Quis ut Deus ?
TOME VII

Dieu premier servi
N° 3

REVUE INTERNATIONALE
DES
SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

PARTIE JUDÉO-OCCULTISTE

Paraissant le 5 de chaque mois

TROISIÈME ANNÉE

N° 3 — 5 MARS 1914

ABONNEMENTS

Partie Judéo-Occultiste { France. 20 f. par an / Etranger 25 — }
Partie Maçonnique. { France. 20 f. par an / Etranger 25 — }

Pour les deux Parties . . { France........... 35 fr. par an / Etranger.......... 45 — }

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE.

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : 2 francs

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
Librairie Albert Dewit

Genève
Librairie Vve Garin

Rome
Librairie Desclée et Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. Herder *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
Librairie Gérold

Prague
Librairie Topic

LIVRAISON DU 5 MARS 1914

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. VICTOR DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** PARIS, XVIIe.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

NOSTRADAMUS

A-T-IL PRÉDIT L'AVENIR ?

III[1]

Il eût été bien extraordinaire, étant donné tout ce que nous venons de voir,que la Commune de Paris, en 1871, échappât aux calculs astrologiques et aux travaux magiques de Michel de Nostredame.

Nous avons relevé plusieurs quatrains qui, de toute évidence, se rapportent à cette malheureuse époque. Ils ont été généralement très mal expliqués par les commentateurs précédents. Si nous les comprenons mieux aujourd'hui, c'est surtout parce que les événements sont passés et que les faits viennent éclairer les prédictions. Il était difficile, avant 1870, d'expliquer le quatrain suivant, dont le dernier vers prête encore à l'équivoque :

> De feu celeste au Royal edifice.
> Quand la lumière de Mars defaillira,
> Sept mois grand guerre, mort gens de malefice.
> Roüan, Evreux au Roy ne faillira.
>
> *Cent.* IV, *Quatr.* 100.

Une grande guerre malheureuse qui durera sept mois, juillet 1870 à février 1871, fera défaillir la gloire des Napoléon, de Mars, génie de la guerre ; des gens serviteurs du mauvais (de maléfice) mourront, et le feu détruira les Tuileries (le royal édifice).Le dernier vers semble indiquer que la Normandie, ou mieux toute la France, en dehors des grandes villes, voudra rétablir la royauté en envoyant une majorité monarchique à l'Assemblée nationale.

La strophe suivante est très claire et n'a pas besoin d'être longuement expliquée ; Nostradamus ne pouvait mieux définir le second siège de Paris et la répression sévère dont il fut suivi.

1. Voir les numéros du 5 janvier et du 5 février 1914.

Grande cité à soldats abandonnee,
On n'y eu mortel tumult si proche :
O quelle hideuse mortalité s'approche,
Fors une offence n'y sera pardonnee.

Cent. VI, *Quatr.* 96.

On peut certainement appliquer à la même époque la prédiction ci-dessous :

La grande cité sera bien desolee,
Des habitans un seul n'y demeurera
Mur, sexe, temple et vierge violee,
Par fer, feu, peste, canon peuple mourra.

Cent. III, *Quatr.* 84.

Sans prendre tous les termes de ces deux prédictions à la lettre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, dans leur ensemble, elles s'appliquent admirablement aux événements du second siège de Paris.

Mais, voici certainement l'un des plus curieux quatrains de Nostradamus. Il a été bien à tort appliqué à la Convention, puisque la destruction du palais des Tuileries n'a eu lieu qu'en 1871.

Le tiers premier pis que fit Neron
Vuidez vaillant que sang humain respandre ;
R'edifier fera le forneron
Siecle d'or mort, nouveau Roy grâd esclandre.

Cent. IX, *Quatr.* 17.

Lorsque Thiers sera le premier, le chef du Pouvoir exécutif, il y aura un incendie à Paris pire que celui de Rome sous Néron. Voyez combien de vaillant sang humain sera répandu. Après, il y aura un nouveau Roi qui fera rebâtir le palais des Tuileries, — le forneron construit en 1564 sur l'emplacement des fours à tuiles — ; il mettra fin au grand scandale du règne de l'argent et de la domination juive qui a gouverné la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe.

Le quatrain suivant s'applique, je crois, au vote de la constitution républicaine qui régit la France depuis trente-neuf ans bientôt.

Quand la lictière du tourbillon versee,
Et seront faces de leurs manteaux couvers,
La republique par gens nouveaux vexee,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.

Cent. I, *Quatr.* 3.

Quand le tourbillon révolutionnaire aura fait verser la litière du gouvernement impérial, la République sera tiraillée,ballottée (du latin *vexatus*) par gens, nouveaux venus aux affaires, qui intrigueront sous le manteau en dissimulant leurs ambitions personnelles (seront faces de leurs manteaux couverts).

Alors les blancs, les royalistes, et les rouges, les républicains, jugeront les choses à l'envers. Les premiers voteront une constitution républicaine,avec l'espoir de faire plus tard la monarchie,et les républicains seront opposés à ces lois constitutionnelles qui, par la suite, assureront leur domination.

Nostradamus va nous dire son opinion sur cette troisième république, faite par les royalistes malgré les républicains, et nous montrer ce que ceux-ci sauront en tirer :

De terre foible et pauvre parentele.
Par bout et paix parviendra dans l'Empire
Long temps regner une jeune femelle
Qu'oncques en regne n'en survint un si pire.

Cent. III, *Quatr.* 28.

Une jeune femelle, c'est-à-dire une République bien faible à sa naissance,remplacera le second Empire. Après avoir chassé ceux qui l'auront établie (par bout,abréviation de bouter dehors) elle durera longtemps,en maintenant à tout prix la paix, en avilissant la France. Jamais il n'y eut gouvernement plus mauvais et plus funeste, en un mot « si pire ». En effet :

Persecutee sera de Dieu l'Eglise.
Et les saincts Temples seront expoliez.
L'enfant la mere mettra nud en chemise.
Seront Arabes aux Pollons ralliez.

Cent. V, *Quatr.* 73.

L'Eglise de Dieu sera persécutée,les saints temples seront spoliés et pillés, lors des inventaires. La France, fille aînée de l'Eglise, dépouillera complètement sa mère par la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat. Les républicains se conduiront comme des Arabes pillards.

***

Nostradamus pour lequel les arcanes de l'occultisme n'avaient rien de caché et qui connaissait, plus qu'il ne veut le dire,les secrets de la théurgie et de la magie, parle en plusieurs endroits des Sectes de la Contre-Eglise.

Le dix Calende d'Avril de faict Gotique
Resuscité encore par gens malins :
Le feu estainct, assemblée diabolique,
Cherchant les os du d'Amant et Pselin

Cent. I, *Quatr.* 42.

Le dix avant les Calendes d'Avril, c'est-à-dire le 21 mars, ou mieux à l'équinoxe du printemps, des serviteurs du Malin renouvelant des pratiques gnostiques, réunis en assemblée diabolique, après avoir éteint les lumières, évoquent (cherchent les os) le d'Amant et Pselin. Ces deux derniers mots semblent inexplicables. M. Anatole Le Pelletier les traduit par démon de Psellus. Je pense qu'ils désignent plutôt deux personnes décédées, et que le quatrain dépeint les assemblées spirites et les séances de matérialisations obtenues par les médiums quand les phénomènes ne sont pas de simples tours de prestidigitation.

Le quatrain suivant qui se rapporte aux mêmes évocations est plus explicite et montre la folie de ces pratiques malsaines. Il complète le précédent.

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendront par ses raisons :
Corps, front comprins, sens chiefs et invisibles,
Diminuant les sacrees oraisons.

Cent. IV, *Quatr.* 25.

Dans les assemblées, dont il est parlé ci-dessus, des corps immatériels (sublimes), aux vagues contours (sans fin), se montreront aux regards et viendront troubler les raisons. Les adeptes se donneront corps et âme (corps, front, sens comprins) à ces invisibles; ils les prendront pour chefs et leur adresseront leurs prières, auxquelles ils enlèveront ainsi toute valeur.

Voici un curieux quatrain sur une maison hantée. Il ne comporte ni lieu, ni date, mais doit probablement, dans l'ordre donné par la clef générale, que nous ne possédons pas, servir à préciser et à authentiquer d'autres faits.

Les os des pieds et des mains enserrez
Par bruit maison long temps inhabitee
Seront par songes concavant deterrez
Maison salubre et sans bruit habitee.

Cent. VII, *Quatr.* 41.

Faut-il voir dans le quatrain suivant une allusion au docteur Steiner et à ses disciples, dont nous avons plusieurs fois parlé

dans la Revue. Il est né tant de sectes en Allemagne, qu'on peut difficilement se prononcer.

> Une nouvelle secte de Philosophes.
> Mesprisant mort, or, honneurs et richesses :
> Des monts Germanins ne seront limitrophes,
> A les ensuyvre auront appuy et presses.
>
> *Cent.* III, *Quatr.* 67.

Une nouvelle secte de philosophes, prétendant mépriser la mort, c'est-à-dire s'élever dans l'au-delà, loin des honneurs et des richesses de ce monde, fera de nombreux adeptes et sera soutenue par des journaux. Elle ne restera pas enfermée près des monts de l'Allemagne, où elle s'établira, mais s'étendra sur d'autres contrées.

On sait que les anthroposophes, nom pris par les théosophes allemands séparés de la Société Théosophique et de Mme Annie Besant à la suite du docteur Steiner, ont établi à Dornach, près de Bâle, en Suisse, leur centre d'initiation [1].

Si l'on veut connaître, d'après Nostradamus, le sort de cette création, il n'y a qu'à lire le quatrain suivant, si tant est que les anthroposophes soient compris dans les sectes dont parle l'astrologue de Salon-de-Crau.

> En germanie naistront diverses sectes,
> S'approchant fort de l'heureux paganisme,
> Le cœur captif et petites receptes,
> Feront retour à payer le vray disme.
>
> *Cent.* III, *Quatr.* 76.

Diverses sectes, en Allemagne, réussiront presque à rétablir le paganisme. Les adeptes vivront, le cœur captif, dans de petites retraites (*receptus*). Mais ils finiront par revenir payer la dime à la vérité, c'est-à-dire qu'ils reviendront à l'Eglise de Jésus-Christ.

Nostradamus a vu de même les tentatives théosophiques pour établir le néo-Bouddhisme en Europe septentrionale et surtout à Paris. Il écrit en effet :

> Et feront tous hommage des religions lointaines aux regions de l'Europe et de Septentrion de 48. degrez d'hauteur. (*Epître à Henry II.*)

On sait que la latitude géographique de Paris est 48° 50 nord

1. Voir *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* 5 décembre 1913, p. 4791.



Jusqu'ici, nous avons envisagé le passé. Les faits accomplis ont servi à expliquer les quatrains qui pouvaient leur être appliqués. Pour l'avenir, la tâche devient beaucoup plus difficile, et le résultat des recherches demeure toujours très incertain. Comment, à défaut d'indications certaines, reconnaître à quelle époque s'accompliront les événements annoncés par Nostradamus.

Toutefois, en montrant combien la clairvoyance de l'auteur des centuries avait été exacte pour certains faits consommés, nous avons, par cela même, établi la réalité de ses facultés divinatrices. Par conséquent, nous pouvons supposer qu'il a vu aussi juste pour les événements qui ne se sont pas encore produits.

Nous allons passer en revue quelques-unes des prédictions qui se rapportent, croyons-nous, à un avenir plus ou moins prochain, sans, cependant, on le comprend facilement, avoir la prétention d'être plus précis que l'auteur ne l'a été lui-même. Il est probable, certain même, que je commettrai des erreurs d'interprétation et que je réunirai des prédictions concernant peut-être des époques très différentes les unes des autres. Je ne fais pas une œuvre définitive, et, dans ces matières, chacun est libre d'avoir une interprétation particulière. Je donne la mienne à titre de curiosité, sans y attacher plus d'importance qu'elle n'en mérite. Je note les textes tels que je les ai lus, et rien de plus, en n'affirmant qu'une seule chose : leur existence.

Ces réserves faites, voici un passage curieux ; il est tiré de l'*Epître à Henry II :*

La Dame sterille de plus grande puissance que la seconde sera receüe par deux peuples, par le premier obstiné par celuy qui a eu puissance sur tous, par le deuxiesme et par le tiers qui estêdra ses forces vers le circuit de l'Oriêt de l'Europe aux pannons l'a profligé et succôbé et par voile marine fera ses extensions à la Trinacrie Adriatique par Mirmidons et Germaniques du tout succombé.

Ce que l'on peut traduire : La République (dame stérile, parce que cette forme de gouvernement n'est pas basée sur l'hérédité), de 1870, de plus grande puissance que celle de 1848 (la seconde), établie en France, sera, en outre, reçue par deux autres peuples latins. Par le peuple Romain (le premier obstiné qui a eu puissance sur tous) obstiné à reconquérir sa situation prépondérante, par le peuple espagnol et portugais (le deuxième et le tiers), nations latines. Cette république italienne voudra étendre ses forces vers l'Orient de l'Europe, mais elle se heurtera à l'Autriche-Hon-

gne (Pannonie) et, là, elle succombera sous les forces réunies des Germains et des Grecs (Myrmidons).

Sur cette révolution romaine, qui amènera pour un temps la république en Italie, Nostradamus s'étend dans de nombreuses prédictions. Il voit surtout les malheurs de l'Eglise et de son chef vénéré, le Pape. Sous ce rapport, la révolution est commencée depuis longtemps, et nous en avons vu les premières phases,mais c'est au moment où elle renversera la monarchie usurpatrice de Rome pour établir la République à sa place que les sectes, momentanément triomphantes, déploieront leurs instincts destructeurs et sanguinaires.

Toutes les prédictions s'accordent pour dépeindre cette révolution italienne comme plus terrible que la Terreur française de 1793. Nostradamus, qui a parlé des deux, appelle la seconde : la libitine (*libitina* : la déesse de la mort).

Biens pres du Tymbre presse la Lybitine,
Un peu devant grand inondation :
Le chef du nef prins, mis à la sentine,
Chasteau, palais en conflagration.

Cent. II, *Quatr.* 93.

La mort, la révolution, se pressent sur les bords du Tibre, un peu avant, ou un peu après — les deux sens sont possibles — grande inondation. Si le Pape, le chef du navire, de la barque de Pierre, n'a pas fui et est pris, il sera mis à fond de cale. Le château et le palais seront en feu. Ce qui veut dire que le roi ne sera pas davantage épargné.

Romain pouvoir sera du tout à bas :
Son grand voisin imiter les vestiges :
Occultes haines civiles et debats,
Retarderont aux bouffons leurs folies.

Cent. III, *Quatr.* 63 [1].

Lorsque le pouvoir temporel du Pape sera détruit complètement et qu'il ne restera même pas l'ombre d'une garantie au chef de l'Eglise, la révolution italienne imitera la première révolution française. Toutefois, des haines et des divisions parmi les Sociétés secrètes (occultes) retarderont l'éclosion de ces criminelles folies.

1. Nous avons déjà publié quelques-uns de ces quatrains dans la Revue,notamment le 5 juillet 1913, p. 2224. Je les reproduis ici, afin de former un tout qui donne plus de forces aux prédictions.

O vaste Rome ta ruyne s'approche,
Non de tes murs, de ton sang et substance :
L'Aspre par lettres fera si horrible coche,
Fer pointu mis à tous jusques au manche.

Cent. X, *Quatr.* 65.

O grande Rome, la ruine s'apprête, non pour tes murs, mais de ton sang, de ta substance, de ce qui fait ta grandeur dans le monde. La presse libre-penseuse (l'aspre par lettres) aura fait un si horrible travail, que le venin répandu par ses néfastes doctrines aura pénétré toutes les âmes, comme un fer enfoncé jusqu'au manche dans le cœur.

Faut-il prendre à la lettre le quatrain suivant, ou doit-on seulement lui donner un sens figuré? Avec les apaches que la Secte embauche à son service, tout est possible.

Des gens d'Eglise sang sera espanché
Comme de l'eau en si grande abondance :
Et d'un long temps ne sera restranché,
Ve ve au clerc ruyne et doleance.

Cent. VIII, *Quatr.* 98.

Le sang des prêtres, religieux et religieuses, sera répandu en aussi grande abondance que s'il s'agissait d'eau. Et pendant un long temps, il ne cessera de couler; malheur, malheur, ruine et plainte au clerc.

Si, dans le quatrain suivant, on prend le mot roi dans son sens absolu, il faut voir un secours donné à l'Eglise. Mais, il est tout aussi conforme au texte de traduire le mot roi par pouvoir public, gouvernement, sans s'occuper de la forme. Alors, il s'agirait plutôt de la persécution qui obligera le Pape à quitter Rome emportant avec lui le pouvoir spirituel de l'Eglise. Les deux interprétations conviennent aussi bien au texte; il faudrait, pour décider, que le quatrain se trouve exactement à la place que lui donne la clef générale. Quoi qu'il en soit des détails, Nostradamus prédit le transfert momentané du Saint-Siège hors de Rome.

Par la puissance des trois Rois temporels,
En autre lieu sera mis le sainct Siege :
Où la substance de l'esprit corporel
Sera remis et receu pour vray siege.

Cent. VIII, *Quatr.* 99.

On peut rapprocher de ce départ de Rome les avis suivants donnés par Nostradamus :

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra aupres de la cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

Cent. II. *Quatr.* 97.

Que dans sa fuite le Pontife romain prenne garde de venir dans la cité arrosée par deux fleuves, il y trouverait la mort pour lui et les siens. Et Nostradamus indique l'époque où cette menace s'accomplirait : Quand fleurira la rose, liturgique, c'est-à-dire au dimanche de *Lætare*, quatrième de Carême, avant la messe duquel le Saint-Père bénit, tous les ans, la Rose d'or, destinée à une princesse catholique.

Les villes arrosées par deux fleuves sont nombreuses. C'est le cas pour Paris et Lyon.

Nostradamus s'explique longuement dans l'*Epître* au Roy Henry II, placée en tête de la seconde partie des Centuries, sur ces malheurs de la Sainte Eglise. Voici les principaux passages :

Alors sera faicte plus de persecutiô aux Eglises que ne fut jamais... Et au clergé sera faicte toute désolation... Et dans iceluy temps et en icelles contrees la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist.

Il ne faut pas prendre ici le mot Antechrist comme nom d'un personnage, il désigne une époque. La première époque de l'Antechrist, selon cette prédiction, a été au moment de la première Révolution Française; la seconde sera la révolution italienne, la libitine. L'oracle continue :

lequel persecutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de la puissance des Roys [1] temporels, qui serôt par leur ignorance seduicts par langues, qui trencheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé... et tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé, tellement que le sang des vrais ecclésiastiques nagera par tout... il aura plus respandu de sang humain des innocens Ecclesiastiques que nul ne sçauroit avoir du vin... coulera le sang humain par les rues publiques et temples, comme l'eau par pluye impetueuse... Et tournera estre *Sancta sanctorum* destruicte par Paganisme et le vieux et nouveau Testament serôt dechassez, bruslez.

Il est bien évident qu'on ne peut prendre tout ceci à la lettre. Mais il faut en retenir que, d'après Nostradamus, la libitine, la révolution triomphante à Rome et en Italie, sera plus terrible encore que celle qui a désolé la France en 1793. Or, nous l'avons

1. Voir ce que nous avons dit plus haut à propos de ce mot.

montré, on ne saurait nier que l'auteur des Centuries a vu beaucoup de faits se rapportant à la Révolution Française et à ses suites. On peut donc lui faire crédit, au moins en partie, pour les faits concernant l'Eglise et l'Italie.

Le quatrain suivant n'a pas besoin d'être expliqué, il se comprend tout seul; malheureusement, il est plus difficile d'en faire l'application exacte.

Par le trépas du tres-viellard Pontife
Sera esleu Romain de bon aage,
Qui sera dict que le siege debiffe,
Et long tiendra et de picquant ouvrage.

Cent. V, *Quatr.* 56.

Depuis Clément XII, qui est mort à quatre-vingt-neuf ans, les deux Papes qui ont vécu les plus vieux, et auxquels peut convenir l'épithète de très vieillard Pontife, sont Pie IX et Léon XIII. Le premier est mort à quatre-vingt-six ans et le second à quatre-vingt-treize. Mais ni Léon XIII, successeur de Pie IX, ni Pie X, successeur de Léon XIII ne sont nés à Rome.

Le troisième vers s'accorderait plutôt avec la devise du prochain Pape, suivant la série de saint Malachie : *Religio depopulata.*

***

Si Nostradamus a vu les malheurs actuels de l'Eglise et ceux qui doivent arriver lors de la prochaine révolution italienne, il a aussi prédit le triomphe final de la Sainte Eglise. Nous lisons, en effet, dans l'*Epître à Henri II :*

Et les côtrees, villes, citez, regnes, et provinces qui auront laissé les premieres voyes pour le [1] delivrer, se captivant plus profondement seront secrettement faschez de leur liberté, et parfaicte religion perdue, commenceront de frapper dans la partie gauche, pour tourner à la dextre, et remettant la saincteté profligee de long temps, avec leur pristin escrit... seront redressez les temples comme au premier temps, et sera restitué le clerc à son pristin estat... Et sera faicte paix universelle entre les humains, et sera delivree l'Eglise de Jesus Christ de toute tribulation, combiẽ que par les Azos tains voudroit mesler dedans le miel du fiel, et leur pestifere seduction : et cela sera proche du septiesme millenaire, que plus le sanctuaire de Jesus Christ ne sera conculqué par les infideles qui viendront de l'Aquillon, le monde approchant de quelque grande conflagration, combien que par mes supputations en mes propheties, le cours du temps aille beaucoup plus loing.

1. Variante : se.

On peut traduire et expliquer ce passage ainsi : Les nations qui, sous prétexte de liberté, auront abandonné les anciennes traditions, reconnaissant qu'elles ont au contraire trouvé une servitude plus lourde, seront fâchées de leur prétendue liberté et regretteront leur parfaite religion perdue. Les peuples commenceront alors à frapper sur la partie gauche pour se retourner vers la droite ; ils reprendront les saintes lois qu'ils avaient rejetées pendant longtemps... les temples seront restitués et relevés, le clergé sera remis en son premier état de prospérité... il sera fait une paix religieuse universelle entre tous les hommes, et l'Eglise de Jésus-Christ se verra délivrée des tribulations qui l'affligeaient malgré les efforts des tenants du paganisme (Azostains, habitants d'Azoth, ville de Palestine où les Philistins avaient établi le culte de Dagon, dieu-sirène, moitié homme et poisson) qui voudraient mêler leur pestifère séduction et leur fiel d'erreur au miel de la vraie doctrine. Quant à l'époque proche du septième millénaire, il y a, nous l'avons déjà dit, de telles différences dans les chronologies reçues qu'elles ne sauraient fournir une date précise. Nous essaierons tout à l'heure de chercher, à ce point de vue, une indication se rapportant aux faits actuels.

Voici des quatrains qui montrent encore clairement le triomphe final de l'Eglise :

De sang Troyen naistra cœur Germanique
Qui deviendra en si haute puissance:
Hors chassera estrange Arabique,
Tournant l'Eglise en pristine preeminence.

Cent. V, *Quatr.* 74.

Il s'agit, sans doute, du grand chef français, désigné par tous les oracles, sous le nom du grand Celtique, qui sera contemporain du *Pastor Angelicus*, annoncés l'un et l'autre, par toutes les prophéties. Les mots : sang Troyen et cœur Germanique sont assez énigmatiques. On peut voir, à ce sujet, la seconde partie, parue dans le numéro du 5 février, à l'explication du quatrain 52 de la Centurie VI.

La prédiction suivante nous montre le grand Celtique ramenant le Pasteur angélique à Rome, d'où ses prédécesseurs auront été chassés :

Le grand Celtique entrera dedans Rome.
Menant amas d'exilez et bannis :
Le grand pasteur mettra à mort tout homme,
Qui pour le coq estoyent aux Alpes unis.

Cent. VI, *Quatr.* 28.

Le grand chef celtique ramènera dans Rome le grand Pasteur et de nombreux exilés et bannis. Il réduira à l'impuissance tous ceux qui, de chaque côté des Alpes, s'étaient unis pour établir la République de la Libre-Pensée.

Yeux clos ouverts d'antique fantasie
L'habit des seuls seront mis à neant
Le Grand Monarque châstiera leur frenaisie
Ravir des temples le thresor par devant.

Cent. II, *Quatr.* 12.

Le Grand Monarque châtiera la frénésie de ceux qui travaillent secrètement et se réunissent seuls, lorsque les yeux de tous sont clos, pour renouveler l'antique fantaisie des mystères du paganisme ; il détruira les insignes maçonniques (leurs habits). Mais ils auront eu le temps, auparavant, de ravir les biens des Eglises et de s'installer dans les couvents dont les propriétaires auront été chassés, comme la Grande Loge de France dans le monastère des Franciscains-Récollets de la rue Puteaux à Paris, et d'autres Loges en province.

Avant long temps le tout sera rangé,
Nous esperons un siecle bien senestre :
L'estat des masques et des seuls bien changé,
Peu trouveront qu'a son rang veuille estre.

Cent. II, *Quatr.* 10.

Nous espérons un siècle bien heureux, car, avant qu'il soit longtemps, tout sera remis en ordre; l'état des Francs-Maçons, ceux qui se cachent pour se réunir seuls, sera bien changé; ils ne trouveront plus personne pour entrer dans leurs rangs, contrairement à ce qui se passait avant, alors que tous les arrivistes se précipitaient dans les Ateliers maçonniques.

Subite joye en subite tristesse,
Sera à Rome aux graces embrassees :
Deuil, cris, pleurs, larme, sang, excellent liesse
Contraires bandes surprinses et troussees.

Cent. X, *Quatr.* 78.

Il y aura alors, à Rome, de grandes actions de grâces; la tristesse fera subitement place à la joie, les bons se réjouiront. Au contraire, les bandes anarchiques, surprises et enlevées, au moment où elles se croyaient triomphantes, pousseront des cris de rage et verseront des larmes de deuil et de sang.

La révolution italienne, la libitine, n'atteindra pas seulement le chef de l'Eglise; le roi d'Italie qui règnera alors ne sera pas épargné. Nous avons déjà donné deux quatrains à ce sujet [1].

Nous les rappelons ici pour mémoire :

Quand chef Perouse n'osera sa tunique
Sans au couvert tout nud s'expolier :
Seront prins sept faict Aristocratique,
Le père et fils morts par poincte au colier.

Cent. V, *Quatr.* 67.

Quand le chef légitime des Etats Pontificaux, n'osera, au sens figuré, se dépouiller de sa tunique, de peur de rester tout nu, c'est-à-dire aura été dépouillé de tout, sauf de sa tunique, la ville aux sept collines lui ayant été enlevée par un roi (faict aristocratique), — et non par une révolution, — le père et le fils, descendants de ce roi, seront assassinés.

Et voici comment le forfait s'accomplira, au moins pour l'un d'eux, que l'oracle désigne sous le nom de « grand de Gennes ». On sait que le roi Victor-Emmanuel III est, par sa mère, le petit-fils du duc Ferdinand de Gênes, frère de Victor-Emmanuel II, le roi usurpateur de Rome.

Le bras pendant à la jambe liee,
Visage pasle, au sein poignard caché
Trois qui seront jurez de la meslee
Au Grand de Gennes sera le fer laschee.

Cent. V, *Quatr.* 28.

Trois conjurés, qui auront été désignés par le sort, le visage pâle, contrefaisant les estropiés, cachant un poignard dans leur poitrine, assassineront le roi d'Italie, de la maison de Piémont.

Rappelons que le roi Humbert Ier, fils de Victor-Emmanuel II, après avoir failli être la victime de Passanante, en 1878, et d'Acciarito, en 1897, fut assassiné par l'anarchiste Gætano Bresci, en 1900, à Monza.

On peut rapprocher ces prédictions de Nostradamus sur la révolution italienne, et la crise qui en résultera pour l'Eglise, de la série des devises données, par la prophétie attribuée à saint Malachie, aux Papes. Dans cette curieuse liste, Notre Saint-Père Pie X, glorieusement régnant, est désigné par *Ignis ardens*, le feu ardent. Puis viennent ensuite : *Religio depopulata*, religion dépeuplée ; *Fides intrepida*, la foi intrépide ; *Pastor angelicus*, le pasteur angélique..., etc.

1. Voir, 15 avril 1912, p. 279.

Nous avons aussi donné dans la Revue [1] une autre curieuse prophétie concernant les futurs Papes. Voici les premières devises :

Pie X. — *Regit Ignis Ardens, pater populi Romæ. Gloria perpetua a nostro Signore Pio decimo.* Il gouverne le Feu Ardent, père du peuple de Rome, Gloire à jamais à notre Seigneur Pie X.

Paul VI. — *En religio depopulata et Satanæ Soboles Sævissima. Santissimo Padre Paolo Sesto. Sa italiana lega !* Voici la Religion devastée et la race très cruelle de Satan. Notre Très Saint-Père Paul VI. Debout la Ligue italienne.

Pie XI. — *En Fides intrepida et prædicta immolatio, victoria sancta certissima ! Santissimo Padre Pio undicimo. Re d'Italia. Fidi ai meriti, citta santa !* Voici la Foi intrépide et le massacre prédit, la victoire sainte très assurée ! Notre Très Saint-Père Pie XI, roi d'Italie. Que la cité sainte ait foi en ses mérites !

Grégoire XVII. — *Tu es Romæ Pastor Angelicus, o mitis Doctor, o Pater indulgentissime. Salve Gregorio decimo seltimo Padre Santissimo, Pastor utile.* Tu es le Pasteur Angélique de Rome, ô docteur bienveillant, ô Père très indulgent. Salut, Grégoire XVII, Père Très-Saint, Pasteur nécessaire.

Le plus délicat est d'arriver à fixer une époque pour ces faits. Nous avons vu, en parlant des prédictions concernant la Révolution Française et le Premier Empire, que Nostradamus avait indiqué une période de onze ans pour la durée de la crise religieuse qui s'est terminée par la signature du Concordat de 1801. L'histoire a justifié l'oracle.

Il y a lieu de supposer que cette fois encore la rupture avec la France durera onze années. Mais elle sera suivie de la crise italienne, qui, plus courte, sera terminée au bout de trois ans, ce qui donne un total de quatorze années. Voici sur quoi s'appuie cette opinion :

Et durant icelle supputation Astrologique, conferee aux sacrees lettres, la persecution des gens Ecclesiastiques prendra son origine par la puissance des Roys Aquilonaires unis avec les Orientaux.

Nous avons déjà dit que « rois », sous la plume de Nostradamus, ne signifie pas toujours monarques, mais souvent gouvernements officiels ou occultes. Ici, il faut lire : chefs de Sectes, qui, en réalité détiennent le pouvoir, c'est-à-dire de la Franc-Maçonnerie. L'oracle continue :

Et cette persécution durera onze ans, quelque peu moins, que par lors défaillira le principal Roy Aquilonaire, lesquels ans accomplis surviendra

1. 5 août 1913, p. 2741.

son uny Meridional, qui persecutera encore plus fort par l'espace de trois ans les gens d'Eglise, par la seductiō apostatique, d'un qui tiendra toute puissance absolüe à l'Eglise militaire, et le sainct peuple de Dieu observateur de sa loy, et tont ordre de religion sera grandement persécuté et affligé, tellement que le sang des vrais Ecclésiastiques nagera partout. (*Epître à Henry II*).

Ce qu'il faut interpréter : cette persécution durera à peu près onze ans, au bout desquels la puissance du pouvoir sectaire, établi en France, commencera à diminuer. Mais alors viendra une république méridionale, en Italie, qui persécutera encore plus fort et beaucoup plus cruellement pendant l'espace de trois années ; son chef, un apostat, retirera toute ombre de puissance temporelle à l'Eglise.

La loi de Séparation est du 9 décembre 1905. Ce qui donne comme fin de la période de onze ans : décembre 1916. Mais, en réalité, la spoliation de l'Eglise de France date de la loi du 2 janvier 1907, ce qui nous reporte à janvier 1918. C'est à ce moment que la libitine commencera à persécuter violemment l'Eglise à Rome, et cela durera trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 1921. Or, comme nous allons le montrer, cette date de 1921, obtenue par un calcul différent, marquerait la fin de la République maçonnique actuelle.

***

Dans l'Epître sibylline qu'il adresse à Henry II, Nostradamus écrit :

Et sera au moys d'octobre que quelque grāde translatiō sera faite, et telle que l'on cuidera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement, et estre abimee en perpetuelles tenebres, seront precedens au tēps vernal, et s'ensuyvant apres d'extremes chāgemens, permutations de regnes, par grand tremblement de terre, avec pullulation de la neufve Babylonne, fille miserable augmentee par l'abomination du premier holocauste, et ne tiendra tant seulement septante trois ans sept moys.

Pour bien comprendre ce passage, fort intéressant et curieux, il est nécessaire de rétablir l'ordre normal des phrases, ainsi : Au printemps (temps vernal) il y aura une révolution qui sera le début (s'ensuyvant après) d'extrêmes changements et permutations de gouvernements (de règnes), et tout cela se terminera au mois d'octobre, après soixante-treize ans et sept mois, où une translation plus grande et plus extraordinaire sera faite. Pendant ce temps, la seconde révolution (Babylone), fille misérable de la première, pullulera.

Avant d'interpréter plus clairement cette prédiction, complétons-la par le quatrain suivant, qui vient l'éclairer, tout en indiquant la même période. Il se trouve dans la première partie des centuries, qui date de 1555, alors que l'Epître à Henry II, placée en tête de la seconde partie, est de 1558 :

La dechassee au regne tournera,
Ses ennemis trouvez des conjurez :
Plus que jamais son temps triomphera
Trois et septante à mort trop asseurez.

Cent. VI, *Quatr.* 74.

La Révolution, qui avait été chassée une première fois par la Restauration de la monarchie légitime, reviendra de nouveau au pouvoir. Ses ennemis seront appelés des conspirateurs. Son triomphe mortel sera plus long et durera malheureusement soixante-treize ans.

Si, maintenant, nous reprenons, pour l'interpréter, le passage de l'*Epître à Henry II*, nous trouvons :

La Révolution faite à la fin de février 1848 (temps vernal) sera suivie d'extrêmes changements et permutations de gouvernements, république, empire, république, guerre de 1870, etc., etc. Pendant ce temps, les sectes anarchiques, filles misérables de la première Révolution, et de l'Holocauste sanglant de 1793, pulluleront. Mais, après soixante-treize ans et sept mois de cette malheureuse domination, il y aura, au mois d'octobre, un nouveau changement extraordinaire qui remettra tout en ordre et chacun à sa place.

Or, si à février 1848 on ajoute soixante-treize ans et sept mois, on obtient octobre 1921.

Pour savoir ce qui arrivera à cette date mémorable, d'après Nostradamus, reprenons la citation de l'*Epître à Henry II*, là où nous l'avons interrompue :

Puis après en sortira du tige celle qui avoit demeuré tant long temps sterille, procedât du cinquâtiesme degré, qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne. Et sera faicte grande paix, union et cõcorde entre uns des enfans des fronts esgarez, et separez par divers regnes et sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux, et sera uny le Royaume du Rabieux qui cõtrefera le sage.

Alors, un jeune chef sortira de la famille qui était demeurée longtemps stérile, au point de vue politique; il viendra du cinquantième degré de latitude nord, c'est-à-dire de Bruxelles (50° 51'

L. N.) et remettra l'Eglise catholique dans la situation prépondérante qu'elle doit occuper. Il y aura union et grande paix entre tous ses enfants, qui s'étaient laissé égarer et séparer par les différents partis politiques; et Satan, le suscitateur et promoteur de la Franc-Maçonnerie, faction de guerre religieuse, sera lié au plus profond de l'enfer (*Barathrum*). Et la France, royaume du furieux qui contrefera le sage, c'est-à-dire royaume qui s'était cru très sage en se livrant aux fureurs révolutionnaires, restera unie à la race antique de ses rois.

Le quatrain suivant se rapporte probablement au même énigmatique personnage qui, venant de Belgique, sera reçu avec grande joie et beaucoup d'honneurs :

Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse
A son entree de la Gaule Belgique
Un temps apres fera tant de rudesses
Et sera contre à la fleur tant bellique.

Cent. VI, *Quatr.* 83.

Le passage ci-dessous de l'Epître à Henry II paraît aussi pouvoir être appliqué aux mêmes événements :

Jusques à ce que naistra d'un rameau de la sterile de long temps, qui delivrera le peuple univers de celle servitude benigne et volontaire... Et sera le chef et gouverneur jetté du milieu et mis au lieu de l'air, ignorant la conspiration des conjurateurs, avec le second Trasibulus, qui de long temps aura manié tout cecy.

Et la persécution contre l'Eglise durera jusqu'à ce qu'un chef, descendant d'une branche qui n'en a pas fourni depuis longtemps, délivre les catholiques (le peuple univers, ou universel) de la servitude où ils se seront laissé enchaîner par bonté et manque de volonté. Le chef et gouverneur sera rejeté du pouvoir où l'avait placé la Secte; il sera surpris ignorant la conspiration tramée contre lui avec le second Thrasybule qui aura longuement préparé la chose.

Quel est ce nouveau pesonnage qui doit ramener le jeune chef, né d'un rameau de la race demeurée depuis longtemps stérile ? L'histoire seule le dira.

On sait que le premier Thrasybule est un homme d'Etat Athénien, mort 390 ans avant J.-C. Proscrit, il rentra dans Athènes en 403, à la tête de conjurés et rétablit un gouvernement national. Il rappela les bannis, parmi lesquels l'historien Thucydide, et remit en vigueur la constitution de Solon [1].

1. Conf. *Chronologie universelle* de Ch. Dreyss, Ve siècle av. J.-C., années 404 et 403.

Dans le quatrain suivant, Nostradamus paraît vouloir indiquer que si ce jeune prince, né d'un rameau depuis longtemps stérile, doit rendre la paix à l'Eglise et devenir le grand Celtique, allié du Pasteur angélique, il ne fera que payer une dette de reconnaissance. Son retour, en effet, aura été l'œuvre de prêtres et de hauts dignitaires de l'Eglise.

> Fleuve qu'esprouve le nouveau nay Celtique,
> Sera en grande de l'Empire discordes
> Le jeune prince par gent ecclesiastique
> Ostera le sceptre coronal de concorde.
>
> *Cent.* VI. *Quatr.* 3.

Le premier vers est assez énigmatique, d'autant que le quatrième quatrain de la même centurie, qui vient immédiatement après, débute ainsi :

> La Celtique fleuve changera de rivage.

Quoi qu'il en soit, on peut commenter le quatrain trois de la manière suivante.

Sur les bords du fleuve où viendra le nouveau descendant celtique, il y aura de grandes discordes pour le Pouvoir. Le jeune prince, ramené et soutenu par l'Eglise, rétablira la concorde, c'est-à-dire mettra tous les concurrents d'accord, en prenant pour lui le sceptre et la couronne.

Le quatrain suivant vient encore confirmer le rôle prépondérant joué par l'Eglise dans le rétablissement du pouvoir pacificateur, qui mettra fin à toutes les persécutions et restaurera tout ce que les révolutions ont détruit.

> Dedans Monech le coq sera receu,
> La Cardinal de France apparoistra
> Par Logation Romain sera deceu,
> Foiblesse à l'Aigle, et force au Coq naistra.
>
> *Cent.* VIII. *Quatr.* 4.

Quand l'Aigle, du second Empire, tombera de faiblesse, la force viendra au coq républicain. La République, le coq, sera même reçu dans les monastères (*Monachium*), — comme on l'a malheureusement vu à l'époque du ralliement dont la néfaste campagne a été surtout menée par des Religieux, les Assomptionnistes, les Jésuites, etc., etc. — Mais le Saint-Siège sera déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur cette politique. Alors, il apparaîtra en France un cardinal qui recevra le mandat de conduire autrement les choses.

***

Voici un certain nombre de curieux quatrains qui prédisent une lutte contre un personnage lorrain. Ils puisent une actualité relative dans le fait que le président actuel de la République est originaire de ce pays et était sénateur de la Meuse lorsqu'il parvint à la première charge de l'Etat. Il nous a paru intéressant de les rassembler ici sans cependant que nous ayons la prétention de les expliquer. Les événements s'en chargeront peut-être.

L'ensevely sortira du tombeau
Fera de chaines lie le fort du pont :
Empoisonné avec œufs de Barbeau,
Grand de Lorraine par le marquis du Pont.

Cent. VII, *Quatr.* 24.

Si le premier vers n'est pas une allusion très nette à un fait qui doit arriver, on peut l'appliquer comme une périphrase pour désigner le prince, né d'un rameau depuis longtemps stérile, dont il a été parlé plus haut. Le fort du pont et le marquis du pont sont un ou deux personnages énigmatiques. Empoisonné avec œufs de Barbeau ne doit pas être pris à la lettre, mais signifie probablement que le grand de Lorraine verra détruire son pouvoir à la suite d'actes commis par des étrangers (œufs de Barbeau : *Barbari*, les barbares, les étrangers). C'est-à-dire que son gouvernement sera la victime d'actes commis par des alliés étrangers, comme, par exemple, les Francs-Maçons de la révolution italienne, la libitine.

Le rang Lorrain fera place à Vendosme,
Le haut mis bas et le bas mis en haut,
Le fils de Mamon sera esleu dans Rome,
Et les deux grands seront mis en défaut.

Cent. X, *Quatr.* 18.

Le Chef des Sectes, le fils du Diable, sera élu à Rome par la libitine, à la suite d'une révolution qui mettra en haut ce qui était en bas et réciproquement. Mais, alors, en France, le Lorrain, qui occupait le premier rang, fera place à Vendôme. Et les deux grands, la République française et la République italienne verront leur règne se terminer (seront mis en défaut).

Des commentateurs modernes, parmi lesquels M. Anatole Le Pelletier, ont cru devoir appliquer cette prophétie à Henri IV qui devient, sous leur plume le fils de Mamon, on ne sait trop pourquoi. Pas plus qu'on ne peut expliquer comment le rang

Lorrain, aurait fait place à Vendôme, attendu que celui-ci était l'héritier légitime des Valois.

Il s'agit donc, en réalité, d'un prince de Vendôme, descendant de Henri IV, et non de ce roi lui-même. Quel sera ce chef ? C'est toujours la même énigme qui se pose.

Si nous prenons la phrase suivante, caractéristique du président actuel de la république :

Monsieur Raymond Poincaré, avocat, membre de l'Académie française, sénateur de la Meuse, premier ministre, est proclamé élu président de la République française pour sept ans.

Nous obtenons, en transposant les cent quarante-quatre lettres dont ces divers mots sont formés :

Quand ce Lorrain, dans sa dernière année, lutte surpris par l'émeute subite palais Elysée meme ; après ce coup, cardinal ambassadeur Rome affirme comme roi petit prince Vendôme.

Dans d'autres oracles, Nostradamus désigne les personnages, dont il parle, par un anagramme. Ainsi, il emploie Norlaris pour Lorrain dans la prédiction suivante :

Premier en Gaule, premier en Romaine
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie
Violant terax perdra le NORLARIS.

Cent. VIII. *Quatr.* 60.

Un chef ardent (violant terax) descendant d'une grande lignée (grand mesnie), après avoir chassé le Lorrain, sera le premier en Gaule, et le premier en Italie (en Romaine) ; d'accord avec les Anglais, — ou bien malgré eux, l'oracle ne précise pas, — il accomplira des faits merveilleux par terre et par mer.

Les deux quatrains suivants sont curieux par les précisions qu'ils donnent, l'avenir seul montrera si la prédiction est justifiée :

Un devant le conflict Italique.
Germains, Gaulois, Espagnols pour le fort :
Cherra l'escolle maison de republique,
Où, hors mis peu, seront suffoqué morts.

Cent. II, *Quatr.* 39.

Un peu après non point longue intervalle,
Par mer et terre sera faict grand tumulte :
Beaucoup plus grande sera pugne navale,
Feux, animaux, qui plus feront d'insulte.

Cent. II, *Quatr.* 40.

Avant que ne commence la guerre d'Italie où les Germains, les Gaulois et les Espagnols seront ligués pour le fort, probablement pour la question romaine, — les Germains peuvent tout aussi bien vouloir dire l'Autriche que l'Allemagne —, une école, maison de République, — ainsi désignée peut-être à cause du nom qu'elle porte —, subira une catastrophe où de nombreuses personnes trouveront la mort.

Peu de temps après ce désastreux accident, il y aura de grandes batailles par terre et par mer; mais la lutte sera plus terrible sur mer. Les événements seuls pourront permettre d'expliquer le dernier vers.

Terminons en donnant quelques quatrains qui paraissent pouvoir être considérés comme des prédictions se rapportant, dans un avenir plus ou moins éloigné, aux événements qui menacent l'Eglise.

Le grand empire chacun an devoit estre
Un sur les autres le viendra obtenir
Mais peu de temps sera son reigne et estre,
Deux ans naves se pourra soustenir.

Cent. X, *Quatr.* 32.

On peut supposer que le grand Empire dont il s'agit est celui de Rome. Et alors le quatrain s'explique ainsi.

Lors d'une prochaine vacance du Saint-Siège, les compétiteurs seront nombreux qui pourront espérer être élus. Celui qui l'emportera règnera peu de temps où il doit être, quoique très diligent (*navus*), il ne pourra se soutenir à Rome que pendant deux ans.

Dans le quatrain suivant, l'oracle nous dit ce qui arrivera au bout de ce temps :

Le grand Empire sera tost translaté
En lieu petit, qui bien tost viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté
Où au milieu viendra poser son sceptre.

Cent. I, *Quatr.* 32.

Il est assez difficile de déterminer quel est ce petit pays, mais cependant d'autres passages des Oracles, qui ne sont pas assez clairs pour pouvoir être traduits complètement, paraissent indiquer qu'il s'agirait de Blois ou d'Avignon, l'avenir le dira, peut-être ?

Donnons enfin ce dernier quatrain sans avoir la prétention de l'expliquer :

Par chapeaux rouges querelles et nouveaux scismes
Quand on aura esleu le Sabinois :
On produira contre lui grands sophismes,
Et sera Rome lesee par Albanois.

Cent. V, *Quatr.* 46.

***

Nostradamus n'a pas été le seul à prédire la persécution qui doit atteindre l'Eglise et sa fille aînée, la France. Nous trouvons les mêmes faits annoncés par une prédiction attribuée à saint Césaire, évêque d'Arles, et publiée dans le *Liber Mirabilis*, en 1524.

Moi, Jean de Vatiguerro, d'après mes calculs, je déclare que... l'Eglise universelle et le monde entier gémiront de la spoliation, de la dévastation et du pillage de la plus fameuse cité qui est la capitale et la maîtresse de tout le royaume de France.

Après cette allusion aux événements de 1870-71, tant à Paris qu'à Rome, la prophétie continue :

Toute l'Eglise, dans tout l'univers, sera persécutée d'une manière lamentable et douloureuse, sera dépouillée et privée de tous ses biens temporels, et il n'y aura dans toute l'Eglise si grand personnage qui ne se trouve heureux si la vie lui reste et lui est conservée. Car toutes les églises seront souillées et profanées, et toute religion cessera d'être pratiquée à cause de la crainte et de la fureur d'une colère la plus terrible.

Les vierges saintes, abandonnant leurs monastères, fuiront çà et là, flétries et outragées. Les pasteurs de l'Eglise et les grands, chassés et dépouillés de leurs dignités et prélatures, seront cruellement maltraités ; les brebis et les sujets, sans pasteur et sans chef, fuiront et resteront dispersés.

Ce tableau, défalcation faite des exagérations inséparables du genre prophétique, convient à toutes les époques où la Secte triomphe. C'est aussi bien la Révolution française à la fin du XVIIIe siècle, que celle du Portugal au commencement du XXe et la libitine, ou révolution italienne, de demain.

Le Chef suprême de toute l'Eglise changera de résidence, et ce sera un bonheur pour ce même chef et pour ses frères qui seront avec lui, s'ils peuvent trouver un lieu de refuge où chacun puisse avec les siens manger le pain de douleur dans cette vallée de larmes. Car toute la malice des hommes sera tournée contre l'Eglise universelle, et par le fait elle n'aura point de défenseur pendant vingt-cinq mois et plus, parce que pendant tout ce temps il n'y aura ni pape ni empereur à Rome, ni régent en France.

Personne dans le monde ne sera estimé sinon ceux qui seront portés au mal et à la vengeance. Hélas ! les douleurs causées par tous les tyrans, les

empereurs et les princes infidèles seront renouvelées par ceux qui persécuteront la sainte Eglise : car la malice et l'impiété des Huns, et la cruelle inhumanité des Vandales ne seront rien en comparaison des tribulations, des maladies et des douleurs qui viendront alors accabler la sainte Eglise... pendant un court espace de temps, l'ordre entier du Clergé restera dans l'humiliation.

La prophétie donne sur cette époque une très curieuse précision :

La Lorraine gémira sur sa spoliation...

Mais l'ordre sera rétabli :

Un jeune prince captif, qui recouvrera la couronne du lys et étendra sa domination sur tout l'univers, viendra au secours de ces provinces. Une fois établi, il détruira les fils de Brutus et leur île, de telle sorte que leur mémoire sera mise en oubli et pour toujours.

Ce passage sur les fils de Brutus et leur île peut être rapproché du quatrain soixante, de la huitième Centurie de Nostradamus, cité plus haut. Voici maintenant ce qui concerne le Pasteur Angélique, *pastor angelicus* et le grand roi celtique :

Un pape, choisi parmi ceux qui auront échappé aux persécutions de l'Eglise, sera élu par la volonté de Dieu, et cet homme très saint et parfait en toutes perfections, sera couronné par les saints anges et placé sur le Saint-Siège par ses frères, qui avec lui auront survécu aux persécutions de l'Eglise et à l'exil... Il convertira presque tous les infidèles, mais principalement les Juifs.

Ce pontife aura avec lui un empereur, homme très vertueux, qui sera des restes du sang très saint des rois des Français. Il lui sera en aide, lui obéissant en toutes choses pour réformer l'univers [1].

***

Il serait facile de relever beaucoup d'autres prophéties qui annoncent, en termes plus ou moins clairs et précis, les mêmes faits. Mais elles ne présentent pas les caractères d'authenticité des Centuries de Nostradamus et beaucoup, qui se rapportent aux événements de la Révolution française et du premier Empire, paraissent avoir été écrites après coup. C'est pourquoi nous n'en parlerons pas. Du reste, nous avons voulu écrire une étude exclusivement sur les Centuries de Nostradamus, parce que ses oracles sont, à notre connaissance, les plus remarquables prédictions

1. Traduction empruntée au *Livre de toutes les Prophéties et Prédictions*. Lyon, Chambet fils, 1841.

dont l'origine et l'authenticité soient indiscutables, et à peu près les seules qui fournissent une série aussi complète d'événements annoncés bien avant l'époque où ils ont eu lieu.

Mais, si l'esprit curieux trouve un délassement dans la recherche de ces choses, qui sortent de l'ordinaire, nous ne devons pas oublier que nous sommes avant tout des catholiques soumis aux enseignements de l'Eglise.

Aussi, je ne saurais, je pense, mieux faire, pour clore ce travail, que d'emprunter quelques réflexions à un très savant théologien mystique.

M. le chanoine Saudreau, premier aumônier de la Maison-Mère du Bon-Pasteur, à Angers, écrit dans son très remarquable ouvrage sur *Les Faits extraordinaires de la Vie spirituelle*, p. 335 :

De tout ce que nous avons dit, il ressort clairement qu'une extrême prudence est nécessaire lorsqu'on se trouve en présence de grâces extraordinaires. La prudence est plus nécessaire et la défiance même s'impose quand on entend parler de ces révélations qui courent dans le public, dont on ne connaît pas la source et qui annoncent des événements invraisemblables. L'histoire nous apprend qu'aux époques de troubles, les fausses prophéties abondent ; elles n'ont point fait défaut de nos jours. « Si encore, a écrit le P. Poulain, ces prophéties, quoique sans valeur surnaturelle, eussent été utiles ! Si elles avaient poussé les catholiques à lutter, à se concerter savamment pour l'assaut, à user de tous les moyens légaux, à s'initier aux lois et aux affaires pour amener la réalisation des promesses de restauration monarchique et chrétienne ! Malheureusement (et c'est là qu'on découvre la queue du serpent, suivant le mot de saint Ignace), ces belles prophéties n'étaient pas inspirées par un esprit aussi pratique ; tout au contraire. On y apprenait que « le grand monarque que Dieu nous garde » arriverait un beau jour, malgré les méchants, et avec une poignée, toute petite, de gens fidèles. Soudain, le vice serait puni et la vertu récompensée. Les méchants se laisseraient supprimer avec une facilité dont ils ne sont pas coutumiers.

« C'était fort consolant pour les conservateurs, qui pouvaient attendre, les pieds sur les chenets, que l'Ange extraordinaire remît tout en place. Plus la tempête augmentait, plus on prenait joyeusement confiance, sans quitter le coin du feu. Car les prophéties disaient que, « lorsque tout paraîtrait perdu, tout serait sauvé ». Tant mieux donc si la perte était imminente ! Que de chrétiens ont été, à leur insu, désarmés par ces promesses décevantes ! On semblait leur verser un cordial : c'était un narcotique [1] ».

Ces fausses prédictions n'étaient-elles pas une ruse de l'ennemi, pour en faire oublier d'autres qui eurent un tout autre caractère ? Quand Marie, sur la montagne de la Salette, chargea Maximin et Mélanie de faire passer un message à son peuple, son langage était bien différent. Faisant le tableau des péchés qui irritaient la justice de Dieu, elle annonçait que tant d'ini-

1. R. P. Poulain S. J. *La Mystique de St. Jean de la Croix*, p. 48.

quités amèneraient de redoutables châtiments ; mais elle ajoutait que, si son peuple se convertissait, les fléaux qui le menaçaient se changeraient en bénédictions. N'était-ce pas pour rappeler ces graves avertissements que, onze ans plus tard, à Lourdes, elle disait, avec une insistance touchante : « Pénitence, pénitence, pénitence » ?

Ces avis du Ciel devraient suffire ; mais — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — sur divers points de notre cher pays, des communications surnaturelles, offrant des garanties très sérieuses, ont fait écho à ces paroles de Marie et prédit de même des châtiments ou des bénédictions, selon que le peuple chrétien mériterait l'un ou l'autre. Hélas ! les événements n'ont que trop réalisé jusqu'ici, [1] les prédictions et nous voyons les ruines annoncées jadis, à une époque où elles ne paraissaient pas vraisemblables. Aujourd'hui, il n'est plus besoin d'être prophète pour prévoir un cataclysme que tout prépare, une révolution déjà commencée et qui ne peut que s'accentuer ; il suffit du simple bon sens pour annoncer à celui qui coupe la branche sur laquelle il est assis qu'il va faire une chute. Comment échapper à une catastrophe, quand on sape tous les fondements de l'édifice social, comment échapper à la colère divine quand on fait tout pour la provoquer ?

Si, de toutes ces prédictions, on sait, selon la règle que nous avons donnée après saint Paul : *Quod bonum est tenete*, prendre le substantiel et le sûr, on arrive à ces conclusions : l'oubli des devoirs les plus graves de la vie chrétienne, la soif des jouissances, l'indifférence d'un trop grand nombre pour la cause de Dieu, la haine et le blasphème des autres, la guerre faite à l'Eglise par ceux qui représentent le peuple et ont été choisis par lui, ne peuvent manquer d'attirer les pires fléaux que, seules, des âmes saintes ont sans doute, jusqu'ici retardé. Mais ces âmes saintes sont en trop petit nombre, même parmi les privilégiés du Cœur de Jésus. Notre-Seigneur ne s'est-Il pas plaint à plusieurs reprises à la Bienheureuse Marguerite-Marie de son « peuple choisi, qu'Il avait destiné pour apaiser sa justice » ? « Notre-Seigneur me fit voir, dit ailleurs la Bienheureuse, que, tant que son peuple choisi lui avait été fidèle, il avait toujours lié les mains de sa justice pour laisser agir celles de sa miséricorde », et le Sauveur ajouta ces consolantes paroles : « Une âme juste peut obtenir le pardon pour mille criminels ».

Certes, ce n'est pas de désordres scandaleux que le Seigneur se plaint : la persécution a montré, au contraire, combien prêtres, religieux et religieuses étaient attachés à l'Eglise et le spectacle de leur unanime fidélité est un des plus consolants que l'histoire nous présente. Mais il faut plus encore pour faire contrepoids à toutes les iniquités contemporaines, il faut une vive ferveur dans la prière, un grand attachement à la vie intérieure, une pratique généreuse et parfaite des vertus vraiment expiatrices, de l'humilité, du renoncement, de la mortification sous toutes ses formes. Ou bien il faudra le sang des martyrs. A ce prix viendra le salut, et aux fléaux qui nous désolent succéderont d'abondantes bénédictions. Voilà ce que disent depuis longtemps des âmes très favorisées du Ciel ; voilà ce que pensent, en dehors

1. L'ouvrage de M. le Chanoine Saudreau a été publié en 1908, avec l'*imprimatur* de S. G. l'Evêque d'Angers et sur rapport favorable du R. P. Symphorien Hyvernat O. P., professeur de théologie à l'Université catholique d'Angers.

de toute révélation, tous les chrétiens éclairés, tous ceux qui savent d'après quelles lois Dieu gouverne le monde. Si nous savons apaiser la justice de Dieu et mériter les effusions de sa miséricorde, Il couvrira de confusion les ennemis de son Eglise et dans celle-ci s'épanouira une magnifique floraison de sainteté : *Inimicos ejus induam confusione, super ipsum autem efflorebit sanctificatio mea.*

On ne saurait mieux dire, et nous n'avons rien à ajouter à ces belles pensées. Elles doivent toujours être présentes à la mémoire d'un catholique qui étudie des prophéties, même lorsque celles-ci émanent de Saints.

A plus forte raison ne faut-il pas les oublier quand on lit les oracles d'un voyant aussi peu orthodoxe que Michel Nostradamus, le célèbre astrologue de Salon-de-Crau.

CHARLES NICOULLAUD.

L'ARCANE

Essai sur la doctrine, la discipline, l'histoire et les pratiques de l'occultisme

I

HISTOIRES D'AUTREFOIS

Mi. Ca. El. — Sem. Cham. Japhet. — Nemrod.

« Tout l'esprit de la philosophie.... se résume en deux doctrines... d'un côté : Dieu, libre, personnel, ayant des attributs qui le déterminent : providence, causalité de l'univers transportée en Dieu, âme humaine substantielle et immortalité; d'un autre côté : matière éternelle, évolution du germe par sa force latente, dieu indéterminé : lois, nature, nécessité, raison, impersonnalité de l'intelligence, émersion et réabsorption de l'individu.... » (Renan).

MICAEL

Il y eut un combat dans le Ciel
(*Apoc.* XII. 7.)

Et la Terre fut « tohu-bohu »
(*Gen. I.* 2.)

***

Un jour, jour de colère, devant Jehovah juge, en face de tous, comparaîtront les hommes, et, dans un instant, l'histoire appa-

raîtra dans tous les épanouissements de la vie, dans la science intégrale de tous les êtres, depuis la cause première jusqu'au plus infime atome, de toutes les idées, depuis les « Prinidées » divines jusqu'aux écoles retentissantes et aux plus secrètes pensées qui ont magnifié Dieu ou lutté contre lui.

Ce jour-là, jour du dernier jugement, se connaîtra l'histoire magnifique de l'évolution du Verbe et des efforts insensés et vains, faits pour l'entraver.

Tout ce que l'on pourrait dire sur la vie du monde ne saurait être que néant à côté de cette plénitude de science, qui,à tous, alors, apparaîtra.

Cependant l'histoire est écrite en des documents incontestables, affirmée par d'irrécusables témoignages. Quiconque peut l'étudier et la connaître, sinon dans l'infini détail des faits innombrables et de leurs rapports multiples et complexes, du moins dans l'ensemble de ses enseignements précis et de ses lignes générales.

***

L'histoire commence au jour, éternellement marqué dans la « Prothèse des siècles », où, par le simple effet d'une relation positive entre sa Puissance et sa Volonté, Dieu crée le Monde, profère son Verbe et parle sa Pensée.

Idéalement vivants dans la Pensée divine, les êtres sont évoqués à la vie réelle et les évolutions commencent.

Dieu accomplit l'acte extérieur de la création, pour que, dans l'indéfinie succession des points et des moments, des intentions et des décisions, les créatures, successives ou simultanées, évoluent conformément au plan divin, pour que les esprits libres conquièrent la Royauté divine, à l'invitation gracieuse de la nature, sous l'action efficace de la grâce, par la bonne volonté des créatures.

Par un débordement d'amour et de complaisance divine en sa propre béatitude, Dieu donne l'être et la vie aux natures appelées à vivre de cet amour et à partager ces félicités. Il crée les natures, abîmes de néant,pour pouvoir les combler de sa plénitude, gouffres de désirs,pour pouvoir les remplir de satisfactions.

Premières productions de la Bonté divine, les Anges sont présentés à eux-mêmes dans l'unité substantielle de leurs individuelles natures spirituelles, en les opérations multiples de leur activité intérieure personnelle.

A ces purs esprits est présentée la matière universelle, substance matérielle, non encore localisée dans les phénoménalités distinctes, mais frémissante d'énergie contenue, et prête à évoluer, sous la direction des Anges, en des voies sans limites d'initiation des créatures et de glorification du Créateur.

Par l'analyse faite du mécanisme élémentaire de l'Univers, les sciences modernes, revenant aux antiques conceptions cosmogoniques, permettent peut-être de contempler cet univers primordial, somme concrète des atomes primitifs distincts, séparés, accomplissant, chacun à sa place, les mouvements constitutifs de son élémentaire unité, et chacun, spécifié par le rapport de ces mouvements, sollicitant nécessitant ou interdisant sa pénétration en un équilibre parfait, qui était comme une mort cosmique, en l'absence de toute déséquilibration, qui les aurait lancés dans les chocs et les relations sans nombre qui provoquent les phénoménalités.

Les Chérubins, les Séraphins et les Thrônes, les Dominations, les Vertus et les Puissances, les Principautés, les Archanges et les Anges, neuf chœurs angéliques en trois ordres, sont les hiérarchies triplement trinitaires, où des milliers de mille anges sont invités à conserver pur et à diriger droit le domaine matériel qui leur est confié, chacun ayant sa souveraineté propre, dans laquelle il est appelé à faire rayonner la lumière et la vie.

Chacun de ces esprits, présent à lui-même, intelligent et voulant, était plus grand que tout, par son extension substantielle et idéologique, parce que, immuable, il pouvait tout définir, tout comparer et tout juger dans la durée et dans l'espace, et parce que ces définitions, ces comparaisons et ces jugements étaient, pour chacun d'eux, le monde lui-même.

A leur tête est Lucifer, la plus belle des natures créées, la plus vive des intelligences, le mieux doué, le plus puissant, le plus glorieux, le plus grand des Séraphins.

Attentifs à la voix de l'Eternel qui vient de les créer et qui leur révèle l'évolution future de la matière, inerte encore et prête à manifester toutes les harmonies, les Anges apprennent de Dieu lui-même que : par la grâce du Très-Haut, à laquelle ils sont appelés à communiquer, cette nature matérielle sera un jour organisée et vitalisée, puis intimement unie à une nature spirituelle, comme la leur, en la personne humaine ; et qu'enfin la Nature divine elle-même s'unira d'une façon intime à la nature humaine, à la fois matérielle et spirituelle, en la Personne du Théandre, Dieu fait homme, Verbe fait chair, Fils de la Vierge immaculée par l'opération du Saint-Esprit.

Ainsi seront unis l'Univers Créateur et l'Univers créé en la Personne divine de Celui qui, comme Dieu, est capable de tout offrir et de tout donner; comme homme, capable de tout demander et de tout recevoir.

Initiés au Mystère de la vie intérieure de Dieu ou de la Sainte-Trinité, les esprits angéliques furent conviés à participer au Mystère de la Vie extérieure de Dieu ou de l'Incarnation, à l'union progressive de la créature et du Créateur, malgré les défaillances, les crimes et les trahisons, que rachète incessamment le Mystère le plus parfait d'Amour, la Rédemption, car Dieu présenta ainsi aux Anges le plan divin dans son Unité magnifique, sa souveraine Beauté et son infinie Bonté.

Si rapprochés de Dieu qu'ils ne pouvaient l'ignorer, le méconnaître, ni le nier, les Anges reconnurent son autorité, lui seul étant auteur, et se virent simples souverains, délégués par Dieu, pour collaborer au plan divin, tel que la nature ne le leur révélait pas,mais tel que Dieu venait de le leur révéler surnaturellement.

La foi en ces vérités révélées, l'espérance de la réalisation des promesses faites et la charité dans le concours apporté à l'œuvre divine, furent les vertus essentielles aux Anges, invités à adorer, par avance, le Théandre, dans l'attente des siècles, dans sa venue terrestre, dans ses humiliations et sa gloire ; dans son humble naissance, sa passion douloureuse, sa mort ignominieuse ; dans sa prédication, ses miracles, sa résurrection, son ascension ; dans son Eglise et sa présence eucharistique ; dans les persécutions et les hérésies ; dans ses triomphes et ceux de son corps social ; dans son avènement dernier.

***

Isolé dans les égoïstes imaginations de son esprit plein d'orgueil, mentalement confiné dans les conceptions de sa raison révoltée, Lucifer se complaît dans la contemplation de sa nature belle et puissante.

Il décide de chercher, en dehors du plan divin, l'intégrale satisfaction de son aptitude à jouir, trouvant indigne de lui de se prosterner devant un Dieu de chair, à la venue duquel il est appelé à contribuer, jaloux de la prépondérance humaine.

C'est lui qui doit porter la lumière et la vie dans le monde chaotique. C'est lui qui doit présider aux initiations, lumière de l'esprit, enseigner la Vérité, vie de l'intelligence. Il choisit de répandre les ténèbres et la mort.

Par son action contraire à celle de Dieu, aidé des milices angéliques gagnées à sa cause, « homicide et menteur dès le commencement », il empêchera la venue de l'homme, et, par là, celle du Théandre. Il séparera l'univers créé de l'Univers Créateur par la suppression du lien qui devait les unir, du Médiateur qui devait les rapprocher. Il demeurera « comme des dieux » avec les rebelles, maître de l'univers détourné de sa destination divine, mais soumis à sa domination personnelle.

Pour assurer le succès de son plan de ténèbres et de mort, pour vaincre Dieu et empêcher la réalisation de ses projets humiliants, il suffit de lui enlever le concours de ceux qui doivent les réaliser, de lui arracher ses fidèles. Et voilà Lucifer, « premier occultiste », proposant sa doctrine et sa discipline secrètes aux hiérarchies célestes, leur faisant entrevoir un succès certain, s'ils sont assez nombreux pour être forts même contre Dieu et pour briser les résistances imbéciles de ceux qui s'obstineraient à accepter la servitude divine.

Un tiers environ des anges se rallie à ce programme inhumain, la plupart dans ce troisième ordre, qui avait pour nombre le nombre social de la divinité, nombre dont l'accaparement sera, un jour, aussi, l'inutile et criminelle tentative de l'occultisme humain.

Par la défection du chef et la trahison de ses complices, les milices célestes sont sans guide et sans organisation, mais un cri puissant : « Mi-Ca-El » retentit dans le silence des rébellions occultes.

מכאל. Mi-Ca-El, qui est comme Dieu ?

Répété par tous les fidèles, ce cri va à l'encontre des plus folles prétentions de l'orgueil égoïste des révoltés. Il étale, dans l'intimité la plus profonde de l'être de chaque ange, les plus éclatantes évidences de la raison, reconnaissant, avec certitude, l'impossibilité de remplacer Dieu.

Mi-Ca-El. Qui est comme Dieu ? devient le cri de ralliement des anges fidèles et reste le nom du glorieux archange qui l'a proféré, Michel, premier soldat du Christ, premier chef des défenseurs de l'Eglise, archistratège des armées chrétiennes, placé à la tête des hiérarchies fidèles, en face des révoltés, sous les ordres de Lucifer.

« Il y eut un combat dans le ciel. »

Les révoltés répandent les ténèbres et la mort dans leur propre royaume, empesté et détruit, se suicidant en quelque manière, par cette œuvre stupide et préméditée, cherchant à corrompre, à détruire et à envahir le royaume des fidèles.

Ceux-ci préservent de leur mieux le domaine matériel qui leur est confié et leur propre intelligence de toute invasion et de toute souillure.

De ces luttes, vraiment préhistoriques et que nulle voix humaine ne saurait décrire, de ces combats, où les combattants agissent non pas sur les phénomènes seconds de la matière mais sur la substance matérielle elle-même, sur les éléments premiers, de ces vains essais de dénaturation de la lumière et de la vie, peut-être trouve-t-on les témoins méconnus, fossiles, dans les couches profondes du sol, poussière astrale, que nous habitons.

Lorsque le crime fut consommé, que l'épreuve fut finie, que les rebelles furent définitivement figés dans leur révolte, à l'heure dite, au milieu du « tohu-bohu », dans lequel semble à jamais perdue la nature, une voix se fait entendre, affirmant l'existence et la pérennité de la lumière et de la vie.

« Iehior יהי אור , clame l'Eternel, la lumière et la vie sont. Elles ont toujours été et elles seront toujours. Qu'elles se manifestent à cette heure dans toutes leurs énergies et dans tout leur éclat. »

En ce moment, l'effet sensible de la Rédemption se manifeste pour la première fois par la restauration des choses en leur place prévue, l'Esprit planant sur les eaux, comme il planera, aux jours de l'humanité prochaine sur les peuples qu'elles symbolisent.

Les rebelles sont irrémédiablement fixés dans l'erreur volontaire dans laquelle ils se sont plongés, éternellement condamnés à assister, impuissants, à l'évolution du plan qu'ils ont voulu entraver, à faire de chimériques et illusoires projets, dont ils savent, par avance, la vanité, à jamais privés de toute action directe sur la matière, qui leur était confiée, et dont ils se sont séparés après l'avoir souillée ; mis hors du monde, laissés dans les ténèbres extérieures où ils se sont plongés, en dehors de tout ce qui est ; cadavres puants et inutiles à autre chose qu'à manifester, quand même, la puissance de Dieu, par l'inutilité de l'effort fait contre Elle ; volontairement adonnés au mal, à ce qui n'est pas et ne peut pas être parce que en dehors de la prothèse des siècles ; tirant de leur volonté dans le mal, dont ils ne veulent pas et ne peuvent plus se défaire, l'infernal châtiment dont ils ont voulu la permanence et l'atrocité.

Les fidèles sont définitivement placés en face de la Vérité sereine, qu'ils ont servie et dont ils ne doivent plus quitter la lumière vivante, en face des réalisations successives de l'évolu-

tion universelle en Dieu ; inondés de grâce, admis à contempler la divinité, à lui servir de messagers ; chargés, chacun, de garder une portion de cette matière délaissée et corrompue par les démons, et que les générations chrétiennes, remplaçantes prédestinées des révoltés, vont être appelées à conquérir, morceau par morceau, avant qu'arrive la fin des temps, la restauration de l'univers reconquis sur le mal pour l'éternité triomphante

Ainsi les anges deviennent les gardiens de l'humanité, de chaque homme en particulier, de chaque groupement humain : famille, cité, nation, dans les peuples à venir.

Michel est maintenu à sa place conquise de chef des hiérarchies célestes, d'ange gardien de la nation préférée : les patriarches, le peuple juif, la France, à travers les âges ; d'archistratège des défenseurs du Christ et de son Eglise.

Michel et ses milices contemplent, avec une joie reconnaissante, la réalisation progressive des promesses faites. Avec une inépuisable charité; ils viennent en aide aux générations qui luttent, ralliées au cri de Mi-Ca-El. Ils conduisent à la victoire et défendent les gardiens de la Tradition, les éduquent, les encouragent et les soutiennent en une série ininterrompue d'événements dont l'histoire est aussi certaine que méconnue.

C'est Michel qui fait l'éducation d'Adam chassé du Paradis terrestre et condamné à gagner son pain à la sueur de son front. C'est lui qui arrête le bras d'Abraham prêt à sacrifier son fils, et qui bénit en lui toutes les générations.

C'est Michel qui apparaît à Moïse dans le buisson ardent ; qui arrête Balaam sur le chemin de la perdition ; qui, sur le mont Sinah, donne la loi aux Hébreux ; qui, Mars des troupes fidèles à Dieu, aide Josué et Gédéon, décime les armées de Sennachérib ; qui préserve des flammes Asarias; et des lions, Daniel ; qui transporte Habacuc de Judée à Babylone, et qui agite les eaux de la piscine probatique.

Après la défection du peuple de Dieu, Michel, ange gardien de l'Eglise, propose son appui à ceux qui accepteront d'être les soldats et les missionnaires du Christ. Il apparaît à Constantin, en lui disant : « Je suis le général en chef des armées du Seigneur, qui t'ai porté secours dans les combats contre les impies, parce que tu es fidèle à Dieu. »

L'empire romain détruit, Michel, sur le Mont Gargano, rappelle aux hommes qu'il est un de ceux qui se tiennent à la droite du Seigneur. Là il attend que se révèlent, pour leur porter secours, les fidèles à Dieu.

A la France qui affirme sa volonté d'être le défenseur de l'Eglise, sans autre force que celle de la Vérité, Michel se propose comme patron sur le mont Tumba *in periculo maris*, et désigne le lieu qui doit lui être consacré « parce que Dieu accorde son secours aux Francs par l'intermédiaire de l'ange ». Charles-Martel et Charlemagne, après eux les grands guerriers du Christ font bénir leurs épées au sanctuaire de Michel, qui suscite les héros de la France militaire et les aide dans les combats. « Je suis, leur dit-il, comme à Jane la Lorraine, l'archange Michel. Je viens de la part de Dieu. Les gens d'arme batailleront et Dieu leur donnera la victoire. Va, fille de Dieu, va. Je serai à ton aide. » Et ce seront, au travers des siècles, les épopées miraculeuses, *gesta Dei per Francos*.

Histoire niée mais subie par ses négateurs, de Michel luttant contre le Dragon, de l'archange contre Satan, de la Tradition contre l'occultisme.

Histoire qui est celle de l'humanité depuis le jour où fut poussé par l'Eternel le cri vengeur de : Iehior, et dont la France catholique ne cesse d'affirmer la vérité en renouvelant sa consécration au glorieux Archange, son patron.

***

Depuis ces jours lointains, Lucifer et ses complices assistent, terrifiés, à la réalisation du plan divin, que, malgré l'effort fait, ils ont été impuissants à empêcher. Leur rage est un supplice de plus ajouté à ceux qui proviennent de leur isolement et de leur déchéance volontaires.

Heures solennelles que celles où l'Univers fut restauré, par l'œuvre des six jours, dans la Prothèse des siècles ! Heures que les préjugés fâcheux de savants entraînés par les suggestions occultes ont voulu mettre en concordance avec les passagères hypothèses construites sur les successives découvertes scientifiques ! Jours de rédemption, signalés par les Ecritures, que l'on a voulu rapprocher des époques d'évolution admise par les modernes cosmologistes.

L'immutabilité de l'enseignement biblique, qui suppose connues les choses naturelles et n'en parle jamais pour les faire connaître, ne peut s'expliquer par les étroites et variables suppositions, formées dans les cerveaux prévenus de l'humanité savante.

Mais le récit de la Genèse, à la fois catégorique et symbolique, permet d'assister, d'une certaine manière, au déchirement de la

matière universelle, à la localisation, définitive pour les siècles, et à la sidéralisation des astres, lancés, chacun à leur place, dans la distinction de leurs phénoménalités particulières et dans la gravitation de leurs situations respectives.

Soudainement la lumière éclate, lumière matérielle qui est l'énergie du monde. et lumière intellectuelle qui est la vie de l'intelligence.

Les eaux sont séparées de l'aride, la vérité de l'erreur, et celle-ci est condamnée à toujours aboutir au même lieu,cloaque impur, que les initiés appelleront aussi : le lieu, le Mâcom המקום.

L'univers est progressivement restauré dans sa prothèse première, avec, au terme, la venue de l'homme, par une décision réalisée du Conseil divin.

Lucifer regarde, anéanti, dans une fureur impuissante, dans la rage du triomphe joyeux des fidèles, cet homme qu'il a voulu empêcher de naître à la vie. Affaissé, il constate n'avoir plus d'action sur la matière, comme sur son corps, après le suicide, l'âme séparée de son organisme mort.

Un moyen cependant lui reste pour assouvir sa haine inutile contre l'humanité et contre le Théandre, pour satisfaire son insatiable besoin de faire le mal. Ce moyen est d'entraîner les hommes vers la poursuite de biens imaginaires, en dehors du plan divin, et, comme tels, étant le mal ; de les diriger vers la folle tentative de trouver des jouissances autres que celles voulues par Dieu et possibles dans la nature ; de les enorgueillir de la puissance procréatrice dont ils sont naturellement doués et de les déshumaniser par la bestialisation progressive de leur humanité ; de les rendre semblables à la bête afin d'empêcher l'union intime de la Divinité à la nature humaine dégénérée ; enfin de se faire livrer, par l'homme qui la détient, la matière active détournée de ses fins naturelles, et employée, par lui, le révolté, à produire des prestiges déconcertants, séducteurs et mystificateurs.

C'est ce plan nouveau que les démons mettent en vigueur, tournant autour de nous, comme des lions dévorants.

Surprenant chez Eve, par le jeu observé de ses fonctions cérébrales, une complaisance orgueilleuse en sa beauté de femme et dans la puissance procréatrice du couple initial, les démons lui chantèrent l'antique chanson d'orgueil, autrefois clamée dans l'immensité par les rebelles : « Vous ne mourrez point. Vous serez comme des dieux, ayant la connaissance du bien et du mal. »

Adam et Eve s'unirent en dehors des vues de la Providence,

dans des conditions et avec des intentions, en des moments qui étaient contraires au plan divin, comme ferait un ouvrier qui embraierait sa machine avant l'heure et sur de faux engrenages. Ainsi partie à tort et à faux, l'humanité, postérité d'Adam et d'Eve, supporte le poids de cette faute originelle. Elle se perpétue, entendant, voyant et sentant autrement qu'elle n'aurait dû voir, entendre et sentir, traînant le fardeau physiologique et cosmique de ce péché de nos premiers pères.

Dès le jour de cette faute, la rédemption fut annoncée et la naissance du Verbe, fait chair dans le sein de l'Immaculée Conception préservée par une mesure mystérieuse de la Providence, fut prédite par le Vengeur lui-même, prophétisant que la femme écraserait la tête du serpent.

La Vierge-Mère devait remplacer le monde corrompu dans l'efflorescence divine de l'enfant-Dieu.

Cependant les démons, renfermés dans leurs chimériques projets ne virent qu'un triomphe dans la faute du couple primitif, qui leur donnait le moyen de se faire des complices, dupes inconscientes, parmi les hommes.

N'ayant plus, par eux-mêmes, aucune action directe sur la matière, les démons pourront s'en faire livrer par la prostitution de l'homme à toutes les débauches orgiaques et à tous les orgasmes obscènes ritualisés. Ils pourront s'emparer de cette matière active, et, grâce à leur connaissance supérieure du mécanisme élémentaire de l'univers, provoquer les grands phénomènes prestigieux, capables d'égarer les hommes, de les entraîner dans les voies sans issue de la pornographie, de les illusionner jusqu'à la prétendue divinisation de leur énergie génératrice, jusqu'à se considérer comme les auteurs divins de ces prestiges.

Par là, les démons espèrent faire réaliser par l'humanité asservie ce qu'ils n'ont pu réaliser eux-mêmes : la bestialisation de l'homme et l'anéantissement du plan divin.

Dès lors, l'effort du démon s'appliquera à provoquer, à surprendre et à utiliser les débauches humaines, pour séduire et pour tromper, pour établir sur des rites secrets les mystères ésotériques et les supercheries occultes, en laissant supposer à l'homme, autosuggestionné par ses rêveries de lubricité panthéistique, qu'il est, lui, homme, l'auteur des grands phénomènes produits grâce à sa science acquise des prétendues forces cachées de la nature.

Et c'est ainsi que, ignoré comme tel, mais directeur quand même de l'occultisme humain, Satan préside, dans le temps, aux

agissements des rebelles qui le prolongent parmi les hommes. Il accepte de rester insoupçonné de ses séïdes, pourvu qu'il entraîne avec lui, dans la chute irréparable, ceux auxquels ils a su faire partager sa haine contre le Théandre.

***

Ainsi, esprit uni à un organisme bestialisé d'une union si intime que leur action commune se manifeste dans toutes ses œuvres, que leur séparation est la mort, que l'action de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme peut être à chaque instant constatée et contrôlée, l'homme peut commander à son corps et le dominer jusqu'à lui imposer la souffrance et le sacrifice, s'élever aux plus hautes contemplations, se diviniser ; ou, au contraire, se bestialiser en acceptant l'esclavage de ce corps, en subissant de laisser son esprit inactif dans un organisme repu et inassouvi.

Attitude de l'homme en face des options à faire, propriété de la volonté en face des choix à pratiquer, franc arbitre, qui fixe dans le bien et la liberté ou qui englue dans le mal et dans la lâcheté.

La vie humaine, individuelle et sociale, présente tous les degrés de liberté ou de lâcheté, entre la bestialisation complète des uns et l'élévation des autres aux plus hautes contemplations.

Jusqu'à la venue du Christ, l'humanité n'a cessé de s'avilir progressivement dans une déchéance, dont les peuples sauvages donnent le modèle navrant, comme, depuis la naissance du Sauveur, elle ne cesse, malgré tout, de se développer dans une atmosphère intellectuelle et morale, dont les tentatives de l'occultisme, si renouvelées et si violentes soient-elles,ne peuvent détruire la pureté et la splendeur.

NOACHISME

SEM-CHAM-JAPHET

« Les fils de Noé qui sortirent de l'arche furent :
Sem, Cham et Japhet.

« Ces trois fils de Noé sont ceux dont la terre fut repeuplée.

« Noé se fit agriculteur et planta la vigne.

« Il but du vin, fut ivre et se dévêtit au milieu de sa demeure.

« Cham, père de Chanaan, vit la nudité de son père et en fit un récit à ses frères qui se trouvaient au dehors.

« Sem et Japhet prirent un manteau, qu'ils étendirent sur leurs épaules, puis marchèrent à reculons pour couvrir la nudité de leur père.

« Comme ils avaient le visage tourné d'un autre côté, il ne virent pas la nudité de leur père.

« Cependant, Noé, revenu de son ivresse, apprit la conduite de son plus jeune fils à son égard. Il dit alors :

« Le maudit Chanaan sera le serviteur des serviteurs de ses frères ».

« Il dit encore : « Il sera béni Jehovah, Elohim, de Sem, et Chanaan sera son serviteur. Elohim donnera de l'accroissement à Japhet. Celui-ci reposera dans les demeures de Sem, et Chanaan sera son serviteur... » (Gen., IX, 18... 27).

***

Le père les avait nommés : Sem, Cham, Japhet, de noms qui, suivant la coutume traditionnelle, étaient significatifs de leurs manières d'être, de penser et d'agir, distinctifs de leurs qualités, de leurs mérites et de leurs valeurs, et qui devaient, par là même, fixer leurs traits authentiques, dans l'avenir et pour l'histoire.

Grâce à l'application constante de ce procédé, le rôle social de chacun était transmis aux générations, par le sens même du nom qu'avait décerné le chef ou la société, et qui se trouvait ainsi revêtu d'un caractère historique.

Les patriarches se plaisaient à revivre le passé dans l'étude des noms des aïeux qui précisaient, à leurs regards attentifs, les faits transmis par la tradition orale, affirmés par les récits des anciens et confirmés par la signification des noms :

Adam, le premier de tous, « le représentant[1] » ; celui qui avait entendu la grande parole : « Croissez et multipliez », c'est-à-

1. אדם, 1re personne aoriste de דמה, représenter — altération de הדם : ה article et דם, primitif de דמות : ressemblance ; étymologie mise en évidence par le contexte : נעשה אדם... כדמותנו..... faisons le représentant (l'homme, Adam).... à notre représentation. Ces jeux d'idées mis en lumière par les jeux de mots dans le texte sont intraduisibles.

dire : « Augmentez le nombre des représentants de Dieu et réalisez l'Adam social, l'humanité fidèle » ; celui qui « ardent » איש à remplir ce devoir, à conserver et à perpétuer les enseignements traditionnels זכר avait convié l' « ardente »,son épouse אשה, la « dénommée » נקבה, qui devait recevoir de son mari le nom et la direction, à rendre au Créateur des hommages de fidélité, de reconnaissance et d'amour, en lui donnant le nom d'Eva הוה « la vie », comme par ces paroles : « Viens, ô ma bien-aimée, hâtons-nous de transmettre à nos enfants cette vie éternelle que nous avons reçue de Dieu ».

La chute des représentants terrestres de Dieu, qui avaient, dans leur orgueil, cherché des jouissances égoïstes et stériles, en mangeant le fruit défendu de l'arbre planté au milieu du jardin, réalité symbolique, était évoquée par le nom Enos אנוש de l'homme désormais « souffrant, misérable, affligé », et par le nom du premier né, Caïn.

A sa vue et au souvenir des circonstances coupables de sa conception, en un jeu de mots scriptural que seul l'hébreu peut fournir ; prévoyant dans ce Caïn prototype, ce que seraient un jour les Caïns de l'humanité, Eve avait marqué dans le sens du nom donné à son aîné [1] les tendances des Caïns de l'avenir, « égoïstes, âpres à conquérir, à posséder, à se repaître des plaintes de leurs victimes sacrifiées, jaloux, envieux. »

En nommant Abel [2], elle avait mêlé les idées de « confusion, de consomption, de maîtrise et de propriété », synthétisant dans le nom de la première victime de l'égoïsme, l'enseignement doctrinal de la Rédemption : la confusion qui entraîne la gloire opposée à la confusion qui entraîne le péché (Eccl. IV, 25) ; les béatitudes qui, dans le sermon sur la montagne, un jour, seront proclamées en des phrases, qui seront comme le développement des sens du nom d'Abel : « Bienheureux ceux qui sont persécutés par la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient... » C'est cela même qu'Eve avait précisé en nommant son fils Abel, « le confondu, le doux, la victime », mais aussi « l'utile, le maître, le dominateur ».

La mort du juste Abel n'avait servi d'ailleurs qu'à manifester la vanité des efforts coupables de l'égoïsme caïnite, et, en nommant son troisième fils, Eve avait proclamé cette vérité : « Elohim m'a donné un autre enfant [3] à la place de celui que

1. קון. קנן. קנא. קנה קין.
2. הבעל. בלל. בלה. אבל. הבל הכל.
3. שת-שת ל' de שנה comme בית de בנה.

Caïn m'a tué ». Elle avait nommé cet autre enfant : Seth « le remplaçant » du juste tué par l'égoïsme. Par là elle enseignait qu'aucun forfait ne pourrait jamais empêcher l'accomplissement de la prothèse des siècles, et que, dès la constitution du monde, toutes les réparations sont préparées, tous les remplacements sont prévus, avec surabondance, aux trahisons du mal. Seth remplacera toujours, dans l'humanité, Abel tué par Caïn.

Les fils de Seth s'étaient appelés :

Enos אנוש, « le déchu », subissant toutes les misères physiques, morales et intellectuelles, mais sentant profondément sa déchéance, se souvenant de sa perfection primitive et aspirant à son relèvement, par l'étude des lois du monde et l'application à les observer.

Caïnan קינן, « le musicien », qui avait rendu aux saintes solennités les harmonies prostituées aux fêtes impures par les enfants de Caïn.

Malaliel מהללאל, « le psalmiste à la louange du Seigneur », qui avait chanté dans ses poésies la gloire du Très-Haut.

Iared ירד, « le missionnaire, qui « était descendu » de la montagne sainte pour porter les enseignements divins aux foules abruties dans les plaines fangeuses de l'égoïste et orgueilleuse corruption.

Hénoch חנוך, « l'initiateur », qui n'avait cessé d'annoncer aux impies leur défaite irrémédiable, le triomphe social de Jehovah, la vanité des abus de la lâcheté, l'éternelle victoire de l'usage rationnel et surnaturel de la liberté, pour le bonheur des fidèles.

Mathusalem מתושלח, « le prolongateur et le propagateur » de l'œuvre entreprise par ses devanciers pour instruire et moraliser : les lamentations d'Enos, les chants de Caïnan, les poésies de Malaliel, les prédications d'Iared, les enseignements d'Hénoch.

Mais les efforts faits pour arracher le monde à ses passions, à son ignorance, à ses turpitudes, n'avaient pu l'arrêter, le convaincre ni le persuader, et il marchait vers la défaite et vers l'écroulement. C'est ce nom même « vers la défaite et vers l'écroulement » למך que reçut Lamech, témoin des attentats qui devaient révolter la nature universelle.

Mort avant d'avoir vu engloutir dans les eaux du déluge ven-

geur l'humanité qui n'avait plus rien d'humain, Lamech avait cependant reçu dans ses bras le fils qu'il avait nommé : Noé נח « l'homme du repos, de la paix », en disant, au jour de sa naissance « celui-ci trouvera le repos à cause de moi... »

Toute cette histoire était écrite dans les noms des pères disparus, et toujours vivante dans les généalogies conservées, sans cesse présente devant les yeux de Noé, survivant, seul, avec sa famille, au cataclysme vengeur.

Lui, en lequel l'humanité était sauvée de la destruction, était la répétition de l'humanité sur le déluge, comme l'œuvre des six jours avait été la répétition des évolutions primordiales de lumière et de vie sur les ténèbres et le chaos des esprits révoltés, comme Seth avait été la répétition d'Abel assassiné par Caïn, réalités, symboliques des inépuisables répétitions de la prothèse des siècles et de la restauration finale.



A la lumière de ces enseignements traditionnels et par l'usage de ces procédés linguistiques, Noé avait nommé ses fils : Sem, Cham, Japhet, et le fils de son fils : Caïnan...

Issu d'un organisme exalté par des agitations désordonnées, continuateur des tendances, qui, avant le déluge « avaient corrompu la voie de toute chair, » Cham חם était « chaud, ardent, passionné », sens du nom que le père lui avait donné. Il ne recherchait les secrets de la nature que pour son agrément ou son utilité personnelle. La première origine et la fin dernière des phénomènes n'entraient jamais dans ses préoccupations. L'harmonie inéluctable des lois de la nature ne le mettait jamais en face de la Puissance, de la Sagesse et de la Bonté du Créateur. Passionné pour les biens terrestres et pour les plaisirs de la chair, toute son activité tendait à assurer au mieux la satisfaction de ses besoins matériels. Il ne voyait dans ses frères qu'une aide indispensable à son insuffisance personnelle ou que des concurrents fâcheux dans le partage des biens conquis. Rien ne comptait pour lui en dehors de l'effort capable de lui procurer immédiatement un mieux-être personnel, et son temps ne s'employait pas à autre chose qu'à un travail pratique et rémunérateur.

« Homme de la chair et du sang, qui ne comprend pas les enseignements de l'esprit » (I Cor. II, 14), Cham était le père de Chanaan קנען, l'ouvrier servile, l'homme qui se charge du travail indispensable à la vie, le grand-père de Chus, « l'homme

des conjurations secrètes », l'aïeul de Nemrod « le factieux, l'apostat ».

Hanté par les aspirations supérieures d'une raison déchue, n'attachant qu'une importance secondaire aux nécessités bestiales ou simplement matérielles de la vie, Japhet s'appliquait surtout à rechercher le comment et le pourquoi des choses, au point de vue de leur raison d'être et de leur signification précise, de leur place harmonique et hiérarchique. C'est pour cela que son père l'avait nommé Japhet ופית, l'homme de « la Beauté » qui « constitue l'apanage du divin Roi » (Ps. XLIV), que scelle éternellement le caractère essentiel des lois et des voies de la divine Sagesse » (Prov. III) ainsi que « des connaissances, des sentiments et des vertus qu'elle engendre » (Eccl. XXIV). Derrière les beautés de la nature, comme son futur descendant hellénique, Platon, Japhet, entrevoyait « la Beauté par essence, incomparable et divine, qui est elle-même, par elle-même, en elle-même, immuable éternelle, et dont toutes les beautés participent, mais de telle façon que leur évolution ou leur détérioration n'engendrent pour la Beauté ni perfectionnement ni détérioration d'aucune sorte ». Japhet « voyait la Beauté même, éclatante et pure, sans mélange, exempte des chairs et des couleurs humaines, ainsi que de toute autre frivolité, vulgaire et périssable ». Il voulait jouir « de la faculté de contempler la Beauté divine, immuable, produire en lui non des ombres de vertu, puisqu'il ne s'attachait pas à des ombres, mais des vertus véritables, puisqu'il adhérerait à la vérité même... » (Platon, *Banquet*. Ch. XXIX).

Voyant le troisième de ses fils n'avoir d'autre aspiration dans son intelligence que de connaître Dieu, d'autre ambition dans la vie que de le servir, d'autre désir au cœur que de l'aimer. Noé l'avait nommé Sem שם l'homme du « Nom », ce nom, par excellence, qui est le verbe de Jehovah. Sem, le pieux, l'homme de la foi et de la religion, aura pour descendant ce roi de la justice et de la cité de paix, Melchisedech, qui sera le prêtre prototype et la figure du Christ.

***

Devant ses trois fils aux manières d'être si différentes, mais qui étaient, devant ses yeux, toute l'humanité actuellement vivante, de laquelle devaient sortir les générations à venir, répétition collective de leurs propres natures individuelles, Noé, l'homme de la paix, ne cessait d'observer et de prévoir les évolutions in-

dividuelles et sociales de Cham et Chanaan, les hommes du travail, de Japhet, les hommes de la Beauté conquise par la raison, de Sem, les hommes de Dieu possédé par la foi.

Dans chaque homme à venir, il voyait :

Un Cham, obligé de travailler pour vivre, pour recevoir l'innombrable multiplicité des impressions et des contacts, physiologiques et idéologiques, simultanés et successifs, excitants de ses facultés, éléments de ses progrès, applications de ses énergies ;

Un Japhet, invité à raisonner sur les observations faites, en une quantité d'idées et de jugements, constamment vérifiés au regard des réalités correspondantes et des idées connexes, pour constituer la raison humaine et l'exprimer par le verbe de l'homme ;

Un Sem, sollicité par les impressions reçues, éduqué par les raisonnements vérifiés, amené à décider, dans la masse des désirs, les biens connus à s'approprier, tous fondés sur l'unique désir de la pleine intégrité de son être et de son devenir, par la possession de Dieu.

Noé voyait l'unité, le repos et la paix de cette foule individuelle, dans l'excellence des impressions reçues, la logique des jugements portés, la justesse des décisions prises ; et le désordre, horrible jusqu'à la folie,dans l'immoralité des contacts acceptés, l'absurdité des raisonnements faits, l'iniquité des entreprises résolues.

Dans chaque société, développement collectif de ces multitudes individuelles, réduites à sa plus simple expression dans chaque homme, Noé voyait :

un Chanaan social, appliqué aux œuvres serviles ;
un Japhet, adonné aux œuvres libérales ;
un Sem, consacré aux œuvres pieuses.

Il assistait, dans la fécondité de la masse populaire, active aux travaux de la vie matérielle, à la génération constante des intelligences d'élite, nées du peuple et demeurant en lui par les liens naturels du cœur et du sang, et confondues avec lui dans la disposition hiérarchique des pouvoirs publics soumis à Dieu.

Mais comme il avait vu la multitude des impressions, des jugements et des désirs, aboutir, dans la société individuelle de l'homme, à la paix du cœur, au repos de l'esprit, au calme de l'intelligence, ou au contraire, à l'égarement de la passion, à la révolte de la raison, à la folie incohérente, Noé voyait la foule sociale

tour à tour soumise à des chefs raisonnables et pieux ou révoltée contre des intellectuels qui corrompent et des gouvernements qui exploitent.

Tous ceux dont la terre fut peuplée, descendants de Cham, de Sem et de Japhet, apparaissaient idéalement aux regards prophétiques du patriarche dans l'union sociale de leurs personnes hiérarchiques ou dans la discorde égoïste de leurs anarchistes individualités.

C'était dans la méditation constante des qualités et des manières d'être de ses fils que Noé trouvait l'enseignement profond de son éducation et la présentation doctrinale et disciplinaire de ses initiations.

« Travaille, disait-il à Cham, et conquiers la nature pour ton utilité et ton agrément. Mais ne te laisse pas envahir par les instincts bas. Ecoute les enseignements de Japhet et demeure fidèle aux dévotions de Sem. »

Il ne cessait d'encourager le noble Japhet et le pieux Sem dans leurs efforts constants vers la possession de la Beauté supérieure et de la Vérité, qui ravissent l'homme et le bénissent.

A ses trois fils, il enseignait qu'ils figuraient réellement les énergies primordiales et les aspirations supérieures de l'humanité, les trois terminaisons relatives et les épanouissements constitutifs de l'énergie humaine en sa forme sociale, dans l'individu et dans les collectivités. Il leur montrait qu'il leur appartenait de réaliser l'unité sociale ou la paix noachique par les opérations propres de leurs personnalités distinctes, aboutissant à la constitution de l'unique substance sociale, dont ils étaient les éléments.

Sans doute même, partait-il de là pour les amener à contempler toujours, dans la nature entière, comme une signature de la Trinité Sainte, sur toutes les créatures, sur tous les groupements, permanents ou transitoires, nécessaires ou libres, en y découvrant partout trois modalités, identiques en substance et distinctes dans l'aspect, comme les trois modalités personnellement distinctes de leur unique société.

Mais le secret de ces initiations primitives n'a pas été transmis ou s'est perdu. Seul est demeuré l'enseignement général contenu dans les noms mêmes des personnes constitutives de la première société :

Cham. Japhet. Sem.
Travail. Raison. Foi.

Cependant, au milieu de ces graves méditations qui l'avaient amené à dénommer ses fils, pour que leurs noms servent de guide à leur conduite propre et d'enseignement à la postérité, Noé ne cessait d'expérimenter et de s'occuper à connaître et à utiliser les forces secrètes de la nature.

Pour cette humanité, à son second début, pour ce recommencement du genre humain, qu'était sa famille, il multipliait les observations en vue d'acquérir la science expérimentale.

C'est ainsi qu'il fabriqua la liqueur excitante, le vin qui, après avoir exalté son organisme, paralysa son corps, obscurcit son jugement, annihila son intelligence et l'exposa, nu, aux regards de son fils Cham.

Dans la nudité de son père, le « chaud », le « passionné » ne vit que laideur et abjection, faiblesse et néant. Vains les raisonnements de Japhet sur la Beauté souveraine, vaines les aspirations de Sem sur la Vérité pure, mais vrais seulement le repos dans l'ivresse, la jouissance dans les sensations désordonnées, l'oubli dans les perturbations mentales et physiologiques.

Plein de son sujet, Cham en fit l'exposé à ses frères.

Ceux-ci, simplement, couvrirent de leur manteau la nudité de leur père, en tournant leurs regards d'un autre côté : Japhet du côté des harmonies de la nature, des conclusions logiques de la raison, Sem du côté de la piété et de la foi, tous deux ne voyant, quand même, dans la nudité de leur père, qu'un symbole de perfection suprême, de vie, de force et de grandeur ; dans l'écart passionnel, qui avait causé l'ivresse, qu'une expérience profitable de l'effort harmonieux de la nature, contre lequel il n'y a de résistance possible qu'au détriment du révolté.

Revenu de son ivresse, Noé apprit dans quelle mesure son fils s'était abandonné aux emportements de son caractère, et, voyant, en la personne de ses fils, se dérouler l'avenir des générations, il clama la grande prophétie :

« Maudit Chanaan... »

Malédiction déclarative et nullement optative, qui constate la malédiction des déchus, individus et peuples, qui se vautrent dans les passions, aveuglés par les obsessions tyranniques, en butte aux exploitations sans scrupules, aux risées dont Noé lui-même avait été l'objet durant sa démence.

Puis aussitôt, dans cette langue intraduisible et merveilleuse qui était la sienne, avec ce verbe hébreu dont les temps différents indiquent magnifiquement l'évolution propre de son sujet,

Noé ajouta, comme pour donner à ses fils un résumé de l'histoire sociale des peuples et un guide de leur conduite individuelle :

« Le maudit Chanaan sera le parfait serviteur de ses frères. Elohim donnera de l'accroissement à Japhet. Japhet reposera dans les demeures de Sem,et Chanaan sera son serviteur».

C'est-à-dire, le travail de l'homme qui est actuellement maudit dans son état de révolte,manifesté par l'attitude passionnée de Cham, sera le parfait serviteur de la raison et de la foi. Le Seigneur ne cessera d'étendre la splendeur de la raison, avide de savoir et de faire savoir. La paix noachique se réalisera dans l'unité sociale,par la complète soumission du travail de l'homme à la raison humaine, moralement subordonnée aux enseignements de la foi.

***

Les fils de Noé sont morts,mais Cham, Sem et Japhet ne meurent point. Le travail, la raison et la foi demeurent les éléments constitutifs de l'énergie humaine en sa forme sociale, chez les individus, et dans les collectivités.

La postérité de Cham, selon la chair, a été exterminée (gen. X, 15, 19— Josué VI, 12), mais les ouvriers, les marchands,les industriels, les messagers, les capitalistes, les banquiers sont, dans l'humanité, les fils de Cham, selon l'esprit.

La descendance charnelle de Japhet s'est dispersée dans les races humaines, mais les littérateurs, les savants, les magistrats, les avocats, les hommes d'Etat, les diplomates, les administrateurs, les présidents, et les rois sont les fils selon l'esprit du noble Japhet.

Les fils selon la chair et le sang de Sem,du faux Sem,du Sem dégénéré, demeurent, parmi les hommes, témoins redoutables de l'aveuglement de la raison et de la corruption des traditions, mais les fils selon l'esprit de Sem sont : le pape, les évêques, les religieux, les patriarches, les prêtres et les fidèles.

Noé, par avance, prophétisait la malédiction de Cham, lorsqu'il prétend se targuer de ses conquêtes laborieuses pour asservir la raison et la foi au lieu de la servir, lorsqu'il aspire à asseoir le triomphe de son égoïsme, détenteur des biens de la terre et de la force publique pour abuser de la science et de la révélation, de l'art et de la religion, de l'Etat et de l'Eglise.

Mais, par cette même parole, il invitait les peuples à cet idéal sociologique, vers lequel la Providence conduit progressivement

les nations, et il les invitait au grand œuvre de l'union de tous les travailleurs humains par la subordination morale aux enseignements de l'Eglise, de la raison, des intelligences d'élite, appelées à diriger, dociles, les travailleurs de la Société.

Le Seigneur n'abandonne pas l'humanité maudite. Il ne cesse d'étendre sur elle ses bienfaits : la splendeur de la raison et les illuminations de la foi.

Que la raison des hommes, guidée par les enseignements de la révélation, préside aux travaux de l'humanité, et, dans cette hiérarchie établie sur le principe de la soumission à Dieu, les conflits seront atténués au point que les travailleurs acceptent avec reconnaissance la direction technique et civile, scientifique artistique et administrative des intellectuels, guidés par les grands principes que proclame l'Eglise. Bien plus, la paix s'établira, le pacifisme universel triomphera, le noachisme resplendira, l'unité sociale se réalisera par la triple opération de trois personnes distinctes : le peuple, les intelligences d'élite et les gouvernements, croyant et pratiquant la doctrine de Jésus-Christ.

L'histoire tout entière est contenue dans la parole prophétique de Noé.

Les générations se succéderont, les empires s'écrouleront, les nations se remplaceront, les civilisations se déplaceront, les écoles et les partis disparaîtront, et la prophétie noachique demeurera.

Les fils de Cham maudits emploieront tous les moyens pour assurer leur jouissance personnelle par la corruption, l'exploitation et l'extermination des autres.

Les fils de Japhet, ne cessant d'étendre leur splendeur, consacreront toutes leurs énergies à la poursuite, à la conquête et à la possession de la Beauté.

Les fils de Sem dirigeront toute leur activité vers la connaissance, le service et l'amour de Dieu.

La malédiction poursuivra toujours les intellectuels qui corrompent, les gouvernements qui tyrannisent et les clergés qui renient. La révolte impitoyable des peuples sera leur châtiment.

Le Seigneur ne cessera de favoriser l'essor de la raison et de bénir, par une paix durable, la soumission des peuples aux enseignements divins.

Dans leurs égoïstes prétentions, les maudits iront jusqu'à tenter inutilement d'asservir la raison à l'impossible légitimation de leur conduite impie, de satisfaire, par des rites sacrilèges et lucratifs, la sentimentalité des âmes, maintenues dans la superstition par la routine et la peur.

Dans leur ardeur généreuse, les fils de Japhet en arriveront à négliger tout ce qui est bestial et matériel pour s'occuper seulement de ce qui est intellectuel et capable de faire resplendir la vraie raison ; les fils de Sem pousseront l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi.

Les sociétés seront ainsi ballottées entre des directions contraires, jusqu'à ce que l'amour triomphe, inondant et brisant tous les obstacles, jusqu'à ce que la charité soumette le cœur des travailleurs, dirige l'intelligence des hommes et préside à leur piété, en les faisant frères unis dans la paix noachique.

Partout travailleront, dans la paix, le bien-être et la sécurité, les hommes désireux de conquérir les biens de la terre et de posséder les biens surnaturels, lorsque la raison, dirigeant les efforts individuels et sociaux, acceptera, soumise, les enseignements de la foi.

Partout se révolteront, dans la discorde, le malaise et la défiance, les peuples impies dont les gourvernements s'entendront avec les collèges de prêtres pour corrompre, épuiser et exploiter.

Partout se manifestera la malédiction de Cham refusant le service à ses frères dévoyés et l'union sociale de Cham, Sem et Japhet, hiérarchiquement organisés dans le parfait service de Cham,aux ordres de Japhet reposant dans les demeures de Sem.

La société quelconque n'est, en effet, qu'une extension naturellement cohérente du premier homme, renouvelée, établie et maintenue par les générations de la chair et celles de l'esprit.

Les peuples sont comme les individus.

Le vrai peuple est composé de tous les peuples, ralliés dans le sein de l'Eglise de Dieu, sous le sceptre de Jésus-Christ, représenté au civil par les chefs chrétiens, au spirituel par le Pape et la hiérarchie de l'Eglise.

Le libre et parfait ralliement de tous les peuples est assuré, suivant les conditions de la prophétie noachique, par la diffusion de la science et de la grâce.

***

Depuis Noé, la tradition de ces promesses, de ces enseignements d'amour et de ces lois de rédemption se maintient parmi les hommes de raison et de foi, Japhet et Sem, en face de la systématisation des procédés de Cham, transmis par la Cabale.

Ni la Tradition n'a pu s'épanouir entièrement en raison du

colossal effort fait pour la détruire,ni la Cabale n'a pu triompher complètement, parce que les lois inéluctables de l'harmonie universelle, l'ordre immuable des hiérarchies analogiques du monde, la puissance invincible du Créateur, l'imprescriptible manifestation du Verbe et l'inépuisable Bonté de l'Amour ne lui permettent de succès apparents que dans la mesure compatible avec le respect de la liberté humaine et nécessaire à la glorification de Dieu par la manifestation de l'inutilité de l'immense effort fait contre Lui.

Lorsque le mystère d'iniquité sera consommé, et qu'aura sonnée l'heure de la réparation, lorsque sera venu le temps de Seth, remplaçant Abel tué par Caïn, et celui du parfait service de Cham auprès de Japhet reposant dans les demeures de Sem, devant les ruines amoncelées, les cadavres empestés, les débris informes des ennemis, vaincus par leur propre trahison, le cantique d'Isaïe, éternel chant de victoire (Is. XIV, 12) retentira, clamé par tous les hommes :

« Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations, qui disais dans ton cœur : je m'asseoirai sur la montagne sainte,à côté de l'Aquilon, je serai semblable au Très Haut...

Néanmoins tu as été précipité de cette gloire dans l'enfer...

Ceux qui te verront s'approcheront de toi. Après t'avoir dévisagé, ils te diront :« Est-ce là celui qui a épouvanté la terre, qui a jeté la terreur dans les royaumes, qui a dépeuplé le monde d'habitants !.. ».

NEMROD

Nema — ret : destruction — homme. L'homme de la destruction. (hiéroglyphes égyptiens).

Hébreu : נמרד de : נהם nifal de המם, troubler, mettre le désordre, faire une révolution et רד participe passé de ריד vagabonder, vivre en pillard, en libertin.

de : מרד en nifal : être rebelle, apostat.

« Audacieux et vaillant, (Nemrod) poussa les hommes à l'outrage et au mépris de Dieu. Il leur persuada de ne pas abandonner

à Dieu le succès de leurs entreprises, mais de prendre, chacun selon sa propre énergie, l'initiative de se le procurer... »

(Joseph, ant. jud. I. 42).

« Vous vous réjouissez d'un pur fantôme, vous qui dites : N'est-ce pas dans notre énergie que nous avons puisé notre gloire ? »

(Amos, VI, 14).

***

« Les hommes n'avaient alors qu'une langue et qu'une manière de parler. » (Gén. XI, 1).

Au premier jour,le Créateur avait pourvu sa créature de prédilection d'un organisme propre à produire les sons du langage articulé, d'une intelligence capable de suivre et d'établir un rapport entre les phénomènes matériels et les opérations intellectuelles qui constituent le jugement, d'un système complet de sons et de rapports logiques.

Puis il avait amené devant Adam les bêtes de la terre et les oiseaux du ciel pour que l'homme vît par quels noms les désigner.

Muni de la langue universelle, de la science exacte des natures créées,deux éléments indispensables pour pouvoir nommer chaque être de son propre nom, par la définition, dans un seul mot, de son caractère essentiel et distinctif, Adam avait nommé les êtres organisés.

Avec une égale sûreté, il avait donné son nom de nature à la femme que Dieu lui avait présentée, en la définissant :

D'abord, comme composée d'un corps et d'une âme, comme lui, Ysch, par le nom de Yscha, forme féminine de Ysch.

Puis, par ce nom nouveau,définissant ses nouvelles attributions d'épouse et de mère : Eve, c'est-à-dire la vie, parce qu'elle devait être la mère de tous les vivants, quand Dieu eut donné à ce couple initial la première bénédiction nuptiale par ces paroles transmises : « Yscha, quittera son père et sa mère pour s'unir à Ysch... Ils seront une seule chair... Ayez des enfants, multipliez-vous, peuplez la terre et soumettez-la... »

Dieu n'avait donc pas donné seulement à l'homme des organes et des facultés, mais, achevant son œuvre, il avait donné aux uns et aux autres leur aliment : aux organes, des fruits et le travail de la terre ; aux facultés, la science en acte et son expression, le langage.

Tout était donc parfait dans l'homme : la science et la parole, la santé et la sainteté ; dons gratuits de Dieu et non résultat des efforts de l'homme. Comment, dans l'état de son intelligence supposée vide, l'homme aurait-il pu produire la parole ou fournir la nourriture à ses organes affamés ? On ne peut ni diminuer ni ajouter aux merveilles incompréhensibles de Dieu. (Ecclésiaste, III, 14).

Le langage des premiers penseurs et des premiers parleurs était d'un synthétisme merveilleux. Par un seul mot, il exprimait un enchaînement d'idées, de sentiments et d'aspirations parfaitement déterminé et compris, avec une énergie de conception et une clarté d'intelligence remarquables, permettant à l'homme d'étendre vers l'Infini, vers le Dieu qu'il devait posséder un jour, la portée de son intelligence et de sa volonté.

L'isolement linguistique par lequel nous restreignons le sens des mots, en rattachant exclusivement chacun d'eux à une racine unique, simple ou composée, œuvre des grammairiens, ne nous permet plus de nous rendre compte du langage primitif, dans lequel la filiation naturelle et la parenté des mots, d'accord avec le concert des idées, résidait dans la combinaison et l'euphonie des articulations et non dans une étroite dérivation.

Pour les premiers hommes, une articulation combinée rayonnait comme une association de jugements, au lieu d'en être réduite, comme pour nous, par l'exiguité de nos conceptions scientifiques, à n'exprimer qu'une idée infime, qu'une fraction d'idée, ou même qu'un rapport grammatical, vide de sens.

C'est dans ces développements merveilleux du langage primitif que se développèrent les premiers hommes.

Après le déluge, ils ne tardèrent pas à être assez nombreux pour que leur dispersion parût nécessaire pour coloniser la terre.

***

Or, parmi ces descendants de Noé, était un homme que ses contemporains avaient nommé : Nemrod, pour le définir « apostat et rebelle », pour préciser qu'il était « l'homme de la destruction et de l'anéantissement », de la tradition, capable de « mettre le trouble et le désordre » dans les sociétés, de « tout bouleverser » même par le supplice et la torture de ses semblables, pour arriver à ses fins.

Nemrod avait conçu le projet de dominer les hommes à son

profit, de former une association des plus forts, retranchée derrière les réalités humaines, pour les étudier, les connaître et les utiliser, et semant, par la corruption et la volupté, par l'ignorance et la terreur, la faiblesse et le poison chez les autres.

Il avait imaginé une cosmogonie divinisatrice de l'humanité, qui niait, il est vrai, ce qui est, mais qui démontrait sa négation par des faits. C'est ainsi qu'il avait persuadé à beaucoup de ne pas attribuer à Dieu leur prospérité croissante, due simplement, disait-il, à leur propre force, à leur propre initiative de se la procurer.

Il les avait ainsi amenés à se considérer comme leur propre maître et leur unique Dieu, comme maître absolu de tout ce dont ils avaient été mis en jouissance par la nature et de tout ce qu'ils pourraient réussir à soumettre quel que soit le moyen employé : mensonge, fraude, violence ou menace.

Comme la vie et la propagation de la vie est le premier bien humain, il leur présentait l'énergie procréatrice, capable de donner la vie et de la prolonger, comme la gloire essentielle dont ils devaient se prévaloir, leur répétant les paroles dont le prophète Osée devait plus tard stigmatiser ces manœuvres : « N'est-ce pas par notre force que nous sommes redoutables » ?

Révoltés contre Dieu, les hommes de Nemrod se déifièrent et s'adorèrent eux-mêmes avec tout ce qu'ils trouvaient en eux, jusqu'aux passions les plus immondes.

En exaltant leur orgueil, Nemrod préparait les hommes à sa tyrannie, disposés qu'ils étaient, à toutes les servitudes par l'aveuglement dont ils étaient frappés. Il les entraînait à s'abandonner à la folie des jouissances abusives, à méconnaître et à nier Dieu, pour se livrer aux passions qu'ils caressaient et faire des dieux idolâtriques de tous les objets de leurs plaisirs. Il extirpait la religion de leur cœur, en altérait les données dans leurs esprits et la leur présentait comme un obstacle odieux à leur complaisance dans le vice, à leur prostitution dans les débauches, ne leur laissant aucun moyen d'user et d'abuser de la vie, les exploitant, asservis, en tyran.

Parmi les moyens dont Nemrod avait comploté l'emploi perfide, était l'accaparement du langage et, par lui, l'accaparement de la Vérité, de manière à fabriquer une vérité par ce langage usurpé, par l'étrange abus de la parole souillée et forcée à condescendre à ses abaissements, avilie en la marquant du sceau de son orgueil, dénaturée en la dirigeant contre son Créateur, corrompue jusqu'à diviniser les plus humiliants et les moins nobles instincts.

L'apostat révolté convint donc avec ses adeptes d'un langage secret, dans lequel les articulations usuelles prendraient un sens nouveau et connu seulement des initiés. Dans ce langage conventionnel, les mots furent frauduleusement adaptés à des réalités nouvelles. Les conceptions et les expressions relatives au Dieu véritable et à l'influence incessante de son amour sur le cœur et l'esprit des hommes furent appliquées à l'homme et à des réalités plus vaines encore.

Quand il s'agissait de répondre, devant ses complices, aux hommes de la Tradition qui venaient l'attaquer, Nemrod leur disait : « De qui tenez-vous la science, vous qui prétendez me terrasser ? C'est moi et mes conjurés qui distribuons la lumière à la terre, avec sagesse, en proportion des dispositions et des facultés de chacun. C'est nous qui régnons au nom de la science, et qui faisons la loi. Nous ne cessons d'affermir notre inébranlable domaine, en attendant le moment de manifester notre gloire. Et vous auriez la simplicité de croire que nous livrerons à nos ennemis le secret de notre force ? Enfoncez-vous dans les ténébreux détours de votre théologie. L'humanité vous échappe et vous fuit. L'humanité est à nous et à ceux qui sont avec nous, d'esprit, de cœur et d'œuvres ».

Mais comme, malgré tout, les serviteurs de Dieu ne se laissaient pas imposer silence et que les prêtres du Roi de justice se dépensaient à combattre l'iniquité et à démasquer la corruption ; comme, d'ailleurs, en leur qualité même, ces bienfaiteurs de l'humanité trouvaient un écho retentissant à leurs prédications, dans cette tendance instinctive de l'homme, qui est la raison, à rechercher l'explication des phénomènes qu'il perçoit et à justifier ceux qu'il produit, dans ce sentiment naturel, qui est la religion, d'un besoin de direction, qui porte l'homme à rechercher la société de ses semblables, et à donner confiance à celui qui est plus fort que lui, Nemrod et les siens durent opposer raison à raison, religion à religion, et mettre le sacerdoce du mensonge en face du sacerdoce de la vérité, le culte de l'énergie et des organes de l'homme en face du culte de la Puissance infinie, de la Beauté sans souillures et de l'inaltérable Bonté, séducteurs en face des confesseurs, jouisseurs opposés aux martyrs, mystificateurs aux prises avec les apôtres.

Jaloux de son œuvre commencée et hâté de l'achever, Nemrod ne voulut pas que les peuples se dispersent avant que fut terminée cette dissolution sociale qui devait lui assurer la maîtrise sur l'humanité, façonnée à sa guise. Il avait peur que la

Tradition ne se maintienne dans les peuplades dispersées et qu'elle ne se retourne un jour contre lui et les siens.

Avant donc la dispersion qui devenait nécessaire et imminente, il se hâtait d'individualiser le langage, d'en accaparer les signes et le sens, afin de dominer les hommes individualisés, d'établir sur ce langage usurpé et secret ses conceptions cosmogoniques et sociales, sa prétendue divinisation de l'humanité procréatrice, de se confirmer dans l'autosuggestion de ses propres désirs et de séduire ses adeptes.

Ceux-ci étaient encore terrifiés par le souvenir récent du cataclysme diluvien. Il fallait leur donner confiance dans leur propre force et Nemrod ne cessait de leur répéter qu'ils pouvaient menacer Dieu lui-même, se venger de lui s'il essayait à nouveau d'inonder le monde. Il suffisait de bâtir une tour si haute que les eaux ne pourraient jamais en atteindre le sommet.

Alors, avec une hâte fébrile, fut construite une tour d'une telle masse que la grandeur des montagnes en était amoindrie.

Ses ruines, dit-on, subsistent encore, gigantesques, dans quelque désert perdu, où les nomades lui donnent le nom incompris de Birs Nimrod « les portes de Nemrod ».

A cette tour, en effet, symbole, par son architectonie, des énergies déifiées en elle, les adeptes avaient donné le nom de Babel[1], nom symbolique de l'objet des adorations des futurs brigands de Babylone, qui porte le même nom, nom qui sera plus tard celui des adeptes de Balaam, des adorateurs de Belial, des fidèles de Belphégore.

Par sa forme et sa disposition, cette tour fut la première de celles, nombreuses, érigées à la déification des entrailles qui ont porté leurs « maçons », qui leur ont donné des aides et des instruments de plaisir : « portes de Nemrod », qui sont l'organisme humain par lequel Nemrod est entré dans le monde, la corruption par laquelle l'impie prétend régner.

C'est la *vulva hians* que symbolisait aux yeux des adeptes « la sublime porte », et c'est le membre viril, au moment phénoménal de sa plus grande énergie procréatrice que signifiait pour eux l'érection gigantesque de la masse architectonique. C'est l'union fonctionnelle des organes générateurs que l'apostat proposait à l'adoration des hommes, à la place de la paternité divine et de la vocation surnaturelle de l'humanité.

Ces hommes « tiraient toute leur gloire des entrailles fécondes,

1. בעל et בבל-בוא : Seigneur qui entre dedans.

de l'enfantement et de la génération ». (Osée, IX, 14) ; sous prétexte de déifier la chair, ils la souillaient et la déshonoraient.

Pendant le temps que durèrent les opérations maçonniques des adeptes de Nemrod, le factieux sut multiplier ses complices, perfectionner les méthodes occultes de ses initiations, compliquer le secret de ses enseignements ésotériques et couronner le fait de l'individualisation des idiomes,dont il gardait la clef par les particularités voulues de son langage secret.

Son châtiment immédiat et celui de ses complices fut l'isolement dans lequel la confusion des langues mit ceux qui avaient pensé accaparer le langage et qui demeurèrent, seuls, avec leur langue fabriquée.

Ils avaient voulu faire un mystère de la parole, afin de rester les maîtres de l'initiation, et chacun dut se retirer, avec son langage usurpé, pour aller fonder les colonies d'Assur, de Chaldée, de Babylone, celles de la Médie, de la Phénicie, de l'Egypte, de la Grèce, de la Perse, de l'Occident lointain,celles de tous les pays où l'on ne trouve plus l'humanité qu'à l'état de sauvages, aux noms inconnus.

Toutes ces colonies nemrodiques sont mortes de s'être adonnées à l'adoration de l'homme, au culte de la chair et du sang. La chair et le sang les ont étouffées.

***

Pendant les siècles, ce fut une nuit véritable dans les abîmes de l'intelligence, un formidable chaos de fantastiques idées, de désirs inassouvis, dans les fonds de l'idolâtre mythologie.

Les fictions symboliques de l'idolâtrie humaine furent entassées dans un désordre inextricable. Elles s'exprimèrent d'abord, au moins dans ce que nous en connaissons, dans les hymnes orphiques, puis dans les mythes poétiques des épopées et des cosmogonies, où la mythologie se présentait dans un ordre systématique, dont le secret, sans doute, est dissimulé sous le sens linguistique des noms des divinités et sous la filiation de leur généalogie conventionnelle.

Par ce procédé, les successeurs de Nemrod formèrent les sociétés initiatiques, restreintes ou nationales, possédant le secret d'un résumé symbolique de tout l'ésotérisme. Ils dominèrent les hommes par la peur des fantômes imaginaires, par la luxure furieuse et par la distribution graduée des sciences occultes.

Ainsi furent formées les gentilités, en des phases qu'on ignore,

à des époques qu'on ne sait guère, en des civilisations qui s'effondrent dans un sensualisme d'ordure et de sang, dans un mysticisme innommé, jusqu'à devenir putrédinaire et coprophage.

De ces siècles de voluptés impures et de superstition,l'histoire, toujours la même chez les différents peuples, n'a conservé que le souvenir de l'anéantissement des masses asservies, sous la tyrannie inhumaine de monarques sans scrupules et de potentats sans pitié, occupés seulement à se disputer leurs proies.

Partout la créature est mise à la place du Créateur. Partout cette substitution nemrodique est enseignée en des systèmes théogoniques, dont la critique moderne a souvent retrouvé la formulation, sans en savoir ni toujours en vouloir démasquer le sens catégorique.

Les initiés de nos jours se taisent respectueusement devant ces monuments de l'ancienne tyrannie ésotérique, qui leur montre la réalité des triomphes passés et leur fait espérer de prochaines victoires.

Mais même encore les institutions sociales, fondées sur le modèle des initiations nemrodiques, tourmentent leurs esclaves au point d'exalter en eux le désir passionné du néant, le Nirvana mystique de l'Inde.

HENRI DE GUILLEBERT DES ESSARS.

LE TALMUD EN JUSTICE

Le 30 mars 1910, M. J.-Ed. Plamondon, notaire à Québec, catholique éminent faisait, sous ce titre : « *Le Juif*, aux jeunes gens du Cercle Charest », (Association de la Jeunesse catholique canadienne française, parfaitement organisée comme celle de France), une Conférence publiée à Québec[1] la même année.

Le 31 mai 1913, environ trois ans après, devant la Cour Supérieure de Québec et M. le juge Malouin — nom normand — des Juifs, MM. Orternberg et Lazarovitzc commençaient contre Plamondon et son imprimeur un procès civil en 10.000 dollars de dommages et intérêts, du chef de la conférence et de sa publication. Il a duré 8 jours : — du 19 au 26 mai inclus. Le procès attira une foule considérable. C'est le premier de ce genre intenté en Canada par des Juifs contre des *goim*. Aussi, une foule de Juifs l'a suivi avec passion et pas mal de chrétiens. Les journaux du Canada, y compris la presse spéciale juive (imprimée en général en *Iddish*) en ont rendu compte, particulièrement les quotidiens français de Québec et de Montréal ; citons *l'Action Sociale*, *l'Evénement* (Québec), le *Devoir*, Montréal, journaux catholiques. Un des plus éminents rédacteurs de l'*Action Sociale*, le R.-M. D'Amours, a été entendu comme témoin *expert* au sujet du Talmud et de la conférence incriminée. Si je suis seulement aujourd'hui à même de pouvoir donner à la *Revue* un compte rendu exact de ce procès à sensation, c'est qu'il m'a fallu attendre des mois avant de me procurer le *corpus delicti*, la conférence Plamondon étant devenue introuvable...

J'ai voulu aussi attendre le jugement qui a été rendu le 22 octobre, le magistrat canadien de la Cour supérieure ayant voulu, avec raison, étudier la cause à fond avant de se prononcer.

1. Impr. Leduc, broch. in-16, 31 pp.

Ce procès a une importance capitale pour les *goim*. Derrière les deux Juifs de Québec qui poursuivent Plamondon, il y a en effet :

1° La Synagogue des « Bnaï-Israël » de Québec (Fils d'Israël), environ 80 circoncis.

2° Les quarante mille Juifs (allemands, russes, roumains, anglais, etc., etc.) de Montréal. En 1892, ils étaient 500, organisés très savamment, en 15 associations diverses dont plusieurs Loges de *Bnai-B'rith* (*Fils de l'Alliance*) présidées par le *Kahal* du Canada, relié à celui des Etats-Unis (plus de 3 millions de Juifs, 40,000 FF.·. *Bnai-B'rith*) et à tous les *Kahals* du monde, dont le *Kahal* central est à Rome.

3° La Maçonnerie, issue du Kabbalisme Talmudique mondial.

Ce procès présente donc, du moins en Amérique, un caractère qui, pour les *goim* et les Juifs, a des analogies avec l'affaire Dreyfus — moins le retentissement, jusqu'ici. Pour la Juiverie Talmudique surtout, l'affaire est capitale. Aussi est-il certain qu'après l'échec judiciaire à Québec, le *Kahal* du Canada, — qui a pris du temps pour retourner l'affaire sous toutes ses faces et dresser ses batteries — épuisera tous les degrés de juridiction du Canada, pour aboutir, en dernier ressort, au Conseil privé d'Angleterre, Cour Suprême de l'Empire, où le cosmopolitisme Judéo-maçonnique exerce une influence considérable, surtout depuis que, pour la première fois en Angleterre, un Juif, Isaac Rufus, ancien ministre, collègue d'Asquith avec le Juif Samuel (affaire Marconi), vient d'être élevé par George V à la dignité de Juge Suprême d'Angleterre. Ce n'est pas l'argent qui manquera aux *Kahals* pour pousser l'affaire. Ils en ont plein les poches. Et c'est l'argent des *Goim*, récolté selon les préceptes profonds du *Talmud*. La Bible ne dit-elle pas textuellement à la race d'Abraham : « Tu tiendras les portes, les tentes de tes ennemis » ? Des rapports très intimes relient le Judaïsme Kabbalo-Talmudique, le Protestantisme et le Maçonnisme.

Ce procès est donc du domaine propre à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*.

Le Corpus delicti. — La brochure du notaire Plamondon : *Le Juif* (l'auteur aurait dû ajouter : *Talmudique* ; tous les Juifs ne sont pas Kabbalistes et Talmudistes) contient des textes traduits du *Talmud*, d'après l'opuscule célèbre de Rohling, revu par Lamarque[1], au nombre de quatorze. Les voici, contrôlés par moi,

1. *Le Juif Talmudiste*, résumé succinct des croyances et des pratiques dangereuses de la Juiverie, présenté à la considération de tous les chrétiens par l'abbé A. Rohling,

d'après Rohling, avec indication des sources talmudiques, négligée par Plamondon :

I — « Celui (le Juif) qui méprise les paroles des rabbins est digne de mort ». (Rohling-Lamarque, p. 13. *Tractatus* Erubin. *Talmud*, folio 21 b.)

II. — « Si l'homme (Juif) passe des sentences du *Talmud* à la Bible, il n'aura « plus de bonheur » (R.-L. p. 14, Talmud. *Tractatus*,Chag. fol. 10 b.).

III — « Les paroles des scribes du *Talmud* sont plus douces que celles de la loi » (de Moïse) (R.-L. p. 13, *Talmud* Jérusalem. *Tract.* Berachoth. Pereq. 1.)

IV. — « Les paroles des rabbins sont la parole du Dieu vivant ». (R.-L. p. 15. *Talmud :* Bachai.' *Ad Pentateuchum*, fol. 201., col. 4.)

V — « La crainte du rabbin est la crainte de Dieu ». (R.-L. p. 15, Maimonides Jad Chaz hilch. *Talmud*, Thora, Pereq. 5, 1.)

VI — « Le Juif, ajoute Plamondon, lit dans le Talmud que N. S.-J.C. est une idole *engendrée dans le vice et l'adultère*, que ceux qui le suivent sont donc des idolâtres ; que le non-Juif (*goï*) et surtout le chrétien est un animal. »

Rohling-Lamarque, p. 29, contient le passage souligné : « Le « vrai Messie est traité d'une façon si honteuse qu'un chrétien « ne saurait le raconter ». Il cite, en note : « Voir *Fabius* Offrande, etc. 1 C. *Talmud* (édition Amsterdam, 1644)[1] *Tract.* Sanhedrin, fol. 67 et 107.— *Tract.* Calla. 18. Rasi, *ad Tract.* Sab. : 104 b. — *Tract.* Sota : 47 et 49 ; etc., etc. »

Voici le texte de Rohling-Lamarque : « N'est-il pas triste qu'un Israélite (Juif) ose ainsi, dans un pays chrétien, insulter publi-

docteur en théologie et philosophie, professeur à l'Université de Prague. Entièrement revu et corrigé par l'abbé M. de Lamarque, docteur en théologie, chanoine à Monte Giuliano, Italie. — « Récompense de 10.000 francs à celui qui prouvera qu'une seule des citations contenues dans ces ouvrages est fausse ». — Paris et Bruxelles — A. Vromant, imprimeur-éditeur, 3, rue de la Chapelle, 1888.

Le défi n'a jamais été relevé. Il reste ouvert depuis vingt-cinq ans.

L'imprimeur belge n'a jamais été poursuivi en Belgique pas plus que l'éditeur de Paris, M. Savaès, qui publia, vers la même époque, avec le même défi, une édition française de l'ouvrage Rohling-Lamarque.

Broch. in-8°, 68 pp. y compris une dédicace de Lamarque : « A mes chers frères en J.-C.), datée de Monte Giuliano, 15 juillet 1888.

Le *Juif Talmudiste* est la traduction revue, corrigée, de l'ouvrage allemand de Rohling. Il fut l'objet, en Allemagne, de procès dont j'ignore l'issue et de mesures restrictives prises par certaines autorités civiles, sous l'inspiration judaïque, sans doute, en vue ou sous prétexte de « paix confessionnelle ». Du reste, que je sache, le défi n'a été relevé, jusqu'ici, pas plus en Allemagne qu'en Belgique, en France ou en Amérique. J'ignore si Rohling a été traduit en anglais. Ce serait fort désirable. Le public anglais, en général, dans l'Empire et en Amérique est sous ce rapport dans une ignorance presque complète.

1. R.-L. ajoute, p. 13 : « Nous observons, finalement, que les éditions de Vienne (éd. complète), d'Amsterdam (1644) déjà passablement tronquée, celles de Sulzbach, (1769), de Varsovie (1863), de Prague (1839) toutes mutilées, ont servi pour le livre présent... »

quement le Sauveur et le présenter comme une idole engendrée dans le vice et dans l'adultère [1] » ?

Rohling-Lamarque (pp. 50 et suiv.) cite encore les textes que voici :

— Le *Talmud* appelle J.-C. une idole (*Tract.* Aboda Zar. fol.2. 6a et 7a). « Le nom d'impie est donné au Christ par le *Talmud* (*Tract.* Sanhedrin, fol. 105) ; — « Les Chrétiens sont des idolâtres ». (*Talmud : Tract.* Aboda Zar, fol. 2a), et Maimonides : (Perus Ha Misra, a 1.).

Rohling-Lamarque (p. 31) dit encore : « Le *Talmud* va jusqu'à dire que la semence d'un étranger (*goi*) qui n'est pas Juif, n'est que la semence d'un animal ». (*Tract.* Jebammoth ; fol. 98 a. Voir Tos : *Ad Tract.* Kethub., fol. 3. b.)

Ces textes non numérotés ne sont pas reproduits par Plamondon.

VII — « Dieu a donné aux Juifs pouvoir sur la fortune et la vie de tous les peuples » (*goim*) — (R.-L. Rabbi-Albo : Sepher Haiqqurim III, Ch. 25 ; Jalqut Simeoni : *Ad Heb* : fol. 83, col. 3. n° 363).

VIII — « Celui qui rend au *goi* une chose perdue commet un péché ; car il fortifie « la puissance des impies » (R.-L., p. 37) : Maimonides : Jad. Chaz. hil. gez.)

IX — « Nos docteurs ont dit la vérité en permettant à un Israélite (Juif) « d'exercer l'usure, à l'égard du *goi*-chrétien ». (R.-L., p. 40 : Rasba. *Ad Tract.* Baba Mez 1. C.)

X — « Si un chrétien a besoin d'argent, le Juif saura le tromper maître-« ment. Il ajoutera intérêt usuraire à intérêt usuraire, jusqu'à ce que la som-« me soit si élevée que le chrétien ne saura plus la payer sans vendre ses « biens, ou jusqu'à ce que la somme monte à quelques centaines ou milliers, « selon la fortune, et que le Juif commence à faire un procès et obtiendra des « juges le droit de prendre possession des biens des chrétiens ». (R.-L., p. 40. Rabbin Schwabe : *Jud. Deckmantel*, p. 171.)

XI — « Il est permis d'abuser d'une femme infidèle (c'est-à-dire d'une non-Juive). (R.-L., p. 42 : *Maimonides.* Jad. Chaz. Hilch Melachim.)

XII — « Celui qui fait couler le sang des impies », — c'est-à-dire des non-« Juifs — offre un sacrifice à Dieu ». (R.-L., p. 41 : Jalqut Simeoni : *Ad Pent.* Fol. 245, col. 3 et Midderas Bamidebar rabba, p. 21.)

XIII — « Il faut égorger le meilleur parmi les chrétiens ». (R.-L., p. 51 : *Ad Exodum* ; éd. Amsterdam, 1644.)

XIV — « Un Juif, qui en aurait le pouvoir, devrait, sous un prétexte quelconque, mettre publiquement tous les hérétiques à mort ». (R.-L., p. 53 : Sulchan Aruch Jore Dea. paragr. 158 ; Chosen Mispat. parag. 425.)

1. C'est dans ces textes du Talmud qu'on a puisé l'ignoble légende maçonnique de certains grades où *Miriam* est représentée comme ayant engendré Jésus par suite d'un aldutère commis avec un soldat. (Annonciation de l'ange Gabriel.)

Rohling-Lamarque cite aussi (p. 49) l'opinion du rabbin Aquiba, — le second Moïse, — mais sans donner de textes.

Tous les textes de R.-L. ne sont pas du *Talmud* proprement dit, mais aussi de rabbins commentateurs, dans des traités à part, comme Maimonides ou Aquiba, postérieurs au *Talmud*. Selon Rohling, le *Talmud* aurait été commencé vers 150 ans *après* J.-C. par le rabbin Judas (La *Misna*, 1 vol. in-folio) et continué par la *Gemara* (commentaires de la *Misna*, édités en Palestine, vers 230 après J.-C. *Talmud* de Jérusalem). La *Gemara*, œuvre des écoles rabbiniques de Palestine et de Babylone (où vers 600 *avant* J.-C., des rabbins et prêtres apostats du Mosaïsme orthodoxe, initiés aux mystères payens, commencèrent la *Kabbalah*),avec ou sans la *Misna*, fut appelée le *Talmud* de Babylone. Elle fut achevée vers l'an 500 après J.-C. (14 vol. in-folio).

On voit que le *Talmud* de Babylone, nid de la *Kabbalah* — pseudo *Tradition* biblique, ésotérique, est autrement important que la *Misna* de Jérusalem. Le rabbin Judas, « la composa », dit Rohling, « pour préserver de l'oubli, les doctrines » (ésotériques) « que les pharisiens répandirent parmi les Juifs, du temps de J.-C. ».

Ces doctrines n'étaient autres que celles de la *Kabbalah* (dont la diffusion fut prédite, vers 600 avant J.-C.,par le prophète Zacharie. (Ch. V. versets 1-5).

Cette coïncidence de la diffusion du Kabbalisme chez les Juifs, avec la venue du Messie biblique est, à coup sûr, remarquable. Elle confirme la prophétie. Elle est constatée aussi par Drach et Lemann [1]. La *Misna* serait donc un résumé de la *Kabbalah* [2].

1. « *Un fléau plus redoutable que la guerre, la peste, la famine* », par l'abbé A. Lemann, Paris, Vives, 1908, broch. in-8°, 40 pp. (V. p. 6).

2. En étudiant les textes cités par les docteurs en théologie, Rohling et Lamarque, ainsi que par l'abbé Barbier (les *Infiltrations maçonniques*), l'abbé Charles (*Solution de la question Juive*), confrontés avec ceux du pasteur luthérien, hollandais, Basnage (*Histoire des Juifs*, Amsterdam, 1726. 8 vol. in-12) et d'autres auteurs, j'ai été frappé des singulières analogies que certains textes du *Talmud*, dénoncés au XVIe siècle par Pfefferkorn, Juif converti, à l'Empereur Maximilien d'Allemagne, présentent avec les hérésies fondamentales de Luther et de Calvin. (Luther et Calvin appartenaient à la Secte secrète, kabbalique des Rose-Croix, devenus aussi célèbres au XVIIe siècle, grâce à leur littérature mystérieuse, énigmatique, que la Secte maçonnique, continuatrice des Rose-Croix le fut au XVIIIe siècle et l'est encore au XXe.

Si l'on compare les textes de Luther après son apostasie, analysés magistralement par Denifle, Cristiani et, plus récemment, par Grisar S. J. (dont le grand ouvrage *Luther*, vient d'être traduit en anglais ; Herder, 1er, vol., Saint-Louis, Etats-Unis, 1913), avec ceux du *Talmud*, extraits ou commentaires de la *Kabballah*, cette analogie devient saisissante.

Ainsi Rohling (p. 29) dit : « Le Dieu Saint est aussi la cause des péchés commis sur la terre, parce que « c'est Lui qui a *créé* la nature dépravée de l'homme » (*Tractatus Berachoth*. (*Talmud*). Fol. 33 et 61 a, — *Tract*. Succa, Fol. 53 b.)

« C'est Lui qui a *prédestiné* les hommes au péché » (*Talmud*, Tract. Ab. Zar. Fol.

***

Je n'analyserai pas, après ces textes du Talmud et des rabbins talmudiques, la conférence de Plamondon, d'ailleurs claire, simple et remarquablement déduite.

Mais M. Plamondon, comme l'immense majorité des chrétiens, confond le rabbinat actuel avec le Sacerdoce. Il n'y a plus de prêtres, de « clergé » proprement dit, chez les Juifs depuis l'an 70 après J.-C. (Prise de Jérusalem. Destruction du Temple. Dispersion des Juifs, le tout prédit par la Bible). Il n'y a plus de Temple, d'autel, de sacrifice, ni de prêtres. La race de Lévi a sans doute disparu également ainsi que celle de David dont le Christ fut la fleur divine. L'auteur de la conférence paraît ignorer la distinction, nécessaire, entre les Juifs orthodoxes, restés fidèles au Mosaïsme et les Juifs talmudo-kabbalistes, distinction indiquée nettement par Rohling-Lamarque.

En ce qui concerne le « crime rituel », à l'époque de la conférence,(1910), l'auteur pouvait ignorer aussi que l'habitude séculaire de ce crime ne saurait être imputée aux Juifs en masse, pas même à tous les Talmudistes. Ce crime paraîtrait plutôt être le fait d'une Secte secrète, d'origine kabbalo-talmudique, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. En Russie, cette Secte est connue sous le nom sémite de *Hassidi* ou *Kassidi*.[1]

***

Après ces préliminaires, un peu longs, mais nécessaires — puisqu'il faut mettre les pièces du procès sous les yeux des chrétiens en général et des catholiques français, particulièrement, — je me

4 b.) « C'est Lui qui a forcé les Juifs d'accepter la Loi » (de Moïse)—(*Talmud*, *Tract.* Sab. Fol. 88 a. *Tract.* Ab. Zar. Fol. 2 b.)

« Ainsi l'on comprend que, d'après le *Talmud*, l'adultère de David et les crimes des fils de Héli ne sont pas des péchés » (*Talmud.* Tract. Sab. Fol. 55 b. et 56 a).

Et p. 33 : « ...Les peuples de la terre, tous les non-Juifs, sont des impies. Tout le bien qu'ils font, chaque aumône qu'ils donnent, toute œuvre de miséricorde qu'ils pratiquent, tout est regardé comme péché »,(*Talmud : Tract.* B. Bathra. Fol. 10 b.)

Tout le monde sait que le Rose-Croix Calvin était inébranlable sur le dogme, vraiment talmudique, de la *prédestination* des élus et des damnés. Quant au Rose-Croix Luther, on connaît son dogme également talmudique, non seulement de l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut, mais encore de leur caractère crimiminel, en matière de justification, selon Luther la *Foi* seule, sans les œuvres, sauve l'âme. Les bonnes œuvres, loin d'aider à la justifier, sont autant de péchés d'orgueil, — contre le Christ, tel qu'il le prêchait, — le Christ Kabbalisé !...

Il faut lire, à ce sujet, dans *Cristiani* et *Grisar* les nombreux textes du nouvel Evangile selon Saint Luther sur la justification sans les œuvres et sur la justification même du péché : *Esto Peccator... Pecca fortiter*, etc., etc.

1. Le document capital que vient de publier A. Monniot, dans *la Revue Internationale des Sociétés secrètes* (20 août. *Le Crime Rituel de Kief.L'Acte d'accusation*) semble admettre le fait. Il mentionne que l'accusé Juif Mendel Beylis, est fils d'un Juif, membre de la Secte (Talmudiste) des *Kassidi*. L'aveu en a été fait par Beylis lui-même. (Voir *Acte d'accusation. Revue Int. des Soc. Secr. loco cit. p.* 2880).

bornerai à analyser sommairement les comptes rendus judiciaires, d'après l'*Action Sociale* et l'*Evénement* de Québec.

Magistrat siégeant : M. Malouin.

Poursuivants : Deux Juifs de Québec : Ortenberg fils (négociant) et Lazarovich (id.), l'un d'Allemagne, l'autre de Russie ou Pologne.

Poursuivis: Le notaire Plamondon, l'imprimeur Leduc (Québec).

Avocats des poursuivants : Maîtres Jacobs (*Jacob son*, peut-être, d'origine juive ; Couture (né catholique), de Québec ; et Fitch, de Montréal ; L.-A. Cannon (né catholique).

Avocats des poursuivis : Maîtres E. Belleau, Bédard et Lane, catholiques, de Québec.

Témoins pour les poursuivants : les deux plaignants, le R. F. G. Scott, « clergyman », catholique anglais d'une paroisse de Québec M. Ainslie Young (protestant), directeur de la *High-School* (Québec); Abramovitch, rabbin de Montréal (de Russie) ; Ortenberg, père, Liebling et Joseph (Montefiore), négociants, tous Juifs.

Témoins pour les poursuivis : MM. J.-Ed. Plamondon, notaire, Leduc, imprimeur (qui n'a pas comparu). Experts : les RR. MM. D'Amours, Nadeau, professeur au Collège de Lévis (près Québec) et Grandbois, professeur de théologie au Grand Séminaire de Québec.

Audience du 19 *mai* 1913. — Après les préliminaires et formalités ordinaires, on commence l'audition des témoins à charge contre les défendeurs. Le premier est le rabbin russe de la Synagogue de Montréal, Abramovitch. Le procès n'a pas lieu devant un Jury, mais devant un seul magistrat qui est chrétien. La plainte réclame 10.000 dollars en dommages et intérêts. Foule de Juifs et de Juives avec leurs enfants. Longuement interrogé par l'un des avocats des Juifs, Me Jacobs, le rabbin, s'attache à prouver que Plamondon, dans ses accusations, tirées du *Talmud*, manque de fondement sérieux. L'audience est ajournée au lendemain.

Audience du 20 *mai.* — Continuation de la déposition Abramovitch. Les choses épouvantables reprochées aux Juifs ne sont que des fables. Le *Talmud* est un livre d'archives couvrant une période de huit siècles avant le Christ et de cinq siècles après. Le rabbin ne parut pas savoir que le *Talmud*, qu'il confond avec la *Kabbalah*, commencée 600 ans et non 800 ans avant J.-C. a, été commencé 150 ans seulement après J.-C. par le rabbin Judas. Il affirme qu'on ne trouve, dans le *Talmud*, rien qui soit de nature à le

faire honnir des chrétiens. Quant au « crime rituel », cette accusation fausse a été portée au moyen age. Elle a donné lieu à de grands massacres. Elle a été repoussée par plusieurs Papes [1], afin de mettre fin à ces massacres. Il en est de même de toutes les autres accusations de Plamondon qui ne peuvent être attribuées qu'à l'ignorance.

Le témoin contre-interrogé par les avocats de Plamondon, nie l'existence des textes du *Talmud* cités par celui-ci. Mais il avoue n'avoir lu qu'une partie du Talmud.

Me Bédard (pour Plamondon) : D. — Le témoin connaît-il les ouvrages de Drumont, Rohling et Lamarque, Mgr H. de Lassus et d'autres auteurs cités, en ce qui concerne le *Talmud* ou la « question juive » ?

R. — Non

Le témoin tient à citer des « philanthropes » juifs qui ont été aussi généreux envers les non-Juifs chrétiens qu'envers les Juifs.

Montefiore-Joseph, marchand à Québec.— Soutient que les accusations Plamondon sont fausses. Elles ne reposent pas sur des textes du *Talmud*. Celui qui soutiendrait ces accusations serait un menteur. Leur effet sur la population est injurieuse au point de vue social et commercial. Il y a, à Québec, environ 80 familles juives, respectables, respectueuses des lois. Les Compagnies d'assurance, à sa connaissance, n'ont jamais refusé d'assurer les Juifs contre le feu [2]. Et l'avocat Jacobs ajoute ironiquement :

— Contre le feu... dans ce monde !

Le *témoin* se déclare assuré (par des Compagnies de chrétiens?) contre le feu. Il ne croit pas qu'aucun des Juifs de Québec ait les idées criminelles prêtées par Plamondon.

L'avocat Lane (pour Plamondon) :

D. — Le témoin fréquente-t-il la Synagogue de Québec ?

R. — Non. Je n'y suis allé que deux fois. J'appartiens à la Synagogue portuguaise de Montréal (Rabbin : F.·. Clarence de Sola, vice-consul de Belgique !) J'ai été instruit dans ma religion jusqu'à 21 ans. Depuis, j'en ai peu étudié les enseignements.

D. — Le témoin sait-il que certains quartiers de Montréal sont infestés de Juifs ?

Me Jacobs proteste contre le mot « infestés ».

Me Lane le remplace par « habités ».

1. En ce qui concerne les Juifs en masse.

2. Parce que des Juifs auraient incendié leur propriété assurée pour en toucher l'assurance.

Le témoin. —En effet, les Juifs, à Montréal, sont groupés dans certains quartiers.

L'avocat Lane.—La conférence Plamondon, a-t-elle causé un tort à votre commerce ?

Le témoin répond négativement.

Lazarovitch, un des plaignants, interrogé par Me Cannon (pour les Juifs) dit vivre à Québec depuis 22 ans. Il est naturalisé, a été président de la Congrégation juive pendant 7 ans; il est négociant. Le jour où Plamondon devait donner sa conférence (mars 1910), le témoin demanda au chef de police d'empêcher la conférence, si possible, sachant que Plamondon n'est pas sympathique aux Juifs. Le chef de police répondit qu'il ne pouvait accéder à la demande. Alors, le témoin fit sténographier la conférence par T. Fortin (un chrétien). Après que la conférence eût été publiée (1910) il y a de ses clients (chrétiens) qui ont cessé leurs achats chez lui. Donc, son chiffre d'affaires a baissé. On a battu son petit garçon.

L'avocat Bédard (pour Plamondon) :

D. — Le témoin est-il propriétaire de son magasin ?

R. — Non, c'est ma femme. Je ne suis que le gérant.

D. — Pourquoi, alors, réclamez-vous des dommages et intérêts pour torts que vous, personnellement, n'avez pas subis ?

R. — Les dommages ont été causés aussi à la Synagogue. La Congrégation juive se compose de 80 membres. Si chacun avait intenté une poursuite séparée, il n'eût pas été possible d'en finir. Alors, il fut convenu que moi et Ortemberg nous poursuivrions, pour la Synagogue.

D. — Après votre arrivée en Canada, avez-vous vécu ailleurs qu'à Québec ?

R. — Non. (Mais il ajoute) : Eh bien! oui. J'ai vécu au Saguenay, mais ce pays est dans la province de Québec.

En ce qui concerne sa charge de président de la Synagogue, elle consistait, dit-il, plus à administrer les finances qu'à étudier le *Talmud*, dont il n'a pas une connaissance très approfondie. La différence entre un rabbin et un président de Synagogue est à peu près la même que la différence entre un berger et un avocat (*sic*). La Russie et la Roumanie, que des Juifs ont dû quitter, sont des pays barbares où les Juifs sont maltraités, tandis que le Canada est un pays « plein de bon sens » (*sic*). Il connaissait, de réputation, le notaire Plamondon, comme citoyen respectable, mais après sa conférence, il a changé d'idée.

Le témoin R. chanoine Scott se déclare catholique anglais. Il a fait des études de la Bible et de l'hébreu. Elles ne lui ont pas donné

29

de confirmation au sujet des assertions de Plamondon. Il a lu le *Talmud*. Il n'y a pas trouvé les textes en question.

Le témoin Young (Ainslie), directeur de la *High School*, fait une déclaration analogue. Le témoin loue l'intelligence des élèves Juifs de son école (protestante).

Les témoins Ortenberg (père de l'un des plaignants) et Liebling (Juifs allemands), négociants, affirment que la conférence Plamondon a fait du tort au commerce juif. Le premier raconte qu'un jour des gamins l'ont pris pour un rabbin à cause de sa longue barbe. Ils lui ont jeté des pierres en disant : Tirons-lui la barbe ! Cependant, Liebling reconnaît que la publication ne lui a pas fait de dommage. Quant au magasin Ortenberg, c'est lui, le père, qui en est le propriétaire. Des gamins y ont cassé des vitres.

Audience du 21 *mai*. — On commence l'audition des témoins de la défense.

Le notaire Plamondon [1], déclare que les informations et renseignements, contenus dans sa conférence, sont extraits d'auteurs publiés en français, d'ouvrages historiques dont les écrivains font autorité sur la question juive. Il cite notamment Rohling-Lamarque et le défi qui précède le *Juif talmudiste*, — défi jamais relevé.

Avant de commencer l'interrogatoire des autres témoins à décharge, l'incident suivant se produit : (Extrait du compte rendu de l'*Action Sociale*, de Québec (22 mai) :

Avant que Me Couture (pour l'accusation) commence à interroger M. l'abbé D'Amours, (rédacteur de l'*Action Sociale*), Me Cannon demande au tribunal qu'il ne fût pas permis aux autres abbés qui ont été assignés comme témoins de rester dans la salle d'audience pendant que l'on interrogeait l'un d'entre eux. Les avocats des défendeurs se sont opposés à ce que l'on aquiesçât à la demande de Me Cannon, vu qu'il a été entendu, au début du procès, que les témoins *experts* pouvaient assister à toute l'enquête et qu'il n'a pas été question du tout d'enlever ce privilège aux témoins des demandeurs juifs.

L'honorable juge Malouin a donné gain de cause aux avocats de MM. Plamondon et Leduc pour les raisons que nous venons d'indiquer.

Le témoin R.-M. D'Amours cite des ouvrages autorisés, publiés avec approbations épiscopales dans lesquels on trouve, en général ce que Plamondon a dit des Juifs talmudistes : ***Bibliotheca Ferraris***, les livres de Mgr H. Delassus (***Le Problème de l'heure présente — La conjuration anti-chrétienne*** — de Gougenot des Mousseaux — Drumont — Rohling — De Lamarque — Mgr L.-A. Paquet, professeur de théologie (Université Laval (Québec) —

1. Au Canada, d'après la loi anglaise, accusés et accusateurs sont placés sur la même ligne. Ils peuvent toujours être entendus comme *témoins*, sous serment.

Rohrbacher (*Histoire de l'Eglise*) Sixte, de Sienne, Juif converti, donnant un résumé de la doctrine talmudique et de l'enseignement des rabbins talmudistes [1].

Les opinions exprimées dans ces ouvrages scientifiques et dans la Conférence Plamondon sont celles qui sont généralement répandues sur le Talmud et la « question juive ».

Le témoin croit que l'établissement des Juifs dans un pays est un danger social pour les chrétiens de ce pays, parce que le Juif est un citoyen qui ne s'assimile pas, qui garde toujours son idéal, sa mentalité, sa religion ; qu'il est l'ennemi des chrétiens ; d'où il suit qu'il faut craindre que l'immigration juive en Canada prenne un trop grand développement ; c'est pourquoi l'Eglise a établi des règles par lesquelles elle défend aux catholiques d'avoir des relations intimes avec les Juifs, et ce avec d'autant plus de raison qu'Elle a eu plus d'une fois la preuve que les Juifs sont des ennemis ; ils se sont montrés ingrats envers la Papauté, qui les a souvent protégés. Il n'y a pas très longtemps encore, le maire juif Nathan, de Rome, insultait le Pape Pie X en se glorifiant d'être entré à Rome pour y établir la Libre-Pensée. L'usure est pour ainsi dire le péché capital des Juifs : on sait comme ils la pratiquent : les mesures de répression établies dans différents pays, contre eux, le démontrent.

« Parlant du « meurtre rituel », le témoin dit que c'est un fait historique. On a souvent accusé des Juifs de l'avoir commis. Aux premiers temps de l'Eglise, les païens accusèrent les chrétiens de le pratiquer, mais les païens confondaient alors les chrétiens avec les Juifs, ce qui s'explique facilement par le fait que plusieurs chrétiens étaient des Juifs convertis.

« Nous avons les témoignages d'historiens, de Rohrbacher entre autres, qui rapportent que plusieurs fois, des Juifs furent accusés d'avoir mis à mort des chrétiens, suivant certains rites.

« On sait que des chrétiens mis à mort par des Juifs furent canonisés. Rohrbacher rapporte, en particulier, que des chrétiens furent mis à mort à Fulda, à Londres, à Saragosse, à Lincoln, en Allemagne, « faits autorisés, conseillés, recommandés aux Juifs par le Talmud, comme des œuvres agréables au ciel », y est-il dit ».

Me Couture a interrogé M. l'abbé D'Amours au nom des demandeurs.

« En réponse à Me Couture, le témoin dit, entre autres choses, que les lois passées par l'Eglise pour défendre aux catholiques les relations intimes avec les Juifs n'ont pas été abrogées. Dans l'*Action Sociale, il n'a jamais conseillé aux lecteurs de ce journal d'éviter les Juifs.*

Me Couture demande au témoin s'il ne conseille pas aux Canadiens français de ne pas s'assimiler à d'autres races.

— Non, répond le témoin, pas dans le sens que vous l'entendez. Nous conseillons aux Canadiens français, ici, dans le pays, qui est le leur, de rester ce qu'ils sont de langue et de race canadiennes-françaises.

1. Le témoin aurait pu citer encore : *L'Histoire des Juifs*, par le pasteur luthérien Basnage, hollandais (XVIIIe siècle). Le chanoine Drach, Juif converti (*L'Eglise et la Synagogue*, XIXe siècle), le Juif converti Pfefferkorn (XVIe siècle), les abbés Charles (*La Solution de la question Juive*) et Barbier (*Les infiltrations maçonniques*), Copin-Albancelli, Louis Dasté, etc., etc.

Le témoin répète que bien des auteurs savants dont l'autorité n'est pas contestée, disent dans leurs ouvrages que l'on trouve dans le Talmud les extraits cités par M. Plamondon. Il cite quelques extraits de ces ouvrages.

Me Couture : D. — Pouvez-vous affirmer que ces choses sont dans le Talmud ?

R. — Je vous ai dit, répond le témoin, que je n'avais pas lu l'hébreu, que je parlais ici d'après les témoignages de savants ; votre question, dans les circonstances présentes, n'est qu'une plaisanterie.

Le témoin, abbé Nadeau (pour la défense), questionné par M. Eusèbe Belleau, un des avocats des défendeurs, dit, lui aussi, que Drumont, Des Mousseaux, l'abbé Charles, Mgr Delassus, Saint Jean Chrysostôme, Saint Jérôme et Cicéron même parlent, dans leurs ouvrages, des faits rapportés par Plamondon ou mentionnent les citations du Talmud.

Le témoin R.-M. Granbois, professeur de théologie au grand Séminaire de Québec, qui, pendant deux ans, a fait des études bibliques à Jérusalem, dit qu'il y a l'hébreu biblique, dans lequel est écrit l'Ancien Testament, et l'hébreu talmudique, dans lequel est écrit le Talmud. Il donne quelques renseignements sur la différence qui existe entre l'une et l'autre langue. Il y a plusieurs éditions du Talmud ; il y a quelques différences entre les unes et les autres. Des passages sont retranchés de certaines éditions. C'est ce que nous disent «l'Encyclopedia Catholica », le R. P. Lagrange, dans son ouvrage *Le Messianisme chez les Juifs*, et d'autres.

« D'une manière générale, on trouve dans des auteurs, qui font autorité, catholiques, protestants et même Juifs, les accusations contre les Juifs qui sont rapportées dans la conférence Plamondon.

« C'est ainsi que le Père Lagrange donne, comme étant des extraites du Talmud, des citations dans lesquelles se retrouvent, en substance, quelques-unes des citations faites par Plamondon, entre autres des paroles injurieuses pour le Christ.

« L'abbé Drach, Juif converti, dit que « le Talmud contient des sentences hostiles aux autres peuples et aux autres religions, qu'il y est fait une interprétation de la loi subtile, étrange, contraire au bon sens et à la réalité ».

« Nous trouvons dans les *Questions actuelles* de 1892, dit le témoin, une énumération de meurtres réputés rituels, et, dans un numéro de la même revue, le récit du « meurtre rituel » de Kiev.

« La question juive est une question controversée dont on s'occupe dans plusieurs pays ».

Me Bédard lui demande s'il croit que l'expansion des Juifs dans notre pays n'offre pas un certain danger.

Me Couture (pour les demandeurs) s'objecte à cette question.

Le juge Malouin réserve l'objection.

Le témoin, personnellement, n'a jamais eu de rapport avec les Juifs, sauf en une circonstance où il s'agissait de la conversion d'un jeune Juif de Montréal. Mais il croit qu'étant donné que les Juifs ne s'assimilent pas aux pays qu'ils adoptent, gardent leur foi et leurs traditions et sont enclins à ne surveiller que les intérêts de leur race au détriment des autres races, l'expansion des Juifs dans notre pays n'est pas désirable. Il regrette que notre Code civil

n'ait pas adopté la sage législation de l'Eglise catholique relativement aux Juifs. D'après cette législation, on doit protéger la vie des Juifs et la liberté de leur culte, mais il faut prendre des précautions pour sauvegarder la société contre l'usure, leur défaut dominant, et les exclure des charges publiques. Cette législation n'a pas été abolie par l'Eglise chrétienne.

Ces extraits du compte rendu de l'audience du 21 mai sont empruntés à l'*Action Sociale.* (Québec, 23 mai 1913) :

Audience du 22 *mai.* — Au début de la séance, la Cour a demandé quelques renseignements au témoin T. Nadeau, puis, elle a entendu de nouveau le Juif Ortenberg (demandeur). Me Cannon lui a présenté un volume publié à New-York en 1912, et qui serait une édition du Talmud, et lui a demandé s'il y trouve quelques signes qui, d'après certains auteurs, remplacent des passages qui ont été retranchés.

R. — Non.

Questionné par Me Bédard, le témoin dit que, dans ce volume dont il se sert, il y a ce que contiennent les dix-neuf volumes du Talmud, dont il a déjà parlé ; pour lui, il ne saurait être question de différence entre les différentes éditions du Talmud, « car, dit-il, il n'y a qu'un Dieu et *qu'un Talmud* » (sic).

Les Plaidoiries. — Elles ont commencé le 22 mai par le plaidoyer, en anglais, *pro Judeo,* de Me Jacobs (une heure et demie)

Citons-en le résumé, d'après l'*Action Sociale :*

« Me Jacobs remercie le tribunal de la courtoisie avec laquelle lui et ses confrères de Montréal ont été traités au cours du procès.

MM. Plamondon et Leduc ne représentent aucune association religieuse quelconque. Ils sont poursuivis à titre de citoyens, pour avoir commis, délibérément, des actes répréhensibles, le premier pour avoir fait, et l'autre pour avoir imprimé une conférence dans laquelle sont portées contre les Juifs des accusations mensongères, dit-il, comme il a été prouvé par le témoignage du rabbin Abramovictz, qui a étudié le Talmud pendant 25 ans et qui a déclaré qu'il n'a trouvé dans ce livre aucune des citations faites par Plamondon, tandis que les abbés qui ont été entendus comme témoins n'ont fait que prouver que des auteurs qu'ils ont étudiés ou qu'ils ont lu, disent eux, aussi, que les accusations portées contre les Juifs dans la Conférence Plamondon sont dans le Talmud ; Me Jacobs trouve qu'il n'a pas été fait, au cours du procès, une seule preuve de *telles accusations.*

Plamondon a agi avec malice parce qu'il a porté contre les Juifs des accusations sans s'être informé si elles sont vraies ou non. Les actes qu'il a faits sont de nature à exciter les passions et à troubler la paix. Il rappelle des protestations faites par des hommes en vue d'Angleterre, d'Allemagne et de France contre ces accusations.

« Me Jacobs a parlé assez longuement des opinions exprimées au cours

du procès sur les Juifs, opinions qu'il dit ne pouvoir reconnaître comme sensées. Il critique sévèrement en particulier celles qu'a émises M. l'abbé D'Amours, quand il dit que les Juifs ne s'assimilent pas, que l'assimilation des Juifs ne peut se faire que par le baptême.

Les Juifs sont aussi bons citoyens que qui que ce soit.

Audience du 23 *mai.* — Me Jacobs a terminé sa plaidoirie pour les Juifs demandeurs.

Me Cannon (en français) :

« Comme Me Jacobs, Me Cannon exprime l'opinion que la cause est une cause ordinaire dans laquelle le tribunal doit se prononcer sur réclamation de dommages tout simplement. Il n'y a pas de question de religion ; il ne pense pas, non plus, que l'on eût raison de croire qu'il fût soulevé une question de religion au cours de ce procès.

« Nous ne tenons pas tant à faire compenser les dommages matériels que nos clients ont subis, qu'à sauvegarder leur réputation, à mettre Plamondon en demeure de trouver ses accusations et à renseigner le public sur la « question juive ». Si Plamondon avait suivi le conseil que Mgr Gauvreau donnait à ses paroissiens de se renseigner, il n'aurait pas débité tant de calomnies sur le compte des Juifs. Nous ne pouvons croire que Plamondon ait agi avec bonne foi et sans malice, comme il le dit dans sa défense, car il n'aurait pas été jusqu'à dire que les Juifs sont des incendiaires, chose que l'on retrouve dans le plaidoyer des défendeurs et que ceux-ci n'ont pas même tenté de prouver.

« Les défendeurs disent que les faits racontés dans la conférence sont vrais et qu'ils sont notoires. On n'a pas prouvé que les faits étaient vrais ; les témoins que l'on a interrogés pour faire cette preuve n'ont pu que nous dire que des auteurs rapportent que les citations se retrouvent dans le Talmud, au moins dans les premières éditions. Et l'on est venu citer comme des autorités des pamphlets orduriers (*sic*), tous publiés en France à l'époque où se discutait la question Dreyfus, par des hommes tels que Vial et Drumont, qui n'avaient d'autre but que de satisfaire la curiosité morbide de la foule et de tromper la bonne foi des gens bien intentionnés et la crédulité des ignorants (*sic*).

« On n'a pas prouvé non plus la notoriété des faits, parce que l'on suppose au Canada un état de choses qui n'existe pas.

« Le plaidoyer des défendeurs est mal fondé en droit, car il est contraire à la législation de notre province, qui permet aux Juifs le libre exercice et le libre enseignement de leur religion ».

Pour justifier ses clients d'avoir poursuivi Plamondon, bien que leurs noms ne soient pas mentionnés dans la conférence, Me Cannon cite quelques autorités selon lesquelles des individus peuvent réclamer des dommages pour tort fait à une classe de personnes dont ils font partie et ce, lors même qu'aucun nom n'apparaît dans le pamphlet ou l'article d'un journal considéré comme libelleux. Il continue :

« Nous avons prouvé tous les allégués de notre déclaration : nos clients

sont des citoyens britanniques respectables ; la conférence a eu lieu ; elle a eu des conséquences dommageables pour les demandeurs comme pour l'intérêt public, elle a eu une influence désastreuse sur la mentalité de ceux qui l'ont entendue ; l'enquête prouve, qu'après cette conférence, des enfants catholiques ont maltraité le fils d'un des demandeurs, brisé les vitres de la Synagogue, etc.

La seule raison que peuvent donner les défendeurs, c'est qu'ils n'ont fait que répéter ce qu'ont écrit des auteurs, mais des autorités en matière de droit (et Me Cannon en cite quelques-unes) enseignent que celui qui répète ou qui imprime une calomnie sur le compte de quelque personne, est aussi coupable au moins que celui qui l'a « inventée ».

Me Fitch (en anglais), a terminé les plaidoyers pour les poursuivants :

Il s'applique, d'une manière particulière, à démontrer que Plamondon a parlé des Juifs de Québec en particulier. L'imprimeur, M. Leduc, peut être tenu responsable d'avoir imprimé la conférence, quoiqu'il ne fût pas le propriétaire de l'imprimerie, car le gérant d'un établissement est aussi responsable que le propriétaire lui-même.

Audience du 26 *mai.* — La parole est aux avocats de la défense du chrétien contre le Juif et le Talmud.

Voici le compte rendu analytique de l'*Action Sociale :*

« *Me Bédard.* Il s'agit d'une question très sérieuse, il traitera dans son plaidoyer le point légal :

« La question qui nous occupe, ne constitue pas une cause à proprement parler judiciaire, qui ressort des tribunaux de justice, mais une cause d'intérêt public dans laquelle on a à considérer comment il faut entendre la liberté de la presse et la liberté de discussion.

« Je soumets à la Cour qu'au point de vue du libelle, il n'y a pas d'accusation formelle. Ce dont on se plaint ne saurait constituer un libelle. On dit que l'auteur de la conférence prétend que les préceptes du Talmud qu'il a énumérés sont matière de croyance pour les Juifs et qu'ils sont obligés de les suivre; il n'a fait que lire, devant un auditoire, des choses qui sont contenues dans les ouvrages de nombre d'auteurs et enseignées dans les universités. La question que Plamondon a traitée est une question controversée, qu'il est permis de discuter. Ce n'est pas pour engager ses concitoyens à persécuter les Juifs qu'il a fait sa conférence : il y conseille plutôt le contraire.

« De plus, les demandeurs avouent qu'ils ne poursuivent pas tant pour se faire rembourser les dommages qu'ils peuvent avoir subis que pour venger l'histoire de leurs compatriotes.

« Qui sont les vrais demandeurs en cette cause ? MM. Lazarovictz et Ortenberg ne sauraient réclamer de dommages que s'ils sont attaqués personnellement. D'ailleurs, quel est le véritable demandeur dans cette cause ? Le *Talmud* ? On se plaint de ce que Plamondon l'a attaqué injustement ;

que ce qu'il a rapporté n'y est pas contenu. Pourtant, l'histoire est là pour prouver que, du consentement des rabbins, on supprima de ce livre les parties dans lesquelles se trouvaient des attaques aux chrétiens. Le rabbin Abramovictz, qui a été appelé comme témoin, dit qu'il n'a pas vu les citations faites par M. le notaire Plamondon, mais il avoue n'avoir pas même lu le Talmud en entier ; et puis, les témoins, D'Amours, Grandbois et Nadeau sont venus nous prouver, par l'histoire, que le Talmud a bel et bien été expurgé.

« Est-ce un si grand crime de traiter de la question juive ! Nous avons des lois qui permettent de refuser et de réglementer l'entrée dans notre pays des immigrants que l'on croit plus ou moins désirables ; et l'on ne pourrait discuter publiquement pour savoir si telle ou telle classe de gens sont désirables ou non ! Est-ce que l'on ne dit pas la vérité quand l'on affirme que les Juifs ne s'assimilent pas ? Comment peut-on soutenir que les Juifs peuvent s'assimiler avec les chrétiens quand ils traitent « d'idolâtre » l'Auteur de notre religion et professent des doctrines tout opposées à celles de la foi dont Sa Majesté le roi George V est le défenseur ? Allons donc !...

« Les avocats des demandeurs se sont appliqués à discréditer les ouvrages dans lesquels Plamondon a puisé ses renseignements ; on a dit que les auteurs de ces ouvrages avaient écrit contre les Juifs au temps du procès Dreyfus pour se faire de la popularité et surtout exploiter la badauderie des gens de bonne foi et des ignorants. Mais sait-on que la plupart de ces écrivains, Rohling, Lamarque, Rohrbacher et Drumont lui-même, ont écrit sur la question juive avant que le procès se fît ».

Me Bédard cite ou mentionne plusieurs passages d'auteurs qui ont traité de la « question juive » ; il cite aussi quelques autorités pour prouver que l'on ne peut poursuivre que si l'on ne subit personnellement des dommages. Il croit que l'action doit être renvoyée aux dépens des demandeurs..

Me Belleau succède à Me Bédard :

La conférence du notaire Plamondon peut être divisée en deux parties : l'une dans laquelle il fait la peinture du type juif, et l'autre dans laquelle il parle des doctrines juives talmudiques.

« Des littérateurs et des peintres ont fait déjà dans leurs œuvres le portrait du Juif. Il n'est venu à l'idée de personne de poursuivre ceux qui ont peint le Juif tel qu'il est.

« En faisant le portrait du type juif dans une conférence et en publiant ensuite cette étude, les défendeurs n'ont fait qu'user d'un droit dont jouit la presse, en notre pays, de discuter toute question d'intérêt public.

« Pour qu'il y ait délit, il faut que l'auteur d'une action ait eu l'intention de causer du dommage et qu'il y ait eu préjudice, et le préjudice consiste dans le fait qu'une personne a été désignée : sinon, il n'y a eu que délit d'opinion, comme dans le cas qui nous occupe, et nous posons en principe qu'il n'y a pas de délit d'opinion.

« Une doctrine juridique non contestée depuis 1881, reconnue en France et dans d'autres pays, veut qu'une personne ne puisse en poursuivre un autre que si celle-ci l'a attaquée en la désignant ou encore si elle est membre d'un corps civil reconnu par la loi qui aurait été insulté, mais personne ne

peut s'autoriser de réclamer des dommages en qualité de membre d'une collectivité, d'une secte ou d'une race quelconque. Il peut y avoir eu délit criminel. Les personnes qui ont souffert peuvent avoir recours, en Cour de Police, contre ceux qui ont brisé des fenêtres. Mais il n'y a pas eu délit civil, et c'est pourquoi nous soutenons qu'il ne peut y avoir action civile dans cette cause.

« Dans une cause absolument semblable à celle qui nous occupe, il a été posé en principe qu'un particulier ne peut réclamer de dommages pour injures faites à la race à laquelle il appartient par la Cour de Cassation de Paris ! Elle a repoussé une cause dans laquelle un religieux était poursuivi par des Francs-Maçons pour avoir publié, dans une colonie française, une brochure sur les Francs-Maçons, qu'il ne ménageait guère.

« Après avoir démontré le mal fondé de l'action, nous allons traiter maintenant du droit de critique historique. Ce que Plamondon a dit n'est que la répétition de ce qui a été dit déjà, de ce qui se trouve dans les ouvrages non poursuivis que contiennent nos bibliothèques. L'auteur de la conférence n'a parlé que de questions qui sont matière de polémique. Quand nous disons que ce que nous avons dit du Talmud est vrai, nous disons que cela est vrai de vérité historique. Nous n'avons pas besoin pour le prouver de produire l'original du Talmud ; il nous suffit de faire cette preuve par le témoignage de l'histoire. Nous l'avons faite. C'est la seule preuve légale et régulière que nous pouvions faire.

« Nos adversaires ont apporté ici un volume qui contiendrait le Talmud, et dans lequel M. Ortenberg nous dit n'avoir point vu les prescriptions rapportées par M. Plamondon. Le rabbin Abramovictz nous dit que ces prescriptions ne se trouvent pas dans la partie du Talmud qu'il a lue. Mais les ouvrages dont ces messieurs nous parlent contiennent-ils bien toutes les prescriptions du Talmud ?

« Nous avons prouvé ici par les témoignages des témoins D'Amours, Nadeau et Grandbois qu'après un synode (XVIIe siècle) tenu en Pologne, il a été décidé d'enlever du *Talmud* les prescriptions étranges qu'il contenait. Nos adversaires répondent que ces témoins n'ont pris leurs renseignements que dans des pamphlets écrits par des écrivains en mal de popularité pour tromper les badauds. Mais appellera-t-on pamphlets les ouvrages d'historiens tels que Mgr Delassus, l'abbé Graetz, Rohrbacher, Demousseaux, Le Brun, l'abbé Drach, et les bulles des papes et les histoires de France et d'Angleterre ?

« N'est-on pas justifiable de parler du péril juif, de dire que les Juifs ne sont pas gens désirables quand on voit des hommes d'Etat anglais exprimer cette opinion, l'Eglise faire une législation spéciale sur les rapports qui doivent exister entre les catholiques et les Juifs, et quand on sait qu'il s'est écoulé des siècles avant que les gouvernements aient décidé de décréter l'émancipation des Juifs. Et encore plusieurs ne l'ont-ils fait qu'à certaines conditions.

« Le notaire Plamondon avait le droit de mettre ses concitoyens en garde contre les croyances et les pratiques d'un peuple qui est autant à redouter pour nous que pour les autres nations. L'on ne saurait nous rétorquer que

M. Plamondon a fait un acte qui est de nature à détruire l'harmonie et la bonne entente entre citoyens d'un même pays. Il y a entre le Juif et le chrétien, le Calvaire et les trente deniers de Judas. L'on ne peut jamais espérer que l'un et l'autre puissent vivre en communauté d'idées et de sentiments ».

Me Belleau conclut en disant que l'action doit être renvoyée avec dépens.

Me Lane après avoir fait une étude approfondie de la conférence Plamondon, a constaté que, en somme, on y reproche à des Juifs de Québec de recevoir un enseignement contraire aux lois de la morale chrétienne et du christianisme. Il est étrange de voir les auditeurs de cet enseignement venir ici réclamer des dommages parce qu'on a attaqué le *Talmud* et l'enseignement des rabbins ; c'eût été plutôt aux rabbins à poursuivre ! La chose paraît d'autant plus drôle qu'il n'est pas même dit dans la conférence que les Juifs de Québec pratiquent ces enseignements. A-t-on jamais vu des élèves venir réclamer des dommages de ceux qui peuvent avoir attaqué les doctrines enseignées par leurs professeurs ?

« On semble faire à M. Plamondon un reproche de négligence et d'imprudence pour avoir parlé du *Talmud* sans connaître l'hébreu et sans avoir lu le *Talmud* dans le texte. Mais depuis quand un homme ne peut-il plus parler d'un livre sans l'avoir lu dans son texte original ? Nous croyons que M. Plamondon était d'autant plus justifiable de parler de la question juive qu'il traitait d'une question qui fait le sujet de discussion publique et qu'il jouissait du privilège accordé à la presse, en notre pays, de parler de la question d'intérêt public.

« Lors même que, par la discussion de ces questions, l'auteur aurait causé des dommages à d'autres, il n'est pas tenu de les compenser, à moins qu'il n'ait aliéné leur droit. M. Plamondon peut conseiller à ses compatriotes de ne pas acheter chez les Juifs ; il n'aliène aucun droit de ces derniers, car ils n'ont pas droit à la clientèle des chrétiens.

« Nous citons des autorités qui nous donnent raison de nous baser sur ce principe pour nous défendre. Nous ne croyons pas non plus que nos adversaires aient prouvé d'une manière suffisante que les escapades de quelques gamins soient les effets de la conférence sur le Talmud.

«On aurait pu faire rendre témoignage à ces gamins, afin de savoir s'ils avaient bien été incités à briser des vitres ou à maltraiter un enfant de M. Lazarovictz par les appels de M. Plamondon. Mais on n'a pas cru devoir le faire ».

Ici, intercalons cet extrait du compte rendu de l'*Evénement*, (Québec, 27 mai), qui ne manque pas de saveur :

« A propos du *Talmud* que les demandeurs ont déposé devant le tribunal et qu'ils prétendent ne contenir aucune des choses que leur reproche M. Plamondon, — livre que personne en dehors des Juifs ne peut comprendre. — Me Lane rappelle un passage du « Médecin malgré lui ». Après s'être assuré que Géronte ne sait pas un mot de latin, Sganarelle se met à lui débiter des mots latins qui hurlent de se trouver ensemble, et « épate » Géronte. Ainsi, les Juifs croient nous « épater » en nous disant : « Ceci ne se trouve pas dans le Talmud ». En est-on bien sûr ? Il n'est pas nécessaire de savoir l'hébreu

talmudique pour savoir ce qui se trouve dans le « Talmud ». Des auteurs autorisés ont traduit le Talmud et c'est sur ces auteurs que s'est basé M. Plamondon. Cela suffit.

« La question traitée par M. Plamondon est une question d'intérêt public qu'il avait le droit de traiter. La question de savoir si l'on va laisser envahir Saint-Roch (un quartier de Québec) par les Juifs est autant une question d'intérêt public que celle de savoir si l'on va permettre aux Japonais d'acquérir des terres dans la Californie ou celle de savoir si l'on va enrayer ici l'immigration des Chinois. Tout ce que l'on pouvait exiger de M. Plamondon en traitant cette question, c'est la bonne foi. M. Plamondon l'a traitée avec bonne foi et sans malice. Le contraire n'a pas été prouvé.

« Ortenberg et Lazarovictz, en tant que Juifs, n'ont pas le droit de réclamer des dommages pour des insultes qui auraient été proférées contre la Congrégation « Baïs-Israël » ou contre la religion juive ou contre les Juifs en général.

Répondant aux avocats des demandeurs qui disent que la conséquence d'un jugement contre leurs clients serait d'obliger les Juifs à quitter la ville, Me Lane rappelle ce mot d'un juge : « Si les juges devaient penser à toutes les conséquences de leurs jugements, ils n'en rendraient jamais. » Puis, il envisage la conséquence qu'aurait un jugement contre les défendeurs. C'est que personne ne pourrait jamais parler contre le *Talmud* ou les Juifs sans s'exposer à une action en dommages de la part de chaque Juif du pays.

Me Couture, pour les demandeurs, a répliqué brièvement.

Le juge Malouin a pris la cause en délibéré.

Voici, emprunté à l'*Action Sociale*, de Québec, 22 octobre 1913, le texte du jugement rendu, à la date du même jour, par le juge Malouin de la Cour supérieure de Québec :

Province de Québec
District de Québec

Cour supérieure

Jugement, ce 22 octobre 1913.

Présent : l'honorable juge Malouin.

No 778.

Ortenberg, Demandeur ;

vs

Plamondon, Défendeur.

Notes du jugement :

Le demandeur réclame du défendeur une somme de 500 dollars, à titre de dommages-intérêts lui résultant d'une conférence que le défendeur a donnée, le 30 mars 1910, intitulée « Le Juif ».

Le demandeur professe la religion judaïque. Il est établi à Québec depuis plusieurs années où il a un établissement d'affaires. Il allègue avoir été dif-

famé et avoir souffert des dommages à raison des faits que le défendeur a relatés dans sa conférence.

Le défendeur plaide, entre autres choses, que sa conférence ne contient aucune imputation contre le demandeur, qu'elle n'incrimine que la race juive, ses doctrines, ses pratiques religieuses et sociales et ne contient que ce qui est consigné dans les nombreux ouvrages sur le péril juif et dans la presse.

Une copie de la conférence est produite au dossier.

Le défendeur Plamondon, dans sa conférence, traite de la race juive en général ; il ne fait aucune imputation contre le demandeur en particulier. Cette conférence se compose presqu'entièrement de citations et d'extraits empruntés à des publications étrangères.

Dans l'espèce, le demandeur a-t-il un droit d'action ?

Il est de doctrine que « si l'écrit incriminé ne contient aucune allégation « ou imputation diffamatoires à l'égard des personnes, mais renferme seu- « lement une discussion plus ou moins violente et passionnée d'opinions « philosophiques, sociales et religieuses attribuées à une corporation ou secte « religieuse ou une association (à), il ne peut y avoir diffamation ». (2, le Poittevin, p. 308).

Ce principe a reçu la sanction de la Cour de cassation dans une cause qui a beaucoup d'analogie avec celle qui m'est soumise. (Dalloz, Recueil Périodique, 1894, p. 25-26).

Voici les faits :

Dans le courant de décembre 1890 ou de janvier 1891, la mission catholique de Tananarive, agissant sous l'autorité de l'abbé Cazet, évêque de Soruza, a imprimé et publié une brochure en langue malgache, ayant pour titre « Ny Framasao » (les Francs-Maçons). Dans cette brochure, presqu'entièrement composée de citations empruntées à des publications antérieures plus ou moins anciennes, il était dit « que la Franc-Maçonnerie emploie, pour « recruter ses adeptes, des moyens qui consistent à flatter leurs intérêts mer- « cantiles et leurs penchants pour les plaisirs ; qu'elle travaille à éloigner de « leurs devoirs familiaux et à dégoûter de leurs occupations journalières « comme de leur religion toutes les classes de la société ; que son but est de « poursuivre le bouleversement des Etats par la destruction des lois, de la « richesse, de la religion et des coutumes et ce, en employant vis-à-vis « des prosélytes les moyens les plus mensongers ; qu'elle ne recule pas de- « vant l'assassinat pour faire respecter les serments prêtés par ses adeptes ; « qu'elle préconise la destruction des biens de famille, la corruption des « mœurs, l'abolition du mariage et de la sépulture, l'adultère, le mépris des « devoirs familiaux, notamment de l'assistance due par les enfants à leurs « parents dans la vieillesse, et la suppression du culte des morts ; qu'elle « cherche à pervertir l'enfance, et c'est pourquoi elle bâtit un grand nombre « d'écoles ; que ses fruits sont la révolte contre les pouvoirs établis et l'as- « sassinat des rois ; enfin que son but est la ruine de la vraie religion et de « beaucoup de systèmes de gouvernements, pour établir un nouvel état de « choses. »

Iribe et Rigaud, fondateurs de la Loge maçonnique récemment établie à Tananarive, poursuivirent l'éditeur de cette brochure. La Cour d'Aix ac-

cueillit sa demande pour le motif ; que les énonciations précitées, quoique ne nommant personne et paraissant s'adresser aux seules doctrines des Francs-Maçons, désignaient clairement à la réprobation publique les sieurs Iribe et Rigaud, fondateurs de la Loge maçonnique récemment établie à Tananarive, et constituaient à leur égard des imputations diffamatoires. Sur pourvoi, la Cour de cassation casse ledit arrêt pour le motif que la brochure « Ny Framasao » et spécialement les passages retenus par la décision attaquée ne maintenaient ni allégations, ni imputations à l'adresse de personnes déterminées ; qu'un examen attentif ne permettrait d'y voir que des appréciations parfois violentes, mais n'excédant pas le droit de libre discussion d'opinions philosophiques, sociales ou religieuses attribuées à la Franc-Maçonnerie.

Ce principe paraît être celui adopté dans le droit anglais.

Le demandeur m'a cité, entre autres, la cause de R. vs Gathercole, rapportée dans Odgers, p. 427, où il a été décidé ;

« It is also a misdemeanor to libel any sect, company or class of men without mentioning any person in particular provided it be alleged and proved that such libel tends to excite the hatred of the people against all belonging to such sect, company or class and conduces to a breach of the peace ».

Mais, il est à remarquer que cette décision a été rendue dans une poursuite criminelle et est citée avec plusieurs autres sous la rubrique « Criminal Law » et que l'auteur ajoute en référant à ces décisions : « ...a libel may be indictable though it be not actionable. « Thus, in neither of the above cases, would an action lie for want of a proper plaintiff ».

Ces autorités posent le principe qui, dans mon opinion, doit servir à décider le présent litige.

Le défendeur, dans sa conférence, n'incrimine que la race juive, ses doctrines, ses pratiques religieuses et sociales, sans s'attaquer au demandeur en particulier, ni lui attribuer aucun fait précis.

Je suis d'avis que le demandeur, n'étant ni nommé, ni spécialement visé, n'a pas de recours civil contre le défendeur et, en conséquence, je renvoie son action avec dépens.

Etant arrivé à cette conclusion, il est inutile pour moi d'étudier les autres questions soulevées.

Pour le même motif, je renvoie l'action d'Ortenberg vs Leduc et celle de Lazarovitz vs Plamondon.

Ce jugement, qui déboute les Juifs de leurs demandes, ne discute pas sur les textes authentiques du *Talmud* cités par M. Plamondon dans sa Conférence de 1910. Le magistrat s'est borné à opposer aux plaignants une fin de non-recevoir juridique, fondée en droit. Nous aurons probablement, si nous en croyons les déclarations faites par Me Cannon, un des avocats des Juifs, déclarations rapportées par l'*Evénement*, de Québec, 22 octobre, l'occasion de reparler de cette affaire.

L. Hacault.

L'ANTOINISME

Devenu l'ennemi de Robespierre après avoir été son âme damnée, le policier Sénar flânait un jour rue Contrescarpe, près de l'Estrapade, à quelques pas de la maison où le huguenot Reybaz avait rédigé les discours que prononçait Mirabeau.

Son flair ou son désœuvrement lui suggérèrent la pensée d'entrer à l'une de ces représentations que donnait une vieille femme du nom de Catherine Théot que ses fidèles, sans doute hellénisants, appelaient la Mère de Dieu.

Pénétrant dans la salle, il fut reçu par des hommes en robe blanche et s'assit pendant qu'on allumait les lustres.

Des chants s'élevèrent alors, et bientôt apparut une vieille femme dont la tête et les mains s'agitaient perpétuellement.

Elle s'avança, soutenue par des prêtresses de son culte, s'assit dans un fauteuil blanc, et l'adoration commença.

C'étaient des agenouillements, des baisements de pieds et de bouche, des lavements de mains dans des cuvettes d'argent et enfin l'absorption gloutonne d'un grand bol de café au lait solennellement apporté, ce déjeuner symbolisant sans doute une sorte de communion.

Puis l'adoration recommençait, présidée par dom Gerle, un capucin défroqué.

Un mélange extraordinaire de litanies, de baisers humides, de génuflexions, de gestes d'exorciseurs, puis de cantiques où l'on célébrait le fameux Etre suprême de Robespierre terminait la cérémonie.

— Allons, se dit Sénar en sortant, je n'ai pas perdu ma journée.

Il courut au Comité de Sûreté générale, où il raconta ce qu'il avait vu aux plus excités contre Robespierre.

— Il faut arrêter toute la maisonnée, dit Vadier.

— Donne-moi un ordre !

Ce ne fut pas long, et voici d'après M. de Batz, le descendant du fameux conspirateur royaliste à qui j'emprunte ces pittoresques détails, quel fut le rapport de Sénar sur son expédition :

« J'arrêtai la Mère de Dieu, l'éclaireur, la colombe, le chanteur, le frère servant... Ensuite, je cherchai les papiers.

« Il n'y en avait pas.

« Je ne trouvai qu'une certaine lettre écrite à Robespierre et dans laquelle elle l'appelait « son premier prophète, son ministre chéri », et le félicitait sur les honneurs qu'il rendait à l'Etre suprême, son fils. »

Chez dom Gerle, on trouva un certificat de protection que lui avait accordé Robespierre.

Aussi le lendemain, à la Convention, pendant que Vadier dirigeait des attaques sournoises contre le dictateur, les conventionnels chuchotaient l'anecdote et goguenardaient en regardant « le rénovateur du culte ».

Robespierre faisait rire, Robespierre était perdu.

Telle fut l'aventure qui servit de prélude au 9 thermidor.

... Je ne crois pas que l'Antoinisme puisse et doive avoir une telle répercussion sur les destinées d'aucun pays ; je crois seulement qu'on assisterait à un spectacle à peu près analogue à celui qui ravit le policier Sénar, si l'on pénétrait dans l'un des temples que l'Antoinisme, jalonnant ses conquêtes, vient d'ériger et d'ouvrir à Paris et à Monaco. Parti de Jemeppe-sur-Meuse (Belgique), l'Antoinisme, en effet, a déjà gagné la Méditerranée : il la franchira d'un nouvel élan, et l'Islam n'aurait qu'à bien se tenir, si l'Antoinisme ne se réclamait de toutes les religions, ou plutôt ne les admettait toutes.

L'analogie se compléterait de l'identité de sexe des Pontifes, Mme Antoine ayant pris la suite des affaires de son mari, après avoir dûment hérité de sa quasi toute-puissance.

A en juger sur les apparences, voilà au moins une entreprise qui n'aura rien perdu à tomber en quenouille.

Mais qu'est-ce qu'Antoine ? qu'est-ce que le culte Antoiniste ?

***

Louis Antoine est né à Mons-Crotteux, province de Liège, en 1846. Son père étant mineur, lui-même descendit dans la fosse à l'âge de 12 ans ; mais les entrailles de la terre ne convenaient guère au prédestiné qui devait apporter la lumière à notre pauvre humanité, et bientôt il remonta à l'air et à la vie, au grand soleil, en se faisant ouvrier métallurgiste.

Ce goût pour les « métaux » devait plus tard lui tracer sa voie. A 24 ans, il quittait la Belgique pour aller faire un séjour de cinq ans en Allemagne, et, quoique ses biographes prétendent que rien de particulier ne signala sa jeunesse, il n'est pas téméraire de penser que ce séjour au pays de Luther et de la Réforme eut quelque influence sur son ultime avatar.

Après un nouveau séjour à Praga, en Pologne russe, Antoine réintégrait son pays natal, la Belgique, et s'installait à Jemeppe-sur-Meuse, dont il allait rendre le nom fameux.

Entre temps, s'il est permis de parler aussi irrévérencieusement, il était revenu faire un tour au pays et avait épousé une femme dont il avait fait la connaissance avant son départ.

Jusque-là, le brave ouvrier restait enveloppé dans les ténèbres de l'obscurantisme et pataugeait dans les marais de l'erreur : il était simplement catholique, comme vous et moi.

Un douloureux événement vint décider de la carrière d'Antoine.

Il perdit un fils unique âgé de 20 ans.

Le père et la mère, ces simples, apprirent par hasard que le spiritisme donnait la communication avec les morts : ils fréquentèrent alors des séances où le cher disparu leur révéla lui-même qu'il était établi pharmacien à Paris.

On a bien raison de dire que les morts vont vite.

Les braves gens jugèrent inutile d'aller vérifier, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'ils avaient toutes facilités pour converser sur place ; la seconde, c'est que le disparu s'éclipsait toujours sans laisser d'adresse.

Il y eut bien des mécréants pour prétendre qu'un pharmacien devait figurer au Bottin, et qu'Antoine fils y était introuvable : on leur répondit victorieusement que c'était jeu d'enfant de changer de nom pour qui changeait de corps. Bref, Antoine fut captivé par le spiritisme, et d'élève devint bientôt maître. A partir du moment où son passé se dégage des brumes épaisses pour apparaître en pleine lumière de la notoriété, on le trouve à la tête des *Vignerons du Seigneur*.

Les vignes du Seigneur ayant une assez fâcheuse réputation, on pourrait croire qu'Antoine, globe-trotter impénitent, était devenu le chef de quelque tribu de gloutons comme « les Gosiers en pente » ou « les Beni-Bouffe-Tout » : il n'en est rien, et je dois dire tout de suite qu'ayant un déplorable estomac, Antoine s'adonnait au végétarisme qu'il devait plus tard faire entrer dans sa doctrine.

Les Vignerons du Seigneur constituaient simplement une entreprise spirite permettant à chacun de communiquer avec les morts — moyennant, j'imagine, une honnête rémunération, comparable à celle qui est perçue à l'entrée des cabines téléphoniques.

On pouvait prendre rendez-vous avec les défunts, toujours exacts, à 10 heures du matin et à 5 heures du soir, ce qui laisse supposer que la communication n'était interrompue que par l'heure des repas.

Il est de vieilles habitudes dont on ne se défait pas aisément.

Une particularité remarquable, c'est que les évoqués de la maison Antoine, fussent-ils défunts empereurs d'Allemagne ou sultans de Zanzibar, parlaient tous avec un fort accent wallon.

Antoine édita bientôt une sorte de catéchisme spirite, fait d'emprunts à Allan-Kardec. S'il avait, au temps de ses voyages, poussé plus loin sa pointe vers l'Orient, il eût appris des bouddhistes japonais qu'Allan-Kardec n'avait rien inventé, pas même sa thèse des vies successives et des réincarnations jusqu'à la perfection.

Mais ne reprochons pas à Antoine ces emprunts, puisqu'il devait créer, sinon une religion, au moins un culte. La maison prospérant, Antoine annexa, au salon de conversation entre anthumes et posthumes, un cabinet pour « le soulagement de toutes les maladies, afflictions morales et physiques ». Un certain docteur Carita, désincarné naturellement, fut placé à la tête de ce cabinet. On ne nous dit pas s'il partageait les bénéfices provenant de ses ordonnances avec l'apothicaire si prématurément enlevé à l'affection du Père Antoine.

Peut-être y eut-il des difficultés dans les règlements, car un beau jour Antoine se passa du ministère du docteur et formula lui-même les ordonnances où l'hygiène se combinait harmonieusement avec la morale. Bientôt même, il supprima les tables tournantes et les bruyantes évocations, congédia les esprits et se mit à opérer lui-même la guérison des corps et l'endoctrinement des intelligences ; pour avoir ainsi résolu le problème social de la suppression des intermédiaires, Antoine le Guérisseur fut excommunié par le spiritisme.

De ce schisme allait naître l'Antoinisme.

***

Il faudrait tout ignorer de notre temps pour supposer que la clientèle d'Antoine diminuait au fur et à mesure qu'il enflait sa personnalité. Au contraire, des foules commençaient à se presser

à Jemeppe, et la réputation du Guérisseur franchissait les frontières de la petite Belgique. Ne lui attribuait-on pas quantité de guérisons miraculeuses, d'autant plus indiscutables qu'aucune n'était précisée ni vérifiée.

Le zouave Jacob dut connaître ces heures triomphales ; mais encore régalait-il ses visiteurs d'un air de trombone à coulisse, probablement destiné à mettre en fuite l'esprit malin qui taquine les malades, tandis que le thaumaturge de Jemeppe ne jouait d'aucun autre instrument que la sottise, l'insondable sottise humaine.

C'est un fait constant que les temps de scepticisme et d'incroyance sont éminemment propices aux exploiteurs de surnaturel et de mystérieux, à tous les découvreurs de pierre philosophale et marchands d'orviétan. Tireuses de cartes, somnambules et sibylles de tout acabit font des affaires d'or depuis que des gouvernants, réalisant le rêve des Géants, ont escaladé le ciel et décroché les étoiles.

S'il était à peu près illettré, sachant tout juste signer, le Père Antoine connaissait son temps et avait le sens de l'opportunité.

Il comprit que ses affaires n'atteindraient pas leur plein développement tant que ses adeptes devraient faire le coûteux voyage de Jemeppe. Il lui fallait matérialiser de quelque manière sa puissance curative pour l'expédier à domicile, réaliser ce qu'en mécanique on appelle, je crois, le transport de la force à distance.

C'est alors qu'il découvrit la liqueur Coune, 2 fr. 50 le flacon, 5 fr. la bouteille, franco de port et d'emballage.

Grâce à la firme du pontife de Jemeppe, cette précieuse liqueur conquit vite la célébrité : tous les adeptes vous diront que, dosée par le Père Antoine, elle avait la même efficacité contre l'hypertrophie du foie que contre l'ongle incarné — si ce dernier terme n'est pas déplacé dans la thérapeutique d'un renégat du spiritisme.

Mais la justice, la stupide justice des hommes, s'avisa d'intervenir dans ce lucratif commerce, et une banale accusation d'exercice illégal de la médecine vint mettre un terme à la carrière, qui s'annonçait glorieuse, d'une panacée qui, entre autres bienfaits, prémunissait déjà contre le choléra, ce fléau.

Comme un simple mortel, Antoine le Guérisseur fut condamné à 52 francs d'amende : encore dut-il bénéficier de fortes circonstances atténuantes, son extraordinaire ignorance pouvant lui conférer le privilège exclusif d'ignorer la loi.

C'en était fait de la liqueur Antoiniste, plus fameuse pourtant

que toutes les liqueurs qui enrichissent en l'illustrant la quatrième page des journaux.

D'autres se fussent rebutés et eussent mis les volets à leur boutique : Antoine eut un trait de génie, tout simplement.

— « On me tracasse parce que je mets quelque chose dans mon liquide, pensa-t-il ; soit, je n'y mettrai plus rien du tout, je vendrai de l'eau pure. »

Cela n'a l'air de rien ; mais c'est comme l'œuf de Christophe Colomb — qui, lui aussi, découvrit un nouveau monde : il fallait y penser.

Antoine vendrait donc de l'eau, mais de l'eau magnétisée, de l'eau véhiculant ses propres fluides.

Les fluides ont ce premier et appréciable avantage sur la matière qu'ils ne sont pas soumis à l'impôt,et cet autre, en l'occurrence, qu'ils ne paieraient aucune redevance de fabrication, le Père Antoine devant être sa propre usine ; de plus, ils ne pouvaient provoquer de conflit avec le Codex qui feint de les ignorer.

La condamnation du Père Antoine n'avait fait que redoubler l'enthousiasme de ses adeptes, la persécution nimbait son front de l'auréole du martyr, et ce léger halo de 52 francs lui suffit pour convaincre les masses de son pouvoir de magnétiser l'eau.

Dès lors, Jemeppe retentit nuit et jour du gémissement des pompes : une passe magnétique sur les bouteilles emplies, plusieurs passes pour les cas les plus réfractaires, et l'eau bienfaisante, aux multiples propriétés curatives, se répandait dans le monde des malades, Antoine, à cette époque, n'ayant encore entrepris que la guérison des corps.

Emplissez, chargez, expédiez : la miraculeuse industrie s'accomplissait en trois temps.

Elle nécessitait pourtant quelque main-d'œuvre, et quand il eut soumis à cette épreuve victorieuse l'inébranlable foi de ses adeptes,le Père Antoine songea à se débarrasser des impedimenta. Que ne pouvait-il entreprendre, et quels longs espoirs ne lui étaient pas permis ?

Simplifier, c'est le dernier mot du progrès, et le Père Antoine était un homme de progrès.

Quand vous voulez faire transporter à distance une grosse somme, vous encombrez-vous de lourds sacs d'écus ? Fi donc ! ces procédés sommaires convenaient aux temps d'obscurantisme. Aujourd'hui, une simple feuille de papier remplit l'office, et chacun connaît l'usage du chèque et du mandat postal.

Ces transformations n'avaient pas échappé à l'esprit judicieux

du Père Antoine qui s'avisa un beau jour de licencier son corps de pompiers, de vendre son fonds de bouteilles, et de convertir — car déjà il avait le prurit de la conversion — tout ce coûteux attirail en papier.

Eh! oui, le papier magnétisé : telle était la dernière trouvaille. C'est au papier que le Père Antoine allait désormais confier ses bienfaisants effluves, qu'ainsi il monnayait en modern-style.

Jusqu'alors, il avait cru devoir opérer en public le chargement fluidique de ses bouteilles, et l'extraction des effluves n'allait pas sans fatigantes contorsions.

Désormais, l'émission destinée au papier se ferait dans le privé, et c'était là encore une appréciable économie.

On fit confiance au Guérisseur et aucun schisme ne se produisit : l'Antoinisme n'eut pas ses convulsionnaires.

Il y eut bien quelques petites anicroches à la réputation du Guérisseur, témoin cette histoire contée par un de nos confrères belges, M. André Kervyn :

« Un de nos amis se souvient de cette troisième phase : il a le plaisir de posséder quelques échantillons du fameux papier magnétisé. Il nous a raconté un trait qui montre qu'Antoine ne se défendait pas de donner avec son papier, des conseils d'hygiène, d'ailleurs inoffensifs.

« Une dame, nous dit-il, vint un jour m'annoncer qu'elle se proposait de consulter Antoine.

« La clientèle du Guérisseur était surtout féminine à cette époque.

« Je demandai à cette personne :

— « Aimez-vous la pâtisserie ?

— « Je n'en prends jamais.

— « Mangez-vous beaucoup de pommes de terre ?

— « Beaucoup ? non. Mais pourquoi ces questions ?

— « C'est que M. Antoine vous révélera que vous abusez de la pâtisserie et des pommes de terre. Il vous interdira cette alimentation jusqu'à votre prochaine visite.

— « Je verrai bien. »

« Cette dame, conclut notre ami, alla chez M. Antoine, elle revint guérie !... de l'Antoinisme. Le coup de la pâtisserie avait tué sa confiance dans le voyant.

« Mais dans le monde ouvrier, combien de femmes ne mangent-elles pas avec plaisir les *frites* succulentes ? Combien n'ont pas un faible pour les tartes, les petits pâtés et les friandises de toute espèce ?

« En dénonçant ces inclinations gourmandes, M. Antoine était presque sûr de deviner juste. »

Mais qu'importait au Père Antoine la défection de vagues hu-

manités : l'essentiel était que la foi en lui se propageât, que sa clientèle s'élargît, et elle s'élargissait.



Liqueur, eau, papier, matières ! c'était bon pour les cures à distance, c'était de l'Antoinisme d'exportation.

Mais combien plus favorisés ceux qui pouvaient faire le voyage à Jemeppe, bénéficier sans intermédiaires des magiques impondérables qu'octroyait le Père Antoine par la voie des passes individuelles.

On accourait de toutes les provinces et même de l'étranger, et il fallut recourir à la simple imposition des mains.

Pour satisfaire la clientèle toujours plus nombreuse, les passes se firent de plus en plus rapides : de minutieux chronométreurs ont affirmé, et nous devons les croire, que le Père Antoine en vint à faire du soixante à l'heure.

Le procédé de guérison, ou plutôt son mécanisme, était à la portée de toutes les intelligences, c'était simple et pourtant d'un scientifisme incontestable.

Vous savez tous que nos maux physiques résultent du rassemblement tumultueux et agissant des mauvais microbes en un point de notre organisme ; la cure consiste à stimuler les bons microbes, à les armer pour la lutte, et à les lancer en charge impétueuse et irrésistible contre le nocif rassemblement qu'il faut disperser.

Les bons microbes sont les gendarmes de notre santé.

Les mauvais en sont les saboteurs.

Remplacez les microbes par les fluides, et vous avez là, dans son intégrité, le secret de la thérapeutique antoiniste, tout diagnostic étant inutile.

« Dans son intégrité », non, j'exagère, car pour la première fois, nous allons voir intervenir, comme un facteur essentiel, la Foi.

On n'arrive pas sans transition à fonder un culte.

Voici donc le procédé, exposé par le thaumaturge lui-même qui semble préoccupé de faire des disciples et d'assurer sa succession :

« Tout guérisseur quelque peu expérimenté sent la foi du malade et peut lui dire : « Vous êtes guéri. » Il coupe littéralement le fluide qui le terrassait, c'est-à-dire son imagination ; il ne va pas directement au mal, mais à la cause. »

C'est un traitement facile à suivre, même en voyage ; seulement, il y faut le Guérisseur expérimenté, c'est-à-dire formé à l'école du Père Antoine.

On voit que la nouvelle doctrine, qui devait aboutir à la cure des âmes, commençait à s'ébaucher ; même, elle se codifiait, car les visiteurs emportaient maintenant une petite brochure destinée à la propagande.

La presse s'est emparée du cas du Père Antoine : on le discute, donc il est.

A partir du jour où il a découvert que l'imagination est la cause de tous nos maux physiques, le Père Antoine se doit à lui-même d'édicter une nouvelle morale : il n'y manquera pas.

Déjà, pour lui permettre d'opérer en public ses passes collectives, un véritable temple s'est érigé : l'enseignement suivra.

Mais avant d'aborder la phase qu'on pourrait qualifier de religieuse de la vie du Père Antoine, il me faut donner un aperçu du cérémonial de Jemeppe.

Le même confrère belge déjà cité en a tracé ce tableau à la date d'août 1911 :

Voici le spectacle auquel on peut assister gratuitement à Jemeppe, tous les dimanches, depuis deux ou trois ans.

Une tribune se dresse au fond du temple. Elle communique avec les appartements privés du voyant. Les fidèles et les curieux se placent dans les bancs, en face de cette tribune.

Un monsieur se lève :

« Notre bon Père va venir. Avant d'opérer, il se recueille dans la prière. Respectez ce moment solennel. Ranimez votre foi, car tous ceux qui ont de la foi seront guéris ou soulagés. »

La porte s'ouvre. M. Antoine s'avance. Il est bien vieux ; il a laissé pousser ses cheveux et s'est composé une tête hiératique. La scène est admirablement machinée. Alors le prophète, que transfigure un air inspiré, se place au milieu de la tribune. Son regard est perdu dans l'au-delà. Il élève majestueusement les mains, étend les bras, remue les doigts pour laisser écouler sur son peuple tout le fluide qu'il a emmagasiné par la prière, répand ses fluides à l'Orient et à l'Occident. Il ferme es yeux, se retourne et rentre lentement, sans avoir proféré une parole.

Le même monsieur se lève de nouveau.

« L'opération est terminée. Les personnes qui ont la foi sont guéries ou soulagées. »

On renvoie toutes ces personnes et l'on introduit d'autres spectateurs qui verront la même comédie. Généralement, ce sont les mêmes gens qui sont guéris et soulagés chaque dimanche.

... On ne peut nier que la simplicité soit au fond de l'Antoinisme, et on peut entendre le mot *ad libitum*.

Mais de quelle foi s'agit-il ? Quelles sont les croyances qui sont à la base du culte Antoiniste désormais instauré ?

C'est ce que nous allons essayer de dire, après quelques réflexions nécessaires sur le rôle du Guérisseur.

Cette courte digression nous permettra de passer du plaisant au sévère.

On est tenté de rire, et on rit des foules qui accourent de loin verser leur obole dans l'escarcelle du guérisseur.

Ces naïfs ne nous apparaissent guère plus intéressants *a priori* que les éternelles dupes des mirages financiers : on prononce le mot *gogo*, on hausse les épaules et on passe.

Il faut pourtant établir une distinction entre le banquier véreux qui ne prend que le porte-monnaie par ses promesses fallacieuses, alors que le Guérisseur prend la vie.

Les tribunaux anglais ont eu à s'occuper il y a quelques années des méfaits d'une secte à laquelle il semble bien que le Père Antoine ait fait quelques emprunts.

Cette secte s'intitulait *Science chrétienne.*

Ses adeptes se refusaient à prendre et à donner les soins que comporte chaque maladie. Leurs enfants étaient-ils malades ? ils mandaient un des chefs du nouveau culte, lequel persuadait au malade, comme le Père Antoine, que la souffrance est une illusion. Les tribunaux ont relevé des cas d'homicide par omission et ont énergiquement flétri les agissements de ceux qui, sous prétexte de guérir plus sûrement, éloignaient les médecins du chevet des malades.

Encore ne s'agissait-il là que d'illuminés, et non d'un commerce lucratif et néfaste comme celui d'Antoine.

Combien sont morts prématurément pour avoir cru que le remuement de doigts du Guérisseur aurait plus d'efficacité que toutes les médications et tous les soins ?

Pour un Antoiniste, le seul fait de consulter un médecin ne constituait-il pas un outrage à la foi nouvelle ?

C'est ainsi qu'un malade de Coudros s'en retournait un jour avec la promesse d'une prompte guérison.

A quelques pas du temple de Jemeppe, il tombait mort.

Les Antoinistes ne s'effarèrent pas pour si peu : ils rapportèrent le cadavre à leur bon Père pour qu'il le ressuscitât.

Maladroitement, le Guérisseur multiplia les passes magnétiques comme s'il en ignorait l'inefficacité.

Il n'y avait plus qu'à procéder à l'enterrement.

On assure que ces pratiques déterminèrent à plusieurs reprises la municipalité de Jemeppe à refuser des permis d'inhumer.

S'il est permis de rire du culte Antoiniste, on voit que ses prétentions aux cures miraculeuses méritent de retenir un moment l'attention. Ce n'est pas une de ces manifestations bouffonnes dont l'indifférence à la mode fait dire si aisément : « Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal. » L'Antoinisme guérisseur a pu et dû faire déjà beaucoup de mal.

Cette criminelle mise à l'écart du médecin n'est pas une simple déduction plus ou moins arbitrairement tirée par nous des textes ; elle est explicitement formulée dans la *Révélation* par Antoine le Guérisseur.

Un de ses disciples interroge le Maître :

— Quelqu'un qui avait eu la pensée de consulter un médecin vient chez vous se disant : « Si je ne vais pas mieux après cette visite, j'irai chez tel médecin. » Vous constatez ses intentions et vous lui conseillez de suivre sa pensée. Pourquoi agissez-vous ainsi ? J'ai vu des malades qui, après avoir exécuté ce conseil, ont dû revenir chez vous.

Antoine. — Certains malades, en effet, peuvent avoir eu la pensée d'aller chez le médecin avant de me consulter. Si je sens qu'ils ont plus de confiance dans le médecin, il est de mon devoir de les y envoyer. S'ils n'y trouvent pas la guérison, c'est que leur pensée de venir chez moi a mis obstacle dans le travail du médecin, comme celle d'aller chez le médecin a pu porter obstacle dans le mien. D'autres malades me demandent encore si tel remède ne pourrait les aider. Cette pensée falsifie en un clin d'œil toute mon opération : elle est la preuve qu'ils n'ont pas la foi suffisante, *la certitude que, sans médicaments, je peux leur donner ce qu'ils réclament...* Le médecin ne peut donner que le résultat de ses études, et elles ont pour base la matière. La cause reste donc, et le mal reparaîtra, parce que tout ce qui est matière ne pourrait guérir que temporairement.

D'autres passages de la *Révélation* ne sont pas moins précis :

« C'est par la foi au guérisseur que le malade trouve sa guérison. Le docteur peut croire à l'efficacité des drogues, alors que celles-ci ne servent à rien pour celui qui a la foi. »

« La Foi est l'unique et universel remède, elle pénètre celui que l'on veut protéger, fût-il éloigné de milliers de lieues. »

Qui pourrait prétendre que la propagation de telles billevesées ne peut constituer un véritable danger public ?

Aussi suis-je grandement surpris de l'inaction et de l'apparente indifférence des syndicats de médecins et de pharmaciens, à l'ordinaire si jaloux de leurs prérogatives.

Si leurs intérêts ne sont pas encore sérieusement lésés, est-ce

que l'intérêt public ne commanderait pas une intervention, avant que le mal ait pris de l'extension ?

Seraient seules à les blâmer les feuilles prêtrophobes qui ont eu l'audace de comparer les cures de Jemeppe aux miraculeuses guérisons, si sévèrement contrôlées, obtenues à Lourdes.

Je ne me pardonnerais pas d'insister sur ce grossier et grotesque parallèle.

***

Je voudrais bien rester clair en faisant à la morale et au culte Antoinistes l'honneur immérité d'un examen, mais je sens combien la tâche est âpre.

En se découvrant prophète et en devenant hérésiarque, le Père Antoine n'a pas pénétré les secrets de la didactique.

Le bon illettré roublard parle un langage assez inintelligible pour défier la glose, et ce pourrait bien être l'explication du succès relatif de ce que ses disciples appellent pompeusement et comiquement son enseignement.

Le fond n'est pas moins obscur.

Bribes des saintes Ecritures, déchets de doctrines spirites, résidus de la Réforme s'y trouvent mêlés aux plus folles élucubrations d'un cerveau indigent.

Essayez d'analyser, et vous aboutissez aux constatations les plus extravagantes et les plus contradictoires.

Aussi faut-il se borner à citer en souhaitant bonne chance à la perspicacité du lecteur.

En fondant une religion — si ce n'est pas une offense au bon sens qu'appliquer tel mot à telle chose — le Père Antoine a cru devoir rédiger une sorte de décalogue.

Transcrivons-le, dans l'espoir que ces fondements vous aideront à comprendre la superstructure :

Dix fragments en prose de l'enseignement révélé par Antoine le Guérisseur.

—

Dieu parle :

Premier principe

Si vous m'aimez,
Vous ne l'enseignerez à personne,
Puisque vous savez que je ne réside
Qu'au sein de l'homme.
Vous ne pouvez témoigner qu'il existe

Une suprême bonté
Alors que du prochain vous m'isolez.

Ce qu'il y a de plus remarquable jusqu'à présent, c'est la précaution qu'on a prise de nous informer que ces fragments étaient en prose. On aurait pu s'y tromper, et nos cubistes et futuristes y eussent certainement découvert des vers blancs. L'enseignement du Père Antoine dédaigne ce vague et puéril souci de la rime qui distinguait les oracles de Mlle Couédon. Mais continuons :

Deuxième principe

Ne croyez pas en celui qui vous parle de moi,
Dont l'intention serait de vous convertir.
Si vous respectez toute croyance
et celui qui n'en a pas,
Vous savez, malgré votre ignorance,
Plus qu'il ne pourrait vous dire.

Troisième principe

Vous ne pouvez faire de la morale à personne,
Ce serait prouver
Que vous ne faites pas bien,
Parce qu'elle ne s'enseigne pas par la parole
Mais par l'exemple,
Et ne voir le mal en rien.

Quatrième principe

Ne dites jamais que vous faites la charité
A quelqu'un qui vous semble dans la misère,
Ce serait faire entendre
Que je suis sans égards, que je ne suis pas bon,
Que je suis un mauvais père,
Un avare,
Laissant avoir faim son rejeton.
Si vous agissez envers votre semblable
Comme un véritable frère,
Vous ne faites la charité qu'à vous-même,
Vous devez le savoir.
Puisque rien n'est bien s'il n'est solidaire,
Vous n'avez fait envers lui
que remplir votre devoir.

Cinquième principe

Tâchez toujours d'aimer celui que vous dites
« Votre ennemi » :
C'est pour vous apprendre à vous connaître
Que je le place sur votre chemin.
Mais voyez le mal plutôt en vous qu'en lui :
Il en sera le remède souverain.

Sixième principe

Quand vous voudrez connaître la cause
De vos souffrances,
Que vous endurez toujours avec raison,
Vous la trouverez dans l'incompatibilité de
l'intelligence avec la conscience,
qui établit entre elles les termes de comparaison.
Vous ne pouvez ressentir la moindre souffrance
qu'elle ne soit pour vous faire remarquer
que l'intelligence est opposée à la conscience ;
C'est ce qu'il ne faut pas ignorer.

Septième principe

Tâchez de vous en pénétrer,
Car la moindre souffrance est due à votre
Intelligence qui veut toujours plus posséder ;
Elle se fait un piédestal de la clémence,
Voulant que tout lui soit subordonné.

Huitième principe

Ne vous laissez pas maîtriser par votre intelligence
Qui ne cherche qu'à s'élever toujours
De plus en plus ;
Elle foule aux pieds la conscience,
Soutenant que c'est la matière qui donne
Les vertus.
Tandis qu'elle ne renferme que la misère
Des âmes que vous dites
« abandonnées »,
Qui ont agi seulement pour satisfaire
Leur intelligence qui les a égarées.

Neuvième principe

Tout ce qui vous est utile, pour le présent
Comme pour l'avenir,

Si vous ne doutez en rien,
Vous sera donné par surcroît.
Cultivez-vous, vous vous rappellerez le passé,
Vous aurez le souvenir
Qu'il vous a été dit : « Frappez, je vous ouvrirai.
Je suis dans le connais-toi... »

Dixième principe

Ne pensez pas faire toujours un bien,
Lorsqu'à un frère vous portez assistance ;
Vous pourriez faire le contraire,
Entraver son progrès.
Sachez qu'une grande épreuve
En sera votre récompense,
Si vous l'humiliez et lui imposez le respect.
Quand vous voulez agir,
Ne vous appuyez jamais sur votre croyance
Parce qu'elle peut encore vous égarer ;
Basez-vous toujours sur la conscience
Qui veut vous diriger, elle ne peut vous tromper.

J'ai laissé parler, sans l'interrompre, le dieu de M. Antoine qui pourrait bien n'être que M. Antoine lui-même, et qui aurait bien dû prendre un interprète. Je ne sais l'effet que ferait la musique sur ces strophes, mais telles qu'elles sont, elles ne paraissent complètement intelligibles que pour leur auteur, encore ne suis-je pas bien sûr que si on en avait demandé le commentaire au thaumaturge, il n'eût pas simplement énoncé la formule qu'il répétait à tout propos et hors de propos, mais toujours quand une indiscrète question l'embarrassait :

— « Vous ne voyez que l'effet, cherchez la cause. »

J'ai déjà constaté que cet être inculte qu'était le Père Antoine avait une indéniable qualité : la connaissance de son temps.

Devant l'admiration des snobs pour l'art et la littérature incompréhensibles, il s'est dit qu'on pouvait réaliser ce prodige d'éblouir par l'obscurité, et qu'il y aurait tout un public pour découvrir dans son galimatias de brillantes paraboles.

Assemblez les incohérences éructées par un perroquet après un assez long commerce avec les humains, et vous obtiendrez quelque chose d'analogue aux *principes* de l'Antoinisme.

Ah ! comme on comprend que l'Antoinisme fasse profession de mépriser l'intelligence !

Il n'a pas de pire ennemie.

***

Mais qu'est-ce donc que ce dieu qui s'entretient ainsi — toujours en wallon — avec M. Antoine ?

Ce dieu ne doit pas seulement formuler des principes : il se doit à lui-même, il nous doit d'édicter des lois.

Il n'y a pas manqué, et nous allons être édifiés par une petite brochure qui porte ce titre simple et clair comme les révélations elles-mêmes : *L'auréole de la conscience.*

L'auréole de la conscience !... On donne des bureaux de tabac, voire les palmes académiques, à des gens qui n'ont pas trouvé cela.

La couverture de *L'Auréole* — si je puis m'exprimer ainsi — porte une épigraphe qui pourrait être une synthèse.

Essayons de nous limiter :

« Un seul remède peut guérir l'humanité : la Foi ; c'est de la foi que naît l'amour : l'amour qui nous montre dans nos ennemis Dieu lui-même ; ne pas aimer ses ennemis, c'est ne pas aimer Dieu ; car c'est l'amour que nous avons pour nos ennemis qui nous rend dignes de le servir ; c'est le seul amour qui nous fait vraiment aimer, parce qu'il est pur et de vérité. »

Soit ; voilà une règle de conduite assez précise et qui comporte quelque abnégation : aimer ses ennemis.

Mais quel va être le statut de ceux qui ne se connaissent pas d'ennemis parce qu'ils n'ont jamais fait que le bien ou vivent dans l'isolement ? Ils ne pourront connaître le dieu de M. Antoine, ni l'aimer, ni le servir ?

Une vague définition du devoir envers ses ennemis ne saurait constituer un corps de doctrines.

Mais laissons Maître Antoine nous apprendre ce que sont les lois divines, tout en nous démontrant qu'il n'y a pas de lois divines :

Antoine. — Je vais vous dire comment nous devons comprendre les lois divines et de quelle façon elles peuvent agir sur nous. Vous savez qu'il est reconnu que la vie est partout ; si le vide existait, le néant aurait aussi sa raison d'être.

Une chose que je puis encore affirmer, c'est que l'amour existe aussi partout, et de même qu'il y a amour, il y a intelligence et conscience. Amour, intelligence et conscience réunis constituent une unité, le grand mystère, Dieu.

Pour vous faire comprendre ce que sont les lois, je dois revenir à ce que

je vous ai déjà répété concernant les fluides ; il en existe autant que de pensées ; nous avons la faculté de les manier et d'en établir des lois, par la pensée, suivant notre désir d'agir. Celles que nous imposons à nos semblables nous imposent de même. Telles sont les lois d'intérieur, appelées ordinairement lois de Dieu.

Quant aux lois d'extérieur, dites lois de la nature, elles sont l'instinct de la vie qui se manifeste dans la matière, se revêt de toutes les nuances, prend des formes nombreuses, incalculables, suivant la nature du germe des fluides ambiants.

Il en est ainsi de toutes choses, toutes ont leur instinct, les astres même qui planent dans l'espace infini, se dirigent par le contact des fluides et décrivent instinctivement leur orbite.

Si Dieu avait établi des lois pour aller à lui, elles seraient une entrave à notre libre arbitre ; fussent-elles relatives ou absolues, elles seraient obligatoires puisque nous ne pourrions nous en dispenser pour atteindre au but. Mais Dieu laisse à chacun la faculté d'établir ses lois, suivant la nécessité, c'est encore une preuve de son amour.

Toute loi ne doit avoir que la conscience pour base. Ne disons donc pas « lois de Dieu », mais plutôt lois de la conscience.

Cette révélation ressort des principes mêmes de l'amour, de cet amour qui déborde de toutes parts, qui se retrouve au centre des astres comme au fond des océans, de cet amour dont le parfum se manifeste partout, qui alimente tous les règnes de la nature et qui maintient l'équilibre et l'harmonie dans tout l'univers.

D. — Maître, voulez-vous nous dire d'où vient la vie ?

Antoine — La vie est éternelle, elle est partout. Les fluides existent aussi à l'infini et de toute éternité.

Nous baignons dans la vie et dans les fluides comme le poisson dans l'eau.

Les fluides s'enchaînent et sont de plus en plus éthérés ; ils se distinguent par l'amour ; partout où celui-ci existe il y a de la vie, car sans la vie l'amour n'a plus sa raison d'être.

Il suffit que deux fluides soient en contact par un certain degré de chaleur solaire, pour que leurs deux germes de vie se disposent à entrer en rapport.

C'est ainsi que la vie se crée une individualité et devient agissante.

Je crois que se serait se moquer du lecteur que de multiplier ou d'allonger ces citations : je n'en donne que le nécessaire pour qu'on puisse juger en connaissance de cause et sans appel l'entreprise qui a mobilisé des foules.

Il est des auteurs qui donnent l'impression d'avoir collectionné dans un lexique tous les vocables désuets ou peu usités pour en émailler leurs chroniques et « épater le bourgeois » par la richesse de leur vocabulaire : à lire le Père Antoine, il semble parfois qu'il

ait vidé dans un chapeau les mots du dictionnaire, pour les cueillir ensuite au petit bonheur et les aligner en phrases.

« L'instinct de la vie qui prend des formes incalculables suivant la nature du germe des fluides ambiants » semble bien dû à telles rencontres hasardeuses, et l'on devine l'ébahissement admiratif des gogos à la lecture de ces vaticinations sibyllines.

Aussi bien, de son propre aveu, Antoine ne se comprend pas toujours lui-même, témoin cette déclaration :

« Mes frères, aujourd'hui l'atmosphère n'est pas pure : recueillons-nous afin d'atteindre à des fluides plus éthérés qui faciliteront à tous la compréhension de la pensée.

« Nous rencontrons souvent des personnes qui demandent à être éclairées sur la question des fluides et nous leur tenons toujours le même raisonnement, que nous répétons sur la foi d'un autre, peut-être sans le comprendre nous-même ».

Mais si Antoine se présente comme le truchement, une sorte de phonographe du dieu qu'il a imaginé, comment le considèrent ses plus zélés disciples, ceux qui doivent hériter de sa puissance et de son fructueux commerce ?

Ils vont nous l'apprendre, en un langage un peu moins obscur que celui de leur Maître :

« Faire de M. Antoine un grand seigneur, ne serait-ce pas plutôt le rabaisser ? Vous admettrez, je suppose, que nous, ses adeptes, qui sommes au courant de son travail, ayons à son égard de tout autres pensées. Vous interprétez trop intellectuellement, c'est-à-dire trop matériellement, notre manière de voir, et, jugeant ainsi sans connaissance de cause, vous ne pouvez comprendre le sentiment qui nous anime. Mais quiconque a foi en notre bon Père apprécie ce qu'Il est à sa juste valeur parce qu'il l'envisage moralement. Nous pouvons lui demander tout ce que nous voulons. Il nous le donne avec désintéressement. Néanmoins, il nous est loisible d'agir à notre guise, sans aucunement recourir à Lui, car Il a le plus grand respect du libre arbitre ; jamais Il ne nous impose quoi que ce soit. Si nous tenons à Lui demander conseil, c'est parce que nous sommes convaincus qu'Il sait tout ce dont nous avons besoin, et que nous, nous l'ignorons. Ne serait-il pas infiniment préférable de se rendre compte de son pouvoir, avant de vouloir discréditer notre manière d'agir à son égard.

« Comme un bon père, Il veille sur nous. Lorsque affaiblis par la maladie, nous allons à Lui, pleins de confiance, Il nous soulage, nous guérit. Sommes-nous anéantis sous le coup des plus terribles peines morales, Il nous relève et ramène l'espoir dans nos cœurs endoloris. La perte d'un être cher laisse-t-elle dans nos âmes un vide immense, son amour le remplit et nous rappelle au devoir. Il possède le baume par excellence, l'amour vrai qui aplanit toute

difficulté, qui surmonte tout obstacle, qui guérit toute plaie, et Il le prodigue à toute l'humanité, car Il est plutôt médecin de l'âme que du corps. Non, nous ne voulons pas faire d'Antoine le Guérisseur un grand seigneur, nous faisons de Lui, notre sauveur. Il est plutôt notre Dieu, parce qu'il ne veut être que notre serviteur. »

Si la pensée reste là enveloppée dans les nuées, au moins l'expression est d'une clarté relative : les disciples ont foi dans le Maître qui n'est pas Dieu, mais qui est leur dieu, leur sauveur, parce qu'il est leur serviteur. C'est tout le secret de leur vénération, pour ne pas dire de leur adoration.

Profitons de cette vague lueur pour nous éclairer sur l'enseignement d'Antoine, ses propres révélations étant restées inaccessibles à notre intellect de profane :

« Aussi longtemps que nous ignorerons la loi morale par laquelle nous devons nous diriger, nous la transgresserons.

« L'enseignement d'Antoine le Guérisseur raisonne cette loi morale, inspiratrice de tous les cœurs dévoués à régénérer l'Humanité ; il n'intéresse pas seulement ceux qui ont foi en Dieu, mais tous les hommes indistinctement, croyants et non-croyants, à quelqu'échelon que l'on appartienne. Ne croyez pas qu'Antoine le Guérisseur demande l'établissement d'une religion qui restreigne ses adeptes dans un cercle, les obligeant à pratiquer sa doctrine, à observer certain rite, à suivre une opinion quelconque, à quitter leur religion pour venir à lui. Non, il n'en est pas ainsi : nous instruisons ceux qui s'adressent à nous de ce que nous avons compris de l'enseignement du Guérisseur et les exhortons à la pratique sincère de leur religion, afin qu'ils puissent acquérir les éléments moraux en rapport avec leur compréhension. Nous savons que la croyance ne peut être basée que sur l'amour ; mais nous devons toujours nous efforcer d'aimer et non de nous faire aimer, car ceci est la plus grand des fléaux. Quand on sera pénétré de l'enseignement d'Antoine le Guérisseur, il n'y aura plus de dissension entre les religions parce qu'il n'y aura plus d'indifférence, nous nous aimerons tous parce que nous aurons enfin compris la loi du progrès, nous aurons les mêmes égards pour toutes les religions et même pour l'incroyance, persuadés que nul ne peut nous faire aucun mal et que, si nous voulons convertir nos semblables, nous devons leur démontrer que nous sommes dans la vraie religion en respectant la leur et en leur voulant du bien. Nous serons alors convaincus que l'amour naît de la foi qui est la vérité ; mais nous ne la posséderons que quand nous ne prétendrons pas l'avoir. »

Ce qu'on peut déduire de tout cela avec quelque certitude, c'est que le Père Antoine ne comprend pas toujours les révélations qui lui sont faites ; ses disciples à leur tour — et il serait contraire à toute hiérarchie qu'il en fût autrement — ne com-

prennent que partiellement les enseignements du Maître, et ils ne distribuent ces enseignements que dans la mesure restreinte où chacun peut les comprendre.

On devine aisément ce qui peut rester de cette peau de chagrin, et on pardonne au commentateur d'être réduit à la portion congrue.

Quel orgueil chez celui qui prétendrait pénétrer ces arcanes !

***

Un journaliste a eu cette folle présomption, car cette engeance a toutes les audaces : c'est M. Kervyn, dont j'ai déjà parlé.

Il a dégagé quelques notions, d'ailleurs contradictoires, du fatras Antoiniste.

Tantôt Dieu est une personne, tantôt il se confond avec l'univers et avec l'homme. Il n'est pas Créateur, puisque tout ce qui existe a toujours existé. Il ne faut pas croire en Dieu, il ne faut rien espérer de lui, nous sommes Dieu nous-mêmes.

Ravalé au-dessous du démon, ce Dieu est néanmoins représenté comme le modèle de la perfection !

Le démon, c'est le mauvais génie, cause des maladies, des accidents, des grands fléaux qui accablent l'humanité. Néanmoins, comme l'intelligence et l'incarnation spirite sont les plus grands maux, le démon se trouve être l'intelligence suprême en qui nous sommes incarnés.

« Par notre progrès, nous retrouverons dans le démon le vrai Dieu, et dans l'intelligence la lucidité de la conscience. »

Quant à la morale, elle est excessivement souple : bien et mal ne sont que des termes de comparaison ; ni l'un ni l'autre n'existent réellement

« Vous êtes libres, agissez comme bon vous semble , celui qui fait bien trouvera bien. En effet, nous jouissons à un tel point de notre libre arbitre que Dieu nous laisse faire de lui ce que nous voulons. »

Et l'âme ? Avons-nous une âme ? Qu'est-elle ? Que devient-elle ?

Oui, nous avons une âme, puisque « l'âme imparfaite reste incarnée, jusqu'à ce qu'elle ait surmonté son imperfection. »

Quant à sa définition, motus !

« Avant de quitter le corps qui se meurt, l'âme s'en est préparé un autre

pour se réincarner... Nos êtres chéris soi-disant disparus ne le sont qu'en apparence, nous ne cessons pas un instant de les voir et de nous entretenir avec eux. La vie corporelle n'est qu'une illusion. »

Il n'y a de réel que les fluides, et pour distinguer les bons des mauvais, il n'y a guère que M. Antoine qui ait le flair d'artilleur.

« Je sens à présent, confia-t-il, un jour à son auditoire, que le fluide qui régnait au premier abord a disparu insensiblement et a fait place à un nouveau, qui est aussi à même de nous unir que l'autre aurait pu nous diviser. »

Citons encore, pour terminer, quelques aphorismes philosophiques, s'il est permis de donner ce nom à ces incohérences :

« Les connaissances ne sont pas du savoir ; elles ne raisonnent que la matière. »

« Un atome de matière nous est une souffrance. »

« Nous disons que la matière n'existe pas parce que nous en avons surmonté l'imagination. »

« Toutes choses ont leur instinct, les astres même qui planent dans l'espace infini se dirigent par le contact des fluides et décrivent instinctivement leurs orbites. »

« L'intelligence, considérée par l'humanité comme la faculté la plus enviable à tous les points de vue, n'est que le siège de notre imperfection. »

« Nulle autre que l'individualité d'Adam a créé ce monde. Adam a été porté à se constituer une atmosphère et à construire son habitation, le globe, tel qu'il voulait l'avoir. »

« Je ne puis dire avec les Ecritures qu'Adam a eté le premier homme ; il en existait déjà d'autres à cette époque. »

« Si la matière existe, Dieu ne peut exister. »

« Je vous ai révélé qu'il y a en nous deux individualités, le moi conscient et le moi intelligent ; l'une réelle, l'autre apparente. »

« L'intelligence n'est autre que le faisceau de molécules que nous appelons cerveau. »

«A mesure que nous progressons, nous démolissons du moi intelligent pour reconstruire sur du moi conscient...

« Nous devons savoir que l'animal n'existe qu'en apparence ; il n'est que l'excrément de notre imperfection. »

« Combien nous sommes dans l'erreur en nous attachant à l'animal ; c'est un grand péché (c'est même le seul qu'indique Antoine), parce que l'animal n'est pas digne d'avoir sa demeure où résident les humains. »

Tout cela est beaucoup trop absurde pour qu'on ait la tentation de crier au blasphème. On inclinerait plutôt à la pitié ; si

l'on ne devait se souvenir que ces incohérences et ces hallucinations n'excluaient pas ce qu'on appelle l'esprit pratique, si elles ne s'étaient accommodées d'un sens commercial très aiguisé.

Antoine apparait comme un homme qui, à ses heures de lucidité, aurait appliqué toutes ses facultés au monnayage du produit de ses heures d'extravagance ou de rêves insensés.

Une question se pose encore : l'Antoinisme devait-il disparaître avec Antoine ? Le malin a pensé à sa succession, et il se fait poser la question suivante :

« Maître, que deviendront vos adeptes quand l'Humanité vous aura perdu ? »

Et Antoine de répondre :

« La mort, c'est la vie, elle ne peut m'éloigner de vous, elle ne m'empêchera pas d'approcher tous ceux qui ont confiance en moi, au contraire. »

Et voilà ce qui, depuis sa mort, permet à sa veuve et à quelques disciples de choix de continuer son commerce.

***

Quelques-uns jugeront peut-être que nous avons attaché trop d'importance à l'œuvre de ce charlatan : ils ne seront plus de cet avis s'ils veulent bien considérer, comme nous l'avons fait au début, les progrès de cette épidémie sur les cerveaux.

D'autres nous reprocheront d'avoir traité légèrement le sujet ; mais si l'on peut parler sans solennité de choses sérieuses, il est bien permis de parler sans gravité de l'Antoinisme.

En quête d'un culte pour concurrencer celui de 38 millions de Français, qui sait si le régime ne jettera pas demain son dévolu sur l'Antoinisme : est-ce bien plus idiot que l'athéisme ?

ALBERT MONNIOT.

SOMMAIRES ET ANALYSES

A.-E. Waite. *The Secret Tradition in Freemasonry.* (La tradition secrète en Franc-Maçonnerie). — New-York, Rebman Company, 1911 ; 2 vol. grand in-8°, xxxv + 417 et vii + 447 pages, avec 28 planches hors texte.

M. A.-E. Waite s'est fait l'historien de la tradition secrète dans ses divers aspects : dans la Kabbale, aux premiers temps du christianisme, dans la littérature du saint Graal, chez les Rose-Croix, etc. Poursuivant la série, il a enfin abordé la Franc-Maçonnerie, et ses recherches ont abouti aux deux gros magnifiques volumes que nous signalons.

Les amateurs d'occultisme maçonnique trouveront dans cet ouvrage ample matière à méditation. Ils réfléchiront d'autant plus que leur lecture ne sera pas rapide, car, en vérité, le langage que parle M. Waite et qu'exige son sujet, est dur et rébarbatif autant qu'obscur. Mais la tradition ne serait plus secrète, si elle était accessible à tous et formulée dans un style simple et clair!

Qu'est-ce d'abord que la tradition secrète en général? « C'est la doctrine relative à la perte et au recouvrement d'un certain trésor de vie secrète » ,nous apprend l'auteur (Prolégomènes, § 11) dans une définition qui frise la tautologie. Ailleurs (Prolégomènes, § 3), il indique le contenu de cette tradition secrète : ce seraient, d'une part, les souvenirs d'une perte éprouvée par l'humanité, et, d'autre part, ceux d'une restitution eu égard à ce qui fut perdu. Ces réminiscences, qui semblent avoir les plus étroits rapports avec le péché originel, se sont transmises d'âge en âge, sous forme d'enseignement ésotérique, dans une littérature réservée à des adeptes et des initiés, en particulier aussi sous l'aspect de mystères.

La tradition secrète, en effet, si elle est une en soi, dans son principe, est variable dans ses modes. C'est elle qui inspira la littérature

mystique chrétienne comme la littérature du saint Graal ; c'est elle encore qu'on retrouve au fond de la Kabbale et de l'alchimie ; c'est elle enfin qui constitue la substance dernière de la Franc-Maçonnerie.

La Maçonnerie, en fin de compte, n'est qu'une expression de la tradition secrète en général. Elle a pour but surtout de rappeler dans quelles circonstances s'est accomplie la perte qui affligea l'humanité. Transposons, et nous dirons qu'elle recherche le divin à la fois dans l'univers et dans l'homme. Et cette investigation, avec les trouvailles auxquelles elle aboutit, elle les incorpore dans l'allégorie, dans le rite, dans la légende. Le secret divin qu'elle a saisi, elle le fixe dans un mot, dans une formule : c'est le symbole maçonnique, impénétrable aux simples initiés, inconnu encore des titulaires des grades inférieurs, mais révélé aux grands dignitaires.

Ainsi, dès les premières pages, M. Waite trace le plan de son livre : ce livre, énorme de proportions, ce sera une étude du symbolisme maçonnique, en particulier dans les hauts grades, mais dans tous les rites, quels que soient leurs aspects et leurs noms.

Il faut reconnaître que ce vaste programme est conciencieusement rempli par l'auteur. Il nous entretient d'abord de la doctrine secrète en Israel, lors surtout de la construction du Temple de Salomon, et il montre comment, en ces temps anciens, les divers grades ont pris naissance et se sont développés. C'est l'objet des deux premiers livres.

Le troisième montre les rapports du symbolisme chrétien avec celui de la Maçonnerie, en particulier, en ce qui concerne les grades de Saint-André et le grade de Rose-Croix.

L'intérêt croît et se spécialise au livre IV, où il est traité des ordres maçonniques de chevalerie. Il est question tour à tour du rite de Ramsay, de la Stricte Observance, du chapitre de Clermont, de l'ordre des Templiers, des Chevaliers de Jérusalem, du rite écossais ancien et accepté et de l'ordre royal d'Ecosse.

Avec le livre suivant, nous entrons dans le domaine de l'alchimie. Les doctrines de l'abbé Pernety sont résumées, puis celle du baron Tschoudy, et nous pénétrons le rite de Mitzraïm avant de nous initier à l'ordre de Memphis.

La Maçonnerie magique et kabbalistique, en particulier la Maçonnerie égyptienne de Cagliostro et le Martinisme, font l'objet du livre VIII et avant-dernier.

Quant au dernier, il traite des Rose-Croix et des doctrines de Swedenborg.

Dans ces différentes sections, M. Waite s'est préocupé avant tout des hauts grades et de leur signification. Mais il a eu soin de rappeler

toutes les notions historiques nécessaires à une intelligence d'ensemble des rites et des doctrines. Son ouvrage suppose donc une considérable érudition et beaucoup de recherches. Mais dans un domaine si épineux, si délicat, dans lequel toute critique s'en va bientôt à vau-l'eau si elle n'est pas sévèrement contenue, il faut s'astreindre à puiser aux sources originales. M. Waite s'est-il soumis à ce devoir en toute circonstance? Je n'oserais l'affirmer, tout en rendant hommage aux sérieuses qualités dont il fait preuve et qui assureront le succès de son nouvel ouvrage comme elles ont fait la fortune de ses publications antérieures. Par exemple, est-ce d'après la *Fama Fraternitatis* et la *Confessio* qu'il parle des Rose-Croix?

Son livre constitue un superbe ouvrage de bibliothèque. Sans compter les illustrations courantes qui reproduisent les divers symboles maçonniques, il est orné d'une belle collection de planches hors texte. Ce sont, pour la plupart, des portraits : on y trouvera spécialement ceux de Cagliostro, de Valentin Andréas, de Swedenborg et de L.-C. de Saint-Martin. Les autres personnages sont moins notoires, mais non dénués d'intérêt.

D. ALBRECHT.

DOCUMENTS

Le Mouvement Mondial Juif

ALLEMAGNE. — Sous le titre : « Les Juifs dans la Maçonnerie Allemande », une Revue maçonnique américaine publie un article sur cette question. Celle-ci est beaucoup plus complexe que ne l'indique l'auteur. Quoi qu'il en soit nous donnons, à titre documentaire la traduction des passages les plus intéressants, en laissant à l'écrivain la responsabilité de ses assertions :

Au commencement du dix-neuvième siècle, les Juifs francs-maçons d'Allemagne avaient été initiés dans les Loges françaises.

En 1807, le Grand-Orient de France créa, à Francfort-sur-Mein, une Loge, sous le nom de Loge *Au Soleil Levant*, dont firent partie des personnages éminents, Jacob et Fritz Auerbach, Boerns Creinzenach, Ferd. Hiller, Jost, Molitor, Gabriel Riesses, Gotth. Salomon, tous Juifs. Le plus grand nombre avaient été initiés en dehors de l'Allemagne, mais l'on peut dire que cette Loge fut la première Loge juive. La bibliothèque de la Loge *Minerve aux Trois Palmiers*, de Leipzig, contient un grand nombre d'allocutions prononcées dans la Loge de Francfort, et des juges compétents déclarent que ces discours ont un caractère franchement maçonnique, que les idéals de la Maçonnerie y sont formulés avec autant de netteté que d'élévation.

La Loge juive de Francfort-sur-Mein eut une grande influence à raison de la valeur de ses membres et de l'excellence de son travail. Néanmoins, les trois grandes Loges de Prusse et la Loge Provinciale de Francfort (aujourd'hui Grande-Loge) donnèrent aux Loges de leur obédience des instructions pour refuser l'admission des deux frères Staber, membres d'une Loge de Bruchsal. Les Loges répondirent par l'impression d'un manifeste où elles blâmaient le mouvement antijuif et rappelaient que les *Anciens Devoirs* sont fondés sur la tolérance et l'égalité des religions.

En 1831, la Loge Indépendante, à Altenburg, décida de ne plus refuser l'admission des Juifs. Son exemple fut suivi par la Grande-Loge de Francfort en 1837, et bientôt après par la Loge de Luneburg. En 1840,

la Loge de Nienburg se justifia de l'initiation d'un Juif en rappelant les articles formels des Constitutions de 1723, contre les objections élevées par la Grande-Loge de Hanovre. Les discussions continuaient néanmoins. En 1867, la Loge *Minerve aux Trois Palmiers* décida de supprimer la question juive, et la distinction de race. En 1868, la Loge de Ratibor informa la Grande-Loge *Aux Trois Globes* que tous les F∴ étaient partisans de la tolérance sans restriction. Depuis, les Loges et Grandes-Loges ont suivi le mouvement. Actuellement, les Loges Johanniques admettent les Juifs ; les Grandes-Loges Prussiennes, qui furent les dernières à maintenir leur exclusion, ont fini par céder entièrement, et, à ce qu'il paraît, les quelques Loges de Saint-André qui existent ont seules leur caractère exclusivement chrétien.

— D'autre part, nous trouvons dans le journal *Der Volksergicher*, de Schlachtensee, près Berlin, 18 janvier 1914, sous la signature A. FREGE, une étude sur la même question.

— Les *Anciens Devoirs*, dit l'auteur, ne prononcent pas l'exclusion contre les Juifs ; pour ma part, je tends volontiers la main à tout Juif qui est franc-maçon, mais qui l'est de fait et ne se borne pas à se qualifier ainsi. D'autre part, j'estime que la franc-maçonnerie chrétienne n'est pas absolument authentique, à raison même du silence des *Anciens Devoirs*. Toutefois, je reconnais que ceux qui ferment nos Loges allemandes aux Juifs n'ont pas tout à fait tort. Pour le prouver, j'aurai recours à la Symbolique, cette langue formelle de la pensée pure, qui nous est familière, à nous Maçons, mais qui est trop peu employée et dès lors souvent méconnue.

Dans ce but, je supposerai à l'avance que beaucoup d'écrits accessibles même aux profanes, et qui contiennent de nombreuses erreurs de faits, mais aussi renferment çà et là des indications justes, sont connus. Donc, nous autres Francs-Maçons, nous travaillons symboliquement à la construction d'un temple, dont les F∴ eux-mêmes sont les blocs, et ces pierres sont maintenues, unies en un corps d'édifice par l'affection fraternelle. Or, quelles qualités les matériaux de construction doivent-ils posséder, si l'on veut que l'édifice soit solide et durable ? Il faut avant tout qu'ils présentent des surfaces régulières permettant de les superposer, de les juxtaposer de telle sorte que ces pirres se prêtent un soutien mutuel, qu'elles soient taillées à surfaces planes et à angles droits. L'apprenti Franc-Maçon, regardé comme une pierre brute, doit travailler lui-même, avec l'aide de ses Frères, à devenir une de ces pierres taillées, mais la constitution intérieure de sa pierre doit répondre d'abord à certaines conditions, pour qu'elle puisse s'adapter à la place qu'elle occupera dans l'édifice. L'architecte soigneux et consciencieux éprouve et fait éprouver les matériaux avant leur emploi, pour reconnaître leur dureté, leur force de résistance aux pressions et à l'usure, afin de n'utiliser que ceux qui remplissent les conditions exigées. En conséquence, les Loges possèdent leurs moyens de vérification, d'épreuve, qui leur permettent de rejeter les matériaux défectueux, dont l'emploi inconsidéré entraînerait la ruine de l'édifice. Or, cet édifice s'étend sur la terre entière ; les parties de cet édifice, qui sont construites dans tel ou tel pays, sont reliées entre elles par des arcs, des voûtes, en sorte que l'écroulement qui se ferait dans tel ou tel pays compromettrait l'existence de l'édifice entier. Le terrain de construction pour la Maçonnerie allemande est notre patrie ;

sa fondation solide est l'amour de la patrie. Les blocs qui forment les murs doivent être taillés à l'équerre et présenter des surfaces planes ; si nous prétendions construire avec des pierres taillées en forme de sphères, nous serions certains d'échouer.

Voilà l'idée fondamentale : comment s'applique-t-elle à la question posée ? D'abord, le Franc-Maçon doit pousser des racines dans son pays, lui tenir par des liens solides ; ce n'est qu'à cette condition qu'il peut offrir à d'autres un sûr point d'appui, et former avec eux un ensemble bien lié. Aussi ceux-là sont-ils impropres à entrer dans la Maçonnerie, qui regardent le fait de la patrie comme un fait indifférent, qui ne sont rattachés à aucun lien défini, et qui peuvent prendre pour devise : « *Ubi bene, ibi patria* » ; ou qui disent d'une façon plaisante, mais non moins juste : « Là où sont mes jambes, là est mon pays. »

« En outre, le Franc-Maçon doit être un homme dont le caractère inspire entière confiance, et non point un de ces gens qui, un éternel sourire aux lèvres, l'échine toujours prête à s'incliner, ne font aucune difficulté pour répondre aux marques de mépris par des marques d'estime. La pierre cubique a une forme régulière, mais elle a aussi des surfaces, des arêtes et des angles qui la rendent apte à former avec ses voisines une masse solide ; le Franc-Maçon doit extirper de sa nature tous les défauts par suite desquels il ne s'adapte pas avec les autres, par lesquels il les repousse ; il ne faut pas se transformer en une boule qui peut rouler dans toutes les directions ; il faut qu'il conserve son individualité ; c'est seulement à cette condition que les autres pourront le prendre pour point d'appui. Il doit être un homme qui respecte la conviction d'autrui ; il ne doit pas dissocier ce qui forme un tout, du moins il ne doit pas y toucher, à moins qu'il ne puisse y établir un lien plus fort, une cohésion meilleure. La naissance et la condition sont absolument indifférents pour l'admission dans notre Société. On y demande seulement si la nature intime du candidat répond aux exigences que nous devons formuler.

« Si donc le Juif remplit toutes ces conditions, nous n'avons pas l'ombre d'un motif pour l'exclure, nous devons plutôt nous réjouir quand nous trouvons en lui un homme de valeur. Mais c'est là un cas bien rare : il y a, de fait, une si grande opposition entre la race juive et la race aryenne, que les membres de la première doivent renoncer aux qualités premières et fondamentales qui les distinguent, s'ils veulent se rendre capables de faire partie du même édifice, avec nous autres Allemands. Sans doute, je connais des Juifs qui sont de zélés Francs-Maçons, mais je les regarde comme des exceptions. Le fils d'un Franc-Maçon juif me disait même qu'il n'acceptait pas l'attitude de son père à l'égard de la Loge, bien qu'il ne fît aucun mystère de sa conscience de race juive. Je ne saurais admettre qu'un Juif soit obligé de renoncer à sa religion s'il veut être regardé comme un véritable Franc-Maçon, car, outre que je ne connais pas assez par moi-même la religion juive, il nous est absolument impossible de nous en faire une idée d'après l'Ancien Testament tel qu'il nous est connu [1]. Mais qu'un Juif doive renoncer à ses qualités essentielles de Juif s'il veut devenir un véritable Franc-Maçon, est un fait sur lequel il ne peut y avoir aucun doute. On en sera convaincu quand on aura lu l'article du Juif Hambourgeois Cheskel Zwi Klötzel dans le journal *Janus* (livraison 2, 1912-1913), où il exprime ouvertement la haine implacable des Juifs contre tous les non-Juifs. Cette haine suffit

1. L'auteur veut dire évidemment que les Juifs ont superposé à la Religion mosaïque, la religion talmudique. (*N. du Trad.*).

à elle seule pour rendre le Juif incapable de devenir un véritable Franc-Maçon, car le Franc-Maçon voit dans tout homme un être qui est son semblable. Ajoutons à cela les diverses autres particularités juives qui heurtent notre sensibilité allemande, et nous comprendrons comment il se fait que nombre de Francs-Maçons déclarent que le Juif n'est point organisé pour entrer dans la Franc-Maçonnerie ; d'ailleurs, il est difficile de déterminer si le Juif qui sollicite son admission est plus capable de se dépouiller de ses qualités de race que l'Allemand de prouver qu'il possède naturellement les qualités nécessaires. Admettre les Juifs dans la Maçonnerie, c'est, à mon avis, nous préparer bien des désillusions amères. Il est préférable que nous nous montrions très prudents à l'égard des descendants d'une race qui, en général, est dépourvue des qualités nécessaires au Franc-Maçon.

— *Archives Israélites*, 8 janvier 1914 :

La Fédération des Communautés israélites allemandes a tenu dernièrement son 14e Congrès, sous la présidence du professeur Kalischer. Quatre cents délégués étaient présents, représentant plus de 1.300 mandats. Les débats furent très agités. C'est la question de l'enseignement populaire qui mit le feu aux poudres. Certains délégués voulaient que la Fédération prît en mains cette grave question. Mais la majorité décida que c'était l'affaire de chaque communauté.

— Les délégués des groupes locaux de l'*Agoudath Israël* en Allemagne, au nombre de soixante, représentant trente-six groupes, se sont réunis en conférence à Halberstadt, le 15 décembre. M. Jacob Rosenheim, de Francfort, a exposé tout ce qui avait été fait depuis le Congrès de Kattowitz, dans le sens des résolutions prises à l'époque.

— *Archives Israélites*, 29 janvier 1914 :

Un Congrès de jeunes gens affiliés à l'*Agoudath Israël* a eu lieu fin décembre dernier, à Francfort-sur-Mein, qui a réuni 82 délégués d'Allemagne et même de France. 700 personnes ont assisté à la séance d'ouverture. D'intéressants rapports ont été présentés sur les différentes questions qu'agite le problème de la renaissance religieuse auquel ce mouvement s'est appliqué.

Alsace-Lorraine. — Les *Archives Israélites*, 15 janvier 1914, p. 23, donnent la nouvelle suivante :

La Chambre de Commerce de Strasbourg s'est prononcée dans le sens d'une modification à apporter à la loi du repos hebdomadaire et suivant laquelle les établissements fermant les samedis et jours de fête israélites seraient autorisés à laisser travailler leurs employés, ouvriers et apprentis israélites pendant cinq heures le dimanche.

Angleterre. — *Archives Israélites*, 8 janvier 1914 :

Une chaire de science juive va être créée prochainement à l'Université d'Oxford, comme il en existe une déjà à celle de Cambridge, qui est occupée par le docteur Israël Abrahams. Le premier titulaire de la chaire d'Oxford paraît devoir être le docteur Herbert Lévy, orientaliste d'avenir et avec cela un Juif très convaincu et pieux.

Cette création a lieu sous l'initiative de Lord Swyathling qui est, nous dit le journal israélite, un juif pratiquant.

Il y a, du reste, quatre Juifs siégeant à la Chambre des Lords : Lord Rothschild, Lord Swyathling, Lord Wichelham et Lord Rufus Isaacs récemment nommé Lord Chief Justice d'Angleterre.

— *Archives Israélites*, 29 janvier 1914 :

Plus de quatre cents officiers israélites de l'armée active, de la milice et des volontaires ont assisté au service spécial militaire organisé, comme chaque année, dans une des synagogues de Londres, à l'occasion de Hanouca.

— Le Club des Maccabéens, à Londres, a offert dernièrement un banquet à Lord Reading (*alias* Rufus Isacs), Lord Chief Justice d'Angleterre, auquel avaient été conviées des notabilités chrétiennes.

Autriche-Hongrie. — De la *Bonifatius-Korrespondenz*, 15 janvier 1914 :

Le 2 juillet 1913, est mort le Fr∴ Max Ruttkase, rédacteur littéraire du *Pester Lloyd*. Son enterrement a été l'occasion d'une imposante manifestation judéo-maçonnique. La cérémonie a pris un caractère artistique, grâce aux chants du Fr∴ Chantre principal (de la Synagogue), le Professeur Artolf-Lazarus. Un discours a été prononcé au nom du *Pester Lloyd* par le Fr∴ Conseiller ministériel Joseph Veszi ; un autre, au nom de l'Union des Journalistes, par le Fr∴ Conseiller de Cour Markus ; un troisième par le Fr∴ Dr. Julius Ungar, et enfin, la chaîne fraternelle a été formée autour de la tombe au nom de la Loge *Demokratia*, qui avait pour Vénérable le Fr∴ Rudolf Temesvary.

— *Archives Israélites*, 22 janvier 1914 :

Le projet de budget de la Communauté israélite de Vienne prévoit 3.564.522 couronnes de recettes et 3.595.713 couronnes de dépenses. Soit un déficit de 31.180 couronnes. Le culte absorbe 625.502 couronnes et l'instruction religieuse 419.040 couronnes.

Au dernier renouvellement du Conseil de la Communauté, sur 25.000 électeurs inscrits, il n'y eut que 1.500 votants.

Belgique. — *Archives Israélites*, 8 janvier 1914 :

La Communauté israélite ortodoxe de la *Machazikê hadass*, d'Anvers, vient de procéder à la cérémonie de la pose de la première pierre de la Synagogue monumentale qu'elle va ériger et qui comprendra un *Beith hamidrasch*.

Canada. — La *Vérité* de Québec, 10 janvier 1914, reproduit d'après le *Devoir*, de Montréal, la traduction d'un article paru dans *Kanader Adler*, 17 décembre 1913. Ce dernier, organe des Juifs canadiens, écrit :

Le parti libéral du Canada est disposé, aux prochaines élections fédé-

rales, à faire surgir à Montréal, comme son porte-drapeau et candidat officiel pour le parlement, un juif.

Cette nouvelle intéressante, que le *Kanader Adler* met au jour, sera accueillie avec contentement dans les cercles juifs du pays tout entier.

Après avoir sommairement montré l'action politique juive dans les pays d'Europe, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, etc., l'auteur conclut :

Et ce que nos frères des autres pays peuvent montrer avec orgueil, ici, au Canada, nous ne le pouvons malheureusement pas. Bien plus, nous sommes ici tout à fait impuissants pour faire entendre notre voix pour la défense de nos propres intérêts ; nous n'y avons même pas la représentation politique nécessaire qui correspond à nos besoins. Et c'est pourquoi, c'est important pour nous, quand un parti politique nous assure son appui pour un candidat juif au parlement.

ETATS-UNIS. — *Archives Israélites*, 15 janvier 1914 :

Le grand courant d'émigration qui, parti de Russie, de Roumanie, de Galicie et de Hongrie, a fait affluer des milliers d'Israélites aux Etats-Unis, en particulier à New-York où se trouve la plus forte communauté numérique du monde, a été étudié au point de vue économique.

La plus grande partie des immigrés s'est portée dans l'industrie et le commerce de la confection qu'ils ont en quelque sorte monopolisés, comme patrons et ouvriers. Ils fournissent des vêtements à la moitié des habitans américains.

Un autre champ de l'activité des Juifs immigrés à New-York, c'est le théâtre. Les carrières scientifiques et artistiques attirent également beaucoup d'entre eux, principalement ceux d'origine russe. Les Autrichiens et Hongrois se dirigent plutôt vers le commerce de détail.

— Le Président des Etats-Unis, M. WILSON, a accepté l'invitation, qui lui a été adressée par la Société israélite d'assistance aux immigrants de New-York, d'assister au banquet qu'elle donnera en février prochain pour célébrer son 25e anniversaire.

— *Archives Israélites*, 29 janvier 1914 :

On a inauguré dernièrement, à New-York, le nouvel hospice, dit Montefiore, pour vieillards et incurables israélites, dont la construction n'a pas coûté moins de dix millions de francs. Le nombre des pensionnaires est de quatre cent cinquante. Le personnel comprend deux cent cinquante individus.

FRANCE. — Certains Israélites commencent à s'apercevoir que la Libre-Pensée, dont ils ont usé et abusé pour essayer de ruiner la foi catholique, est une arme à double tranchant qui se retourne contre la religion juive. Enregistrons ces doléances publiées par les *Archives Israélites*, 8 janvier 1914, p. 9, sous la signature H. PRAGUE :

Plus que partout ailleurs, la libre-pensée et le matérialisme — les deux ne font qu'un — ont exercé en Israël d'immenses ravages.

A la faveur d'un régime politique, dont l'irréligion, ou si l'on aime mieux, l'areligion, est la base, la propagande de ces idées destructrices de toute foi s'est trouvée singulièrement facilitée et activée. Et au fur et à mesure des progrès qu'elles faisaient, la Synagogue voyait le nombre de ses fidèles décroître, ses offices désertés, les pratiques capitales de son culte abandonnées, quand elles n'étaient pas tournées en dérision.

Le Judaïsme, qui avait vu la persécution décupler ses forces morales et religieuses, a eu la tristesse d'assister à leur émiettement, causé par cette vague d'incrédulité qui a soufflé sur la France.

Nombreuses sont les familles qui ont donné congé, dans leur foyer, à tout ce qui rappelle le passé croyant d'Israël, qui renient les pieuses origines et qui comptent dans leur sein des négateurs endurcis, rebelles à tout sentiment d'idéal religieux. Et dans les grandes circonstances de leur vie, naissance, mariage, deuil, elles affectent de tenir le culte ancestral à distance et lui disent brutalement : *Nescio vos.*

L'influence souveraine, l'action toute puissante exercées par la libre-pensée, mettent en péril l'avenir du Judaïsme en France, le fait n'est contesté par personne.

— Nous trouvons dans la *Vérité*, de Québec, 3 janvier 1914, l'article suivant qui projette quelque lumière sur ces divisions du monde juif :

Il existe parmi les Juifs des divisions religieuses profondes. Les deux principaux groupes sont ceux des *juifs orthodoxes* et ceux des *juifs novateurs*. Le Dr Veritas explique comme il suit les divisions entre ces deux groupes :

« Ainsi qu'on le sait, les divergences entres les fils d'Israël sur le terrain religieux continuent à s'accentuer. Pendant que les novateurs suppriment un à un les rites et les dogmes de la foi judaïque, et commencent à s'engager dans les doctrines du rationalisme, du matérialisme, de l'athéisme, les orthodoxes s'attachent de plus en plus fermement aux traditions religieuses de leurs pères. On ne doit pas s'attendre à une fusion entre les deux camps, car ils sont séparés par une distance trop grande. Ainsi, selon une brochure du Rabbin Rajka, les novateurs commettraient les transgressions suivantes, assez graves pour atteindre les doctrines fondamentales de la religion juive :

Ils ébranlent la doctrine sainte de Moïse, la Thora. Ils nient la révélation donnée par Dieu sur le mont Sinaï. Ils ne croient pas aux peines et aux récompenses données par Dieu. Ils n'admettent pas la résurrection des morts. Ils profanent le Sabbat et les autres fêtes hébraïques. Ils ne font pas usage du *tefilin*. Ils ne font aucun cas de la circoncision rituelle. Ils n'observent pas dans les familles les lois matrimoniales hébraïques. Ils raillent et méprisent les orthodoxes, ils les représentent aux gouvernements et à l'opinion publique comme des ennemis de toute culture. Ils ont emprunté à la religion chrétienne la confirmation et le serment. Ils ne maintiennent pas les serments rituels. Au lieu de véritables rabbins, ils forment des professeurs de séminaire, qui se soucient peu du véritable esprit juif et de la vie religieuse juive ; ils ne font rien pour les fortifier, et ils ne sont capables que de faire des discours fleuris aux mariages et aux enterrements.

— Le commandant A. Lipman écrit dans les *Archives Israélites*, 22 janvier 1914, p. 27 :

Ces lignes émanent d'un Juif de l'ancienne école, bien convaincu de l'impuissance et de la caducité de l'école nouvelle.

Il y a donc une ancienne école juive et une nouvelle ? Si l'on veut. En réalité, ces deux écoles, aux tendances nettement opposées, ont toujours coexisté.

La première s'efforce de plier le siècle à la Loi. Elle résout les questions que pose le siècle en s'inspirant de la Loi. Elle a pour mot d'ordre : respect à la Loi ! C'est elle qui a maintenu le judaïsme à travers les âges.

La deuxième, au contraire, prétend plier la Loi au siècle. Elle résout les questions du siècle avec l'esprit du siècle. Sa devise est : d'abord le siècle ! C'est elle qui enfanta le christianisme, l'islamisme, le protestantisme, et... le judaïsme libéral.

Que le christianisme soit né chez la nation juive, il y a longtemps que tout le monde le sait. Mais nous ne sommes pas fâchés que les schismes et les hérésies soient l'œuvre des Juifs. Il est juste d'ajouter que nous nous en doutions un peu.

— *Archives Israélites*, 15 janvier 1914 :

Le Consistoire Central a tenu, lundi, sa session ordinaire, plus spécialement consacrée à l'examen du budget. La séance était présidée par M. le baron Edouard de Rothschild.

Au cours de la réunion, le Consistoire Central a titularisé M. Witzenhaussen en qualité de rabbin à la disposition.

La situation financière de l'Union a fait l'objet d'un intéressant rapport de M. Eugène Sée au nom de la Commission des Finances, suivi d'un échange de vues entre les membres, qui ont reconnu la nécessité d'améliorer les ressources de l'Union.

Le Consistoire Central a enfin renvoyé à l'étude de la section permanente une pétition des Israélites de Tunis, demandant les conseils de l'Union pour l'organisation du culte dans cette importante communauté.

— Le premier professeur de tango de la haute société française n'était-il pas un de nos coreligionnaires qui a, par vocation, abandonné son nom patronymique et... trop juif sur l'autel de la danse, en ne conservant que son prénom ? Le premier établissement de Paris, uniquement consacré au nouveau Maître, n'a-t-il pas été créé en plein centre de Paris, à deux pas de l'Opéra — feu Garnier s'en voilerait la face — par un jeune Israélite, qui augmente ainsi, chaque jour, la fortune laborieusement acquise par ses parents dans un excellent commerce de haut luxe ?

— Dans les *Archives Israélites*, 22 janvier 1914, p. 25, M. H. Prague proteste contre le silence des rabbins sur les danses immorales. Après avoir constaté l'intervention des Evêques de France, l'auteur écrit :

Et les rabbins, direz-vous, quel est leur avis dans la matière ? Ne songent-ils pas, à l'exemple des chefs des catholiques et des protestants, à dénoncer à leurs ouailles le manque de décence de cette danse ? Car vous pensez bien que nos coreligionnaires ne sont pas les derniers à

se livrer à ce divertissement, qui fait en même temps fureur et scandale...

Il n'y a pas lieu d'être surpris que la mode nouvelle et si étrange de danser, importée de l'Amérique du Sud, ait rencontré un si vif succès dans toutes les familles mondaines israélites et que nos jeunes filles et nos jeunes gens, perdant toute retenue, s'en soient engoués et s'y adonnent avec rage.

Et, cependant, la morale a tout à perdre à ce jeu dangereux, et il serait tout naturel que nos pasteurs, gardiens, par destination et définition, des vertus juives, dénonçassent à leur tour les périls du tango et de ses succédanés chorégraphiques.

Nous demandions donc, l'autre jour, à un de nos rabbins, s'il ne jugeait pas nécessaire de censurer la nouvelle danse, dont tant de ses jeunes ouailles se sont éprises.

Et ce pasteur, qui compte parmi les plus distingués, de nous répondre très sérieusement : « Pensez-vous ? On rirait de nous ! » Ce rabbin, avouons-le, nous paraît avoir une bien triste opinion de ses administrés et encore une plus fâcheuse idée de la vertu agissante de ses sermons...

Notons ce passage curieux sous une plume juive :

Certes, nos pasteurs n'ont pas, comme les prêtres catholiques, des pénitentes sur l'esprit desquelles, grâce à la confession et au pouvoir d'absolution, ceux-ci peuvent agir avec quelque succès, exercer même une pression. Mais, dépourvus de ce moyen tout-puissant, nos rabbins ne sont pas absolument désarmés. Ils jouissent auprès des fidèles d'une autorité morale incontestable, dont ils ont le devoir de faire usage pour sauvegarder la morale compromise.

Il est vrai que cette autorité morale, ils l'ont laissée s'affaiblir, s'émousser ; ils en ont gâté tout l'effet par une mansuétude qui ressemble chez beaucoup à une abdication...

Cet article est suivi de la publication de la lettre suivante du Grand-Rabbin de Paris, parue dans le *Journal*, 21 janvier 1914 :

Monsieur, vous avez bien voulu me demander mon avis sur le « tango », qui est, paraît-il, la danse à la mode, et sur l'opportunité de son interdiction par le clergé. Je ne puis vous répondre que ceci : c'est que les rabbins français n'ont jamais cru jusqu'à présent devoir formuler d'interdiction à propos de questions de ce genre. Ils estiment que la conscience individuelle, préalablement éclairée, doit être laissée libre de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Si cependant le « tango », que je ne connais pas, est, comme on se plaît à le dire, une danse indécente, il va de soi que la religion israélite, fidèlement attachée aux préceptes de bienséance et de morale, ne peut que recommander aux fidèles de s'en abstenir. Veuillez agréer, etc...

J.-H. DREYFFUSS, *grand rabbin*.

— *Archives Israélites*, 22 janvier 1914 :

Après le quatrième arrondissement, où s'élève aujourd'hui une synagogue monumentale du rite polonais, voici que le onzième, peuplé également de Juifs suivant ce rite, va posséder à son tour une maison de prières digne du Dieu d'Israël. Une réunion d'habitants israélites de cet arrondissement, la plupart immigrés de date plus ou moins ancienne, a

eu lieu samedi soir, à l'oratoire de la rue Godefroy-Cavaignac, sous la présidence de M. Méérof, en vue de grouper l'élément israélite en une Communauté qui prendra le nom d'*Adass Jeschouroum*.

— Une réunion a eu lieu le 18 janvier à la Salle des Sociétés Savantes pour protester contre l'exclusion de l'hébreu dans l'université juive de Jérusalem. Les *Archives Israélites*, 22 janvier 1914, auxquelles nous empruntons cette nouvelle, ajoutent :

Les orateurs furent MM. Gustave Kahn, le délicat poète français ; Marcel Mirtil, le distingué avocat à la Cour ; Nahuam Slousch, docteur ès-lettres, qui professe un cours libre de littérature hébraïque moderne à la Sorbonne, et Harrari, professeur au lycée juif de Jaffa. Ces deux derniers ont pris la parole en hébreu.

— Les *Archives Israélites*, 22 janvier 1914, p. 31, annoncent que les quatre-vingts étudiants israélites, la plupart russes, de l'Université de Toulouse, ont protesté contre la décision excluant l'hébreu comme langue d'enseignement en Palestine au *Polytechnicum* de Caïffa.

— *Archives Israélites*, 29 janvier 1914 :

M. Alphonse Ochs, trésorier du Consistoire Israélite de Paris, a fait voter le projet de budget pour l'exercice 1914, dont la préparation a été laborieuse. Les prévisions pour les recettes s'élèvent à 881.630 francs et celles pour les dépenses à 880.650 francs.

— Nous lisons dans *Le Temps*, 8 février 1914 :

Le gouvernement russe, on le sait, n'autorise pas, sauf d'assez rares exceptions, les étrangers qui appartiennent à la religion juive, à voyager et à séjourner sur son territoire. Cette mesure a soulevé, soit en France, soit en Angleterre, soit surtout aux Etats-Unis d'Amérique, de vives protestations. La grande République américaine, ne pouvant obtenir satisfaction sur ce point, a même rompu ses relations avec le gouvernement russe.

En France, un débat a eu lieu devant la Chambre des députés en 1909, et à la suite de l'interdiction de M. Francis de Pressensé, elle votait un ordre du jour, accepté par M. Pichon, alors ministre des affaires étrangères, aux termes duquel le gouvernement français était invité à négocier avec le gouvernement russe en vue d'obtenir que les citoyens français soient admis sur le territoire russe sans aucune distinction de culte.

Quelque temps avant sa mort M. de Pressensé, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, était revenu à la charge, auprès du Ministre des Affaires étrangères par la lettre suivante, dont nous trouvons le texte dans *L'Univers Israélite*, du 6 février 1914 :

Monsieur le Ministre,

Par lettre en date du 5 octobre 1912, votre prédécesseur [1] a cru devoir

1. Le ministre était alors M. Raymond Poincaré. N. D. L. R.

répondre par une fin de non-recevoir à ma demande d'une intervention tendant à obtenir que les citoyens français fussent admis en Russie sans être obligés de faire insérer sur leur passeport la déclaration qu'ils appartiennent à une religion quelconque.

M. le Ministre estime que les prétentions de l'Etat russe ne constituent pas une violation de notre droit public, ni des conventions et des traités passés avec la Russie. Il ajoutait que nous ne pouvions demander pour nos nationaux en Russie un traitement plus favorable que celui qui est accordé en Russie aux Russes eux-mêmes.

Je me permets de penser, pour ma part, que le gouvernement russe, en raison de ses rapports d'alliance et d'amitié avec la France et des services considérables que lui rend notre épargne, pourrait, ou plutôt devrait, ne pas contraindre les citoyens français appelés à voyager en Russie à des formalités vexatoires pour leur conscience ou à des déclarations hypocrites et mensongères, répugnantes pour leur dignité.

C'est, du reste, moins au gouvernement russe que s'adressent mes regrets qu'au gouvernement de notre pays. S'il est loisible au gouvernement russe, qui reconnaît une religion d'Etat, de formuler à l'égard de ses sujets des exigences confessionnelles, il ne me paraît pas que le gouvernement français puisse accepter pour ses nationaux un traitement d'inégalité, en vertu de raisons confessionnelles que notre pays s'interdit de connaître. Si la Russie n'a assumé par aucune stipulation conventionnelle l'obligation expresse de traiter tous les Français sur le même pied, il n'en est pas moins fâcheux pour la nation française que toute une catégorie de citoyens français puissent être considérés comme indignes ou de seconde classe, et il est profondément humiliant de contraindre certains citoyens, s'ils n'appartiennent à aucune confession ou si, étant Juifs, ils veulent se soustraire à d'injustes rigueurs, à des déclarations qui offensent leur dignité en portant atteinte à leur véracité.

La demande que devrait formuler à cet égard le gouvernement français ne me paraît pas du tout de nature à blesser même les susceptibilités les plus outrées du sentiment national en Russie. En recevant chez elle les citoyens français, la Russie les accepte comme ils sont, et ses conceptions nationales ne sont pas le moins du monde offensées parce qu'elle respecte sur son propre territoire les conceptions qui sont propres à un pays ami, mais de régime différent. Je n'ai pas besoin d'ajouter que son droit public n'en est pas atteint, puisqu'il continue de s'appliquer intégralement aux nationaux russes.

Si l'on peut admettre à toute rigueur que l'attitude de la Russie ne viole pas les traités dans leur texte, il n'en est pas moins évident qu'elle les méconnaît dans leur esprit et qu'elle constitue une atteinte à une véritable amitié. En effet, le fondement d'une alliance sincère, c'est sans doute le respect réciproque et une entière égalité de traitement mutuel. La France n'exige des Russes, lorsqu'ils viennent chez elle, aucune déclaration blessante pour leurs conceptions religieuses ou politiques, elle respecte celles-ci dans toutes leurs manifestations, elle garantit même le libre exercice de leur confession. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi les Russes ne nous traitent pas de même. Il n'est pas bon qu'on puisse se demander pourquoi c'est la France républicaine qui s'incline devant la Russie, plutôt que la Russie autocratique devant la France.

J'aurais pu, du reste, me dispenser de cette argumentation, pour irréfutable qu'elle me semble, en me référant purement et simplement à la discussion à la Chambre, en mars 1909, et aux déclarations formelles

du gouvernement. J'avais pu,à la tribune de la Chambre, invoquer des précédents décisifs, montrer l'attitude, non seulement de la Russie, mais de la France de Louis-Philippe, mais de la Bavière, devant des prétentions pareilles, citant les paroles du duc de Broglie en 1836, de M. Odilon Barrot en 1841, et demander si la République pouvait se montrer moins soucieuse de la dignité de notre pays que ne l'avait fait, trois quarts de siècle plus tôt, la monarchie de Juillet. J'avais particulièrement insisté sur l'exemple que nous donnait la grande République des Etats-Unis en dénonçant son traité de commerce avec la Russie pour protester contre un abus identique, obtenant gain de cause grâce à son énergie. Enfin, il m'avait été facile de faire voir que le ministre de l'Intérieur, qui avait eu la coupable faiblesse de prescrire à ses préfets de se livrer, au nom et pour le compte de la Russie, à une inquisition sur les opinions religieuses des citoyens français, avait, dans l'excès de son zèle, outrepassé jusqu'aux intolérables exigences du gouvernement russe. Et, devant l'effet produit sur la Chambre par cet ensemble de révélations, le ministre — qui était précisément votre prédécesseur — avait pris l'engagement formel de négocier un changement de régime. On aura peine à me faire croire que la France soit plus désarmée que les Etats-Unis pour obtenir de la Russie l'abolition d'un système contraire aux principes et aux traditions, non seulement de notre République, mais encore de tout l'Occident civilisé. Et, en tout cas, il est inadmissible que le même ministère, qui avait pris l'engagement d'essayer de remédier à cet état de choses, vienne quatre ans plus tard plaider sur le fond en faveur de la thèse russe.

C'est pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, que je viens poser à nouveau devant vous cette question des passeports des citoyens français voyageant en Russie. Il importe précisément, à raison des relations existant entre la Russie et la France, que la République ne s'humilie pas plus longtemps en se rendant la complice d'un régime contraire à ses principes, à ses traditions et à sa dignité. Ce n'est point, en vérité, émettre une prétention bien outrecuidante que de demander que les citoyens français reçoivent en Russie le même traitement que les sujets russes reçoivent en France.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération

Le Président : Francis de Pressensé

M. Gaston Doumergue, président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères, a répondu par la lettre suivante adressée à M. Henri Guernut, secrétaire général de la *Ligue des Droits de l'Homme :*

Paris, le 3 février 1914.

Monsieur le secrétaire général,

Par lettre en date du 19 janvier dernier, vous avez bien voulu, au nom du très regretté président de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, m'entretenir de la question du visa des passeports des Français voyageant en Russie, et vous exprimiez le désir que mon département entreprît des démarches auprès du gouvernement impérial pour l'amener à admettre l'entrée en Russie de tous les Français sans distinction.

Vous avez bien voulu me rappeler la lettre qu'à ce sujet un de mes prédécesseurs adressait, le 5 octobre 1912, à M. de Pressensé, en lui

indiquant les raisons pour lesquelles il ne pouvait que décliner toute intervention qui serait actuellement, disait M. Poincaré, sans utilité et sans objet.

Je serais très heureux de pouvoir donner une suite favorable à votre désir, mais les circonstances ne me semblent pas, en ce moment, permettre à mon département de modifier, sur ce point, sa manière de voir. Mes prédécesseurs, comme moi, n'avaient pas méconnu l'intérêt que présente cette question, mais les démarches diplomatiques effectuées par une autre puissance à ce sujet ne nous autorisent pas à espérer le succès d'une intervention. La Russie considère cette question comme relevant de son droit public interne et ne pourrait donner satisfaction à une puissance alliée qu'en accordant les mêmes avantages à d'autres nations à qui, précisément, elle vient de les refuser.

Soyez assuré, néanmoins, que je ne perds pas de vue cette affaire et qu'il me serait particulièrement agréable si une circonstance favorable me permettait, dans un avenir prochain, d'en entretenir amicalement le gouvernement impérial, conformément au vœu émis par la Chambre en 1909 et accepté par M. Pichon.

G. Doumergue.

L'Univers Israélite, du 12 février 1914, après avoir publié cette lettre, ajoute les réflexions ci-dessous, qui montrent la tenacité des Juifs pour toutes les questions où leurs coreligionnaires sont en cause :

Une fois de plus nous regrettons que le gouvernement français n'ait pas appuyé « les revendications formulées au nom de la liberté de conscience et des principes de notre droit public.

Mais nous croyons savoir que la *Ligue des Droits de l'Homme* ne s'en tiendra pas là et qu'elle va multiplier les efforts pour faire naître les circonstances favorables, qui permettront au gouvernement de la République Française « d'en entretenir amicalement le gouvernement impérial, conformément au vœu émis par la Chambre, en 1909, et accepté par M. Pichon ».

Il est évident que la mentalité juive ne peut pas comprendre à quoi peut bien servir l'Alliance Russe, du moment qu'elle n'ouvre pas aux Israélites toute grande l'entrée de l'Empire des Tzars. S'ils ne doivent pas en être les bénéficiaires, elle leur semble bien inutile. Les Français de France pensent sans doute autrement.

M. Judet écrit dans l'*Eclair* du 9 février 1914, après avoir inséré la lettre du Ministre des Affaires Etrangères :

Là-dessus, l'*Aurore*, qui fut jadis le moniteur d'Emile Zola, ne contient plus les éclats de sa colère. Notre confrère Paul Richard traite M. Poincaré d'*antisémite* et gourmande le ton, *résigné, timide et comme honteux*, de la lettre de M. Doumergue. Nous ne chercherons ni à le convertir, ni à le modérer : mais on avouera qu'il exagère, quand il prétend subordonner le maintien de l'alliance au triomphe des réclamations juives. Pour lui, ce n'est plus qu'un *marché de dupes* et il nous engage simplement à rompre :

« Si les Russes veulelnt de notre amitié, qu'ils acceptent de réformer

des usages qui lui font injure. Qu'ils se haussent au niveau de l'esprit moderne et français. Qu'ils renoncent à des archaïsmes que l'on ne tolère plus aujourd'hui des peuples les plus arriérés. Qu'ils fassent au moins le même progrès qu'a fait la Chine en ouvrant ses vieilles murailles devant le monde civilisé.

« Jusques à quand nous faudra-t-il, par crainte des barbares Teutons, subir l'outrageante barbarie des Slaves ? »

Les catholiques, traqués en Russie, auraient certainement plus de griefs à invoquer pour patronner une intervention directe en leur faveur : ils s'abstiennent de récriminations trop vives, malgré les persécutions dont ils sont accablés injustement, pour ne pas nuire à l'alliance que nous avons adoptée, par sentiment et par raison.

Rien n'empêche les juifs de travailler à faire lever un *veto*, dont ils n'examinent pas les causes lointaines. Nous souhaitons qu'ils réussissent. Mais ils seront d'autant plus de bons Français qu'ils auront moins la prétention de tout chambarder à leur profit. Ils ont trop fait leurs preuves dans la politique intérieure : qu'ils laissent la politique extérieure en paix !

— Dans le dernier catalogue publié par la Librairie de l'Art indépendant et des Sciences ésotériques, n° 2, février 1914, le rédacteur des notices bibliographiques relève un article paru dans la *Revue* sur Gougenot des Mouneaux. Notre collaborateur M. Albert Monniot, auteur de l'article visé, répondra en son nom et au nom de M. Chauliac.

Mais je voudrais faire remarquer au rédacteur du Catalogue théosophique qu'avant de prendre vis-à-vis de nous le ton doctrinal qu'il affecte, il aurait dû se renseigner et s'assurer qu'il ne commettait pas, en voulant relever les erreurs des autres, des inexactitudes beaucoup plus criantes sur des choses qui ne peuvent se prêter à aucune interprétation. Ainsi ce qu'il dit sur la communion des religieuses est tout à fait inexact :

1° La communion dans les communautés se règle entre les sœurs et le confesseur, et il y a longtemps qu'on ne prive plus de la Sainte Table par mesure disciplinaire;

2° A l'époque où se sont passés les faits qui ont accompagné la mort subite de Gougenot des Mousseaux, les Religieuses, dans la plupart des communautés ne communiaient pas tous les jours. Encore aujourd'hui la règle de Saint Alphonse de Liguori prescrit de laisser passer un jour par semaine;

3° Il pouvait y avoir à l'hôpital de Coulommiers plusieurs messes: une dite de communauté, pour les sœurs, et une autre pour les malades et les personnes du dehors. C'est même probable. Nous comprenons bien qu'un théosophe ignore tous ces détails, mais alors il faut s'abstenir d'en parler et faire porter sa critique seulement sur les points dont on est sûr.

Les Juifs décorés. — Le lieutenant-colonel d'artillerie Deslaurens est nommé officier de la Légion d'honneur. (*Arch. Isr.*, 8 janvier 1914.)

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Baumann et Godchau, capitaines d'artillerie ; Lajeunesse, capitaine d'infanterie ; Dreyfus, capitaine à l'atelier de constructions de Lyon.

MM. Léman, à Digne ; Valensi, 15e zouaves ; le Dr Wertheimer, 14e région, officiers de réserve et de territoriale.

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur : MM. Trèves, chef de bureau au ministère de la Guerre ; Carvallo, directeur des Etudes à l'Ecole polytechnique ; Lattès, président-fondateur de la Fédération nationale des Sociétés de préparation militaire de France et des Colonies.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Giuly (Gustave), banquier, président du tribunal de commerce de Bône (Algérie) ; Mortje, dit Mortier (Pierre), publiciste, directeur du *Gil Blas ;* M. Louis-Louis Dreyfus, banquier, ancien député de la Lozère ; Lœwy (André), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, attaché au service municipal à Paris ; Millaud, publiciste, directeur du *Journal des Colonies.*

M. Marx Lang, président de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie, est nommé officier de la Légion d'honneur. (*Arch. Isr.*, 15 janvier 1914.)

M. Camille Erlanger, compositeur de musique, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers : MM. Ch. Salomon, professeur de première au Lycée Condorcet, professeur de littérature ancienne à l'école Rabbinique; Borchard, inspecteur de l'enseignement du dessin et des Musées. (*Arch. Isr.*, 22 janvier 1914.)

MM. Goldstuck (Hirsh), importateur et exportateur de matières premières ; Wildenstein (Nathan), négociant en antiquités. (*Arch.Isr.*, 29 janvier 1914.)

Les Juifs dans l'Administration. — M. Wahl, ingénieur en chef des constructions navales, est nommé membre du Comité des travaux publics des Colonies.

M. Auscher, ingénieur en chef de première classe, est affecté à l'inspection générale des constructions navales à Paris. (*Arch. Isr.*, 8 janvier 1914.)

M. Ferdinand Dreyfus, sénateur, est nommé vice-président de la commission centrale chargée d'établir les listes de candidats à des débits de tabac de première classe. (*Arch. Isr.*, 22 janvier 1914.)

M. Louis Cahen, ingénieur à la direction des services téléphoniques de Paris, est nommé à la direction des services télégraphiques de Paris.

M. Raynal, ingénieur détaché à la direction de l'exploitation télégraphique, est nommé aux services téléphoniques. (*Arch. Isr.*, 29 janvier 1914.)

Par arrêté ministériel du 23 janvier dernier, M. Jules Wertheimer, avocat à la Cour de Paris, a été nommé membre du Comité de Contentieux et d'Études juridiques du Ministère des Travaux publics. (*L'Univ. Isr.*, 13 février 1914, p. 484.)

Les Juifs dans l'Armée. — Le lieutenant-colonel d'infanterie coloniale Mayer, est nommé colonel.

Le capitaine d'infanterie Mayer-Samuel, du 101e, fils du colonel d'artillerie en retraite, est nommé chef de bataillon.

Le capitaine Wahl, du 15e d'artillerie, est nommé chef d'escadron.

Le chef d'escadron d'artillerie Franck est nommé à l'état-major de l'armée.

L'aide-amjor de première classe Heymann, de l'infanterie coloniale, au Tonkin, est nommé médecin-major de deuxième classe. (*Arch. Isr.*, 1er janvier 1914.)

Les Juifs dans l'Enseignement. — M. Victor Basch, chargé de cours de langue et littérature allemandes à la Faculté des lettres de Paris, a été nommé professeur adjoint.

— M. Lévy Schneider, docteur ès-lettres, chargé d'un cours d'histoire contemporaine à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, est nommé professeur adjoint à la même Faculté.

— M. Jules Amar, docteur ès-sciences, a été chargé des fonctions de chef de laboratoire de recherches sur le travail professionnel au Conservatoire national des Arts-et-Métiers. (*Arch. Isr.*, 1er janvier 1914.)

M. Waltz, docteur ès-lettres, chargé d'un cours de langue et de littérature latines à la Faculté des lettres de Lyon, est nommé professeur adjoint. (*Arch. Isr.*, 15 janvier 1914.)

Les Juifs à l'Institut. — L'Académie des Sciences morales et politiques a renouvelé son bureau pour 1914. M. G. Bergson, l'éminent philosophe, vice-président, passe à la présidence.

M. Raphaël-Georges Lévy, récemment élu, a été introduit avec le cérémonial d'usage. (*Arch. Isr.*, 1er janvier 1914.)

Les Juifs dans la Magistrature. — M. Levylier, substitut du procureur de la République à Paris, est nommé juge au tribunal de la Seine. (*Arch. Isr.*, 8 janvier 1914.)

M. Edouard Seyman, membre du Conseil d'administration de la Cultuelle de Bône, a été élu juge au Tribunal de Commerce de cette ville. (*Arch. Isr.*, 22 janvier 1914.)

Italie. — Le *Devoir*, de Montréal, 27 décembre 1913, donne une certain nombre de renseignements intéressants sur les Juifs en Italie :

Au recensement italien de 1901, on a compté 35.617 Israélites. En 1906, bien qu'on n'ait plus publié de statistique confessionnelle, on estime que leur nombre avait augmenté d'un tiers, ils étaient donc 45.855. Si cette progression s'est maintenue il y aurait actuellement environ 70.000 Israélites dans le royaume d'Italie.

La plus importante colonie juive est celle de Rome, — il n'y en a pas dans le sud de la péninsule. — A Rome, ils sont environ 12.000, actuellement; Turin en comptait en 1905, 5.100; Livourne, 4.200; Milan, 3.600; Venise, 2.850; Florence, 2.150; Ferrare, 1.700; Mantoue, 1.600. Gênes, Bologne et Naples avaient, en 1905, une population juive, d'environ 1.000 âmes. Le service religieux des juifs était assuré, en 1905, par 70 rabbins et vice-rabbins, desservant 57 synagogues dont 20 de rite italien, 16 de rite allemand et 12 de rite espagnol. Seuls 2 rabbins étaient en 1905 de nationalité étrangère, 9 sont originaires de Rome.

— D'un autre côté, nous lisons dans la *Vérité*, de Québec, 10 janvier 1914 :

Dans la nouvelle chambre des députés italienne, qui vient d'être élue, il y a treize juifs, entre lesquels se trouve l'ex-premier Signor Luzatti et autres politiciens juifs de renom, ce qui, avec les quatorze membres juifs du Sénat, ne fait maintenant, au parlement italien, pas moins de vingt-sept juifs.

PALESTINE. — Les *Archives Israélites*, 15 janvier 1914, p. 21, publient la nouvelle suivante de Jérusalem, 30 décembre :

Le grand rabbin de Turquie M. Haïm Nahoum vient de télégraphier à M. le rabbin Nessim Eliachar, fils de feu Saül Eliachar, Haham Baschi de Jérusalem, de vénérable mémoire, qu'il a nommé officiellement M. Chaqui au poste de grand rabbin de Jérusalem et aux appointements de quatre cents francs par mois.

Mais le futur Haham Baschi n'a pas l'air enthousiasmé de son nouveau poste, et il a déclaré, paraît-il, qu'il préférait son Constantinople, où il réside, à Jérusalem. Quant au grand rabbin actuel, le Révérend Franco — presque octogénaire — il paraît résigné et attend stoïquement les événements.

RUSSIE. — Les *Archives Israélites*, 15 janvier 1914, p. 23, annoncent que 128.000 Juifs ont émigré de Russie en 1912.

— On lit dans le même journal :

Il existe à Saint-Pétersbourg, parmi nos coreligionnaires, une Société de musique populaire juive, qui vient de célébrer le cinquième anniversaire de sa fondation. Elle compte cinq cents membres, et a des filiales à Moscou, Kiew et Charkow. Elle organise tous les ans des concerts. Elle a fondé un prix de trois mille roubles, destiné à récompenser le meilleur opéra composé dans le style musical juif.

— *Archives Israélites*, 22 janvier 1914 :

Le gouvernement Russe a refusé d'autoriser la constitution d'une Société de défense contre l'antisémitisme, même interdiction d'une Société ayant pour objet la publication d'informations exactes concernant les Israélites.

Le gouvernement Russe a sans doute pensé que presque toutes les grandes agences d'informations internationales et la plus grande partie de la presse mondiale étant entre les mains des Juifs, la création projetée était vraiment superflue.

— Le ministre a décidé qu'en ce qui concerne les Universités de Finlande, les Juifs qui se convertiraient au Protestantisme continueraient à être considérés comme Juifs, c'est-à-dire à être exclus de ces établissements.

— 1.200 élèves dentistes israélites de Kiew se sont vu retirer, par ordre supérieur, le droit de séjour dans la ville.

— Dépêche de l'Agence *Roma*, 10 janvier :

« Malgré la sanction du procès Beilis, les Juifs ne se résignent pas encore à se calmer. Ils ne cessent de se remuer et de manifester leur triomphe et leur joie de l'acquittement « du confrère ».

Les Juifs de Vilna ont envoyé en députation le Rabbin Fried et quelques autres notabilités du Kahal chez M. Grousenberg, le défenseur de Beilis, pour le remercier du procès et pour lui offrir quelques feuilles

roulées de la Thora, accompagnées d'une adresse de la Juiverie reconnaissante. »

— *Archives Israélites*, 29 janvier 1914 :

Beilis a quitté Kiew à destination de la Palestine où il va s'établir avec sa famille et se remettre de ses cruelles émotions et de son incarcération de deux ans et demi dans les geôles russes. Avant son départ, il a communiqué une note aux journaux, faisant savoir que si l'enquête pour retrouver les assassins du jeune Iouschinsky exigeait son retour en Russie pour témoigner, il répondrait au premier appel de la justice.

— *Le Temps*, 11 février 1914, publie la dépêche suivante :

Alexandrie, 10 février. — Beylis, dont le procès à Kief n'est pas oublié, est arrivé ici avec sa femme et ses enfants, très déprimé. Il part aujourd'hui pour la Palestine où ses coreligionaires l'installent dans une petite ferme.

— *Le Devoir*, de Montréal, 15 janvier 1914 :

Saint-Pétersbourg, 15. — M. Chaplinsky, le procureur impérial de Kiew, qui a pris une part prédominante dans la poursuite contre Beilis, a reçu une haute marque de distinction. M. Chaplinsky a été fait chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas, et nommé sénateur et conseiller privé.

— Le renseignement ci-dessous est extrait d'un article publié dans l'*Univers Israélite*, 13 février 1914, sous la signature Mathieu Wolff :

De 1708 à 1737, Charles de Prévôt peignit pour la cathédrale de Sandomierz, ville de la Pologne russe, quatre tableaux d'histoire, qui sont encore visibles de nos jours. Ce sont de grandes compositions de trois mètres sur deux, dont la première, à l'entrée, à gauche, représente une scène de meurtre rituel. Deux juifs, coiffés de bonnets « sabbatiques » soulèvent un petit garçon au-dessus d'une cuvette et lui portent des coups de couteau. Le sang ruisselle de tous côtés et d'autres juifs le recueillent dans la cuvette; à gauche se tient une femme qui compte l'argent qu'elle a reçu d'eux pour cet enfant, et dans une perspective plus lointaine, l'on aperçoit plusieurs juifs qui assistent, pleins de joie, à cette boucherie. Les couleurs en sont rutilantes, dures, les figures farouches, le regard de l'enfant saintement « glorifié ». Au-dessous, une inscription latine rappelle l'événement qui inspira l'artiste.

Des milliers et des milliers de pèlerins des environs viennent s'instruire là, devant ce tableau, dans la légende du meurtre rituel. A un chapelain de la cathédrale qui lui fit visiter l'église et lui expliqua les tableaux, le professeur Balaban demanda pourquoi il n'éloignait pas, en sa qualité de prêtre catholique, cette image de malheur; pour toute réponse, on lui remit, avec prière de le lire, le livre du père Zuchowski, qui avait fait chasser les juifs de la ville de Sandomierz par le roi Auguste II (1712) à la suite de deux épouvantables procès de meurtres rituels!

Il doit exister d'autres tableaux représentant le même sujet, notamment en Galicie, à Kalwarya Zebrzydowska, lieu de pèlerinage très fréquenté, près de Cracovie. Malgré les démarches tentées par des israélites de Vienne auprès du ministre d'alors, Gautsh, malgré les voyages que les

rédacteurs des journaux n'hésitèrent pas à faire à Kalwarya pour se convaincre de la présence de la peinture, malgré la campagne de la presse; le tableau ne bougea point.

M. Mathieu Wolff termine en disant :

Et nous vivons à l'époque du radium, de la télégraphie sans fils, des oiseaux mécaniques. Soyons modestes!

Le conseil est, en effet, d'autant plus utile à retenir que le *Matin* du 13 février 1914 donne la dépêche suivante, publiée par le *Times*, sans nous dire si les bureaux du grand journal anglais l'ont reçue par « télégraphie sans fil » ou par « oiseau mécanique ». Elle n'en est, du reste, pas moins intéressante pour cela, ainsi qu'on peut en juger :

Saint-Pétersbourg, 12 février. — Un paysan nommé Goutcharuk, qui a déjà subi des peines de prison, a été arrêté parce qu'on le soupçonne d'être compromis dans l'assassinat d'un petit garçon israélite du nom de Jossel-Pachkow, à Fastow, près de Kiew.

On dit que le cadavre de ce jeune garçon, exhumé à la suite de bruits sinistres qui couraient, porte au cou treize incisions semblables à celles qu'on releva sur le crâne du petit chrétien assassiné, Iouchinsky.

Les journaux qui soutinrent l'israélite Beyliss, accusé de ce dernier crime, puis jugé et acquitté l'année dernière à Kiew, disent que ces incisions prouvent que le nouveau crime a été commis par la même bande qui tua Iouchinsky, et qu'en conséquence il est absurde de vouloir en faire un meurtre rituel.

Les autorités policières, qui ont fait l'enquête dans l'affaire Beyliss, prétendent que Jossel était un petit chrétien qui fut volé et circoncis par Pachkow.

Cette version semble être confirmée par la femme d'un fonctionnaire résidant à Zitomir, qui a positivement identifié les restes du jeune garçon comme étant ceux de son petit-neveu, qui avait disparu pendant l'automne dernier.

Deux autres habitants de Zitomir ont déposé dans le même sens; mais Pachkow et sa femme affirment sous serment que le cadavre est celui de leur fils.

Cette affaire paraît devoir soulever encore plus d'intérêt que le procès de Kiew.

Notre collaborateur M. Albert Monniot apprécie très justement les faits dans la note suivante parue dans la *Libre Parole*, 13 février 1914 :

Il n'est pas sans précédents que deux crimes rituels aient été commis en peu de temps dans la même ville : en Russie même, à Saratof deux enfants chrétiens furent martyrisés en un an par les Juifs, il y a une soixantaine d'années, et les bourreaux de synagogue furent envoyés dans les mines de Sibérie.

Je dois dire, cependant, que la dépêche publiée, hier, et annonçant un nouveau crime rituel à Kief, m'a laissé un peu sceptique.

D'abord, les agences télégraphiques mettent, à l'ordinaire, moins d'empressement à propager ces nouvelles.

Ensuite, quoique ces défis à l'opinion n'aient pas toujours répugné à la Juiverie, il apparaît peu vraisemblable qu'un nouvel attentat ait été commis à l'heure où la Russie est encore toute vibrante de l'indignation soulevé par le martyr du petit Ioustchinsky.

Enfin la dépêche, avec sa double version, semble préparer toutes les rétractations et tous les démentis.

La réserve s'impose donc, jusqu'à plus ample informé.

Le récent procès de Kief a établi la ritualité du crime pour lequel Beilis a été acquitté : on peut croire que la Juiverie ne négligera rien, ne reculera devant aucune manœvre pour frapper de suspicion ce verdict infamant.

Quel triomphe, si on pouvait engager à fond la presse antisémite et indépendante sur un faux crime rituel ! Quelle aubaine, si on pouvait rééditer, à l'encontre de l'accusation si solidement établie par les textes et par les faits, « l'odieuse et stupide légende », le jugement *a priori* qui permet d'écarter toute discussion gênante.

Cette question du crime rituel est, en effet, je l'ai déjà dit, une de celles sur lesquelles Israël prétend interdire tout débat, et rien ne servirait mieux cette tactique qu'une accusation portée à faux.

Vous entendez d'ici la conclusion de tous les sportulaires :

— « En avons-nous fini, cette fois, avec l'odieuse et stupide légende du crime rituel ? »

Attendons des précisions pour juger si nous nous trouvons en présence d'un traquenard, ou d'une nouvelle manifestation du fanatisme juif, d'un de ces attentats comme l'Histoire en a tant enregistrés et les tribunaux tant réprimés.

— L'Agence *Roma*, 16 janvier 1914 :

Soixante-douze étudiants juifs ont rédigé une lettre ouverte à leurs parents que les journaux se sont empressés de publier. Dans cette lettre, les étudiants implorent les parents juifs de ne plus envoyer leurs enfants dans les écoles juives (heders) vu que la culture donnée par celles-ci, aux enfants juifs, les sépare à jamais de la population russe, tandis que l'éducation qui règne dans les écoles gouvernementales permettrait aux enfants juifs de fraterniser avec les enfants russes, contribuerait à l'assimilation des juifs et ferait approcher le temps où il n'y aura plus « qu'un seul Dieu » et qu' « un seul peuple russe ». L'histoire des Juifs chez les autres peuples a bien démontré ce que valent ces protestations juives et les rêves des chrétiens naïfs ou dévoyés sur ce terrain... glissant. A. I. R.

— L'Agence *Roma*, 30 janvier 1914 :

Le Dr Juif Weisenberg a déclaré dans une conférence faite à Moscou que le pur type juif était complètement disparu. A. I. R.

— L'Agence *Roma*, 29 janvier 1914 :

La Société de statistique juive vient de tenir un Congrès à Vilna. Il a été établi que le budget des institutions de bienfaisance est de 333.000 roubles, dont quatre-vingt pour cent sont fournis par les dimes locales de la population juive. A. I. R.

SERBIE. — *Archives Israélites* 22 janvier 1914 :

Le gouvernement serbe a décidé d'ériger trois synagogues, une à Monastir, une à Uskub, une à Istip, villes conquises sur la Turquie.

SUISSE. — Contrairement à ce qui avait été dit, les *Archives Israélites* déclarent dans leur numéro du 22 janvier 1914, p. 31, que le Dr A. Hofmann, le nouveau président de la République Helvétique n'est pas Juif.

— L'Agence *Roma*, 19 janvier 1914 :

Les Juifs de Kreuzlingen (Thurgovie) ont eu gain de cause devant la Haute Cour fédérale qui les a dispensés de payer l'impôt du culte et pour les pauvres, auxquels ils avaient été soumis en 1912. S'il s'agissait des catholiques!... AIR.

TURQUIE. — De l'*Univers Israélite*, 13 février 1914 :

Le Comité «Union et Progrès» a l'intention de présenter quatre candidats israélites aux élections qui doivent avoir lieu prochainement pour le renouvellement du Parlement ottoman.

NÉCROLOGIE JUIVE INTERNATIONALE. — M. Abraham HIRSCH, architecte en chef de la ville de Lyon, officier de la Légion d'honneur, ancien président du Consistoire israélite de Lyon.

Le général en retraite Gustave BRISSAC, doyen des généraux (*Arch. Isr.* 8 janvier 1914).

M. Gaston VAN BROOK, membre du Conseil supérieur des œuvres de sauvetage, officier de la Légion d'honneur.

M. Michel EPHRUSSI (ancien banquier, propriétaire d'une écurie de courses. *Arch. Isr.*, 22 janvier 1914).

M. Lazare de POLIAKOFF, conseiller privé de Russie, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Moïse WEIL, Grand Rabbin honoraire d'Alger.

M. Alphonse Dreyfus, ancien directeur de la manufacture nationale d'allumettes de Bègles, décédé à Bordeaux, à l'âge de 86 ans. (*Arch. Isr.*, 29 janvier 1914).

On annonce d'Allemagne, la mort du rabbin docteur A. Salvendi, ancien rabbin de Durkeim, membre du Comité central de l'*Alliance Israélite*. (*id*).

INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Antimaçonnerie occulte

M. le colonel Moreau publie dans *La Bastille*, 31 janvier 1914, un court article ayant pour titre « Maintes Sociétés secrètes toutes rattachées les unes aux autres (*de la S∴ Annie Besant*) ». L'auteur y relève un passage d'une conférence sur les mystères antiques, faite par Mme Annie Besant, au Congrès de la Société Théosophique, à Stockholm, le 14 juin 1913. Nous avons longuement rendu compte de cette conférence qui vient de paraître en brochure, après avoir été publiée par la *Revue Théosophique française le Lotus bleu*, dans notre numéro du 5 août 1913, p. 2782.

M. le colonel Moreau écrit :

Après avoir parlé des Templiers, Mme Annie Besant passe aux Rose-Croix, dont le prétendu fondateur, Christian Rosenkreuz, serait venu d'Orient en Europe, pour créer leur Société. Elle fait ensuite ce très intéressant aveu :

« Vous pouvez suivre la trace de maintes sociétés secrètes, toutes rattachées les unes aux autres bien que portant des noms différents, et toutes dispensant un même enseignement, dont le but était de préparer l'Europe, afin que les Mystères y puissent être restaurés un jour dans leur forme la plus large et la plus effective ».

On ne dit pas autre chose, dans la *Bastille*, au sujet des multiples sociétés secrètes antichrétiennes de tous les temps, mais on y spécifie nettement que la Kabbale est l'essence même de cet enseignement qui sert, depuis si longtemps, aux ennemis du Christianisme, dans leurs efforts incessants pour rétablir le paganisme en Europe.

Comment. *La Bastille* s'occupe d'étudier les sociétés anti-chrétiennes de tous les temps, les Sectes du Paganisme. au risque « d'y découvrir les griffes, les cornes ou la queue du Diable », suivant l'élégante expression de son directeur. L'Ecriture ne dit-elle pas *Dii gentium dæmonia ?*

Il est vrai que *La Bastille* étant « la plus vieille de toutes *les écoles* antimaçonniques... enseigne le véritable antimaçonnisme », même lorsqu'elle soutient une thèse identique à celle défendue par ceux qu'elle nomme des « faux prophètes ».

Quand *La Bastille* dit : paganisme, c'est Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps, Claudio Jannet qui reviennent parler par sa bouche.

Lorsque les autres antimaçons écrivent paganisme, ce sont des « influences individuelles soigneusement couvertes » de la Secte qui tiennent la plume.

Dans le même numéro, *La Bastille* publie, en caractères gras, la note suivante :

Pour être un antimaçon complètement éclairé, il ne suffit pas d'être renseigné sur ce que fait la Franc-Maçonnerie de nos jours soit en France, soit dans les autres pays. Ce n'est là que le commencement, l'A. B. C. de la science antimaçonnique.

Il faut encore savoir :

1° Ce qu'a fait la Franc-Maçonnerie dans le passé ;

2° Quelle espèce d'instrument est cette Franc-Maçonnerie, autrement dit, comment elle est constituée et organisée, comment elle fonctionne, et surtout quels sont ou ne sont pas ses rapports avec tant d'autres sociétés qui, comme elle, sont secrètes et concourent, selon toutes les apparences, au même but qu'elle ;

3° Quelles sont les puissances qui se cachent derrière elle, qui ont inventé un pareil instrument et qui le font agir ?

Il y a des antimaçons qui croient que l'une ou l'autre de ces connaissances suffit. C'est parce qu'ils sont encore insuffisamment éclairés. Le bon sens indique, en effet, qu'elles sont toutes indispensables pour que la guerre contre la Franc-Maçonnerie puisse être organisée d'une manière rationnelle.

Il suffit de parcourir les volumes que forment les deux premières années de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, pour se convaincre que nous avons porté nos recherches sur tous ces points et que nos éminents collaborateurs les ont même poussées, avec une ampleur et une richesse de documentation, telles qu'aucun organe antimaçonnique ne l'avait fait avant nous. Nos deux *index* seuls suffiraient à le démontrer.

Quand *La Bastille* s'efforce de suivre ce programme dans la mesure de ses faibles moyens, elle « enseigne le véritable anti-

maçonnisme »,et ce sont toujours les mêmes Claudio Jannet,Deschamps, Crétineau-Joly et Barruel qui se réincarnent pour professer dans ses colonnes.

Lorsque d'autres écrivains antimaçonniques développent des idées identiques, mais avec plus d'érudition, ils « rompent les chiens » pour la secte, et, « derrière eux, manœuvrent des frères insinuants aussi habiles que ceux dont il est question dans les écrits originaux de l'Illuminisme [1] ».

Quand *La Bastille* cherche « quels sont ou ne sont pas les rapports de la Franc-Maçonnerie avec d'autres sociétés qui, comme elle, sont secrètes... », ses rédacteurs sont des « antimaçons complètement éclairés », et elle « organise la guerre contre la Franc-Maçonnerie d'une manière rationnelle ».

Lorsque ce même travail est fait dans la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, cela s'appelle « créer de mauvais courants » sous « l'influence soigneusement couverte « des chefs occultes de la Franc-Maçonnerie. Et *La Bastille*, qui représente une « école » où l'on ne se contente pas d'enseigner « le commencement, l'A. B. C. de la science antimaçonnique », ajoute, je suppose pour prouver la profondeur de son érudition : « Taxil n'a pas opéré autrement et c'était un traître ». Je ne crois pas que cette phrase délicate se rencontre dans Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps ou Claudio Jannet. Je n'ai pas davantage trouvé cet attique et savant aphorisme dans le Zohar ou le Talmud de la Kabbale juive. L'érudite *Bastille*, journal antimaçonnique « complètement éclairé », l'a sans doute puisé à des sources très ésotériques de documentation, à moins qu'elle ne lui vienne d'un « Supérieur Inconnu » du même genre que l'*Eques a Capite Galeato*.

— Dans son numéro du 29 janvier 1914, la *France Antimaçonnique* écrit, page 55 :

« M. Nicoullaud qui commit autrefois quelques romans à tendances « occultisantes » et plutôt anticléricales ».

Je n'ai écrit que deux romans : *L'expiatrice* [2] et *Zoé la théosophe à Lourdes* . [3] Je prie le Sphinx de vouloir bien citer une phrase « anticléricale », tirée de ces deux ouvrages ? Quand on porte une accusation comme celle-là sur un écrivain catholique, on se doit à soi-même de l'appuyer d'un texte.

1. *La Bastille*, art. du 6 décembre 1913.
2. Librairie académique, Perrin et Cie, 1909.
3. Vigot Frères, Paris, 1911.

Je serais, aussi, heureux de connaître les passages où le « Sphinx » a découvert des « tendances occultisantes » ?

J'espère que la *France Antimaçonnique* voudra bien répondre nettement à ces deux questions.

Quant aux autres parties de l'article qui me concernent, j'attendrai pour en parler que le « Sphinx » se soit expliqué, s'il juge à propos de le faire, sur ma réponse du 5 février dernier. Mais je dois charitablement le prévenir que sa méthode de maître d'école frise la pédanterie et le ridicule. Il pourra, à l'avenir, s'éviter la peine de mettre à tout bout de champ et hors de propos des *sic* dans les textes qu'il reproduit. Il est trop savant pour que personne songe jamais à lui attribuer la paternité de ce que nous écrivons.

— Voir à la fin de l'Index la réponse à la *Bastille* du 28 février.

Franc-Maçonnerie initiatique

Sous le titre « La Franc-Maçonnerie ferment de dissolution sociale », M. Herman BOULENGER publie dans *le Catholique*, janvier 1914, excellente Revue mensuelle belge que nous avons déjà eu l'occasion de citer, une très remarquable étude sur la Secte. Nous la reproduisons presque entièrement.

Je tiens d'abord à remercier M. Herman Boulenger des paroles aimables et bienveillantes consacrées à mon livre sur l'*Initiation Maçonnique*, et je suis heureux de constater que nous arrivons, lui et moi, à d'identiques conclusions.

Le savant rédacteur du *Catholique* écrit :

Cette initiation, si mystérieuse au moins en apparence, et qui fut le pivot de la conscience religieuse de la gentilité, se résume, suivant la tournure d'esprit des différents écrivains, en la révélation d'une doctrine qui n'est, pour les uns, qu'un naturalisme astronomique et matérialiste, et pour les autres, qu'un spiritualisme panthéistique.

Ainsi présentée, une telle doctrine n'expliquerait pas le principe fondamental de la religion chez les païens : *le secret*. Même en faisant la part fort grande au moyen de domination extraordinaire qu'il constitue, — « le secret étant de l'essence de la tyrannie, » — il est impossible d'admettre qu'il fut utilisé uniquement dans ce but [1].

1. Il est fort raisonnable d'admettre que le sacerdoce possédait certaines connaissances d'ordre physique et psychique, dont elle jugeait avec raison, l'usage dangereux pour la foule. En cela, il s'est montré plus prudent que les savants d'aujourd'hui

En vérité, la doctrine théorique se complétait par une partie pratique : la magie, considérée comme science des rapports entre l'homme et certaines catégories d'esprits ou démons et, au demeurant, avec leur chef, que nous trouvons toujours désigné, — comme dans la Genèse, — sous la figure du *serpent*.

Cette magie présentait de nombreuses analogies, dans beaucoup de cas, avec notre spiritisme actuel, spiritisme dont certains groupes maçonniques s'occupent activement.

Dans l'étude des prétendus effets de cette théurgie payenne, il faut faire l'exact départ entre les faits réels et le « bluff » dont les anciens initiés ne laissèrent ni l'invention, ni l'usage exclusif à leurs émules modernes, car, alors comme aujourd'hui, ce « bluff » était un moyen de domination d'une efficacité étonnante sur les âmes faibles.

Certains auteurs prétendent que les trucs physico-chimiques pour « épater » les néophytes n'étaient jamais négligés et constituaient, à peu près seuls, toute la magie !

Quel que soit le degré d'exactitude de cette affirmation, il faut se défier cependant de certains imbéciles qui ont toujours une explication toute prête, d'ordre banal, pour les phénomènes qui bousculent quelque peu leurs catégories mentales ; comme il faut se défier, dans la même mesure, afin de conserver un juste équilibre, des esprits crédules qui dépistent de l'hypernaturel un peu partout.

A côté de cette science des rapports entre l'homme et certains invisibles, — invisibles, au moins dans notre état ordinaire, — il y avait la doctrine, de nature panthéistique, qui continuait l'enseignement philosophique des mystères et qui s'exprimait inévitablement, que ce panthéisme fût platement matérialiste ou qu'il prétendît à la métaphysique de haute envergure, qui s'exprimait par un symbolisme sexuel, soi-disant cosmique, mais de fait et par l'inéluctabilité même de la loi des analogies qui est la base de ce système, parfaitement physiologique.

Aussi, soit par dégénérescence, soit plutôt, parce que c'en est le principe essentiel, certains usages inhérents au culte secret (dans tout le paganisme et ce qui prétend en être la suite) s'extériorisaient dans la vie publique sous forme de saturnales, bacchanales, ou de culte priapique que nous trouvons dans toute l'antiquité et aujourd'hui même dans l'Inde, entre autres, c'est-à-dire chez tous les peuples qui sont « encore assis à l'ombre de la mort ».

Mais, en supposant charitablement, que dans certains cas rarissimes, ces pratiques rituelles spéciales ont pu n'être que l'*exagération*, non pas la *déviation*, d'une fonction naturelle essentiellement dans l'ordre de la Création, quand elle est considérée dans le sacrement de mariage, mais dont on amplifiait démesurément l'importance, et, en remarquant cependant que, par le fait même, cela constituait un désordre profond dans la hiérarchie des facultés et des fonctions humaines, il faut reconnaître que, dans les autres

qui publient sans hésiter les recettes pyrotechniques les plus dangereuses. Comme la doctrine des mystères était, dans certains cas, l'*athéisme*, le sacerdoce a peut-être estimé sagement, qu'une telle doctrine, livrée aux masses, aurait provoqué inévitablement l'*anarchie*, comme nous le voyons actuellement. (*Note de l'auteur*).

cas, par contre, cette partie spéciale du culte était perversement désordonnée jusqu'à tenter l'union charnelle avec les invisibles, [1] les hontes de toutes les turpitudes poussées jusqu'à la bestialité, ne suffisant plus à ces initiés du démon !

Il serait trop long, en même temps que fort difficile, d'insister sur les témoignages et détails historiques concernant cette question. Cette réserve ne serait pas de mise dans un traité d'histoire, dont le seul souci doit être l'exactitude, mais ici, elle s'imposerait, ne fût-ce qu'en vertu même de l'aspect synthétique que doit conserver pareille étude, si d'autres raisons suffisantes ne la rendaient obligatoire.

Bref, il ressort de ces témoignages que le dieu dont on proposait la connaissance, était le démon, *quel que soit le nom qu'on veuille bien lui donner*, et que l'un des rites principaux de ces mystères était en rapport étroit avec les déviations des fonctions prolifiques.

M. Nicoullaud conclut aussi que le dieu de l'initiation antique était, soit directement, soit indirectement, le démon.

Les aspects des cultes ou des mystères anciens, tels que les révèlent les témoignages de l'histoire et de l'archéologie, le prouvent péremptoirement.

Omnes dii gentium dæmonia...

Beaucoup d'auteurs maçonniques prétendent qu'il y a parfaite identité entre les mystagogies abolies et celles de la secte à laquelle ils appartiennent.

Cela ne peut, évidemment, constituer une *preuve*, — la fantaisie historique régnant trop souvent dans les écrits des auteurs en question, — mais cela témoigne au moins de la profonde sympathie des *initiés* modernes pour leurs congénères de jadis.

C'est une indication précieuse ; et si, à cette sympathie pour les mystères du paganisme, nous voyons que s'en ajoute une autre, non moins grande, pour les sectes hérétiques qui pullulèrent depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours, et dont le but secret était de perpétuer ces mystères, nous pourrons affirmer, sans crainte d'erreur, qu'il ne peut exister aucun doute sur la filiation *spirituelle* de la Maçonnerie, et qu'elle est l'expression moderne du paganisme, au moins sous l'un de ses aspects principaux.

La filiation historique directe, matérielle et terrestre, tout en étant possible, n'est pas absolument nécessaire pour cela, car il peut se rencontrer des groupements humains, comme des individus, séparés par le temps et l'espace, élaborant des systèmes identiques par le fond, variables dans les détails. Il suffit pour cela d'une unité d'*inspiration*.

La question n'est donc pas d'un intérêt suffisant, et seuls, les chercheurs *indépendants*, s'ils ont du temps à perdre, pourront tenter de l'élucider, car les auteurs *maçonniques* ont la détestable habitude d'embrouiller, plus ou moins volontairement, toutes les questions auxquelles ils touchent, quand elles concernent leur secte. C'est le résultat inévitable d'une déformation

1. Un spirite Maçon pose cette question, qui pour lui est probablement résolue : « S'il existe d'autres personnes humaines *invisibles*, pourquoi l'union conjugale serait-elle irréalisable entre elles et les hommes ? » Est-ce suffisamment clair ? (*Note de l'auteur*).

mentale particulière, qui caractérise spécialement ses adeptes et dont l'origine doit se chercher dans le principe même de ce genre d'associations : le secret.

Mais si cette tournure d'esprit distingue les écrivains maçonniques, une chose, qui mérite plus d'attention, distingue leur secte et ses filiales : la prétention de détenir la religion principe de toutes les religions, une sorte de religion sagesse dont les religions extérieures ne seraient que des adaptations aux lieux et aux époques[1].

Les initiés aux mystères prétendaient la même chose, et leur prétention était fondée, parce qu'il s'agissait des différents cultes de l'antiquité payenne, le peuple élu excepté par conséquent.

L'identité de ces prétentions prouve intrinsèquement que la filiation spirituelle entre le paganisme et la Maçonnerie est une réalité, suivant la thèse favorite des auteurs attitrés de la secte.

Nous sommes d'accord avec eux.

Les initiés modernes tendent donc la main à leurs frères, par de là les siècles, comme les initiés aux mystères se la tendaient par de là cultes et nations, aussi différentes que pouvaient paraître les religions extérieures auxquelles ils appartenaient ! C'est qu'ils savaient fort bien que, sous des noms et des aspects différents, c'était toujours le même culte honorant les mêmes dieux !

Les adeptes actuels de ce vieux paganisme, ce fossile récalcitrant, le savent également, car, si une telle sympathie unit les Maçons et leurs ancêtres, il doit y avoir nécessairement des analogies particulières entre leurs doctrines, leurs pratiques, leurs symbolismes.

C'est ce qui est en effet ; et s'il existe une Maçonnerie dont la préoccupation exclusive est la politique sous toutes ses formes et souvent les plus basses, il y a une autre Maçonnerie qui, tout en ne négligeant pas, bien au contraire, l'action politique, parce qu'elle rêve de domination universelle, scrute les arcanes de la « science maçonnique » et réédite au cours des âges présents les mêmes mystères, les mêmes pratiques qui furent jadis le secret des temples et celui des sectes.

Mais cette Maçonnerie-là est assez rare, puisque certains auteurs peuvent prétendre avec une apparence de raison que toute la Maçonnerie a perdu la clef de ses symboles et se borne à faire de la politique, tout en pratiquant certains rites que les frères Maçons trouvent eux-mêmes grotesques et désuets ! Elle n'en existe pas moins !

Evidemment, personne n'affirma que le Rite français, par exemple, s'occupe d'évocations magiques, ou seulement, pratique des rites obscènes et inversifs.

Mais personne non plus, n'est bien sûr que ce Rite français possède encore de la Maçonnerie, autre chose que le nom !

1. La « Société Théosophique » affiche particulièrement la même prétention. Elle est, il est vrai, une filiale presque directe de la Maçonnerie proprement dite, et contient au surplus, tant et tant de « frères » désabusés du matérialisme des Loges bleues, autant que du spiritualisme, souvent par trop inconsistant, des chapitres et des aréopages, que cette identité de prétentions est vraiment toute naturelle. (*Note de l'auteur*).

M. Nicoullaud, par des documents irrécusables, prouve que certains rites maçonniques (que les Maçons s'empresseront de déclarer *irréguliers*, si cela les gêne) possédaient un cérémonial initiatique dont le but essentiel était le libertinage [1] le plus effréné. Clavel et Ragon, auteurs maçonniques de premier plan, reconnaissent... ces écarts, mais avec discrétion.

Après avoir rappelé la sainteté et l'indissolubilité du mariage catholique, béni par l'Eglise, M. Herman Boulenger met en parallèle le travail de démoralisation par lequel la Secte conduit ses adeptes aux pires aberrations.

Voyons, maintenant, par contraste nécessaire, quelle est la pensée secrète de la Synagogue de Satan, sur ce sujet.

Graduellement, et avec la prudence du serpent, sous les dehors hypocrites de la plus insidieuse « humanitairerie », de la plus édulcorée des sentimentalités, et par mille détours, quand elle se sent faible et qu'elle tremble, avec le plus éhonté des cynismes, quand elle se croit forte, la secte cherche à remplacer le saint mariage par la *promiscuité* et le *libertinage*.

Divorce, néo-malthusianisme, amour libre, c'est-à-dire la négation de l'amour, viennent de la Loge et ne sont encore que des étapes [1].

La promiscuité sous-animale est l'aboutissement logique de la pensée de derrière la tête de cette association où tout est toléré, sauf la vérité ; où l'on peut prêcher n'importe quelle infamie, mais dont on expulse ceux qui auraient l'audace de se déclarer fermement attachés au Christ. Oui, la Maçonnerie est la vaste maison de tolérance de l'erreur !

Quelles que soient les dénégations des intéressés, c'est bien là le but qu'elle poursuit, sournoisement, dans la question des rapports entre ces deux parties de l'être humain : l'homme et la femme [2].

L'idéal (!) de plaisir désordonné, substitué à l'idéal d'amour ; la promiscuité de la débauche, à la famille noble et sainte, et pour couronnement, le culte du lingam remplaçant celui du Christ.

Quelques aperçus sur le symbolisme maçonnique vont nous en dire long à ce sujet.

Précisons un peu ce que les auteurs attitrés de la secte, mettent souvent tant de soins à dissimuler, tout en permettant aux initiables perspicaces de découvrir sans trop les compromettre.

Constatons encore ici les attitudes *essentiellement* opposées de l'Eglise et de la Contre-Eglise.

1. Une association qui rendit, il y a quelques années, Berlin synonyme de Sodome, avait choisi pour titre ce nom que connaissent bien les initiés : « *Les Chevaliers de la table ronde* ».
Etrange coïncidence !

2. Le *contrat* (?) d'union *libre* (quelle antithèse) de... *saint* Ferrer, *marié* et *père*, passé devant une dizaine de FF.·. Maçons réunis en Loge, union qui fut brisée peu de temps après pour voler vers d'autres plaisirs et d'autre... galette, nous montre la secte sous son vrai jour.
Patience, Bonnot, on t'érigera une statue ! (*Notes de l'auteur*).

M. Herman Boulenger étudie, à ce point de vue, un certain nombre de symboles : l'étoile flamboyante et la lettre G, l'hexagramme, les colonnes du temple, le maillet, etc., etc. Puis, il termine ainsi :

Ce qui fut le pivot des mystères anciens, des sectes gnostiques, de l'ordre du Temple, etc., etc., et qui s'est perpétué sous forme de *lettre morte* dans la Maçonnerie *extérieure*, mais bien *vivante* dans la Maçonnerie *intérieure* et *véritable*, est le culte de... la *Nature*, et son symbole principal est le *lingam !*

Nous admettons volontiers que, pour certaines âmes droites, mais naïves, égarées dans ces milieux, — « les hommes les plus honnêtes ont pu vivre et même plus, paraître diriger ces sociétés sans avoir un mot de leurs détestables tendances, » — ce symbole, peut paraître une transcription plastique de l'ordre : « Croissez et multipliez ».

La *charité* nous fait un devoir de l'admettre.

Mais la *vérité* nous oblige à dire que, s'il est indiscutable que dans les mystères et parmi les sectes, régnait, en général, l'érotisme le plus dépravé et d'autant plus anormal que le but en était plus spécialement diabolique, la loi des analogies, si chère aux occultistes, nous forcera de conclure que tel est encore l'un des secrets du *Temple* [1].

Et M. Nicoullaud en donne les preuves !

— Nous trouvons dans *le Symbolisme*, janvier 1914, p. 86, le texte de la circulaire que l'Obédience maçonnique nouvelle « La Grande Loge mixte » vient d'adresser à toutes les Puissances maçonniques de France et de l'Etranger.

MANIFESTE

TT.·. CC.·. FF.·..

Nous venons vous faire connaître officiellement la création en France — à l'O.·. de Paris — de l'Obédience : La Grande Loge Mixte.

Il faut un certain courage pour tenter d'imposer au monde maçonnique une nouvelle Fédération ; les novateurs, en effet, troublent l'ordre auquel on était accoutumé, et on a toujours une tendance à croire leur geste inspiré moins par le désir de mieux faire que par celui de satisfaire des ambitions. Loin de critiquer *a priori* ce misonéisme qui souvent est de la méfiance justifiée, nous le comprenons nous-mêmes — et aussi espérons-nous agir assez sagement par la suite pour ne point la légitimer.

Notre Obédience est formée en majeure partie de Loges dissidentes du Droit Humain. Nous avons estimé qu'après vingt-et-un ans d'existence, la Franc-Maçonnerie Mixte pouvait et devait être régie d'une façon plus con-

1. L'auteur de la brochure : *L'Eucharistie* publie ces lignes qui se passent de commentaires :

« M. Reuss, Théod., Grand-Maître de l'Ordre des Templiers orientaux, rite maçonnique ancien et primitif de Memphis et de Misraïm, nous écrit en un quasi-français que sa nationalité allemande excuse :

« Je vous adresse deux brochures : *Oriflammes*, dans lesquelles vous trouverez que l'Ordre des Templiers Orientaux a la même connaissance comme on trouve dans la brochure *Eucharistie*. (*Note de l'auteur*).

forme aux véritables traditions maç.·.. Très simplement, nous avons pensé qu'un Suprême Conseil occulte, maître absolu et sans contrôle, n'était pas en rapport avec l'esprit démocratique de notre temps et de notre pays, et que tout Maçon devait avoir le droit — comme dans les rites masculins, non seulement de participer à la marche de son At.·., mais de s'intéresser à la vie de son Obédience. Nous ne dirons pas la campagne frat.·. menée par nous depuis plus de sept ans pour obtenir des dirigeants du Droit Humain l'organisation de Convents où nous aurions pu discuter des intérêts particuliers aux Loges françaises et apporter au Règlement les modifications estimées nécessaires... Ceux qui ont suivi notre tentative d'émancipation savent les efforts que nous avons faits pour éviter qu'elle aboutisse à une scission.

Cette scission est aujourd'hui un fait accompli.

Le Suprême Conseil maintient la direction qu'il croit utile au développement de la Franc-Maçonnerie Mixte, c'est son droit. Nous avons été obligés, pour signaler notre naissance, d'en expliquer la cause, mais qu'on ne s'attende pas à ce que nous exposions nos griefs à nos Frères et que nous les fassions juges du différend qui nous divise. Le Droit Humain défend le principe qu'il a — avouons-le — posé le premier et qui est aussi le nôtre, avant tout, c'est-à-dire l'égalité en droits maçonniques de la femme et de l'homme. C'est assez pour que nous ne donnions pas aux autres Obédiences — qui n'ignorent d'ailleurs aucunement les petites rivalités propres à tous groupements — le plaisir délicat de se réjouir des motifs de notre désaccord. Le mouvement féministe est aujourd'hui assez puissant, même en Franc-Maçonnerie pour permettre que deux Sociétés — non alliées peut-être, mais non rivales, puissent remplir leur admirable mission. Ce manifeste a surtout pour but de vous faire savoir que tous les Maçons et Maçonnes pourront assister à nos travaux. Travaux où le Maçon apprendra moins à parler qu'à penser. Notre ambition, en effet, n'est point que nos Loges deviennent des écoles de préparation électorale, mais des lieux de discussion recueillie, car une pensée, si elle impose sa beauté à celui qui l'applaudit, donne sa vertu à celui qui l'a comprise.

Et surtout, surtout ! nous ne sollicitons aucune « reconnaissance » officielle des Fédérations existantes. Ce n'est pas, du reste, aux précurseurs (car la Maçonnerie Mixte est de toute évidence une Maçonnerie d'avant-garde) à quémander une sorte de permis de vivre des autres Frères, mais à attendre au contraire que ceux-ci, débarrassés des trop lourdes traditions du passé, s'en viennent avec eux vers l'avenir.

Car notre Obédience a été créée dans des conditions tout aussi régulières — sinon plus — que ses aînées. Composée de Maçons et de Maçonnes ayant subi d'une façon juste et parfaite l'Initiation aux trois premiers grades symboliques, seuls grades admis par la Grande Loge Mixte, elle obéit à une Constitution dont les articles, sagement limités, sont conçus selon les principes et les coutumes qui régissent la Maçonnerie mondiale. Notre désir est donc d'avoir avec les autres Puissances des relations non pas officielles (puisque la Loi des rites masculins leur interdit toute compromission avec les rites mixtes), mais des relations frat.·. ou du moins... sans hostilité. Car les schismes et les désaccords passagers et les façons diverses de comprendre notre

rôle ne font pas que nous ne nous rencontrons — malgré tout ! — sur la Route, si rude et si belle, qui monte vers la Vérité.

Pour le Conseil Fédéral de la Grande Loge Mixte :

La Grande Secrétaire Générale,

BLANCHE LANTOINE.

Janvier 1914.

Le *Symbolisme* accompagne ce document d'assez longues réflexions explicatives que nous ne pouvons reproduire en entier. Nous en extrayons les renseignements ci-dessous :

Qui ignore aujourd'hui que des Loges existent où les femmes participent avec les hommes aux travaux maçonniques ? Les Obédiences masculines, d'ailleurs, dans une prescience de leur importance future, leur ont donné une sorte de consécration en s'occupant d'elles dans leurs règlements. Le Rite Ecossais s'est toujours tenu à leur égard dans la plus stricte neutralité ; n'ayant pas de relations avec l'Obédience mixte, il estimait n'avoir à témoigner à son égard ni sentiment d'amitié ni marque d'hostilité. Il l'ignorait en tant que société maçonnique et conséquemment n'avait pas à interdire à ses membres d'en faire partie, pas plus que de toute autre société de Libre-Pensée. Il avait bien — au Convent de 1905, je crois — admis la Régularisation comme méthode d'accès dans ses temples, mais ce fut moins pour faire plaisir aux Loges mixtes, que pour éviter le ridicule de faire passer par des épreuves — de lui déjà connues — tout candidat venant d'une Obédience irrégulière.

L'attitude du Grand-Orient fut toute différente. Il se montra presque tout de suite l'adversaire résolu des Loges mixtes, et, durant quelques années, il y eut même dans ses Règlements généraux certain article qui fit beaucoup crier, et qui interdisait à tout membre du Grand-Orient, non seulement de faire partie des ateliers mixtes, mais d'assister à leurs travaux. Cet article fut, par la suite, rapporté, mais l'affiliation aux Loges mixtes demeura et demeure interdite. Plusieurs Frères, qui appartenaient et aux Loges mixtes et au Grand-Orient, furent mis dans l'obligation, par le Conseil de l'Ordre, d'opter entre l'obéissance à la loi et leurs convictions féministes. Nombre d'entre eux, d'ailleurs, n'admirent pas cette mise en demeure, restèrent seulement Maçons irréguliers, ou furent au Rite Ecossais dont la Constitution, sur ce point, se montrait plus libérale. Le Grand-Orient agissait-il sagement en se montrant aussi hostile à l'Obédience nouvelle ? Il avait du moins ses raisons. L'admission de la femme dans la Franc-Maçonnerie est une question qui revient presque à chaque Convent, et il y eut des années où le résultat du vote inquiéta comme un présage. Elle fut posée — pour la première fois, croyons-nous — au Convent de 1900, et le résultat général fut le suivant :

Pour l'admission de la femme	93
Contre	140
Abstentions	85

En 1901, le F.·. Albert Levy réclama du Convent un vote immédiat sur

le principe de l'admission de la femme dans la Franc-Maçonnerie, et déposa une demande de scrutin public. Un F.·. demanda l'ordre du jour pur et simple qui, ayant le droit de priorité, fut mis aux voix, et cet ordre du jour, par appel nominal, ne fut adopté que par 124 voix contre 104. Nous ne suivrons pas de Convent en Convent l'accueil fait à cette importante question, cela dépasserait les limites de cet article où nous voulons envisager seulement la situation maçonnique des Obédiences mixtes devant les Obédiences masculines. Pour cela, il nous faut expliquer cependant pourquoi le Grand-Orient se montra et se montre plus sévère à leur égard que la Grande Loge de France. Celle-ci, plus traditionnaliste, surtout préoccupée de ne pas compromettre ses relations internationales, fut, demeure et restera intraitable bien longtemps. Très courtoise, mais distante. L'intérêt maçonnique de l'Obédience prime tout — et on ne voit pas, par exemple, les députés faire état des opinions politiques d'un candidat pour le nommer Conseiller fédéral. Les fièvres du dehors l'intéressent sans l'atteindre dans son principe, principe tellement bien compris et accepté, que nous connaissons au Rite Ecossais des Maçons faisant également partie de l'Ordre mixte qui ne songent même pas à demander la reconnaissance officielle de ce dernier, et qui ne soulèvent jamais d'incident à ce sujet. Peut-être même jugent-ils le moment inopportun. Jamais un Conseiller fédéral n'assista, revêtu de ses insignes, à une tenue des Loges mixtes. Le Grand-Orient, lui, a affaire à des députés moins soucieux de discipline maçonnique, plus imbus de doctrines politiques, qui veulent le triomphe de leurs opinions personnelles (ce qui ne veut pas dire du tout : intéressées) sans se préoccuper autrement des conséquences que certain vote pourrait avoir pour la Fédération. Avec eux, toutes les surprises sont possibles — d'où la nécessité de lois protectionnistes.

Mais comme des règlements ne peuvent rien contre une idée en voie d'évolution et de succès (un autre exemple : la faillite des lois en faveur de la repopulation), il arriva que ceux du Grand-Orient furent violés presque constamment — et même par ceux qui étaient chargés de leur application. Durant les années où il était interdit aux Maçons de cet Obéd.·. de fréquenter comme visiteurs les Ateliers mixtes, le Droit Humain recevait la visite du F.·. Hubbard, venant avec son cordon de membre du Conseil de l'Ordre prendre place à l'Orient. Un témoin, tout à fait digne de foi, nous a affirmé avoir vu le Frère Delpech également membre (plus tard Président) du Conseil de l'Ordre, occuper, à une tenue d'initiation du Droit Humain, le plateau de la Sœur Oratrice au moment où celle-ci allait remercier les néophytes, et les féliciter à sa place d'être venus demander la lumière dans une Loge mixte. Le même Frère Delpech y fit également initier, non seulement sa femme (ce qui serait son droit et surtout le droit absolu de Mme Delpech), mais un de ses fils qui — âgé de 18 ans — pouvait, fils de Maçon, être reçu dans un atelier régulier ! Et que d'autres exemples pourraient être donnés de membres du Conseil de l'Ordre allant approuver par leur présence, l'initiative prise par le docteur Georges Martin ! Que de Maçons, aujourd'hui encore, font partie des deux Obédiences malgré l'article prohibitif ! Le témoignage le plus typique de l'impossibilité où se trouve une organisation de ne pas céder, même malgré elle, à un courant d'idées venu du dehors, sur-

tout quand elle est -- comme le Grand-Orient — composée de militants en contact, pour ainsi dire, avec l'opinion publique, est celui-ci : Quand eurent lieu les obsèques de Clémence Royer, vénérable d'honneur du Droit Humain, en février 1902, quel ne fut pas notre étonnement de voir s'approcher de la tombe — après que la S.·. Marie-Georges Martin eut pris la parole — le F.·. Desmons, président du Conseil de l'Ordre, ne venant pas seulement célébrer la femme de science et la Libre-Penseuse que fut Clémence Royer, mais la Franc-Maçonne...

Mais, pour nous, ces désobéissances sont intéressantes à relever, car elles témoignent précisément de l'importance que peu à peu a pris le mouvement féministe sur la Franc-Maçonnerie française et contemporaine. La Grande Loge de France a voulu le canaliser — depuis quelques années — en favorisant la création de Loges d'Adoption — tentative inoffensive au XVIIIe siècle, mais dangereuse aujourd'hui. Car si les travaux des Loges d'Adoption sont aussi dignes d'attention que ceux des Loges régulières — et ils le sont — qui ne voit l'argument qu'en tirent certains féministes, intransigeants peut-être, mais logiques, pour réclamer l'égalité des droits maçonniques pour les deux sexes et pour considérer comme offensante cette qualification d' « adoption », donnée à des femmes qui se montrent les dignes émules de leurs frères ?

La Grande Loge Mixte résout le problème d'une façon précise — avec une audace qui semble calme. Elle ne s'oppose pas aux rites masculins, elle se pose près d'eux sur le même plan, avec la tranquillité de gens venus à leur heure.

Son manifeste n'est ni un acte d'hostilité ni un geste de défi. Et c'est la mesure de ses paroles qui réclame notre méditation.

— Notre collaborateur, M. Gustave Bord, a découvert aux Archives nationales, dans une correspondance, datée de Lyon, 1er mars 1755, un curieux texte qu'il nous communique. L'auteur, nommé Mesnard, probablement employé de l'Intendance, écrit à l'un de ses chefs, au sujet des mines de la région, et lui donne ce renseignement :

La bête fait de nouveaux ravages dans les environs de cette ville ; elle a dévoré, avant hyer, sur les trois heures après midy, une jeune fille de 17 à 18 ans dans les fonds de Saint-Bel [1]. J'ay été sur la place et on m'a aporté des ossemens bien rongés et craqués. On lui faisait la chasse. Les paysans l'apellent maintenant le Franc-Maçon et ils la peignent grosse comme un âne ayant de longues oreilles, une queue retroussée et un poile si long qu'il touche par terre.

M. Gustave Bord ajoute :

Pour quelle cause les paysans du Forez appelaient-ils une bête nuisible, -- bête du Gévaudan, dix ans avant la lettre,— le Franc-

1. Près de l'Arbresle dans la vallée de la Brevenne.

Maçon ? Il y avait certes des Loges à Lyon à cette époque, et l'on peut supposer qu'un ou plusieurs membres de ces Loges avaient commis quelque méfait qui avait produit un scandale public. L'avenir nous l'apprendra peut-être.

— Sous le titre « les Epreuves initiatiques », M. OSWALD WIRTH publie dans *Le Voile d'Isis*, janvier 1914, p. 21, une étude où nous relevons les passages suivants :

A qui est-il réservé d'accorder ou de refuser l'initiation ? Normalement, il n'y a pas de doute, cette prérogative appartient à la confraternité des Initiés. Reste à découvrir cette confraternité et à entrer en rapport avec elle. Du temps de la Rose-Croix, au commencement du XVII[e] siècle, c'était chose facile, puisque le désir profond d'être initié se transmettait télépathiquement aux Initiés inconnus, qui se manifestaient dès lors à l'aspirant digne de leur sollicitude.

Ce n'est là qu'une légende, dont il faut savoir saisir l'esprit. Elle exprime une profonde vérité, qui échappe aux intellects trop peu subtils pour saisir la portée du langage initiatique. Les Rose-Croix dont il s'agit ont toujours existé, mais nul ne les a jamais vus. Ce sont les Maîtres de la pensée, la plus élevée. Véritables souverains spirituels de la planète, ils détiennent la Tradition, celle qui, remontant au passé le plus reculé, détermine l'évolution et trace le plan selon lequel se construit l'avenir.

Que ces Maîtres existent n'est pas douteux, car leur existence est nécessaire : ils ne peuvent pas ne pas exister. Il est certain aussi que les dispositions favorables les attirent infailliblement. Mettez-vous donc dans les conditions voulues, et la lumière viendra tout naturellement à vous : elle ne pourra pas ne pas venir à vous.

Après avoir exposé que la première de toutes les conditions pour parvenir à l'initiation est la pureté des intentions, M. Oswald Wirth continue :

S'il en est ainsi, vous commencez à devenir intéressant aux yeux des Maîtres : vous attirez leur attention et désormais, ils s'occuperont de vous. Selon vos dispositions, ils vous enverront dans telle ou telle école. Il se peut aussi qu'ils se réservent votre instruction, mais ce cas est exceptionnel.

Peu d'Initiés, sont en effet, parvenus à l'initiation par eux-mêmes. Il en est pourtant qui se sont formés dans la solitude. Rentrant en eux-mêmes, ils ont médité, approfondissant leur propre pensée, jusqu'à ce que celle-ci se soit éclairée, au point de leur révéler les grands mystères qui dorment en chacun de nous...

L'Initié, le vrai, est un être d'exception. Si nous en possédions, en France, un millier, voire même une centaine, ce serait le salut de la nation. Il en est parmi les Francs-Maçons, et c'est grâce à ces rares hommes d'élite que l'institution maçonnique est puissante.

Ce qui est à regretter, c'est que les Loges, jusqu'ici, n'aient guère réussi

qu'à former des Apprentis. Quand le nombre des Compagnons sera devenu suffisant, de grands changements se produiront dans notre pays.,

Prétendre à la lumière sans préparation, est une pure folie aux yeux des Initiés.

Mais qui, de nos jours, consent à se soumettre aux épreuves ? Impatient de savoir, chacun se précipite sur les livres ou va écouter quelque mage en mal de vulgarisation occultiste. Ainsi, se multiplient les adeptes des différentes écoles, gens instruits de théories intéressantes, mais qui ont tort de croire que l'initiation effective s'obtient à si bon compte. Ce sont les épreuves qui font l'Initié, et non l'instruction théorique ni même les talents.

Posséder certains dons de divination ou de thaumaturgie n'engage, en effet, à rien au point de vue initiatique. L'intuition se rencontre chez les individus absolumnet indignes de l'initiation, et nul n'ignore que les plus beaux phénomènes occultes sont la conséquence d'un déséquilibrement pathologique du système nerveux. Or, ce qui caractérise l'Initié, c'est, avant tout, l'équilibre... La lumière qu'il a reçue commence par éclairer son jugement. Ne pas s'enthousiasmer à tort et à travers, se réserver, afin de n'accepter comme vrai que ce qui est incontestablement démontré tel, est le point de départ de toute réelle initiation.

Mais allez prêcher cette sagesse vieux jeu aux papillons que fascine le mystère ! Ils se précipitent sur la flamme et se brûlent les ailes ; mais ils ne s'en aperçoivent pas, et s'imaginent avoir conquis l'initiation, sans doute en subissant l'épreuve du Feu.

En réalité, ce ne sont que de pauvres profanes, qui, aux écoutes aux abords du sanctuaire, ont perçu quelques échos de l'enseignement sacré. Ils colportent ensuite les bribes recueillies, en font parade et s'efforcent de pontifier devant les badauds. Il est temps que la plaisanterie prenne fin.

Fraternisme

MM. Dubois, Lesage et Lecomte, guérisseurs de l'Institut Psychosique, poursuivis pour exercice illégal de la médecine, ont été acquittés par le tribunal de Béthune. L'affaire a été plaidée à l'audience du 17 janvier 1914. Nous extrayons les passages suivants du compte rendu publié par *le Fraterniste*, n° 165, 23 janvier 1914 :

Aux questions posées aux inculpés par M. le Président, ceux-ci font des réponses identiques : Ils soignent les malades par imposition des mains, passes, et invocation mentale simultanée aux forces bonnes de l'astral.

Ils ne donnent aucun remède, ni prescription : il n'y a pas traitement au sens médical du mot, ni massage, mais soins au moyen d'une force fluidique qui n'est pas l'emploi du magnétisme ordinaire, mais de ce que l'on pourrait appeler magnétisme spirite (Psychosisme), c'est-à-dire captation par le guérisseur de forces apportées par les bons esprits, et transmission de ces forces au malade qui sent une grande amélioration, ou obtient sa gué-

rison complète, suivant le cas, et dans un laps de temps également très variable...

Au cours des interrogatoires, M. le Président demande des explications au sujet du laboratoire, où se trouvent les cuvettes d'eau magnétisée, préparée par les guérisseurs — cuvettes dont l'eau est changée pour chaque personne. Il est bien spécifié que le passage au laboratoire, éminemment favorable à la guérison, et qui coûte 1 franc d'entrée, est facultatif. D'autre part, les indigents ne paient pas. En résumé, l'eau magnétisée n'a, au point de vue de la guérison, qu'une valeur relative. Ce n'est pas elle qui guérit ; elle aide à l'évacuation des fluides mauvais, mais ce sont les soins spirites qui chassent le mal.

Le travail des mains du guérisseur consiste en passes sur la partie malade, et non en signes cabalistiques. De même, la prière n'est pas une formule abracadabrante prononcée à voix haute, mais une demande fervente, purement mentale, aux psychoses bénéfiques.

Les guérisseurs, qui ne sont pas médecins, ne peuvent diagnostiquer les maladies. Ils demandent donc aux personnes qui viennent les visiter d'indiquer le nom de leur affection, pour savoir où imposer les mains [1]. Ils chassent le mal en général, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente, mais ils ont besoin de savoir, puisqu'ils l'ignorent, où la maladie effectue ses ravages.

Quoique favorisant considérablement les guérisons, parce que cela leur en fait comprendre le mécanisme, les malades ne sont pas obligés de s'abonner au journal « Le Fraterniste ».

Tous les points ci-dessus résultent des nombreuses questions posées par M. le Président, qui commente en sceptique et en positiviste les réponses tant des témoins que des inculpés.

M. Paul Pillaut, administrateur du *Fraterniste*, est venu témoigner en faveur des accusés :

S'ils sont actuellement guérisseurs, ils ne le sont devenus qu'après avoir été guéris par moi, et avoir la pensée de m'imiter, ce qu'ils firent. Ayant obtenu quelques résultats, ils m'en firent part, et c'est alors qu'après les avoir initiés, ils guérirent à leur tour en suivant la méthode psychosique qui m'a été révélée par communications spirites. Mes amis n'exercent pas la médecine, mais donnent des soins spéciaux spirites, qui, si on le veut, peuvent être qualifiés de médecine nouvelle, mais qui, en réalité est vieille comme le monde...

Le Président. — Oui, vous prétendez guérir par les esprits comme d'autres prétendent guérir par des pilules.

R. — Il n'est pas question de pilules dans l'application de nos soins, qui ne comportent aucun médicament ; d'autre part, je ne prétends pas que les spirites guérissent, je l'affirme...

1. Il y a ici à faire remarquer une chose qui n'a pas été dite au tribunal. Nous ne la rappelons que pour mémoire. Nos lecteurs savent que certains ont précisément sans avoir fait d'études préalables, par médiumnité donc, le don de diagnostiquer les maladies, soit par intuition, voyance ou sensibilité sympathique du médium avec le souffrant. (*Note du* Fraterniste).

M. Jean Béziat, directeur du *Fraterniste*, vient ensuite expliquer au tribunal la méthode psychosique :

On guérit, dit-il, par la seule imposition des mains et l'évocation aux bonnes forces de l'espace, de l'astral, du domaine de l'Occultisme, si vous comprenez mieux.

D. — Quelle est l'utilité de l'eau dans le laboratoire ?

R. — Personne n'ignore le pouvoir spécial qu'a l'eau d'absorber les fluides de même que l'éponge absorbe et retient les liquides. Notre dispositif d'eau magnétisée est comparable au baquet de Mesmer. Mais nos soins ne consistent pas dans cette eau, mais dans des passes faites après une prière mentale.

Enregistrons ces déclarations du ministère public :

— Messieurs, le procès que nous sommes appelés à juger est celui de l'« Institut Psychosique » pour qui aujourd'hui est un grand jour, et dont vous venez de voir défiler devant vous quelques-uns des membres les plus illustres.

C'est une vaste entreprise, qui a su étendre partout ses ramifications, et, vous l'avez compris, Messieurs, son but est lucratif, et non humanitaire. C'est pourquoi je vous demanderai de mettre fin à ces agissements qui n'ont que trop duré, et de stigmatiser par un jugement sain cette exploitation de la crédulité publique.

Des qualificatifs, tels que : « Guérisseur accrédité de l'Institut Général Psychosique » vous indiquent clairement déjà que l'on cherche à en imposer par les termes employés, et par l'étalage d'un titre qui n'est sanctionné par aucune autorité scientifique.

Il n'est pas jusqu'à l'organe hebdomadaire de l'Institut dénommé *Le Fraterniste*, journal d'études scientifiques, économiques et sociales — Psychisme, occultisme, pacifisme, féminisme, psychologie — qui ne soit un moyen d'en étendre la renommée. Sa rédaction est étrange, et j'ai essayé vainement d'en comprendre les articles. J'y ai constaté, par contre, de nombreux appels à la clientèle des abonnés, ce qui confirme les fins pécuniaires de cette entreprise, qui attire de pauvres malades par sa grande publicité. Ceux-ci, à leur arrivée à l'un des Instituts, trouvent un pseudo-guérisseur qui les reçoit de la manière que l'on sait, sans oublier, bien entendu, le franc d'honoraires, et qui les soigne par la méthode psychosique que j'ignore.

Le jugement a été rendu le 24 janvier 1914. *Le Fraterniste*, n° 167, 6 février, nous donne quelques attendus intéressants à reproduire :

« Attendu, dit en substance ce jugement, qu'il résulte des éléments du débat, des dépositions unanimes des témoins, des déclarations des prévenus, que ces derniers ont reçu la visite d'un très grand nombre de personnes se disant atteintes des maladies les plus diverses ;

« Que ces personnes, après avoir inscrit sur des bulletins la nature de leurs maladies, passaient leurs mains dans un baquet pour se défaire des effluves malsains ; que pendant ce temps, Lesage et Lecomte sollicitaient le secours

de « l'esprit » dont ils prétendaient pouvoir obtenir une intervention favorable ;

« Attendu que les prévenus n'ont jamais donné aucun conseil d'hygiène ni ordonné des médicaments, ni fait de passes magnétiques ; que leur procédé consiste à frapper l'imagination des clients au moyen d'une mise en scène ; qu'ils n'ont jamais usé du moindre procédé thérapeutique, ni essayé de se faire passer pour médecins ; qu'ils ne se sont bornés qu'à des invocations en pratiquant ou en feignant de pratiquer la magie ; que la loi du 30 novembre 1892 n'a pas prévu ce genre de procédés ; par ces motifs, le tribunal acquitte Lesage et Lecomte ».

—. M. C. Moy écrit dans *le Fraterniste*, n° 167, 6 février 1914 :

Deux hommes, dont on a considérablement parlé viennent de quitter notre plan d'incarnation, ce sont : MM. Francis de Pressensé et le général Picquart, les principaux ouvriers d'une œuvre de justice à laquelle s'associèrent des Zola, Clemenceau, Anatole France, Duclaux, Scheurer-Kestner et tant d'autres que suivirent les républicains sincères, une élite intellectuelle, bourgeoise et ouvrière. Ce furent eux qui, au prix d'injures de toutes sortes et même de condamnations injustes, travaillèrent à la réhabilitation de Dreyfus, le condamné et pensionnaire de l'île du Diable.

Dans ses derniers temps, M. Francis de Pressensé, eut un moment de faiblesse. Dans un factum, il réclama véhémentement des poursuites contre les occultistes qu'il abreuva de son mépris en des termes qu'emploient ordinairement une presse non consciente et des procureurs ignorants de la métaphysique...

Pressensé incarné, ignorait. Là, pour nous est sa seule excuse. Dégagé de la matière, aujourd'hui plus libre, dans l'Au-delà, qu'il vienne auprès de nous, à l'Institut de Sin-le-Noble, et là, à l'état d'esprit, il comprendra. Et quand il aura compris le but qu'on y poursuit, tant au point de vue politique qu'économique, il reconnaîtra que nous étions avec lui pour les réformes sociales et les dénis de justice, mais il aura aussi à reconnaître qu'il doit nous aider et travailler avec nous au point de vue métaphysique. C'est ce qu'il fera, nous n'en doutons pas. Incarné, il fut un impulsé ; désincarné, il sera un actif ; son action sera pour nous, car, au fond, il fut un fraterniste, mais un fraterniste encore inconscient des influences de l'astral sur le monde incarné, bien que croyant à l'immortalité de l'âme

Nous espérons bien qu'un des prochains numéros du *Fraterniste* nous apportera une interview de l'au-delà, dans laquelle l'esprit désincarné de Francis de Pressensé, viendra faire amende honorable à MM. Jean Béziat et Paul Pillaut. Cela semble tout indiqué.

Activités Fraternistes

Le Fraterniste, n° 164, 16 janvier 1914 :

Fraternelle, n° 8, de Valenciennes, réunion du 28 décembre 1913 :
Un Comité de neuf membres, composé du censeur, de la secrétaire, de la

trésorière et de six autres adhérents a été constitué en vue d'instruire les nouveaux adeptes sur les devoirs des Fraternistes.

Fraternelle, nº 21, de Roanne, réunion du 4 janvier 1914 :

Le secrétaire donne d'abord lecture d'un projet d'annonce à faire dans les journaux régionaux, ce qui est admis en principe, avec modification du titre qui sera celui de nos en-tête de lettres, soit : Groupe d'études psychique et sociale... Avant de se quitter, un camarade nous a donné lecture d'une belle communication qu'il avait obtenue le 1er janvier.

— *Le Fraterniste*, nº 165, 23 janvier 1914 :

La *Fraternelle*, nº 3, de Calais, poursuit toujours ses recherches transcendentales, afin de parvenir à donner des preuves de la survie aux sceptiques de bonne foi qui attendent d'avoir vu pour croire. Elle vient d'enregistrer tout dernièrement, un résultat vraiment intéressant qui laisse entrevoir de grandes espérances pour son avenir.

— *Le Fraterniste*, nº 166, 30 janvier 1914 :

Fraternelle, nº 2, de Billy-Montigny (Pas-de-Calais.)

Cette Fraternelle ne compte que des dévoués dans son sein ; avec des Fraternistes comme ses membres, on peut être sûr que le Mouvement Fraterniste gagnera de plus en plus d'adeptes. Dans cette Fraternelle, comme dans la plupart des autres, on a compris que l'application de la morale spirite devait marcher de pair avec la pratique du spiritisme elle-même. Les communications spirites qui y sont obtenues sont d'ailleurs toutes imbues d'amour du prochain. Dans toutes, on remarque que les enseignements christiques sont non seulement respectés, mais exaltés. La place nous fait défaut pour insérer en détails les beaux enseignements d'amour du prochain qui y sont obtenus et que l'on nous transmet. Souvent, ce sont des paraboles du Christ qui y sont magistralement développées. Quelquefois, ce sont des conseils particuliers se rapportant au lancement plus actif du Mouvement Fraterniste. On sent nettement enfin, que dans ce groupement souffle le vent d'altruisme et d'amour.

C'est avec des phrases de ce genre qu'on surprend la crédulité des âmes simples de bonne foi.

Fraternelle, nº 5, de Roubaix, dimanche 1er février, à 3 heures, conférence par M. l'ingénieur Riger sur le Spiritisme devant la Science et la Philosophie.

Fraternelle, nº 12, de Lille. La séance du 18 janvier 1914 a, paraît-il été troublée par les camelots du Roi, qui sont venus contredire la conférence de M. Breye sur le Féminisme et le Pacifisme.

Fraternelle, nº 20, de Bordeaux, séance du 14 novembre 1913 :

Le groupe présent demande à l'entité de lui donner un quatrain en Alexandrins bien rythmés.

La table frappe un coup pour acquiescer, puis commence ainsi :

Vingt fois les vieux marins qui flânent sur le môle
Ont vu, tout pavoisé, le brick rentrer au port ;
Puis, il a disparu, dans un voyage au Nord,
Il a dû s'engloutir sous les glaces du pôle.

Après l'obtention de ce quatrain, on demande à l'entité si elle pourrait faire quelques manifestations purement psychiques.

La table frappe un coup pour dire oui. On lui demande alors si elle pourrait soulever la table de terre sous les mains des assistants.

De nouveau, la table frappe un coup pour affirmer.

Les mains sont posées à plat et on attend. Après quelques secondes, la table est soulevée des quatre pieds, à 40 centimètres de hauteur. (Vous en avez la photographie).

Après ce phénomène merveilleux, on demande à l'entité si elle peut soulever la table quand bien même un assistant serait assis dans une chaise au-dessus.

La table frappe un coup pour affirmer encore. On place la chaise sur la table, un des assistants, pesant 78 kilogs s'y assied, et après quelques secondes d'attente, à la lumière rouge d'une lampe de laboratoire, on vit la table ainsi chargée être soulevée à plus de 20 centimètres.

Le Fraterniste, n° 167, 6 février 1914 :

Fraternelle, n° 20, de Bordeaux :

Nous avons reçu de cette Fraternelle plusieurs comptes rendus d'autres réunions qui ont obtenu un plus grand succès encore que les précédentes. On nous a fait parvenir plusieurs photographies prises au cours de ces séances et notamment des expériences de lévitation avec et sans contact. Plusieurs communications ont été obtenues en langue étrangère et ont été traduites par la suite en français, ce qui a vivement intéressé les assistants.

Fraternelle, n° 26, d'Orchies (Nord) séance spirite du 7 janvier :

La réunion commence par une petite conférence et une lecture dans un des meilleurs ouvrages spirites. Les communications qui ont été obtenues furent empreintes d'un caractère tout Fraterniste... La réunion s'est terminée, après qu'un nouveau médium se fût révélé.

Fraternelle, n° 58, séance du 23 décembre 1913 :

Nous donnons à la connaissance de nos lecteurs, la relation d'un phénomène spirite obtenu chez M. Faihy en séance particulière, à laquelle assistaient neuf personnes qui se feront un devoir d'attester la véracité du fait si on les interroge. La typtologie ou la danse des tables, comme on dit vulgairement, prouve une fois de plus que les entités de l'espace ou désincarnés, peuvent, lorsqu'on leur en facilite le moyen, se manifester d'une façon nette et précise. L'on ne rira pas toujours de ce phénomène capable de faire comprendre aux incrédules que l'âme survit après la mort, et que, par consé-

quent, rien ne disparaît de notre personnalité qui continue de vivre dans le monde invisible de l'astral.

Voici les faits, dans leur impartialité, et qui ont prouvé aux personnes présentes, d'une façon irrécusable, des choses vécues dans cette vie matérielle d'ici-bas, et rapportées par l'esprit qui avait nom A. D. Nous ne mettons que les initiales, tout en priant les personnes désireuses de se renseigner, de s'adresser au censeur de la Fraternelle, qui se fera un devoir de les instruire sur ce que nous avançons.

Avaient pris place à la table, six personnes, dont le médium, Mme F... Les mains à peine posées sur la table, celle-ci se met en mouvement, « il était à ce moment 10 h. 1/2 du soir ».

Aux questions posées, un nom d'esprit s'obtient, qui est reconnu par deux personnes assistant à la séance, dont l'une est le propre neveu du décédé. Voulant avoir des preuves irréfutables et renforcer, ainsi qu'il est d'usage, le contrôle, on questionne l'entité :

D. — Depuis combien de temps êtes-vous décédé ?
R. — Deux ans.
D. — Quel mois ?
R. — Septembre.
D. — Quelle date de ce mois ?
R. — Le 13.
D. — Où êtes-vous décédé ?
R. — A Rosendaël (localité près de Dunkerque).
D. — Avez-vous encore de la famille ici-bas ?
R. — Deux fils.
D. — Donnez-nous un détail particulier à votre mort ?
R. — La bouche grande ouverte.
D. — Quel souvenir avez-vous laissé à votre neveu, ici présent ?
R. — Une petite statue de Saint Antoine de Padoue.
D. — Quelle rue habitiez-vous ?
R. — Rue de la Paix, à Dunkerque.
D. — Quel numéro ?
R. — N° 7.
D. — Votre neveu porte-t-il sur lui le souvenir laissé ?
R. — Jamais.
D. — Que fumiez vous habituellement ?
R. — La pipe.
D. — Quel âge aviez-vous à votre décès ?
R. — 61 ans.

Détail particulier. — Le médium, ignorant totalement les révélations précitées, les annonçait verbalement, en même temps que sa table répondait par coups frappés. C'était une personne étrangère à la localité qui posait les questions et non le médium, instrument qui interroge habituellement.

— *Le Fraterniste*, n° 168, 13 février 1914 :

Fraternelle, n° 5 *bis*, de Tourcoing, séance du 1er février : Mme Marin, une dévouée, causa assez longuement sur le spiritisme fondamental. Les expli-

cations très claires qu'elle donna furent très utiles à tous les fraternistes de Tourcoing.

Fraternelle, n° 20, de Bordeaux, séance du 2 novembre 1913 : Une entité se présente qui déclare se nommer Milton et qui, par coups frappés s'exprime en anglais. La phrase ainsi obtenue par typotlogie fut traduite le lendemain par une personne connaissant cette langue. La voici : « O Angleterre, mère des Nations, tu gouvernes le monde, tu as la gloire, ô mère des mères, tu as la couronne de la liberté, de la magnificence, de la puissance dans les cieux, près de Dieu ».

Fraternelle, n° 25, d'Evin Malmaison (Pas-de-Calais), séance du 25 janvier 1914 : Une causerie a été faite sur le Spiritisme et la Réincarnation, causerie qui, par son caractère spécial, a vivement intéressé les auditeurs.

Magnétisme

Nous empruntons ce qui suit au *Journal des Débats*, 27 janvier 1914, chronique des tribunaux :

M. Dubois, ouvrier charpentier, demeurant à Thonon, guérissait, depuis quelque temps, de nombreux malades au moyen de passes magnétiques. Voici comment il procédait : les malades devaient apporter une bouteille vide. Après quelques passes magnétiques sur la bouteille, on s'apercevait avec stupéfaction qu'elle finissait par adhérer solidement à la main ouverte de l'opérateur. Le fluide magnétique avait agi. Il n'y avait plus qu'à remplir d'eau cette bouteille magnétisée et en boire un verre avant les repas. C'était là le seul remède préconisé.

M. Dubois s'aperçut de son pouvoir magnétique un jour où il rencontra dans l'escalier de son domicile une pauvre femme en proie à de vives douleurs. Il l'examina et la remit sur pied grâce à quelques passes.

Les médecins de Thonon ont porté plainte contre M. Dubois pour exercice illégal de la médecine.

Par jugement rendu le 22 janvier, le tribunal correctionnel de Thonon acquittait Dubois, le magnétisme étant, à notre époque, une science reconnue.

Occultisme

Le Dr R. Allendy écrit dans *le Voile d'Isis*, janvier 1914, sous le titre « la Renaissance de l'Occultisme :

Nous assistons en ce moment à une phase de renouvellement philosophique. Le positivisme scientifique du XVIIIe siècle est loin d'avoir apporté les lumières qu'on attendait de lui. La dissection du cerveau n'a pas montré au scapel le mécanisme de la pensée ; l'analyse chimique n'a pas encore trouvé la formule de la vie ; aucune science n'a pu effleurer la solution de l'obsédante question : pourquoi la vie ? Aucune philosophie n'a pu justifier péremptoirement le bien-fondé d'une morale que tout le monde désire...

On sent partout l'effervescence d'une fermentation intense, car le nombre des indifférents diminue de plus en plus et au milieu de ce chaos on devine le travail d'un accouchement proche, dont l'agent principal sera la Renaissance de l'Occultisme.

Il n'est pas possible que toutes les civilisations passées n'aient pas à certains moments, approché de la vérité autant que nous aurions l'ambition de le faire et c'est pourquoi le mouvement occultiste actuel cherche son inspiration non pas dans une, mais dans toutes les civilisations précédentes et il s'est donné la tâche d'en tirer une immense synthèse.

Depuis que l'Hypnotisme, avec Charcot, le Spiritisme avec Kardec, sont venus susciter une curiosité générale vers ce qui est hors la Science officielle, l'étude des vieux auteurs a été reprise. Les sciences divinatoires ont été réhabilitées avec la graphologie, la Physiognomonie, la Chiromancie. Une étude impartiale et rigoureusement conforme aux règles scientifiques, montre à qui veut s'y donner, l'étonnante exactitude de l'Astrologie. Et alors se pose le problème des correspondances universelles, de la Magie, du libre-arbitre et du Destin. C'est toujours avec les armes de la science que les Spirites prétendent faire prévaloir la réincarnation, que les Alchimistes prétendent réhabiliter les transmutations. Mais toutes ces croyances ont été autrefois en honneur et on a compris qu'il était indispensable de se reporter aux sources. Alors, on a vu nos plus récentes acquisitions scientifiques indiquées, il y a des siècles et pour mieux les saisir, il a fallu pénétrer les symboles. L'archéologie est en voie d'en arriver à ce but et elle s'aperçoit que les Egyptiens n'adoraient pas plus un chacal ou un ibis que les chrétiens n'adorent l'agneau pascal ou la colombe du Saint-Esprit.

— Dans notre numéro du 5 mai 1913, p. 1419, nous avons inséré une lettre adressée par M. le commandant Darget à M. Dastre, membre de l'Académie des Sciences au sujet des « rayons vitaux ». Le commandant Darget nous communique une nouvelle lettre écrite au même savant, nous en publions, à titre documentaire, la partie essentielle dont nous empruntons le texte à *La Vie Mystérieuse*, n° 122, 25 janvier 1914 :

Paris, le 19 *janvier* 1914.

Le commandant Darget à M. Dastre, membre de l'Académie des Sciences.

Monsieur,

. . . .

L'Académie a fait pénétrer le fluide humain dans son sein en donnant un prix à M. Boirac, recteur d'Académie et correspondant de l'Institut pour son rapport sur la « Psychologie inconnue », traitant du fluide humain et de sa conductibilité. Il ne s'est pas servi du mot spiritisme, science qui est la clef de voûte de certains phénomènes parmi ceux dont il parle, parce qu'il a craint sans doute que ce mot ne produisit une réaction qui lui aurait été défavorable.

Il s'est servi d'un terme adouci moins choquant pour des savants ; il a

parlé de phénomènes spiritoïdes. Or, dans une lettre que j'ai adressée au journal *Le Matin* et dont je vous envoie une découpure, j'y parle de *Spiritisme* et d'objets changeants de place sans contact comme le fer qui bouge sans contact à l'approche d'un aimant.

Les ondes psychiques de M. Boirac qui sont de même nature que mes rayons V, influencent les « antennes » humaines comme les ondes de la télégraphie sans fil influencent les antennes de la tour Eiffel ; c'est une force dynamique. M. Boirac dit qu'il n'est pas facile d'obtenir des savants qu'ils se dérangent pour venir contrôler les faits, sous prétexte que des expériences faites en dehors des laboratoires ne pourraient avoir aucune valeur scientifique, et que l'ayant essayé, il s'est heurté à des refus.

Or, tout le monde sait que toutes les grandes découvertes Vapeur, Electricité, Gaz d'éclairage, Ballon, Aéroplane, Téléphone, Phonographe, etc., ont été faites en dehors des laboratoires scientifiques.

En second lieu, je vous dirai que depuis plus de 40 ans, je pratique les médiums à effets physiques ; j'étudie surtout les phénomènes de déplacement sans contact, parce qu'ils sont plus susceptibles d'entraîner les hommes de science, dans ce domaine des forces inconnues.

Donc, puisque j'ai des médiums à ma disposition, je viens vous proposer de vous montrer des objets se déplaçant sans aucune intervention de force autre que celle du fluide humain ; comme l'aimant, dont j'ai déjà parlé, attire le fer, sans que la science puisse donner une explication de ce dernier phénomène.

Acceptez-vous mon invitation ?

Vous savez que le grand chimiste Crooks a accepté, a constaté le fait, et a osé proclamer sa réalité.

D'autres savants éminents, et qui laisseront un nom dans la science, ont fait comme lui. On vante leur courage à ce sujet ; eux trouvent qu'ils n'ont fait que leur devoir de la manière la plus naturelle.

D'ailleurs, à l'Institut général psychologique, fondé pour la recherche des phénomènes dont je parle, M. d'Arsonval et ses collègues ont constaté que les 4 pieds d'une table se sont élevés et sont sortis, sans contact, des 4 gaines où on les avait enfermés.

M. Boirac a accepté une invitation d'un de mes amis, M. Girod et il a vu ce phénomène ; j'en ai la photographie avec son portrait comme assistant, pendant qu'une table, sortant d'une cage sans contact humain, est vue à la fin de sa parabole en dehors de cette cage. Il est à souhaiter que, comme les savants dont je viens de parler « Votre Grandeur ne vous attache pas au rivage » et que vous acceptiez. La science y gagnera et vous aussi.

Depuis que je vous ai vu et montré mes rayons V inscrivant sur les plaques photographiques, diverses écritures, en blanc, en noir et en couleur j'ai eu d'autres phénomènes et je me suis aperçu que les chromolithographies portant des couleurs multiples s'inscrivaient sur les plaques tantôt en positif et tantôt en négatif ; mais sans donner leurs couleurs, ce qui prouve que l'impression n'est pas une décharge de l'encre, comme des personnes inexpérimentées l'ont prétendu. C'est un fait qui ne peut provenir que du rayonnement humain ou radioactivité animale. Je vous demande de vouloir bien

examiner ces clichés avec les chromolithographies qui y étaient juxtaposées.

De plus, en dehors de l'écriture et des dessins, il y a des effluves que ne portait pas le papier enveloppant les clichés, et même des figures d'hommes ou d'animaux qu'on dirait être dessinées par une force extérieure intelligente, à la façon de la foudre qui dessine sur le dos d'un homme qu'elle frappe le paysage et les arbres qui sont dans le voisinage.

Et maintenant, je termine par une phrase que je copie dans la physiologie inconnue de M. Boirac :

« On doit comprendre que si les phénomènes psychiques sont bien réels, « ils ne sont ni des accidents, ni des miracles ; mais qu'ils font partie intégrante de la Nature et qu'ils constituent eux-mêmes un ensemble cohérent « et soumis à ses lois propres en même temps qu'aux lois générales qui règlent « tous les ordres des phénomènes naturels ».

Je vous prie d'agréer.

Commandant DARGET.

Le Dr PAPUS écrit dans MYSTERIA, janvier 1914 :

Nous répétons ici ce que nous avons dit souvent, c'est que toutes les sociétés d'initiation terrestres, à quelque école qu'elles appartiennent, ne sont que des vestibules d'associations astrales, les seules qui reçoivent vraiment des êtres humains dans le plan invisible et qui les élèvent à la qualité de *deux fois né*, de vivant sur deux plans ou de dwidjas.

M. Eugène PHILIPPE, avocat à la Cour, vice-président de la Société française des Phénomènes psychiques, raconte le fait suivant, dans *le Fraterniste*, n° 167, 6 février 1914 :

J'ai assisté à de nombreuses séances de psychométrie et de voyance, et j'ai pu apprécier tout particulièrement les facultés psychométriques du médium anglais Péters. La scène se passe au 15 de la rue du Bac, chez M. Lefort, bien connu de tous les spirites, à qui son salon est toujours ouvert. Je ne puis mieux faire que de rapporter ici les termes mêmes dans lesquels j'ai raconté cette séance au cours d'une conférence à la Salle de la rue d'Athènes et, un peu plus tard, à Nancy. La séance comprenait une dizaine d'assistants. Chacun avait apporté quelque objet ayant appartenu à des personnes disparues, et à chacun de ceux qui l'avaient consulté, le médium avait répondu d'une façon très satisfaisante. Arrive le tour de M. Chevreuil, dont je parle toujours parce qu'il est toujours là où il se produit une manifestation de l'au-delà. Il remit au médium un petit paquet enveloppé dans du papier de soie. Ce paraissait être des morceaux de métal. En touchant le paquet, Péters le laisse tomber sur la table sans l'avoir ouvert : « Cela me brûle », dit-il. Or, le paquet ne brûlait pas du tout. Le médium le reprend avec mille précautions pour s'habituer à la chaleur, puis, dès qu'il le tient, il entre dans une transe étrange. Il étouffe et se croit transporté dans un pays tropical au ciel magnifique. La sensation qui domine, c'est l'étouffement, puis la bousculade. Il se demande quelle est cette race si brutale, il

souffre d'une chaleur atroce, et il étouffe encore. Il peut seulement dire que l'objet qu'on lui a confié n'était pas à l'usage d'une seule personne, mais faisait une sorte de service public. Et les sensations de chaleur, de bousculade et d'étouffement persistaient toujours. Vous jugerez de notre étonnement quand M. Chevreuil nous a appris que les morceaux de métal en ce moment dans les mains du médium, avaient fait partie d'un des plateaux du Buffet du Bazar de la Charité, dont on se rappelle le terrible incendie.

Sous le titre « Les Clefs de la Mathèse » et la signature Alfégas, nous lisons dans *le Voile d'Isis*, janvier 1914, p. 21 :

Les rares Privilégiés qui eurent accès au Centre des choses, dans cette imagination de la Nature où réside le secret de l'Absolu, perçurent par un sens intime spécial la formidable Réalité de la Science dont je veux parler ici, mais, absorbés dans une merveilleuse Contemplation, ils ne furent guère portés à tenter de décrire les inoubliables splendeurs du Monde Central qui contient la *Raison d'être* de l'Univers et le *comment* des diverses modalités de la Vie Cosmique.

Et d'ailleurs, comment parler d'Arcanes au vrai indicibles, dans quel style narrer l'inénarrable ? Sachez-le, il est dans l'homme des sens insoupçonnés et parmi eux, un sens aussi précieux qu'incompréhensible au moyen duquel l'on peut arriver à se rendre compte de merveilles sans nom, existant éternellement au Centre de Tout.

Or, comment peindre à un sourd les charmes de la musique, comment faire comprendre à un aveugle les riches rayons colorés qui sont réfractés par un beau diamant.

Chacun de nos sens physiques permet la perception d'une modalité effective de la Nature, et nous donnons des noms connus de chacun à tout ce que nous constatons par leur canal ; mais comment nommer et décrire les Réalités perçues par un sens intime qui n'est ni la clairvoyance, ni la clairaudience, un sens qui trouve l'accès du Monde Central par une Porte mystérieuse, éternellement ouverte, et qui n'est rien moins que le Présent ?...

Il est une opération de Haute Mathématique très secrète et qui n'a jamais été clairement divulguée ; les plus grands Initiés l'ont employée avec succès, les autres se contentent d'en prononcer le nom et d'en balbutier quelques syllabes ; c'est celle des Correspondances, ou plutôt, c'est la Sériation qui sert à déterminer les Correspondances réelles qui relient entre eux tous les êtres de la Nature.

Considérons une chose vivante quelconque. En principe, le rare adepte qui connaît la triple correspondance mystique qui existe entre l'Idée divine, le Nombre et cette chose, peut, jusqu'à un certain point, devenir son Maître et en disposer.

Cette triple correspondance donne la connaissance du vrai Nom, du Nombre et de la Forme ou qualité vivante de la Chose ci-dessus supposée.

Toute vraie correspondance avec l'Idéation divine donne un Nombre absolu, mais il existe des correspondances relatives, conduisant à des nombres justes qui sont encore de grande utilité pour les Initiés.

Les Nombres ont aussi un caractère prophétique qui résulte de combinaisons numériques régies par des lois d'ordre providentiel. Les Nombres prophétiques gouvernent les nations, les villes, les familles de souverains, de nobles et même de simples particuliers.

Nombreuses sont les personnes qui ont remarqué le retour des mêmes Nombres, heureux ou malheureux pour elles, dans le cours de leur vie et à tout changement capital dans leur existence, ces mêmes nombres reviennent, souvent périodiquement, jalonner la grande Route du Destin.

A ce sujet, je rappelle que tout est en corrélation, or, il n'y aurait pas dépendance mutuelle s'il n'existait pas de correspondances entre les puissances du Cosmos et tout ce qui vit ici-bas. Ainsi, l'influence astrale qui détermine notre Destin agit selon des lois mathématiques connues des astrologues...

Philosophie

M. Carl de Crisenoy écrit dans *Les Entretiens Idéalistes*, février 1914, p. 77 :

L'empirisme a longuement triomphé sous des formes diverses, où il se retrouve plus ou moins complet, plus ou moins entier. Il semble que l'on commence à s'en lasser et que la raison veut reprendre ses droits ; et, de divers côtés, c'est vers la vieille philosophie grecque, et spécialement vers Aristote que l'on se tourne ; on est fatigué de voir surgir et disparaître des systèmes tout faits, œuvre d'un seul homme et d'un seul jour; on veut du solide, et la doctrine péripatéticienne, éprouvée par le temps, attire les esprits ; il est avéré qu'elle pose, d'une façon précise et exacte, les premières questions dont dépendent toutes les autres, et sa méthode apparaît à d'excellents esprits comme la vraie méthode philosophique.

Sans doute, à côté de ce courant de retour vers l'aristotélisme, d'autres directions sont visibles ; et particulièrement celle qui attire plusieurs de nos contemporains vers les thèses originales et nouvelles de M. Bergson. Il est naturel que l'esprit éminent de ce philosophe séduise et fascine ; il ne nous semble pas cependant que sa philosophie soit de nature à retenir et à satisfaire pleinement les esprits qu'elle aura éblouis. Faire de l'intuition l'unique moyen de connaître le vital, de l'intelligence, un moment de l'évolution de la vie, incapable comme tel d'embrasser dans son ensemble cette évolution qui lui a donné naissance, comme la partie ne peut embrasser le tout ; faire d'autre part de la durée « l'étoffe même de la réalité », et du mouvement, un absolu existant en dehors de tout mobile, affirmer qu' « il n'y a pas de choses », qu' « il n'y a que des actions », voilà ce que nous ne pouvons admettre ; il ne saurait être question de discuter incidemment une philosophie comme celle de M. Bergson, nous ne pouvons ici que signaler quelques-unes des affirmations de son système, nous réservant d'y revenir plus tard.

-- *Le Voile d'Isis*, publie une très intéressante étude de M. E. Boutroux, de l'Académie française, sur Jacob Bœhme. Nous extrayons les passages suivants des numéros de janvier et février 1914 :

Bœhme n'est pas un savant, un dialecticien, ni même un chercheur désintéressé. Fils de paysans, il a commencé par garder les bestiaux. Puis, il est devenu cordonnier à Gœrlitz, ville voisine de son lieu de naissance, et il a consciencieusement exercé son métier dans la crainte du Seigneur. Il a épousé la fille d'un honorable boucher de la ville, Catharina Kuntzschmann, dont il a eu quatre fils, et, dit-on, deux filles. Il a élevé ses fils selon sa condition et en a fait des ouvriers. Il a vécu dans la piété, la simplicité et l'humilité chrétienne. Il ne cessait, il est vrai, de méditer sur les choses religieuses. Mais tout son souci était, nous dit-il, de chercher dans le cœur de Dieu un abri contre la colère divine et contre la méchanceté du diable. Il a écrit : son œuvre est même considérable. Mais à quelle source a-t-il puisé ? Il n'a lu ni les classiques ni les scolastiques, il ne connaît que les mystiques et les théosophes. Et même ce qu'il sait, il le doit avant tout, nous dit-il, à des révélations personnelles et surnaturelles. Quatre fois la lumière céleste lui est apparue ; il a vu, tantôt le Christ, tantôt la Vierge éternelle ; et, en quelques instants, il en a plus appris que s'il avait pendant des années fréquenté les écoles. En tête de chacun de ses ouvrages, on lit : *geschrieben nach gœttlicher Erleuchtung* : écrit en vertu d'une illumination divine [1].

L'œuvre répond aux conditions dans lesquelles elle a été composée. C'est un mélange confus de théologie abstruse, d'alchimie, de spéculations sur l'insaisissable et l'incompréhensible, de poésie fantastique et d'effusions mystiques ! c'est un chaos étincelant.

Cependant, si Bœhme n'est pas un savant, ce n'est non plus un ignorant.

Dans les voyages qu'il fait comme compagnon cordonnier, afin de devenir maître, il s'entretient des choses religieuses et théosophiques, il observe, il lit et il réfléchit. Ses lectures, peu nombreuses, portent sur des livres importants et sont très approfondies. Le livre des livres est pour lui la Bible, cette parole vivante et profonde qui, surtout depuis Luther, est l'aiguillon le plus puissant de la réflexion. Mais Bœhme a lu, en outre, les écrits de beaucoup de maîtres...

Il a lu Paracelse, et il a goûté en lui l'apôtre enthousiaste de la vie, le révélateur de la puissance magique de l'imagination, le voyant qui retrouve dans le monde et dans l'homme naturel cette image de Dieu que les mystiques ne savaient plus y voir. Il a étudié l'alchimie, et il en a cherché le sens spirituel et vrai. La transmutation a été pour lui le symbole de la nouvelle naissance à laquelle l'homme est appelé ; la pierre des philosophes s'est réalisée à ses yeux dans la puissance de la foi et de l'abandon à Dieu. Il a lu Valentin Weigel, et il s'est imprégné du mysticisme spiritualiste que ce pieux pasteur a hérité de Tauler, de la théologie allemande, de Schwenckfeld et de Sébastien Franck ; et en même temps, il a conçu, grâce à lui, l'idée d'une combinaison de la mystique et de la théosophie.

1. Je signale ce passage à l'attention du « Sphinx » de la *France Antimaçonnique* qui ne croit pas que Bœhme ait eu des visions sensibles. Voir le numéro de la *Revue Int. des Soc. Secr.*, du 5 février, p. 261. (FOMALHAUT).

Bœhme n'a pas lu seulement dans les livres, mais encore dans la nature...

Dégager l'esprit de la lettre, saisir la force agissante au sein du phénomène inerte, pénétrer jusqu'aux sources premières de toute réalité, voilà l'effort de Bœhme. Aussi l'expérience intérieure et la réflexion sont-elles, en définitive, ses vrais moyens d'investigation. Il est vrai qu'il est illuminé, que sa méditation est une prière et ses découvertes des révélations divines. Mais qu'importe l'explication que l'homme se donne à lui-même de la voie par où les idées sont entrées dans sa conscience ?...

Bœhme, il est vrai, ne se contente pas de recevoir dans son intelligence les révélations de l'intelligence divine : il est visionnaire. La sagesse incréée, la vierge éternelle lui est plusieurs fois apparue [1]. Mais, un enthousiasme même quelque peu maladif, peut aussi bien accroître qu'affaiblir les forces de l'esprit humain ; et il arrive que l'ébranlement de l'organisme est justement l'effet de la tension excessive à laquelle l'esprit a dû le soumettre pour réaliser ses créations...

Tandis que pour les mystiques, il s'agissait de savoir comment Dieu pouvait naître en ce qui n'est pas lui, Bœhme se demande comment il peut renaître en ce qui violemment s'est séparé de lui. Or, il estime qu'il pourra résoudre ce problème s'il peut découvrir, et la source de l'existence divine, et l'origine du monde et du péché. Et cette science sera la régénération même. Car, lorsqu'elle pénètre jusqu'aux sources, la connaissance se confond avec l'action et la réalité. Voir les choses du point de vue de Dieu, c'est renaître à la vie divine.

Telle sera donc la division fondamentale du système de Bœhme : 1° Comment Dieu s'engendre-t-il lui-même ? 2° Pourquoi et comment Dieu a-t-il créé le monde, et comment le mal s'y est-il introduit ? 3° Comment Dieu peut-il renaître au sein de la créature corrompue, et quelles sont les fins dernières des êtres ?...

Mais comment l'homme pourra-t-il se placer ainsi au point de vue de Dieu ? Monter jusqu'à Dieu lui est impossible : il n'y a point de transmutation de la créature dans le créateur. Du moins, si l'homme ne peut monter en Dieu, Dieu peut descendre en l'homme. Non que Dieu puisse être évoqué et comme contraint matériellement par les pratiques d'une fausse magie ou par les œuvres d'une dévotion extérieure. Mais Dieu descend dans l'homme, si l'homme meurt, à sa nature innée et corrompue, pour s'abandonner à l'action divine. Le Christ l'a dit : « Il vous faut naître de nouveau, si vous voulez voir le royaume de Dieu ». La conversion du cœur dessille l'œil de l'âme. Comme l'homme extérieur voit le monde extérieur, ainsi l'homme nouveau voit le monde divin où il habite. Et ce retour vers Dieu est possible à l'homme, puisqu'il a été créé à l'image de Dieu. Il n'a qu'à rentrer au plus profond de lui-même, à dégager l'homme intérieur de l'homme extérieur pour participer à la vie divine.

Rose-Croix

Nous recevons communication d'une circulaire de l'« Ordre

1. Même observation que ci-dessus.

initiatique réformé des Rose-Croix, Gr.·. L.·. *Hermès* internationale » dont le Grand-Maître est le Dr Th. Ferrua, de Londres. Elle informe le public que le *Progrès de Paris*, devient son organe attitré. Il paraît que les adeptes de la L.·. *Hermès*

« recevront communication à titre confidentiel des dernières découvertes sur la transmutation de plusieurs métaux précieux ou rares et les moyens techniques d'y parvenir.

La circulaire dit encore :

Nous nous adressons non seulement aux adeptes, mais à toutes les personnes qui, dans un esprit de solidarité fraternelle et une haute compréhension du symbolisme hermétique, voudront s'associer à notre œuvre et faire partie, de près ou de loin, de la Famille des Initiés Rose-Croix.

Les femmes sont admises avec les mêmes droits que les hommes. Qu'ils viennent à nous ceux qui sentent l'étroite liaison existant entre l'étude des sciences occultes, l'hermétisme fécond en admirables découvertes et la Franc-Maçonnerie. Notre L.·. est appelée à servir de trait d'union entre les groupes initiatiques indépendants de n'importe quel pays, ainsi qu'entre les chercheurs de la vérité qui affranchit l'homme et le guide par de nouveaux chemins vers la conquête du bien-être matériel, moral et intellectuel.

Son caractère international en fait un centre de groupement des efforts collectifs, qui en assure le succès, puisque les liens fraternels unissant les frères Rose-Croix, comme les FF.·. MM... leur permettront de triompher beaucoup plus facilement des obstacles et des entraves que la malchance et le manque d'appui accumulent sur la route de la vie des individus isolés.

On se croirait à la fin du XVIIIe siècle, et il semble entendre Cagliostro, vantant les mérites de la Grande Loge Egyptienne.

Sectes de l'occultisme

Voici quelques nouveaux détails sur la *Christian Science* et sur le développement qu'elle a pris sur un pays qui semblait, *a priori*, lui être inaccessible. Nous les empruntons au *Neuer Pester Journal*, de Budapest, 28 décembre 1913 :

Les *Christian Scientists* (en Allemagne, les *Gesundbeter*, ou guérisseurs par la prière) ont réussi. Ils ont leur Bible, leur journal, leur lieu de réunion. Ils s'entendent assez bien avec les *Adoculistes*, autres sectaires venus également d'Amérique, et qui prêchent la fin très prochaine du monde. Depuis dix ans, le clergé, les savants, la presse font de vains efforts pour endiguer cette propagande.

Ces gens-là viennent du pays des possibilités illimitées, ils ont pour Bible un ouvrage composé par Mrs. Baker G. Eddy, et intitulé *Science et Guérison*, ouvrage qui peut soutenir la comparaison avec la Bible des Mormons. Mrs

Baker, qui était originaire de l'Etat de New-Hamphshire, raconte qu'à une certaine époque, elle tomba malade, et que sa maladie s'aggrava au point qu'elle se vit abandonnée des médecins. Elle demanda la Bible (chrétienne), elle lut, et elle se leva. Elle était guérie. Ce récit n'offre en soi rien de miraculeux. Mais Mrs. Baker Eddy ne s'en tint pas là. En vraie Américaine, elle s'occupa de monnayer sa découverte. Elle réussit à agiter les esprits ; elle parla, elle écrivit, elle enseigna, fabriqua de toutes pièces une doctrine. Selon elle, l'homme est une pensée de Dieu, le reflet de sa magnificence. Dieu est tout esprit étranger à la mort, au péché, au mal, à la maladie. L'âme de Dieu, qui habite l'homme, ne saurait pécher, mais le corps, étant matière, n'est qu'apparence et erreur. Si nous pouvons nous affranchir du corps, et ne plus nous occuper que de l'âme divine, nous écartons par là même la mort, le mal, la souffrance. Nous pouvons nous passer de tout traitement médical ; nous n'avons qu'à lire et méditer la Bible. Cela serait très beau, mais Mrs. Baker Eddy ayant pour principe : *Business is business*, les affaires sont les affaires, pour guérir, c'est-à-dire pour se traiter et traiter les autres, il est indispensable de se procurer le livre de Mrs. Baker Eddy, qui est extrêmement cher, et qui contient les prières appropriées. Il n'en faut pas d'autres. Mrs. Baker Eddy est morte multimillionnaire.

Ce qui précède peut avoir quelque intérêt, mais on a pu le lire ici ou là. Comment ces sottises ont-elles pu s'établir solidement à Berlin ?... C'est que Berlin est peut-être la capitale la plus moderne de l'Europe, celle qui présente le plus d'analogie avec les cités géantes qui ont poussé en un siècle sur une terre vierge, qui n'ont ni traditions, ni histoire. C'est un sol où tous les germes peuvent se développer.

Mais, dira-t-on, c'est une ville savante, pourvue d'une Université considérable, etc. Eh bien, c'est la ville d'Europe où le charlatanisme médical prospère le plus, où les établissements soi-disant thérapeutiques, et en réalité les plus suspects, ont pris le plus de développement. Encore une conséquence du caractère semi-américain de Berlin.

— Le Dr Jack écrit un article sur le même sujet dans le *Berliner Tagblatt*, 16 décembre 1913, où nous trouvons reproduits les documents suivants qui émanent de médecins distingués :

« Monsieur le conseiller d'hygiène, — « Une patiente, que je traite pour un affaiblissement de la vue, m'informe que la *Christian Science* sévit dans les faubourgs du Sud. Ma cliente, à qui l'on avait demandé pour la traiter par la *Christian Science*, 6 marks, en a payé 4. Une autre dame, qui avait eu recours aux mêmes moyens pour soigner son fils âgé de seize ans et atteint d'une ophtalmie due à la scrofule, a laissé accomplir ce traitement pendant près de 14 jours. Une personne se disant « une aide », est venue faire des visites ; elle a détruit les remèdes, enlevé les bandages appliqués par le médecin, et console ma cliente en lui parlant de l'aide divine, mais l'enfant est devenu presque aveugle. La compassion que son état m'inspire me décide à vous faire connaître ce fait. Le nom de l'aide qui a traité l'enfant selon la *Christian Science* est *Grülich*, et elle habite dans Sudende, 24, Stephanstrasse.

Comme il s'agit d'un mineur, l'administration est en droit d'intervenir, et d'agir officiellement.

« P.-S. — Ma cliente m'a informé depuis, que sur les conseils de la *Christian Science*, elle est restée deux mois sans recourir aux soins médicaux. Elle a dû acheter une Bible, pour laquelle on lui a demandé 15 marks. Comme elle ne pouvait payer cette somme, elle devait se rendre tous les jours, 22, Dessauer Strasse pour assister à la lecture. Elle était convaincue qu'elle ne pouvait recevoir d'aide que de Dieu, et non de *Mammon* ; c'est ainsi que la *Christian Science* qualifie les médecins. Une des conditions imposées par la Secte est l'interdiction absolue de recourir au médecin et aux remèdes ».

Un docteur de Breslau écrit au même journal :

« Les journaux ont parlé, il y a quelque temps, d'un fait qui s'est passé à Werbersgrün, dans le Vogtland de Saxe. Un certain Kurt Lücke, âgé de 24 ans et exerçant la profession de brodeur, tomba de voiture au cours d'une excursion et le timon du véhicule pénétra dans l'abdomen. Il se traîna comme il put jusqu'à la maison paternelle, et dès qu'il y fut arrivé, il s'évanouit. Le père, qui était un adepte de la *Christian Science*, fit appeler « six sœurs priantes » qui s'acquittèrent de leur devoir en se relayant pendant quatre jours et quatre nuits. Le maire, informé du fait, trouva le blessé à l'extrémité ; il chassa les sœurs priantes, et déclara aux parents qu'il les dénoncerait comme coupables d'homicide, s'ils n'avaient pas recours au médecin. Ils se décidèrent alors à faire transporter le jeune homme à l'hôpital, mais il décéda pendant le trajet ».

La question a été portée devant les tribunaux ; il y a eu des condamnations à l'amende devant la justice de paix, et ces condamnations ont été confirmées en appel. Elles étaient motivées par le délit d'exercice illégal de la médecine. Mais l'affaire ne s'est point arrêtée là : elle a été portée devant le Reichstag, et l'on a entendu un orateur du parti social-démocrate parler en faveur de la *Christian Science*. Il a eu l'impertinence de dire que si l'on interdisait les pratiques de cette secte, il faudrait prendre des mesures de rigueur contre les églises. Malgré cela, le bon sens l'a emporté, et le Reichstag a adopté une expression assez générale pour englober dans la législation prohibitive les pratiques de la *Christian Science* avec toutes celles qui présentent un caractère analogue.

Spiritisme

Nous trouvons dans la *Revue Spirite*, février 1914, p. 67, le dispositif suivant d'un mandement de l'évêque d'Alger :

A ces causes, et l'Esprit-Saint invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — La pratique du spiritisme ou de l'évocation des morts est interdite à tous et à chacun dans le diocèse d'Alger.

Art. 2. — Les confesseurs refuseront l'absolution à quiconque ne renon-

cerait pas à toute participation soit comme médium, soit comme adepte, soit comme simple témoin, à des séances privées ou publiques, ou enfin à une opération quelconque de spiritisme.

Art. 3. — Dans toutes les villes de l'Algérie et dans les paroisses rurales où le spiritisme s'est introduit avec quelque éclat, MM. les curés liront publiquement cette lettre en chaire, le premier dimanche après la réception ; partout ailleurs, ils la communiqueront en particulier suivant le besoin.

Donné à Alger, le 16 août 1863.

Louis-Antoine Augustin, *évêque d'Alger.*

Par mandement de Monseigneur.

A. Ancelin, chanoine, *secrétaire général*

— M. Riger, ingénieur, a fait une conférence aux fraternistes de Roubaix, le 1er février 1914. Nous empruntons les lignes suivantes au compte rendu publié par le *Fraterniste*, dans son numéro 168, 13 février 1914 :

Le Spiritisme ne combat aucune religion et il n'est non plus abouché à aucune ; il ne comporte aucune église, aucune synagogue, aucun temple ; il est simplement là pour affirmer la survie au-delà du tombeau.

Le spiritisme, — en admettant la réalité de certains phénomènes, — ne démontre absolument rien au sujet de la vie de l'âme après la mort physique. Tout au plus peut-on dire que, quand la fraude n'intervient pas, ou si le médium n'agit pas lui-même, des êtres extra-naturels se manifestent. Et non seulement rien ne prouve que ce sont des esprits désincarnés, mais tout, au contraire, indique qu'il s'agit d'êtres appartenant à une catégorie très différente. Par conséquent, c'est bien à tort que M. Riger, qui prétend que le spiritisme n'attaque aucune religion parce que, sans doute, il les combat toutes, s'écrie :

Nous ne disons pas comme toutes les religions ; croyez : qu'importe si ce que l'on vous dit de croire choque la raison et le bon sens ! Non ! nous vous disons d'aborder le spiritisme en doutant, en sceptique, parce que nous ne voulons pas que vous ayez des désillusions.

Le Spiritisme, mes amis, est la science de l'immortalité de l'âme.

Rien n'est plus faux. Mais ce n'est pas la seule erreur du conférencier. Avant d'en relever une autre, enregistrons cette preuve de bon goût et du respect des spirites pour les convictions religieuses d'autrui :

Ne faisons pas comme certaines sectes, ne voyons pas apparaître la Sainte Vierge dans un champ quelconque, laissons cette brave femme à son travail

céleste et croyez bien qu'elle ne viendra pas pour un effet futile, autour de vos demeures.

Le compte rendu continue ainsi :

A propos des médiums guérisseurs, M. Riger rappelle le cas d'une demoiselle du moyen âge qui avait un cancer au sein, inguérissable selon les docteurs. L'abbé Pâris, qui était médium, finit par la guérir ; non seulement à arrêter le cancer, mais à faire repousser les chairs ainsi que le petit mamelon. Aussi, après la mort de cet abbé, la foule venait de partout sur la tombe de ce saint, pour lui demander la guérison, si bien que le gouvernement fut obligé de faire murer le tombeau [1].

Jusqu'ici, tout le monde avait cru que le diacre janséniste Pâris vivait au commencement du XVIIIe siècle, lequel n'a jamais été compté comme appartenant au Moyen Age... à moins que ce ne soit au Moyen Age du monde des esprits... ignorants. Car il y en a,paraît-il, et ils viennent même dans le nôtre pour s'instruire, ainsi que le constate l'histoire suivante racontée par M. Riger :

Le conférencier rappelle une séance chez lui où un de ses amis, désincarné dans des circonstances spéciales, vint demander des conseils à son ami Riger, et sur la promesse de celui-ci, il resta huit jours dans la maison, jusqu'à la séance,de peur, dit-il, de ne plus retrouver la maison et afin de profiter des conseils qui pourraient lui donner la lumière pour connaître le chemin à suivre et se débarrasser de ses maux qui étaient dûs à sa mort brusque et voulue.

— M. Paul Bodier écrit dans la *Revue Spirite*, janvier 1914, pp. 43 et 44 :

Autant de médiums, autant de théories différentes qui se font jour ; beaucoup de personnes captivées par ce qu'elles croient être des révélations supérieures, propagent, avec la plus entière bonne foi, — reconnaissons-le, en passant, — les théories les plus folles et les plus extraordinaires.

A l'heure actuelle, le spiritisme n'est formé que de petites chapelles dont chaque médium ou chaque chef de groupe est,ou cherche à devenir,le grand prêtre, presque toujours intransigeant.

De cet état de choses déplorable est né ce que l'on pourrait appeler la bigarrure spirite.

On fait aujourd'hui du spiritisme comme on ferait de la politique. On perd son temps, je suis presque tenté de dire sa dignité, à discuter âprement les théories des uns et des autres.

1. Par ordonnance du 8 novembre 1735, l'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille a déclaré, après enquête approfondie, que les prétendus miracles attribués au diacre Pâris n'existaient pas.

Et le mal fait de jour en jour des progrès, il est temps de réagir et d'arrêter la barque qui va à la dérive emportée par des flots tourmentés.

M. Bodier montre en face de ces divisions et de ces rivalités mesquines, la grandeur faite par l'union dans la discipline de l'Eglise catholique. Et il essaye d'indiquer le remède, sans vouloir comprendre que le fait qu'il signale existe dans toutes les sectes. Elles ne pourront jamais s'y soustraire parce qu'il est inhérent à l'esprit de révolte. On ne discipline pas les âmes dont l'orgueil est rebelle à toute direction humaine. On voit le mal, on connaît le remède, mais on le repousse, parce qu'on porte en soi le même esprit.

Je suis de ceux qui pensent qu'une discipline est nécessaire pour coordonner utilement les efforts des spirites vraiment sincères et désintéressés.

Et n'est-ce point le moment de rappeler que la force et la puissance de l'Eglise catholique romaine sont venues de l'unité de sa discipline.

Sachons reconnaître ce fait capital, et sans vouloir enfermer les spirites dans l'étroitesse de nouveaux dogmes qui ne seraient en l'espèce que les plagiats des anciens, efforçons-nous tous par notre humilité, d'arriver loyalement à respecter des règles naturelles que le bon sens, la bonne volonté et la raison ne seront jamais susceptibles de rejeter.

Et si j'ai parlé de l'Eglise catholique romaine, c'est que celle-là, malgré sa décrépitude, conserve encore à son déclin une sorte de culte pour l'obéissance.

Spirites, méditez donc un peu l'exemple de ce cardinal Rampolla qui vient de mourir, et qui, mandé un jour par Pie X, dont il avait été le concurrent au Conclave, s'agenouilla humblement comme le dernier des Pèlerins, lorsqu'il fut en présence de celui qu'il considérait comme le chef suprême.

Hélas ! nous sommes encore bien loin d'avoir tant de respect ; nous sommes désunis, et lorsque des vents mauvais soufflent sur nous en tempête, nous n'avons aucune force pour leur résister.

Si nous étions unis..., il nous serait facile... de pouvoir faire triompher rapidement la Vérité et de *démasquer les faux médiums ;* mais sans organisation forte, coupés en mille tronçons qui se heurtent, nous n'avons pas la puissance nécessaire pour agir et nous demeurons inertes et sans défense, exposés à tous les ridicules, sans aucun porfit pour la Vérité, que nous avons pourtant le droit et le devoir sacré de proclamer et de défendre.

M. Paul Bodier ne s'aperçoit pas que si les spirites sont dans l'état où il nous les montre, cela tient justement à ce que le spiritisme ne détient aucune parcelle de vérité.

Alors que l'Eglise catholique dont la doctrine divine renferme la plénitude de la Vérité révélée, donne un tout autre spectacle au monde.

— La polémique soulevée par le livre de Mme Bisson décrivant les phénomènes obtenus à l'aide du médium Eva C..., de son vrai nom Marthe Béraud, continue à faire couler beaucoup d'encre. Nous donnons les documents parus depuis notre dernier numéro.

Les *Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, février 1913, reproduisent la lettre suivante de leur directeur, M. Jollivet-Castelot. Elle se trouve également dans *le Fraterniste*, n° 165, 23 janvier 1914 :

Douai, le 12 *janvier* 1914.

A Monsieur Béziat.

Mon cher confrère,

Ayant été mis en cause dans *Le Fraterniste* par M. Chevreuil, au sujet de ma révélation au *Matin* de l'identité du médium Eva C..., « alias » Marthe Béraud, je viens solliciter de votre amabilité l'insertion de ces quelques lignes.

M. Chevreuil, visiblement effondré, de même que Mme Bisson, sous le poids des témoignages qui ruinent le crédit de leur médium, veut sembler étonné que je sois l'auteur de la divulgation.

Pourtant, il connaît de longue date mon opinion sur le spiritisme en général (que j'estime illusoire) et sur les séances auxquelles il assiste, en particulier, car il a déjà polémiqué sur ces points dans ma revue *Les Nouveaux Horizons* avec M. Georges Meunier, mon éminent collaborateur.

A-t-il donc oublié sa lettre qui a été publiée dans le n° de décembre 1912. A cette époque, il n'ignorait point mes sentiments. J'ai quelque idée qu'il les connaît et les apprécie encore davantage aujourd'hui.

Marthe Béraud — l'Eva C... de Mme Bisson et de Meinherr von Schrenk — a bel et bien mystifié le Dr Richet à la villa Carmen, ce qui, entre parenthèses, n'était d'ailleurs pas difficile... Pour en avoir le cœur net, que M. Chevreuil se reporte à l'année 1906 des *Nouveaux Horizons* où il pourra lire les résultats de l'enquête menée par le Dr Rouby, ainsi que le récit des aveux de Marthe Béraud recueillis et publiés par MM. Marsault et Journau, avocats à Alger.

Il n'y a plus que les aveugles volontaires, comme M. Chevreuil, pour croire ou faire semblant de croire, à la sincérité de Marthe Béraud, Eve trop astucieuse.

Cela est tellement vrai que Mme Bisson a jugé nécessaire de dissimuler sous le pseudonyme d'Eva le véritable nom de son incomparable médium dont les aventures défrayèrent la joyeuse chronique.

Il paraît, d'après les confidences de M. Chevreuil en pleurs, qu' « énervée et impuissante, Mlle Eva passe toutes ses nuits sans sommeil » et que — fi l'horreur ! — j'ai choisi ce triste moment pour accabler la pauvre B. B.

Je regrette vivement de troubler le repos de cette innocente, dont l'impuissance ne me surprend pas outre mesure, car au moment précis où un médium doit être contrôlé, il perd tous ses moyens. Fâcheuse coïncidence, dans laquelle je ne suis pour rien.

Veuillez agréer, mon cher confrère, avec mes remerciements pour la manière courtoise et nette dont vous avez parlé de nos relations dans votre propre réponse à M. Chevreuil, l'expression de mes sentiments très distingués.

JOLLIVET-CASTELOT,

Directeur des *Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*.

Le Fraterniste, n° 166, 6 février 1914, publie les deux lettres suivantes de M. CHEVREUIL :

Cher Monsieur Béziat,

Je vous remercie bien sincèrement de votre publication et de vos conseils. Quand on a vu ce que j'ai vu chez Mme Bisson, on ne peut pas faiblir ; pour les autres, la réserve s'impose. Mais, à cause de l'apparence déconcertante des phénomènes, permettez-moi de faire la mise au point.

Vous dites : — Les preuves apportées par Mlle Barklay sont troublantes. — Mais Mlle Barklay se vante quand elle prétend avoir découvert cette preuve. C'est Mme Bisson elle-même qui a signalé l'absurdité de ces résultats, c'est elle-même qui a fait des recherches pour découvrir « Le Miroir » et qui signale la similitude des caractères avec ceux du titre de ce journal ; voir son livre (p. 280).

Il faut bien comprendre que la pensée de Mme Bisson était de s'adresser à la science ; elle a voulu vaincre le scepticisme savant sur le terrain des faits. Si, au cours de ces séances, des phénomènes spirites se sont produits, il n'en est pas question dans son volume. Il n'est question que d'une substance dans laquelle se manifesteraient des possibilités inconnues. Nous entrerons donc dans un cercle vicieux si nous discutons l'interprétation.

L'extériorisation de la substance périspritale, momentanément matérialisée, a été mise en évidence par Mme Bisson, un point, c'est tout !...

Cette substance, en raison de la puissance de l'esprit sur la matière, nous fait des farces ; on peut inventer des objections à perte de vue, nous n'avons pas à y répondre autrement que les Spirites ont toujours répondu, en priant de hautes autorités scientifiques de consacrer un temps suffisant à l'étude des faits. Mme Bisson a attendu quatre ans pour parler, les détracteurs n'ont pas attendu vingt-quatre heures pour critiquer des apparences. Ceux-ci ont été vraiment naïfs, s'ils ont cru que l'absurdité de certains résultats avait échappé à Mme Bisson. Pour moi, je dois dire ceci : Devant les épreuves qui soulèvent actuellement une discussion prématurée, je me suis écrié : — Vous n'allez pas publier ça ?... — Mme Bisson m'a répondu : — Je fais œuvre scientifique et purement documentaire, je me ferais un cas de conscience de supprimer un seul de ces documents. J'ai obtenu ça..., je publierai ça — Réponse impolitique, mais sublime de franchise.

Qu'il soit donc bien entendu que les séances expérimentales de Mme Bisson n'étaient pas du tout spirites ; elles s'adressaient à des sceptiques qui n'ont rien trouvé à y reprendre. Elles ont apporté une preuve nouvelle de l'extériorisation de la substance périspritale, c'est l'A. B. C. et la matérialisation mise à la portée des savants. Ce qu'il a fallu de patience et d'éner-

gie pour atteindre un pareil résultat, on ne le saura jamais ; mais, c'est un véritable sabotage scientifique de venir dénigrer des expériences, en arguant d'une fraude dont personne n'a pu indiquer les moyens.

Quel que soit le mauvais aspect de certains dessins, ils ne sont pas en papier, parce que les mains du médium n'ont pas été perdues de vue un seul instant ; parce que tout se forme sous nos yeux et se désorbe de même ; parce qu'on peut voir et toucher ; parce que la sensation, au toucher, est celle d'une substance organique, et enfin parce que le contrôle est tel qu'aucun accessoire utile à la fraude ne pouvait tomber entre les mains du médium. La critique ne pourra s'alimenter qu'au moyen de diversions qui ne devraient pas paraître dans la polémique actuelle. Mme Bisson n'a pas voulu faire du Spiritisme, elle a voulu faire faire un premier pas à des gens qui ne voulaient pas marcher, elle a compris la grande valeur de ce premier pas, mais elle ne s'attendait pas au croc-en-jambe.

L. CHEVREUIL.

Paris, 24 *janvier* 1914.

Cher Monsieur Béziat,

Je sais fort bien que certaines légendes sont indéracinables et que celle du Dr Rouby a les faveurs de l'opinion mal informée. M. Jollivet-Castelot semble croire que son sentiment personnel justifie sa divulgation. Cela prouve qu'il n'a connu, de l'affaire, que la prétendue enquête du Dr Rouby et qu'il n'a jamais lu les réponses accablantes de Richet et de Maxwell.

L'aveugle volontaire est celui qui ne veut connaître que le seul témoignage du cocher malhonnête.

C'était pour éviter le recommencement de cette querelle inutile que Mme Bisson a cherché un pseudonyme, dans l'intention louable de soustraire son médium à la malignité et à la haine de quelques fanatiques.

Dites bien à M. Jollivet-Castelot qu'il n'a rien à regretter ; que Mlle Eva n'a rien perdu de ses facultés et qu'elle continue à nous donner des séances magnifiques. Le *Fraterniste* a déjà démenti cette médisance, en citant le témoignage de M. Girod. Donc, la fâcheuse coïncidence dont parle M. Jollivet-Castelot n'existe pas. J'ai dit que Mlle Eva avait perdu le sommeil. M. Jollivet Castelot a compris qu'elle avait perdu ses facultés.

Ne laissez pas, je vous prie, accréditer cette nouvelle invention, elle serait aussi durable que les prétendues révélations du Dr Rouby.

Veuillez agréer, cher monsieur, mes bien fraternelles salutations.

L. CHEVREUIL.

1er *Février* 1914.

M. Chevreuil revient à la charge dans le *Fraterniste*, n° 168, 1er février 1914.

Cher Monsieur Béziat,

Je suis un peu surpris que vous permettiez à M. Jollivet-Castelot de dire à vos lecteurs que je suis véritablement effondré ; de lui permettre de répéter un mensonge historique, appuyé sur les témoignages complètement réfu-

tés, et surtout de lui laisser dire qu'il a réduit à l'impuissance les facultés de notre médium.

L'affirmation accueillie dans le *Fraterniste* du 23 janvier méritait une réponse. C'est là une affirmation d'invention pure, qui peut créer dans l'avenir une légende comme celle qu'on a créée autour du professeur Richet.

Une belle conférence faite hier à Paris, dans la grande salle de la Société Française de Photographie, nous servira de réponse.

M. de Fontenay y a fait une exécution publique de cette légende obstinée qu'un peu d'étude suffirait à dissiper. Mais surtout, ce qui prouvera à M. Jollivet-Castelot que nous ne sommes nullement effondrés, c'est qu'on a apporté à cette conférence, le témoignage public des plus éminents psychistes dont s'honore la science spéciale dont nous nous occupons ; MM. Boirac, de Dion, et Claparède, de Genève.

Depuis, et malgré le renfort apporté par M. Castelot à une légende dont il ignore l'histoire et l'origine, MM. Boirac et Claparède ont assisté aux séances de Mlle Eva. On a donné lecture d'une lettre que l'éminent recteur de l'Académie de Dijon a adressée à Mme Bisson, pour lui certifier que toutes les accusations portées contre elle étaient en contradiction formelle avec les conditions de contrôle que lui-même avait constatées dans les séances auxquelles il a pu assister la semaine dernière.

La soirée d'hier a été une belle revanche de la vérité sur le mensonge. J'en pourrais citer bien plus long, mais je voudrais m'en tenir à montrer avec quelle légèreté M. Jollivet-Castelot affirme à vos lecteurs que le médium a perdu ses facultés. Erreur d'une imagination tendue vers l'objet de son désir et à laquelle j'oppose le démenti public, apporté hier par M. Boirac, dont je m'excuse de citer le nom ; mais la lecture publique de sa lettre n'a pas pu être faite sans son autorisation, ce qui est d'un bel exemple en présence de tant de savants qui se taisent par horreur de la controverse.

Vos lecteurs comprendront, après cela, que nous ne sommes pas effondrés. Malheureusement, devant le mensonge, il ne suffit pas de porter la tête haute : il suffit d'un mot pour le faire naître ; il faut ensuite de longues luttes pour le terrasser.

Veuillez donc m'excuser, mon cher directeur, si j'insiste cette fois-ci, en invoquant mon droit de réponse, et veuillez croire à mon fraternel dévouement, dans l'amour sincère de la vérité.

L. Chevreuil.

Dans *les Nouveaux Horizons de la Science et de la Pensée*, février 1914, p. 87 M. Jollivet-Castelot écrit :

Eva C... est la fameuse Marthe Béraud de Bien-Boâ, Richet-Finch et Cie. Pourquoi dissimule-t-on le fait sous un pseudonyme ? A-t-on peur de sa gloire ancienne ? Mais quelle confiance peut-on avoir dans le sens moral d'expérimentateurs qui commencent par tromper le public sur l'identité de leur sujet ?

Puis mettant brutalement le doigt sur la plaie, M. Jollivet-Castelot

dévoile les mœurs inavouables de tous ces cénacles du spiritisme et de l'occultisme.

« Mais quels étranges milieux que certains de ces milieux spirites !

Le pelotage, le sadisme, la pédérastie, le saphisme, se mélangent à la fraude, à la crédulité, à la sottise insondable, chez beaucoup de médiums et... d'expérimentateurs.

Il est certain que la source est souvent impure. Ces médiums nus, ces examens de petites « cachettes », ces attouchements minutieux des fantômes matérialisés, traduisent plutôt l'érotisme qu'un miracle du spiritisme et du psychisme. J'ai idée que si des esprits revenaient, ils s'y prendraient d'une autre façon !

Nous connaissons depuis longtemps l'existence de ces turpitudes peu surprenantes, en somme, chez les névrosés hystériques. Nous nous étions toujours abstenus d'en parler, parce que, dites par des catholiques, on n'eût pas manqué de crier à la calomnie et au scandale ; mais il est bon que ces choses malsaines soient dévoilées par un homme de la valeur scientifique de M. Jollivet-Castelot.

Les colères qu'il soulève montrent qu'il a frappé juste. *Le Fraterniste*, n° 168, 13 février 1914, écrit en reproduisant la protestation de M. Chevreuil donnée ci-après :

Que M. Jollivet-Castelot ne veuille pas admettre les recherches d'ordre spirite, c'est son affaire, mais qu'il insulte tous les expérimentateurs, c'est incompréhensible et intolérable de la part d'un homme du monde comme l'est M. Castelot.

Ce qui est bien plus intolérable c'est que de braves gens, naïfs et de bonne foi, soient entraînés dans de pareilles associations et M. Jollivet-Castelot a eu cent fois raison de dire tout haut ce qui, en somme, se répète tout bas depuis longtemps. Puissent ses courageuses paroles ouvrir les yeux aux honnêtes gens et préserver ceux qui sont encore indemnes.

Voici la lettre de protestation écrit par M. Chevreuil :

Cher Monsieur Béziat,

Quand je vous écrivais que, sous la campagne actuelle, se cachaient des dessous douteux, je savais qu'on avait préparé, pour le coup final, un flot d'ordures telles que Mme B. reculerait devant la saleté, pour respecter le nom de ses nombreux enfants.

Je veux croire que c'est une coïncidence, mais le flot est encore parti de Douai. Je ne veux plus prononcer le nom de l'auteur qui, Psychosé par la Haine, vient de se noyer dans l'ordure ; son nom n'existe plus pour nous.

Ne pouvant répondre, par respect pour les personnes attaquées, ma polémique est finie de ce côté. Le plus grand service que vous pourriez nous rendre, ce serait de publier la page 87 du numéro des *Nouveaux Horizons*.

Excusez-moi de vous avoir importuné et mentionnez du moins, dans votre journal, les noms des honnêtes gens qui restent avec nous. On comparera.

Veuillez croire, cher monsieur, à mes sentiments fraternels.

L. Chevreuil.

Tout cela n'est pas édifiant, mais quand on est obligé de pénétrer dans les compartiments divers de la Secte diabolique, il ne faut pas s'étonner d'avoir à remuer des ordures. La Synagogue de Satan, dans toutes ses filiales, ne saurait renfermer que des turpitudes. Il est nécessaire de montrer ces hontes si l'on veut démasquer l'ésotérisme des Sociétés secrètes. Et celles-ci n'ont pas toutes les mêmes constitutions que la Franc-Maçonnerie. Si le but est unique, les formes sont très variées dans les groupes qui forment la Contre-Eglise, et les associations, qui prétendent opérer au grand jour, ne sont pas souvent les moins dangereuses. L'occultisme et le spiritisme occupent une place de choix dans la Synagogue de Satan, quelle que soit la forme sous laquelle on essaye de nous les présenter. Ces associations couvrent, sous des dehors aux apparences les plus innocentes, quelquefois, les pires horreurs. C'est souvent le seul secret qu'elles détiennent : la glorification de la dépravation des mœurs, la déformation des fonctions les plus nobles de l'humanité. C'est le signe de la bête et le but secret de tout l'ésotérisme.

Il y a encore des âmes honnêtes qui, sans appartenir à la véritable Eglise, sont scandalisées et écœurées de ce qu'elles aperçoivent derrière ces façades variées. Mais combien peu, même après s'être affranchies, ont le courage de porter hardiment le fer rouge dans ces plaies purulentes.

Et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est de voir des honnêtes gens qui, par solidarité mal comprise, veulerie ou respect humain, couvrent de leur protection honorable ces champignons vénéneux, que, toute question de croyances mise à part, on devrait arracher et mettre dans l'impossibilité absolue d'empoisonner l'humanité demeurée saine encore.

— M. L. Chevreuil écrit dans la *Revue Spirite*, janvier 1914, p. 53 :

Voici un livre de Mme Juliette-Alexandre Bisson qui met fin à toute contestation possible sur le fait de la matérialisation du fantôme humain...

Voici donc, définitivement posée, la première pierre sur laquelle nous édifierons le temple de la certitude.

Sans doute quelques rares adversaires vont s'efforcer de dynamiter cette base trop dure pour la pioche ordinaire des démolisseurs ; mais, nous les attendons. Pour contester la valeur démonstrative d'expériences aussi documentées, il faudra recourir à des objections si singulières que nous nous réjouissons d'avance à la pensée des sottises qui vont leur échapper... main-

tenant, il faut que les incrédules s'avouent vaincus ou qu'ils imaginent des stupidités...

Mlle Barklay ayant un peu ébranlé « la première pierre du temple de la certitude », M. Chevreuil proteste :

Depuis que cet article est écrit, une inconnue, une inconsciente a été accueillie par le *Matin* qui a publié un tissu d'inexactitudes et de mensonges. Nous prions nos lecteurs de ne pas s'émouvoir. Dès que la discussion sera possible, nos adversaires mordront la poussière.

« Et ça les fera mourir », chantait le chœur des guerriers du *Petit Faust*.

— M. Fernand Girod a fait le 15 janvier 1914, à la Société internationale de recherches psychiques, une conférence sur « les Phénomènes de Matérialisation ». Il s'agit en réalité, toujours des célèbres manifestations obtenues par Mme Bisson, avec le médium Mlle Marthe Béraud, dite pour la circonstance, Eva C...

Nous empruntons ce qui suit au compte rendu publié par *La Vie Mystérieuse*, n° 122, 25 janvier 1914 :

Au bureau prirent place le président, M. G. Fabius de Champville, M. Chevreuil et M. Girod — M. Gabriel Delanne, grippé depuis quelques jours, s'était excusé par une lettre pneumatique qu'on lira plus loin.

Le président prononça alors une vibrante allocution d'ouverture dans laquelle il fit l'éloge de Mme Bisson...

Puis il donna la parole à M. Fernand Girod :

Les expériences se font toujours entre quelques-uns, 4, 5, 6, au plus et qui sont ou des docteurs, ou des hommes de science, ou des psychistes notoires. Les assistants ont la libre visite du cabinet médiumnique ; l'inspection en est passée de fond en comble : parois, parquet, plafond, rideaux ; et rien n'ayant échappé à leur investigation, le médium est introduit dans la salle d'expériences ; il est simplement revêtu d'un peignoir de couleur. On le percute alors sur toute la surface du corps, on examine la bouche, les oreilles, le nez ; on défait les cheveux que l'on étend sur le dos, et l'on donne au médium trois épingles et un peigne pour qu'il se recoiffe devant témoins. Il n'est pas quitté des yeux un seul instant ; on remet entre les mains des assistants le maillot et le sarrau dont il sera revêtu tout à l'heure. L'inspection de ce vêtement étant faite, le médium passe son maillot, défait une manche de son peignoir qu'il va quitter, passe la manche correspondante du sarrau et fait de même pour l'autre [1]. Le peignoir est laissé dans la pièce contigue. Le sarrau dont l'ouverture est placée dans le dos est alors cousu devant tous, ainsi que les manches aux poignets. On explore une fois encore le médium, et rien de suspect n'étant décelé, on l'amène au fauteuil placé à l'entrée du cabinet médiumnique, les contrôleurs s'asseoient à leur

1. Souvenons-nous bien que le médium est nu sous le peignoir.

tour sans que le médium ait pu faire un mouvement qui échappe à leur surveillance.

Le grand éclairage est éteint, la pièce restant éclairée par une lampe électrique blanche de 50 bougies, munie d'un abat-jour et placée derrière un paravent situé à droite du cabinet médiumnique (droite du médium, gauche des assistants). Cette lumière permet de lire instantanément l'heure, à la distance d'une vue normale, alors qu'on se trouve tout proche du médium. Ce dernier est donc parfaitement visible par l'entrebâillement des rideaux fermant le cabinet et qu'il tiendra toujours dans ses mains crispées, dont tous les doigts, *y compris le pouce*, resteront constamment au dehors.

Les rideaux sont encore grands ouverts ; on endort le médium par un procédé très simple qui consiste à lui tenir les pouces en le regardant dans les yeux. Il tombe alors, après quelques instants, dans un état de somnambulisme superficiel qui lui permet de continuer à s'entretenir avec les assistants et de se rendre compte, dans une certaine mesure, de ce qui se passe autour de lui. C'est à ce moment qu'il saisit les rideaux et les tient à la manière indiquée plus haut ; et c'est dans ces conditions, observées par moi sans défaillance, dit M. Girod, que je pus voir par deux fois sortir de la bouche l'étrange substance en laquelle se modèlent mains et visages — M. Girod ne vit pas cette seconde phase du phénomène, aucun visage ne lui apparut.

Je ne perdais pas de vue le médium, continue le conférencier, mes yeux étaient rivés à son visage, que j'entrevoyais constamment ; et je vis la substance sortir ayant tout d'abord l'aspect d'une mousse de savon blanc, puis on eût dit que le médium tenait dans sa bouche un mouchoir de batiste dit « pochette » en ne laissant paraître que la partie en éventail. Sous les yeux cela grandit, sortit plus avant de la bouche et s'inclina vers l'épaule gauche, atteignant environ 15 centimètres de longueur et mesurant en largeur 6 à 8 centimètres. C'est à ce moment que, la main conduite par celle du médium, je pus toucher la substance avec la face palmaire des doigts en même temps que je continuai de voir. J'eus juste le temps, poursuit M. Girod, de recevoir l'impression que ce que je touchais était froid et paraissait animé, et le tout disparut par résorption dans la bouche.

La seconde fois (environ 1/4 d'heure après la première), la substance sortit plus de face et atteignit une vingtaine de centimètres ; elle resta un moment pendante en avant du médium étant toujours reliée à sa bouche. M. Girod toucha à nouveau cette substance, mais, cette fois, il la prit entre les trois premiers doigts ; et comme sa main restait immobile et que la substance se résorbait, M. Girod eut l'impression de la résistance élastique que possèdent les tissus organisés. « Et je vous certifie bien, appuie fortement le narrateur, que ce n'était ni du papier, ni du chiffon. »

Environ 10 minutes après, continue notre conférencier, je vis naître de rien, sur le sarrau du médium, la « substance grimpante », cette sorte de petit serpent de 12 à 15 centimètres de long dont la formation débute par un petit amas gris, animé et pas plus gros qu'une bille d'enfant, auquel s'ajoute, très rapidement d'autres petits amas animés et, en l'espace de temps nécessaire à dire : « regardez » le phénomène a atteint son complet développement ; il fait deux ou trois « grouillements » sur place, semble vouloir

monter vers le milieu du corps et disparaît ne laissant qu'un sillon humide sur le sarrau du médium.

Les phénomènes ne se montrant plus, la séance prit fin ; le médium, à demi réveillé, se leva et ne fut pas encore quitté d'une seconde. On lui retira son sarrau, lui remit son peignoir en place ; on enleva se maillot et tout fut à nouveau visité. Il s'était écoulé 50 minutes avant qu'une manifestation se produisît, les trois phénomènes se montrèrent en l'espace de 25 minutes.

Voilà ce que mes yeux ont pu voir, mais là bien voir, et voilà aussi ce que mes doigts ont pu toucher, termine ici M. Fernand Girod.

Voici le texte de la lettre de M. G. DELANNE, dont il est parlé au début :

Mon cher Girod,

La grippe me coupe les jambes et m'oblige à garder la chambre. Veuillez donc m'excuser de ne pouvoir assister ce soir à votre conférence, que j'aurais eu grand plaisir à applaudir.

Je le regrette d'autant plus vivement que j'aurais voulu affirmer publiquement toute mon admiration pour le courage de Mme Bisson et donner les raisons qui militent en faveur de l'indiscutable authenticité des manifestations qui ont eu lieu en présence de nombreux savants, fort versés dans les études.

Il faut tout l'aplomb d'un escamoteur de gobelets en mal de réclame, ou d'une ignorante, pour appuyer des accusations de supercherie sur des bases aussi fragiles que celles qui résultent des analogies de forme de faux-cols ou de cravates. La vérité, c'est que les raprpochements tentés sont fallacieux et, en tous cas, les formes photographiées sont inexplicables par la fraude, quand on a vu *les figures prendre naissance sous les yeux des spectateurs*, les mains du médium *restant visibles* et *immobiles pendant toute la durée des phénomènes*. Tant que l'on n'expliquera pas cela, tout le reste ne sera que du verbiage stérile.

En dépit des attaques plus ou moins intéressées des détracteurs du spiritisme, celui-ci poursuit sa route glorieuse et ce sera votre honneur d'être un pionnier de cette grande vérité encore si méconnue.

Croyez, mon cher Girod, à l'assurance de mes meilleurs sentiments fraternels.

G. DELANNE.

— M. H. ROUSSEAU écrit, à propos du médium MILLER, dans la *Revue spirite*, Janvier 1914, p. 56 :

On publie, avec force commentaires élogieux, le procès-verbal d'une séance donnée récemment à Paris, par le médium Miller : les phénomènes y auraient été remarquables et le contrôle sérieux... [1]

Qu'est-ce que cela preuve, sinon que M. Miller est médium et que, lors-

1. Voir *Revue Int. des Soc. Secr.* 5 novembre 1913, p. 4120 et 5 décembre, p. 4767.

qu'il est en possession de ses moyens, des résultats intéressants peuvent être obtenus par son intermédiaire ?

En conclure, comme le font certains de ses partisans, que M. Miller vient, par cela même, d'établir qu'il fut toujours sincère, est, pour le moins, excessif. Le simple bon sens, indépendamment de l'expérience, s'insurge contre pareil raisonnement.

Les simulations de 1909 [1] sont un fait ; le succès actuel en est un autre. Il n'y a rien là d'inconciliable. Ce sont, au contraire, deux ordres de faits très normaux en la matière et simplement révélateurs de deux états physiques et psychiques différents et successifs.

Il est peu de médiums à effets physiques, surtout parmi ceux vivant de leurs facultés, qui ne subissent, plus ou moins fréquemment, des éclipses de leurs forces. On peut presque ajouter qu'il n'en est pas, dans cette catégorie, qui, soit par intérêt et pour ne pas décevoir une clientèle payante, soit par amour-propre, résistent à la tentation de frauder pendant les périodes d'impuissance.

C'est là une vérité si souvent constatée qu'elle peut passer à l'état d'axiome.

M. Miller, de qui ses contradicteurs n'ont jamais nié la médiumnité, a été victime de cette psychologie spéciale ; il n'a pas su réagir, et ses supercheries ont été découvertes.

Qu'on le veuille ou non, il faut tenir compte de ce passé ; M. Miller sera toujours l'objet d'une suspicion légitime de la part de ceux qui savent ; et ils sont légion !

Rien ne prouve, en effet que depuis 1909 le médium Miller n'a pas tout simplement perfectionner ses moyens de fraude, afin de mieux soustraire ses actes aux contrôleurs.

Remarquons que les observations de M. Rousseau conviennent admirablement au cas de Mlle Eva C..., déjà célèbre sous le nom de Marthe Béraud. M. Miller, lui, au moins n'a pas dissimulé sa personnalité. M.Rousseau dit en terminant :

Il ne faut pas laisser à nos adversaires la joie de découvrir les marchands du Temple : c'est à nous de les en chasser et de le faire publiquement.

Ceux qui savent répondront que si l'on démasquait tous les faux médiums, il ne resterait plus rien pour alimenter les séances payantes. De quoi vivraient les barnums intéressés de ce genre de sport. Car au fond ce n'est pas autre chose dans la plupart des cas.

—Nous donnons à titre documentaire la lettre suivante du Commandant Darget au Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Nous reproduisons le texte publié par *Le Fraterniste*, n° 168, 13 février 1914 :

1. *Revue Spirite*, février et mars 1909.

9 *Février* 1914.

Le Commandant Darget à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour être présenté à l'Académie des Sciences, le présent mémoire sur le Spiritisme et ses effets sur les plaques photographiques.

Cette science est maintenant assez adulte, et elle a donné suffisamment de preuves de sa réalité pour que l'Académie veuille bien la prendre en considération.

Après vous avoir déjà envoyé, depuis 1898 jusqu'à ce jour, dix rapports et des photographies donnant la preuve réelle et visible que l'homme, l'animal, la plante, et certains minéraux si ce n'est tous, possédaient un fluide vital, un rayonnement, une radio-activité, qui influençaient les plaques photographiques et y marquaient des empreintes, des traces, des effluves qui étaient en rapport avec la qualité et l'intensité du fluide qui les frappait, je viens présenter à l'Académie des photographies d'une nature particulière et que je dénomme Photographies Spirites.

Vous avez déjà reçu mes mémoires successifs, traitant de la photographie du fluide vital, de la pensée, des sentiments, des maladies et en dernier lieu des rayons V proprement dits. Vous avez également reçu de mes clichés colorés par le fluide vital de toutes les couleurs du spectre solaire, découverte que j'avais faite en 1897 ; c'est-à-dire bien avant la découverte de ce qu'on a appelé la Photographie des couleurs.

Et maintenant, poursuivant toujours mes travaux photographiques, j'ai fait des expériences sur les chromolithographies appliquées sur les plaques qui sont ensuite entourées de papier noir.

Or, ces chromos de toutes couleurs m'ont impressionné des plaques, en positif et en négatif, d'une façon semblable qu'avec de l'encre ordinaire, ou avec des caractères imprimés, ou avec des crayons de différentes couleurs.

Déjà, pendant les années 1908 et 1909, vous aviez chargé M. d'Arsonval de faire successivement quatre rapports sur 4 de mes mémoires successifs, rapports qui n'ont jamais été faits.

Le 23 juillet 1912, vous m'avez informé qu'à la séance du 6 mai, l'examen de ma découverte avait été renvoyé à une Commission composée de MM. d'Arsonval et Dastre, et je suis heureux de vous remercier à ce sujet.

Mais il est une chose qui est considérablement en retard ; c'est la décision de la Commission que vous avez chargée d'examiner mes travaux que je viens d'énumérer pour en démontrer l'importance.

Donc, en dehors de ma nouvelle présentation, je viens vous prier de faire décider par la Commission : 1° Si le fluide vital existe ; 2° Si mes photographies démontrent ou non qu'il peut être photographié.

Mon rayonnement humain n'est en réalité que le fluide magnétique universellement connu de Mesmer, qui, depuis plus de cent ans, attend son admission à l'Académie. Ma découverte a consisté seulement à prouver son existence par la photographie, puisque les effluves en restent visibles à l'état permanent.

Après ce préambule qui m'a paru nécessaire pour mieux faire comprendre ce qui suit, je viens vous présenter à l'effet d'être examiné par l'Académie, ce dont je vous ai parlé en commençant ; c'est-à-dire quelques-unes de mes photographies spirites.

Le fluide magnétique émis par l'être humain et principalement par les personnes qu'on désigne sous la dénomination de médiums, est un agent dont peuvent se servir des forces intelligentes, extérieures à l'humanité, pour nous mettre en communication avec ce qu'on appelle l'au-delà de la vie terrestre.

De nombreux savants, dans tous les pays et dans toutes les branches de la science ont reconnu l'existence de ces forces.

Il leur manque la sanction de la science officielle ; c'est-à-dire la sanction des corps constitués en Académies scientifiques. Il appartient à l'Académie des Sciences de Paris d'être la première à faire connaissance avec ce problème qu'on appelle le merveilleux et qui n'est que de l'insuffisamment connu.

Des manifestations de toute nature, telles que des déplacements d'objets sans contact, semblables à ceux que M. d'Arsonval a observés à l'Institut général psychologique, en présence de plusieurs témoins sont relatés dans le rapport de M. Courtier, auquel l'Académie vient de décerner, pour ce motif, une portion du prix Fanny Emden.

La voyance à distance de certains médiums de faits qui se passent dans un lieu éloigné, la voyance de médiums qui disent apercevoir des personnes mortes et les décrivent sans les avoir jamais connues ; l'écriture et la signature des décédés obtenues sur des feuilles de papier placées dans des boîtes scellées, en présence de plusieurs témoins semblent prouver qu'il y a communication entre le monde visible et le monde invisible.

Il est nécessaire que la science étudie ces faits ; vouloir les nier sans les avoir vus est semblable à un juge qui voudrait rendre un arrêt sans lire les pièces du procès.

D'ailleurs, toutes les religions sont fondées sur cette communication ; c'est leur raison d'être. Mais les religions ne donnent que la foi, c'est-à-dire la croyance forte, vague ou nulle, dans la possibilité de ce contact, tandis que les phénomènes du spiritisme donnent la certitude. La distance entre ces deux termes est considérable.

Depuis l'ombre de Samuel apparaissant à Saül jusqu'aux visions de Jeanne d'Arc, en passant par le démon de Socrate et l'Egérie, du fondateur de Rome, la croyance en les phénomènes dénommés à tort « miracles » s'est considérablement émoussée.

Cependant, nos médiums contemporains réalisent les mêmes phénomènes, donnant la certitude à ceux qui veulent les étudier que ceux relatés dans les religions et les traditions léguées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, peuvent exister.

A l'heure présente, une multitude de personnes honorables, d'une sagacité et d'un savoir connus, les affirment après les avoir vus.

C'est pour cela que je convie l'Académie à les voir pour qu'elle donne ensuite son opinion.

Le fait le plus important de la réalité de ces phénomènes est que certains

peuvent être photographiés et laisser une trace indéniable sur la couche sensible d'une plaque. Toutes les objections disparaissent devant cette réalité brutale. C'est le plus sûr garant que l'on puisse fournir.

Quant à ceux qui ne peuvent pas être photographiés, je n'ai eu qu'à m'en rapporter à M. Boirac à qui, en 1912, l'académie a accordé une portion du prix Fanny Emden pour son rapport sur « la Psychologie inconnue » qui n'est que l'antichambre du Spiritisme. Maintenant, il va plus loin : car il vient de m'écrire :

« Il est prouvé que les tables tournent, qu'elles font des réponses intelligibles aux questions qu'on leur pose ; il est certain, il est prouvé que certains individus ,ceux que l'on appelle des médiums, peuvent écrire, parler, agir, sans avoir conscience de faire par eux-mêmes, ce qu'ils font, exactement comme s'ils étaient les instruments de personnalités étrangères. Tous ces faits sont amplement établis, et il n'y a que les ignorants qui les nient ».

Pour ce qui est de la photographie d'un esprit, c'est-à-dire du fantôme d'un homme qui a vécu, lequel donne le portrait de l'individu ayant existé sur cette terre, qu'on reconnaît, qui dit qu'il est bien le même, et qu'il continue à vivre dans l'au-delà avec toute son intelligence, ayant la même conscience de son impérissable moi, et qu'il vient en donner la preuve sur la plaque sensible, je dis qu'une telle preuve, si elle ne convainc pas les savants officiels, doit tout au moins les inciter à prêter quelque attention à ceux qui l'ont obtenue et qui l'affirment.

Entre un homme qui affirme ce qu'il a vu et celui qui nie sans avoir vu, auquel doit-on donner raison ? Des hommes illustres tels que Crookes, Zœlner, Aksakoff, Russel-Wallace, Lombroso, Olivier-Lodge, et bien d'autres ont obtenu des photographies de fantômes avant moi avec l'appareil ; mais les miennes sont d'une autre nature, en ce sens qu'elles sont le produit de la magnétisation directe de mes plaques, et que je les obtiens sans appareil.

Elles dérivent de mes précédentes découvertes sur les rayons V.

Elles ont un caractère de vérité tel qu'il est impossible de les imiter.

D'ailleurs, les unes et les autres, avec ou sans appareil, aboutissent à la même conclusion que je formule ainsi qu'il suit :

Le Spiritisme est une science positive qui donne les preuves matérielles et palpables de l'existence de l'âme et de sa survivance au corps.

Il détruit les assertions des matérialistes en démontrant, par la méthode expérimentale, la réalité d'un principe intelligent indépendant de la matière.

Il détruit la superstition en faisant rentrer les faits, considérés à tort commer merveilleux, dans le cadre des lois naturelles.

En supposant que vous ne vouliez pas aller si loin que ma formule, je dirai que mes photographies que j'ai dénommé spirites portent des empreintes, des figures d'hommes ou d'animaux, ou encore des écritures, qui ne peuvent avoir été créées ou dessinées sur mes clichés que par une intelligence extérieure ; c'est-à-dire de la même nature que les « personnalités étrangères » dont vient de parler M. Boirac.

Si M. Boirac revient sous ma plume, c'est parce qu'il a une situation pré-

pondérante dans l'Université ; qu'il est des vôtres. Sans cela, je citerai, en premier lieu, pour l'étude des phénomènes, le fondateur de la science spirite, Allan Kardec, et en deuxième lieu, M. Delanne dans son œuvre magistrale : « Les Apparitions matérialisées des vivants et des morts ».

Dans le cas où les spirites, qui sont légion dans tous les pays du monde, se tromperaient quant aux explications qu'ils peuvent donner de ces phénomènes, il appartient à la science dont l'Académie est la représentation la plus en vue, de les étudier.

Et je termine en vous citant la parole de Victor Hugo :

« Eviter le phénomène spirite, ne pas lui accorder l'attention à laquelle il a droit, lui tourner le dos en riant, c'est faire banqueroute à la science et à la vérité ».

Et la parole de Crookes :

« Je ne dis pas que cela est possible, mais que cela est. Passer ces phénomènes sous silence, serait un acte de lâcheté que je n'éprouve aucune tentation de commettre ».

Je vous prie d'agréer, etc...

Commandant Darget.

—Nous avons souvent signalé aux lecteurs de la Revue les dangers que présentent pour les âmes les pratiques du spiritisme. Les extraits suivants d'une lettre publiée dans « la correspondance posthume d'Allan Kardec », *Revue Spirite*, janvier 1914, p. 4, montre que le mal peut être encore plus grand qu'on ne le suppose généralement. Et cela, chez ceux mêmes que tout semblerait devoir protéger. La lettre, écrite par un prêtre, dont on ne nous donne pas le nom, est du 12 décembre 1867. Malgré cette réserve, nous ne pouvons pas supposer qu'elle a été fabriquée à une époque quelconque pour les besoins de la cause :

...Le spiritisme seul a été capable d'assouvir mes aspirations en donnant pleine satisfaction à ma raison et à mon cœur. Plus que jamais le vieux dogme romain me semble incapable de répondre aux besoins de l'âme humaine et de résister aux assauts de la science. Quand on lit le *Livre des Esprits*, après avoir lu *La pluralité des mondes habités*, l'âme entrevoit des horizons si splendides que nulle épreuve n'est plus capable de l'affaisser, et qu'elle éprouve un amour immense pour le Dieu qui créa ces merveilles ainsi que pour tous ses compagnons d'exil, les esprits incarnés.

Cependant, cher Maître, il vous est facile de comprendre combien est douloureuse la situation d'un prêtre catholique, d'un missionnaire apostolique pénétré de ces idées et tout imprégné de votre doctrine. Il y a divorce radical entre sa position et sa vie intime. Malgré son caractère expansif, il se voit obligé, soit comme écrivain, soit comme apôtre de comprimer en lui-même les grandes inspirations de sa foi nouvelle qui ne demande qu'à déborder...

Ce dualisme entre mon ministère et mes convictions intimes semble friser un peu l'hypocrisie et inquiète parfois ma conscience. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux renoncer à tout pour me dévouer librement à la pro-

pagation du Spiritisme. Je pourrais ainsi assister à vos chères séances, et surtout rétablir l'unité entre ma parole, mes écrits, mes actes et mes convictions...

Ce qui m'inquiète un peu dans ma foi nouvelle, c'est que je ne puis parvenir à écrire malgré les assurances réitérées de plusieurs esprits qui se communiquent à un médium distingué de ma connaissance. Ceci m'est d'autant plus pénible que ces promesses fallacieuses tendent à ébranler un peu mes convictions.

C'est un martyr de la pensée qui vous écrit... Je ne suis heureux, je ne me sens vraiment bon, doux et charitable que lorsque je ferme mes vieux livres de théologie pour me rafraîchir à la lecture de l'un de vos ouvrages. Je fais tout le bien que je puis, dans ma situation, mais je trouve que c'est bien peu, et il me semble que les temps sont arrivés où tout spirite doit se faire apôtre. Je suis amoureux de la mort, et la vie n'a de valeur à mes yeux que comme moyen d'épuration...

Comme commentaire à cette publication le rédacteur de la *Revue Spirite* donne l'adresse d'une œuvre « qui a pour but d'apporter un soutient efficace aux prêtres catholiques qui quittent volontairement l'Eglise tout en restant chrétiens ».

C'est ce qui, joint à l'anonymat conservé au signataire d'une lettre ayant quarante-sept ans de date, laisse planer un doute sur son authenticité. Des choses de cette nature doivent être appuyées de références indiscutables, surtout en matière de spiritisme, toujours sujet à caution, au point de vue de la fraude. Un document anonyme n'a pas de valeur.

— Sous le titre « Un avertissement aux spirites ». Un correspondant qui signe « Un expert en psychisme » a publié dans le *Daily Chronicle* de Londres ,15 décembre 1913, un article que nous reproduisons en faisant simplement observer que la réalité des phénomènes dont il est question n'est pas démontrée :

« Le langage tenu par Sir Olivier Logde dans son allocution à l'Association Britannique, et dans lequel il exprime sa croyance à la réalité des manifestations occultes a redoublé l'activité des Spirites anglais. Mais il y avait eu déjà en ces dernières années, un mouvement très intense de prosélytisme, sous le titre de Haute-Pensée, Théosophie, et d'autres formes de croyance dont les adhérents s'efforcent d'établir des communications avec le monde des esprits.

« Il est un homme qui a consacré toute sa vie à combattre ces pratiques. Nous voulons parler de M. J. Godfrey Raupert, auteur bien connu d'ouvrages sur les phénomènes et la philosophie spirites, ex-membre de la Société de Recherches Psychiques. Pendant de longues années, alors qu'il était clergyman de l'Eglise Anglicane, il a étudié avec une ardeur infatigable le monde des revenants, tant en Angleterre, qu'au dehors, il s'est mis au fait des opinions et des expériences des hommes les plus compétents, tels

que Sir William Crookes. le professeur Lombrown, le professeur James, de Harvard College. L'impression qu'il a rapportée de ces études est celle du dégoût et l'expérience lui a montré son devoir qui est de mèttre en garde les spirites, particulièrement ceux qui demandent aux êtres de l'autre monde des consolations. des conseils, ou même des renseignements.

« D'après mes propres recherches, dit-il, et d'après le témoignage d'hommes qui méritent une confiance absolue, je suis arrivé à me convaincre que les phénomènes spirites sont dus à l'action d'êtres spirituels, et que toute autre tentative d'explication est condamnée à l'échec. Pendant un grand nombre de séances,auxquellesj'ai assistées en gardant l'attitude du critique et du sceptique, j'ai exigé des garanties qui empêchaient toute fraude de la part des assistants. Ainsi, il a toujours été nécessaire de se tenir en garde au sujet des paroles et des actes qui ont leur origine dans la subconscience du médium ou de son entourage. Dans l'écriture automatique, par exemple, alors même qu'on voit le bras de l'écrivain agité d'un mouvement violent et qu'il commence à écrire sous la dictée prétendue des esprits, il faut toujours se dire que les phrases griffonnées par lui viennent du moi subliminal et non d'actions exercées par des esprits indépendants de lui.

« En conséquence, une fois, je mis le papier au milieu d'une table, de telle sorte qu'aucune des mains ne pût y toucher ; les mains étaient d'ailleurs parfaitement visibles. Au milieu du papier je plaçai la pointe d'un crayon. Bientôt le papier devint lumineux et commença à se mouvoir en zigzag. Puis, soudain, il fut soulevé en l'air et nous pûmes entendre de légers bruits de grattement. Lorsqu'il retomba, je m'en emparai, et je vis qu'il était semé de petits traits et taches au crayon, qui ne disaient rien à mon intelligence. Mais en examinant ces marques à la loupe, je vis que chacune de ces petites taches était un mot, écrit en caractères si menus qu'aucune main humaine n'était capable d'un travail aussi délicat. Du reste, ces phrases étaient des platitudes morales sans importance, analogues à celles que produit le plus souvent l'écriture automatique.

M. Raupert a assisté à un grande nombre de séances où se produisaient les phénomènes connus, instruments de musique résonnant d'eux-mêmes, matérialisations de formes et de figures, reconnues par les assistants comme celles de parents ou d'amis, fleurs ou fruits introduits dans la pièce, malgré la clôture des portes, et des fenêtres. Une fois, une botte de lis fut apportée dans une pièce, où tout avait été examiné, et dont toutes les ouvertures avaient été fermées. Les esprits déclarèrent par l'intermédiaire du médium que ces fleurs avaient été prises dans une serre du voisinage. Une recherche faite immédiatement amena la découverte des tiges brisées.

En Amérique, M. Raupert se fit photographier, et quand la plaque fut développée, il vit son portrait entouré de faces marquées vaguement, et dans lesquelles il reconnut des gens avec lesquels il avait eu des relations très fréquentes ; les uns étaient décédés, les autres vivaient encore. Un fait curieux le frappa. L'une des figures était celle d'une dame qu'il avait connue bien des années auparavant en Angleterre. Mais ce portrait la représentait toute jeune, telle qu'il l'avait vue alors, en un mot, telle qu'il se la rappelait, et non avec les traits qu'elle devait avoir au moment où la pho-

tographie fut faite. Il était évident que par un procédé mystérieux, la plaque avait reproduit les figures des gens, non point telles qu'elles étaient à ce moment-là, mais telles qu'elles s'étaient conservées dans la mémoire de M. Raupert, dans sa subconscience.

Un très grand nombre d'expériences ont amené M. Raupert à conclure que les esprits des morts ne se matérialisent pas en effet, mais que les esprits du mal puisent dans la subconscience ou le moi subliminal de ceux qui les invoquent, les matériaux au moyen desquels ils se matérialisent, qu'ils y puisent de même les connaissances nécessaires pour imiter la personnalité de tel ou tel défunt. Les Spiritistes, d'après M. Raupert, ne sont jamais parvenus à obtenir la démonstration complète, irréfutable de l'identité. Les esprits peuvent donner quelques faits relatifs à la personne qu'ils prétendent être. Mais ce sont généralement des faits d'un caractère superficiel, banal, qui semblent tirés simplement des souvenirs des assistants. Un expérimentateur habile reconnut que les esprits commettaient ces fortes d'erreurs sur les points mêmes où il était dans l'incertitude ou l'ignorance. Dans un certain cas, le fait énoncé se rapportait à une épouse, alors que l'esprit le rapportait à une mère.

Jusqu'ici, il ne s'agit que de mensonge ou d'ignorance. Mais M. Raupert est convaincu que le mal causé est bien différent et bien plus grave.

Ainsi que nous l'avons vu, les esprits puisent dans la vitalité, dans le corps même du médium, de quoi opérer une matérialisation passagère. Ainsi des expériences faites sur la fameuse Eusapia Palladino, montrèrent que pendant l'état de *France*, elle perdrait exactement la moitié de son poids ; pour un autre médium, Miss Wood, le poids du fantôme créé était égal à la moitié de celui du médium qui en même temps perdait la moitié de son poids habituel,

Sans nier les phénomènes extraordinaires du spiritisme, M. Raupert les attribue à la Magie noire. Pendant toute la durée de ses expériences, il a obtenu des preuves que le caractère de ces esprits est immoral, et qu'il exerce une influence flétrissante. Sur leurs victimes, pendant quelque temps, ils enseignent des principes moraux pleins d'élévation, surtout à ceux que se livrent à l'écriture automatique, ils finissent toujours par des suggestions sinistres, blasphématoires, obscènes. Ils donnent à entendre que la morale est une affaire de convention, que certains instincts sont implantés en nous pour être satisfaits. M. Raupert assure qu'il a connu nombre de femmes qui ont été perdues sans espoir, corps et âme, par ces leçons d'immoralité avilissante qui leur étaient insinuées après que leur faculté volitive avait été détruite, c'est-à-dire quand leur âme avait ouvert la porte aux suggestions mauvaises. M. Raupert mentionne un cas où le sujet, qui ne fut pas une victime, décrit lui-même ce qui se passa. « Etant entré en rapport avec un esprit qui se donnait pour un ami défunt ; il leur demanda des preuves d'identité. Toutes les indications qu'il reçut étaient fausses. Pendant quelque temps l'esprit s'évertua à esquiver l'obligation de fournir les preuves exigées, en employant les cajoleries, les explications vagues. Alors je dis : « J'en ai « assez de ce charlatanisme, et de ces tromperies. Je ne suis pas un imbécile. « Vous n'êtes point B. — Vous ne m'aimez pas, vous cherchez sans cesse à

« m'égarer... vous êtes un démon ». Le crayon fut serré dans ma main par une force surhumaine, et je ne pus la rouvrir. Elle écrivit les propos les plus infâmes, les malédictions les plus terribles. Ce fut une averse de haine et d'obscénité ».

Ainsi que le dit M. Raupert, ces expériences aboutissent à envoyer des centaines de gens dans les sanatoria ou les asiles d'aliénés. Et cependant, malgré le terrible danger pour la nation, on ne fait rien pour arrêter la propagande des spirites. Ceux-ci sont peut-être inspirés par des motifs élevés par des idéals scientifiques, mais en définitive, ils mettent les hommes et les femmes dans un état de passivité qui ouvre les portes mystiques de l'âme à des esprits mauvais ; dès lors, ces esprits vivent aux dépens de ces hommes, de ces femmes à l'âme faible, les poussent au vice, à la folie, à la mort morale.

Le *Daily Chronicle* a reçu en réponse à cet article deux lettres qu'il publie dans son numéro du 18 décembre 1913. Voici la traduction de la première :

« Les conclusions auxquelles est arrivé M. Raupert, sont d'accord avec celles des Sages de l'Orient. Ils ont étudié systématiquement ces phénomènes, dans l'Inde, pendant des siècles et ils les regardent comme les œuvres d'agents d'ordre inférieur, qui n'en sont encore qu'au point de départ de leur développement ; et ces agents conduisent infailliblement à la détérioration morale, à la folie et au crime, à moins que les expériences ne soient conduites par une personne d'une haute raison et d'un caractère ferme. Les malheureux, hommes et femmes qui, trompés par l'espoir d'entrer en communication avec des amis défunts organisent ces séances, obtiennent tout au plus des résultats futiles, tout en s'exposant à de grands dangers ; ces dangers sont bien connus en Orient, et des gens expérimentés veillent sur cet ordre de choses. La faute en est aux savants ; à ceux des savants qui nient les phénomènes, et qui se refusent dédaigneusement à les étudier, qui boycottent ceux qui les étudient. Il en résulte que ces faits sont devenus la proie des personnes ignorantes et faciles à impressionner.

« La science psychique est une des plus difficiles qui soient au monde. Mais je commence à entrevoir un rayon d'espoir. M. Bergson a dit que la tâche principale de la psychologie, en ce siècle est d'exposer les profondeurs les plus secrètes de l'inconscient, de travailler, selon son expression, dans le sous-sol ; il ne doute pas qu'on ne doive faire dans ce domaine de merveilleuses découvertes, aussi importantes peut-être que celles qu'on a faites dans le passé, même dans le domaine des sciences physiques et mécaniques. Au dernier meeting de l'Association Britannique, session de Birmingham, la conception matérialiste de la science de l'âme a obtenu une place comme sous-section de la physiologie. Il y a quelques jours, le professeur qui fait le cours Orote sur l'Intelligence et la Logique, à l'University College de Londres, a annoncé dans le *Times* la création d'une clinique de médico-psychologie. La Science occidentale doit se mettre à l'investigation des do-

maines de l'esprit sans parti pris, mais avec une ardeur égale à celle des Orientaux. Alors, elle fera peut-être les merveilleuses découvertes promises par M. Bergson, et même elle arrivera à un résultat bien plus important, « cette paix divine qui est au-dessus de toute intelligence ». Mais l'esprit occidental est objectif, et cela n'est pas le plan propre de l'esprit. Il a quelque peine à se retourner en dedans ; il a besoin d'être guidé par l'expérience de l'Orient, où des Maîtres encore vivants continuent les traditions antiques ; et appliquent des méthodes éprouvées et adaptées au tempérament de chaque chercheur ».

La seconde lettre, écrite dans un esprit tout-à-fait différent est ainsi conçue :

Monsieur, je parle en mon nom personnel, en ardent spirite qui a vingt-quatre ans de pratique, et dont les expériences comprennent tous les phénomènes dont il est question dans votre article du 15, tels que matérialisations, photographies spirites, messages apportés de diverses manières. Je suis aujourd'hui sincèrement chrétien dans ma croyance, je me tiens debout sur le roc de la certitude au sujet de notre Divin Maître et de sa naissance divine, plus fermement qu'auparavant. Et cela, après avoir participé à plus d'un millier d'expériences.

« Je n'ai ressenti qu'amour et aide dans tous les sens, foi, santé, affaires matérielles et devoirs. Je suis de plus en plus convaincu que les communications spirites proviennent d'êtres humains qui se trouvent à un plan supérieur d'existence, avec une intelligence et une connaissance indépendantes de celles du médium, mais entravées plus ou moins dans leur expression, par l'imperfection de l'instrument ou du médium employé. — Ernest Meads, 93, South Hill-park Hampstead, N.-W. Dec. 17, 1913.

— Nous lisons dans la *Revue Spirite*, janvier 1914, p. 2, sous la signature : La Revue Spirite :

La Revue Spirite, créée par Allan Kardec est l'organe attitré d'une doctrine dont le fondateur a dit que les bases et l'enseignement n'en sauraient être discutés et contestés que sur les points où ils viendraient à cesser d'être en accord parfait avec les nouvelles découvertes de la science...

Quant aux choses d'en-haut, quant aux grands problèmes de l'âme, à ses origines et à ses fins, ayons la sagesse de nous en tenir aux *Conseils des Invisibles* qui nous disent ceci : « Ne nous en demandez pas la solution ; nous ne la connaissons pas plus que vous, et comme vous, pauvres éclopés d'hier, nous devons attendre pour pouvoir les comprendre, que l'amour fraternel et l'amour divin aient arraché de nos yeux le bandeau qui nous cache les splendeurs de notre avenir... et... heureusement... les horreurs de notre passé ».

Les « désincarnés » qui répondent aux évocations spirites ne sont pas plus éclairés que les « incarnés » qui les interrogent. Cela n'a

rien qui doive surprendre ; le questionneur et l'auteur de la réponse ne faisant qu'un.

Il est vrai que, comme on vient de le voir, ce sont là des choses qu'il n'est pas permis de discuter ou de contester. *Credo quia absurdum!*

Théosophie

La *Revue Théosophique française le Lotus bleu* commence, dans son numéro du 27 janvier 1914, la publication d'une étude de M. J. I Wedgwood, ancien secrétaire général de la Société Théosophique en Angleterre, sur « La Méditation à l'usage des débutants ». L'introduction commence ainsi :

Un signe bien significatif de la tendance spirituelle de la Société Théosophique, c'est que le nombre de ses membres qui s'adonnent à la méditation devient de plus en plus considérable. Il y a, du reste, au sein même de cette Société une sorte d'institut spécial qui répond à ces aspirations et y donne suite. Mais cela implique non seulement des dispositions personnelles *ad hoc*, mais aussi des possibilités générales qu'on ne possède point partout, de sorte qu'il ne paraît pas inutile de donner quelques indications générales d'ordre plus essentiellement pratique sur le sujet de la méditation.

L'auteur nous donne ensuite une définition de la méditation... théosophique :

La méditation consiste à tâcher de rapporter dans la conscience de veille une certaine quantité de la conscience supérieure ; à créer, par le pouvoir de l'aspiration connexe à la méditation, un canal au moyen duquel l'influence du principe Divin ou Sipirituel — qui n'est pas autre chose que l'homme réel — puisse rayonner vers la personnalité inférieure. C'est aussi une extériorisation du mental et des sentiments vers l'idéal le plus élevé ; c'est enfin ouvrir à l'influence de cet idéal les portes qui emprisonnent la conscience inférieure. « La méditation, dit Mme Blavatsky, c'est l'inexpressible et ardente aspiration de l'homme inférieur pour l'Infini ».

L'idéal choisi peut être abstrait — une vertu, par exemple, comme la sympathie ou la justice ; il peut consister seulement dans la perception vague et obscure de ce qui existe de plus haut en nous ; l'idéal peut encore être personnifié par un Maître, par un Instructeur suivi, — il peut même s'incarner dans un être quelconque que nous sentons digne de notre respect et de notre admiration. En conséquence, le sujet où le type de la méditation différera largement, selon le tempérament et le « rayon » de l'individu. Mais, dans tous les cas, c'est surtout l'élévation de l'âme vers sa Source divine, c'est le désir du Soi personnel de devenir un avec le Soi universel...

Après avoir succinctement développé cette définition l'auteur traite de « la recherche du Maître » citons ces curieux passages :

Tout bon étudiant, tout membre sérieux de la Société Théosophique ne saurait tarder à voir que la pierre angulaire de tout notre édifice spirituel est constituée par la conception des Maîtres, et que le pouvoir de ces Maîtres est vraiment le sang vivant qui donne la vie à la Société. On nous dit que la Société fut fondée par les Frères de la Grande Loge Blanche, pour être, dans un sens spécial, Leur instrument en ce monde ; par conséquent, les opportunités du Théosophe sont merveilleuses et transcendantes : il dépend du commençant de se prouver à lui-même ce grand point, ainsi que d'autres l'ont fait avant lui.

D'après Mme Besant, un Maître aurait dit que la personne qui se joignait à la Société Théosophique était reliée à Eux par un fil de vie très tenu. Ce fil, c'est la ligne du *rapport* magnétique avec le Maître : fil que l'étudiant peut, par la dévotion et le service désintéressé, fortifier et grossir au point qu'il devienne un rayon de lumière vivante. Les Maîtres prennent comme élèves ceux qui réunissent les qualités spéciales nécessaires. Le fait qu'un petit nombre seulement de ces derniers a encore atteint cet exceptionnel privilège ne devrait en aucune façon décourager l'étudiant. En effet, le Maître s'intéresse à beaucoup d'autres personnes, fort éloignées encore du grade de disciple ; Il les aide de temps à autre d'une façon générale ou par une attention spéciale. On peut dire, en toute vérité, que, derrière la Société Théosophique, la force du Maître exerce une action constante, en sorte que les membres qui veulent s'ouvrir à cette action peuvent devenir les canaux à travers lesquels cette force circule ; ils deviennent alors capables de faire en Leur nom des œuvres plus grandes que les leurs propres.

S'il est bien pénétré de cela en esquissant la forme de son travail spirituel, le théosophe zélé désirera très probablement atteindre au Maître comme à l'idéal le plus haut que puisse concevoir son aspiration spirituelle.

Et pour atteindre ces « Grands Êtres » le théosophe pourra passer par l'intermédiaire de leurs disciples. Voici la méthode, le procédé est à retenir, pour bien comprendre la portée réelle de tout ceci :

L'étudiant au cœur résolu, qui a tourné sérieusement son visage vers le but à atteindre, appréciera parfaitement la portée de tout cela. Il a mille manières de se mettre en rapport direct, par exemple, avec la Présidente de la Société Théosophique. Il pourra mettre son esprit à l'unisson du sien au moyen de ses ouvrages, de ses écrits ou de ses conférences. Il s'aidera de son image pour atteindre à elle dans sa méditation. Chaque jour, à intervalles réguliers, il fixera cette image dans son esprit et lui enverra des pensées d'amour, de dévotion, de gratitude et de force. Mais il devra veiller avec une attention scrupuleuse sur ces deux points : 1° son esprit, lorsqu'il le dirigera vers elle, doit être pur et élevé, et non rempli de pensées profanes ; — à cette fin, il pourra consacrer quelques instants préalables à un travail

d'harmonisation, ou de purification ; 2° il ne devra entretenir aucun espoir ou désir égoïste au sujet d'un don quelconque qui pourrait lui être fait en retour ; c'est là un point important à se remémorer dans la méditation.

Celui qui tend à approcher son idéal dans un sentiment de profit personnel quelconque, celui-là ne verra point son effort couronné de succès.

Ce qui convient, c'est un acte d'aspiration pure et désintéressée, c'est l'ascension vers l'objet que l'on révère sans autre pensée que celle de se donner soi-même. C'est seulement lorsqu'elle est dépouillée de toute teinte d'égoïsme personnel que la pensée de l'étudiant peut agir sur un plan assez élevé, peut ouvrir son être au rayonnement d'une influence supérieure.

Un effort sur ces lignes est susceptible d'aboutir à un réel succès, car la loi est constante, et quand la proximité de l'idéal favorise un enthousiasme plus intense, le résultat est d'autant plus grand. Si le mobile se conserve intégralement pur, et que l'étudiant ait sans cesse à l'esprit la pensée du Maître, il sentira un jour que l'influence dont il prend contact semble parvenir à *travers*, plutôt que *par* la personne qui incarne son idéal ; et il pourra ainsi s'élever graduellement jusqu'à la conscience directe de la Présence du Maître.

Il se pourrait même que, dans une conférence, une cérémonie ou au milieu d'une assemblée recueillie, l'étudiant devienne conscient d'une Présence plus grande que celle de l'instrument physique en vue, parce que les Maîtres se plaisent fréquemment à combler de leurs bénédictions les réunions de membres zélés.

Et l'étudiant s'apercevra alors que ces Maîtres, qui n'étaient d'abord pour lui qu'une conception intellectuelle, — simple nécessité logique dans son système de philosophie, — deviennent graduellement, à mesure que ses corps subtils répondent mieux aux influences d'en haut, une réalité vivante dans sa vie, et qu'ils sont reconnus et perçus par son cœur autant que par son cerveau.

On comprend facilement combien par cette méthode savante et subtile d'entraînement à l'auto-suggestion, par ces adorations adressées à des êtres inconnus, à travers des Supérieurs trop connus, la personnalité et la volonté s'atrophient. Il en résulte un esclavage intellectuel et moral qui explique parfaitement comment les chefs de la Société Théosophique peuvent lancer avec succès des absurdités comme le bluff-Alcyone et faire admettre, avec enthousiasme et dévotion, les énormités dont ils l'accompagnent. C'est un sujet sur lequel nous aurons à revenir en étudiant plus longuement l'initiation théosophique.

— Le Bluff-Alcyone continue. Nous lisons dans le compte rendu d'une conférence internationale, donnée à Londres les 25-26 octobre 1913, et publiée par le *Bulletin de l'Etoile d'Orient*, 11 janvier 1914,

sous la signature de Mlle L. Braudt, représentant national de l'Ordre en Suisse :

Lorsque le jeune chef de l'Ordre ouvrit la séance par quelques paroles très simples et donna la bénédiction, sur les âmes on sentit passer le souffle ineffable d'une Paix suprême et la certitude de divines présences.

Tranquilles, recueillis, nous écoutions baignés dans la douceur rayonnante de l'ambiance, heureux de ces contacts pris avec tous ces frères aînés qui nous précèdent sur le Sentier, heureux de nous sentir portés par une puissante vague d'harmonie et de fraternité aux pieds de Celui que nous attendons...

Comme les Mages de jadis, chacun déposait son offrande aux pieds de l'Instructeur des Mondes et ne demandait en échange qu'un pouvoir accru de servir...

Et nos vies doivent être transformées et vécues vraiment à la lumière de l'Etoile, en toute pureté, en tout amour, en toute justice, les yeux fixés sur la figure auguste de Celui qui vient et la main dans la main de nos frères et de nos sœurs.

Le plus triste, c'est qu'à côté des farceurs qui mènent ce mouvement il y a de nombreux naïfs de bonne foi.

— *Le Times*, de Londres, 28 janvier 1914, publie l'article suivant relatif au procès de Mme Annie Besant :

— Mrs Annie Besant avait présenté aux tribunaux anglais une requête tendant à obtenir une prolongation du délai qui lui était assigné pour la remise à leur père des deux jeunes Hindous dont l'un est si connu sous le nom d'*Alcyone*. M. Cozens-Hardy, avocat-conseiller du Roi et M. Roger Turnbull seront présentés pour la demandereses, et M. Kenworthy-Brown pour le défendeur, c'est-à-dire le père, M. Narayaniah.

La demanderesse a fait appel devant la commission judiciaire d'un jugement de la Haute-Cour de Madras en date du 29 octobre 1913, qui a rejeté son appel contre une décision du juge Bakewell, déclarant que le père était le tuteur de ses deux fils, et que la demanderesse devait lui rendre ses deux fils avant le 26 mai 1913. Elle est la présidente du bureau des Trustees du collège central Hindou, à Benarès, ainsi que de la Société Théosophique qui a son quartier général à Adyar près de Madras. Il est dit, dans la requête, qu'en janvier 1909 le défendeur vint habiter avec sa famille dans un cottage appartenant à la Société, auprès de laquelle il remplissait les fonctions de secrétaire. Au commencement de 1910, la demanderesse lui offrit de se charger des deux jeunes gens, qui sont âgés l'un de 18 ans, l'autre de 15 ans, et de pourvoir à leur éducation ; elle lui demandait en même temps de lui confédérer leur tutelle.

Il y consentit par une lettre du 6 mai 1910. Depuis le 15 décembre 1909, les deux jeunes gens avaient quitté la maison paternelle pour habiter

au quartier-général de la Société où ils recevaient les leçons d'un précepteur. La demanderesse a fait inscrire les jeunes gens à New College, Oxford et a pris les dispositions nécessaires pour les y installer dans le mois d'octobre suivant. Le juge Bakewell a estimé qu'une délégation des droits de tutelle par un père est révocable ; nonobstant toute stipulation contraire, et que dès lors cette délégation était de seul effet. Les jeunes gens refusèrent de retourner dans l'Inde. La Haute-Cour a autorisé la demanderesse à faire appel de son jugement du 29 octobre 1913, mais elle a refusé d'accorder un délai pour l'exécution de la partie du jugement qui l'obligeait à remettre les jeunes gens à leur père. — La demanderesse objectait que dans les circonstances de l'affaire, il serait désastreux pour les jeunes gens de retourner dans l'Inde avant que l'appel ne fût discuté. Il en résulterait un bouleversement complet dans leur éducation, et de leur préparation à Oxford, qui se faisait sous la direction de deux précepteurs. Les deux jeunes gens étaient présents dans la salle d'audience pendant les débats sur l'appel.

M. Cozens-Hardy a dit que la requête avait pour objet d'obtenir la prolongation du délai pour l'exécution d'un ordre de la Haute-Cour de Madras. — Le Lord Chancelier : il s'agit d'une affaire de tutelle ? — L'avocat : Oui. — Le Lord Chancelier : sur le point de savoir à qui la tutelle serait conférée ? — M. Cozens-Hardy : Non, pas jusqu'à ce point : le père a délégué ses droits de tutelle à l'appelante, qui a agi en conséquence. Les jeunes gens ont quitté l'Inde et depuis ils ont vécu en Angleterre chez Mrs Jacob Bright — L'appelante, Mrs Besant, est la présidente du College Central Hindou, un des établissements d'instruction les plus favorablement connus de l'Inde. L'affaire a été débattue dans l'Inde pendant sept jours sur la question de juridiction. — Le Lord Chancelier : Le père désire que les jeunes gens retournent dans l'Inde ? — M. Cozens-Hardy dit que le père a révoqué l'accord conférant la tutelle. — Le Lord Chancelier : Vous soutenez qu'il ne peut le révoquer ? — M. Cozens-Hardy : je soutiens qu'il n'en a pas le droit. — Le Lord Chancelier : La question a-t-elle été débattue et tranchée. — L'avocat : Oui, ou peu s'en faut. — Le Lord Chancelier : — L'Appel a-t-il été autorisé ? — L'Avocat : Oui :

Le Lord-Chancelier a dit alors que l'affaire était de celles qui devaient être décidées dans le plus bref délai possible. Il a été d'avis que les juges suprêmes procèdent à des débats prochains, qu'il serait absurde de renvoyer les jeunes gens dans l'Inde, d'où il faudrait les faire revenir, en admettant que l'appel pourrait recevoir une solution dans deux mois au plus. Qu'importe qu'ils résident en Angleterre un peu plus longtemps ? — M. Cozens-Hardy a déclaré que l'affaire pourrait être prête dans une quinzaine de jours. — M. Kenworthy-Brown, avocat du père, a demandé que le délai d'exécution fût subordonné à cette condition que les jeunes gens resteraient en Angleterre. — M. Cozens-Hardy a fait connaître alors que sur l'avis des médecins, les jeunes gens étaient allés en Sicile. Il ne savait si son honorable adversaire entendait que les jeunes gens devraient rester en Sicile ou en Angleterre, en tout cas en Europe.

Le Lord-Chancelier a dit qu'il était d'avis que les jeunes gens devraient

rester en Angleterre, et en tout cas, ne point aller à l'étranger sans une autorisation formelle. Il a accordé la remise demandée et il a ajouté que les débats seraient avancés pour avoir lieu le plus tôt possible.

— L'Incinération du Commandant Courmes dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro du 5 février 1914, a eu lieu le 20 janvier au cimetière du Père-Lachaise. Des discours ont été prononcés par MM. Ch. Blech, secrétaire général de la Société Théosophique de France ; Chevrier, au nom de la section ésotérique ; Gaston Revel ; le commandant G. Duboc, au nom des membres de la branche *le Lotus* ; J. Morand, au nom de la Société Végétarienne de France. La *Revue Théosophique française le Lotus bleu* janvier 1914, publie le texte de ces discours.

— Nous lisons dans un article nécrologique publié par M. J. Bricaud 33 :. 90 :. 95:. VI sur le Fr :. John Yarker, dans le *Réveil Gnostique*, n° 36, septembre à décembre 1913 :

Notre T:. Ill:. F:. John Yarker fut également un des fondateurs de la *Société Théosophique*. Ce fut lui qui conféra à Mme Blawatsky, après la publication de son livre : Isis dévoilée, le grade de Princesse Couronnée, le plus élevé des grades d'adoption du Rite de Memphis et Misraïm.

Westminster Gazette de Londres, à la date du 4 janvier 1914 ; publie l'information suivante :

« On voit s'élever un imposant édifice dans Tavistok-Square, sur l'emplacement d'une vieille maison où Charles Dickens habita pendant dix ans et écrivit « la Petite Dorrit. » Cet édifice sera le quartier-général de la Théosophie. Pendant quelque temps le groupe Londonien de la Société Théosophique avait travaillé dans deux vastes pièces des vieilles maisons qui se trouvent sur cette place ; il faisait ses affaires administratives dans un de ces locaux, et tenait ses séances de propagande dans l'autre. Mais la Théosophie s'est développée dans ce pays, au point qu'il a fallu songer à lui donner un abri plus commode et plus vaste. On a fait les choses largement, et l'on évalue à 100.000 L. St. le coût total de l'entreprise (2 millions et demi).

Cette nouvelle installation de la Société Théosophique pour l'Angleterre et le Pays de Galles se composera non seulement d'un hall spacieux pouvant contenir un millier d'auditeurs assis à l'aise. Mais encore de deux salles moins grandes pour les réunions administratives, de vastes bureaux, et d'une imprimerie. La Société a en effet une littérature assez étendue pour occuper une imprimerie ; il y aura enfin une bibliothèque. L'édifice aura une cour centrale, où dans certaines circonstances, deux mille personnes pourront se réunir.

La *Revue Théosophique française Le Lotus bleu*, janvier 1914,

p. 345, annonce l'apparition d'un nouvel organe théosophique de langue anglaise :

The Commonweal (le bien-être général) hebdomadaire, Adyar. C'est un nouveau périodique dirigé par Mme Besant à destination plus particulière des Indes.

The Academy, de Londres, annonce cette Revue et lui consacre quelques lignes dans son numéro du 7 février 1914, pour conseiller à la rédaction d'écrire l'anglais plus correctement et de faire preuve de quelque originalité.

La Revue de Mme A. Besant semble plus particulièrement destinée à appuyer la politique anglo-maçonnique aux Indes ; elle a pour sous-titre : *A journal of national Reform* et sa devise est : For God, brown and Country (pour Dieu, la couronne et le pays).

Activités Théosophiques

Société Théosophique

Paris. — Dimanche 15 février, à 4 heures. — Conférence réservée aux membres. La religion du feu et le symbole du soleil, par H. Leblais.

Dimanche 1er mars, à 4 heures. — Conférence publique. Les enseignements théosophiques et leurs preuves, par M. G. Revel.

Jeudi soir, 8 h. 1/2. — Les 5 et 12 février, Etude sur le Karma (suite), par Mme Jean Delettres ; les 19 et 28 février, Etude de la philosophie de Carpenter, par Mlle M. Sénard.

Mardi, 4 heures. — Cours complet de Théosophie, par Mlle Blech.

Le 28 février, 4e samedi, à 8 h. 1/2 du soir. — Réunion publique de la Branche L'Union. Conférence de M. Emile Desaint sur le sacrifice et le devoir.

Mercredi 25 février, à 5 heures. — Conférence ouverte en langue anglaise, par M. Robert King : Occultism and Mysticism.

Vendredi 27 février, à 3 heures, par le même : The Symbol of the Cross.

Marseille. — M. R. André a fait le dimanche 8 février une conférence dont le sujet était « De l'homme au Surhomme ».

Le 15 mars, M. Pellissier fera une Conférence sur « le Problème de la Souffrance ».

Tunisie. — Les membres de la Société Théosophique des Branches de Tunis, Sousse et Bizerte se réuniront en fédération à Pâques, à Tunis. Secrétaire de la Fédération, M. Durmeyer, greffier à Tunis.

Egypte. — Le samedi 17 janvier 1914, à 2 h. 38 [1], à Port-Saïd a été inaugurée la branche « Egypte ». Président : H. Gerbaud ; secrétaire : E. Rouvas ; archiviste : Mlle Gerbaud.

(1) On remarquera cette précision donnée par les journaux théosophiques qui relève évidemment de préoccupations astrologiques.

Belgique. — Mme de Manziarly donnera une conférence privée le 22 février et une publique le lendemain 23.

Le 7 février, conférence publique française par Mme Ramond, de la Haye sur « La Yoga ».

Brésil. — Le Théosophe, n° 102, 16 février 1914 publie une correspondance de Rio de Janeiro signée R. Seidl, où nous lisons :

La constitution de la République Brésilienne consacra le 1er janvier à la commémoration de la Fraternité Universelle. Ce jour-là est un de nos jours de fête nationale. Le règlement de la *Loja Theosophica Perseverança* établit le devoir de réaliser à ce jour-là une séance publique de propagande, en honneur du principe de Fraternité. Nous avons donc pensé à faire une séance de cofraternisation des religions.

Nous avons réussi à obtenir le concours : d'un pasteur presbytérien (le Dr Alvaro Reis) ; d'un positiviste de l'école de Spencer (le député fédéral et lieutenant-colonel Moreira Guimaraès) ; d'un membre de la Nouvelle Eglise Chrétienne, fondée par Swedenborg (M. Henry Leonardos) ; d'un pasteur baptiste (le Dr F.-F. Sorren) ; et d'un spirite (le capitaine de l'armée brésilienne, Vianna de Carvalho). Le capitaine de l'armée brésilienne Permino Carneiro Leâo prit aussi la parole. Tous les orateurs ont parlé de la Fraternité. Chacun l'a regardée à la lumière de sa propre philosophie et de sa propre religion.....

Le président de la Loja Perseverança est le lieutenant-colonel de l'armée brésilienne, J.-J Firmino, professeur de droit international à l'Ecole d'Etat Majeur.

Ordre de l'Etoile d'Orient

Marseille. — Le dimanche 1er février, à 4 heures, M. F. Turcan a fait une excellente conférence sur « l'Islamisme ».

Le 1er mars M. Lombardo fera une conférence sur l'Hindouisme ».

Paris. — *Conférences* : 8 février, Mme Pujol « Service ». — 8 mars Mlle A. Blech « Commentaires sur l'Invocation ». — Vendredi-Saint, 10 avril, pleine lune d'avril, conférence de M. René André.

Brésil. — Une section brésilienne de l'Ordre a été fondée. Le Représentant National est le Major R. Seidl.

Bibliographie

La Suspension de la Vie, par Albert de Rochas, **un vol. grand in-8° de 110 pp. avec sept figures. Dorbon Aîné, Paris, 1913.**

M. de Rochas écrit dans la courte préface qu'il a placée en tête de cette étude :

Il y a un certain nombre de phénomènes dont on conteste généralement l'existence parce qu'ils se présentent rarement et l'on considère les récits

qui les signalent comme de simples légendes dues à la tendance naturelle de l'esprit humain vers le merveilleux... c'est donc une œuvre utile, quoique ingrate, de rechercher ces phénomènes, en accumulant les documents qui en font foi, afin de prouver que leur rareté n'est qu'apparente et de les grouper de manière à montrer que les plus extraordinaires se rattachent, par transition insensibles, à ceux que nous observons tous les jours.

C'est ainsi que M. de Rochas étudie avec preuves documentaires les faits de longs jeûnes et de longs sommeils. Puis il examine les cas de mort apparente chez l'homme et termine par une intéressante étude sur la suspension volontaire de la vie et l'inhumation temporaire des Fakirs de l'Inde.

La plupart des faits rapportés par l'auteur étaient connus, mais il faut lui savoir gré de les avoir réunis et groupés dans un travail d'ensemble fort intéressant.

La Magie Rurale, par Mavéric et Rip Monfloride, **un vol. in-8° de 141 pp, Hector et Henri Durville, Paris, 1913.**

Dans ce curieux volume les auteurs ont réuni et étudié les nombreuses recettes magiques dont la plupart sont encore en usage dans les campagnes. Ils nous exposent successivement la Magie des Bohémiens, des braconiers, oiseleurs collecteurs ,etc. avec leurs procédés occultes et leurs invocations. Ils étudient ensuite la magie vétérinaire des bergers et maquignons, puis celle des laboureurs, jardiniers, apiculteurs, bûcherons, etc.

Un chapitre est consacré à la Météorologie occulte. Un autre contient de nombreux aphorismes et dictons répandus dans les campagnes. L'ouvrage se termine par des considérations sur les sorciers campagnards, les jeteurs de sorts, maléfices, envoûtements et enfin les Vampires.

Le livre est d'une lecture facile et agréable, sans étalage scientifique inutile, bien que l'on sente la somme de travail que sa composition a demandé. Il contient beaucoup de choses très intéressantes à connaître, quand ce ne serait que pour se mettre à même de pouvoir réfuter à l'occasion, toutes les idées fausses et absurdes répandues dans les campagnes.

— Nous empruntons les analyses bibliographiques suivantes à une Revue Maçonnique anglaise :

Masonic symbolism and the Mystic Way (Le symbolique maçonnique et la Voie mystique) par le Fr.·. Arthur Ward.

Ce petit livre sur le « Grand art de la Maçonnerie » ne s'occupe point des Ordres, des Rites, ni de recherches historiques. Le Fr.·. Ward dit qu'il ne cherche point d'appui pour ses vues dans l'autorité ou la tradition maçonnique. « Je ne suis point un chercheur de science maçonnique, si ce n'est en tant que la Maçonnerie offre un système de développement spirituel ; aussi, je traite mon sujet sans me laisser influencer par les assertions ou les vues d'autrui ». Puis, il prend les grandes allégories, les symboles des trois degrés de l'art, et nous y montre les enseignements des mystères de tous les siècles, le profond mystère que l'homme cherche et qu'il trouve. La voie que suit l'auteur pour faire cette découverte est la voie mystique, et cette voie est éclairée de place en place, et sans interruption par les lumières et les symboles de la Maçonnerie, pour ceux qui savent les voir. Le Fr.·. Ward montre dans les trois grades les trois grands aspects de la méditation : 1er grade : *Force*, concentration, le réveil ; — 2e grade : *Sagesse*, méditation, illumination ; — 3e Grade : *Beauté* : contemplation, abandon de soi, renoncement, union.

Aussi, dans les grands mystères maçonniques, se développent les facultés du moi spirituel, la charité, la sagesse, la force et la beauté pénètrent la personnalité transformée, et rayonnent d'elle dans le monde pour unir, éclairer, aider, et guérir l'humanité. Les constructeurs du Moyen Age sont donnés comme types aux Maçons, auxquels ils enseignent le secret de l'évolution à travers bien des vies successives . « De même que le Maçon, libre grâce à sa Guilde, au temps où l'on construisait les cathédrales, achevait sa tâche dans une ville et partait pour une autre ville, emportant les signes secrets qui établissaient sa qualité de membre de l'art, de même le moi spirituel passe d'une vie à une autre, reprend sa tâche où il l'avait laissée, reconnait ses compagnons à des signes perceptibles pour tous les mystiques et pour eux seuls ». Les parties que le Fr.·. Ward consacre aux outils sont originales et utiles. Il explique les outils de l'apprenti comme représentant le sens vital, la volonté et l'intellect ; ceux de compagnon comme symbolisant l'intuition, l'inspiration, la vision pénétrante.

Une partie intéressante est consacrée au symbolisme qui représente la Loge comme un être humain, comme un homme, surtout à propos de la planche à tracer du premier grade. C'est une idée particulièrement séduisante que celle qui montre la voûte céleste de diverses couleurs » « qui a embarrassé bien des gens, comme étant l'*aura*, le vêtement multicolore, la robe glorieuse dont l'homme est revêtu quand il est devenu « semblable à un fils de Dieu ».

— *The occult Arts*, par J.-W. Frings, chez Rider, 8 Paternoster Row, 2 sh. 1/2. C'est une esquisse des différents procédés auxquels l'homme a eu recours dans tous les siècles pour entrer en relation avec le supranaturel, ou, comme dit l'auteur, avec le supranormal. Il y montre que l'étude des sentiers détournés de la science et du mysticisme conduit l'observateur impartial à la croyance qu'il existe une force secrète qui produit et explique tous les phénomènes dits occultes, et qu'il suffit de développer la vision mentale pour que le supranormal devienne normal. L'auteur étudie l'Astrologie à

un point de vue historique et scientifique, et montre que nous avons des raisons suffisantes pour croire que l'homme est soumis à l'influence sidérale, et que les prédictions heureuses des astrologues sont plus que des coïncidences. Au sujet de la Télépathie, il montre d'une manière simple et convaincante, que c'est une faculté dont l'existence est prouvée, et qui a ses causes dans les profondeurs de notre être. Dans la Géomancie, il fait voir l'action de l'intelligence subconsciente. Les augures et présages sont traités au point de vue du Folk Lores, mais l'auteur tient grand compte des étranges croyances de l'Inde, des prétendues superstitions de l'Angleterre ; il cite comme exemple de faits prémonitoires des cas bien connus, la bonne fortune d'Edenhall, l'oiseau blanc d'Oxenham. Son livre est très propre à faire connaître ce qu'il y a de réel dans les arts occultes.

The fourth creative Hierarchy (La quatrième hiérarchie créatrice) par E.-L. Gardner. *Astrological analogies* (Analogies astrologiques) par Miss H. Veale, tirage à part des Mémoires de la Loge Blavatsky, chez le secrétaire de la Loge, Tavistock Square, 1 sh.

L'auteur du premier de ces ouvrages nous dit qu'il suivra la route montrée par Aristote, puis, il nous donne la clef qui ouvrira les sept portes par lesquelles, il arrivera au sentier qui mène au but, et il nous explique pourquoi notre hiérarchie est la quatrième et non la septième. Celui qui étudie la phylosophie pythagoricienne lira avec intérêt la route qui a pour poteau indicateur le Tetrade et les dix Yods. Celui qui croit avancer plus aisément par la voie des nombres, trouvera après le poteau indicateur : Nombres, ou Mouvements de rythmes divers, un guide utile. Celui qui voyage par les *plans* sera averti que tour à tour prédominent la Vie et la Forme, ce qui ne signifie pas qu'elles s'excluent, mais seulement que l'une d'elles est la dominante, qui prépare et amène l'autre, par des transitions insensibles.

The Mysteries of the Qabalah (Les Mystères de la Cabbale) par L.-A. Bosman. 1 sh. à la Dharma Press, 16, Oakfield Road, Clapton (Londres N.-E.). C'est le début d'une série sur les sciences occultes qui sera fort intéressante pour les Francs-Maçons et les personnes qui s'intéressent aux origines et aux enseignements des mystères. Il faut connaître à fond la Cabbale pour être en état d'en faire tenir dans une cinquantaine de pages un exposé clair et complet. L'ouvrage, disons plutôt l'opuscule, est divisé en quatre parties. Dans le premier chapitre, l'auteur traite des origines de la Cabbale, et prouve qu'elle n'est pas un livre déterminé, non plus qu'une réunion de livres, mais qu'elle est la Théosophie même, la divine sagesse transmise de génération en génération par l'enseignement oral, du maître au disciple, pour aboutir à la rédaction de livres qui ont disparu de la circulation, et que, suivant l'auteur, on ne trouve pas même au British Museum. Le lecteur aura à les chercher lui-même en suivantles indications données par M. Bosman. Le chapitre II expose la doctrine de la Cabbale et les différentes méthodes d'interprétation. le chapitre III fournit divers exemples très clairs et très instructifs de la Temura et de la Gematria. L'un de ces exemples est d'un intérêt capital pour tous les Francs-Maçons sérieux, car il traite du nombre 33. Il est fâcheux, dit l'auteur de ce compte rendu, que M. Bosman

ait jugé à propos de répéter les plaisanteries classiques sur le quatrième grade ; cela est indigne d'un homme qui, par ailleurs, a prouvé qu'il possédait les vérités des plans intérieurs ». « Son petit livre n'en reste pas moins un travail indispensable à ceux qui veulent se mettre en état de comprendre les leçons de la Divine Sagesse. Mais ils devront le lire avec l'œil de l'intuition, et non avec celui de l'esprit inférieur ».

— Au moment où s'achève la confection de ce numéro, nous recevons *la Bastille* du 28 février 1914. Elle contient certaines assertions de M. Copin-Albancelli que, pour mon compte personnel, je ne peux pas laisser passer sans remettre les choses au point.

Le Directeur de *La Bastille* écrit :

La crise actuelle a eu pour point de départ le projet de fédération des ligues antimaçonniques, au sujet duquel j'ai fait les réserves qu'on sait. Ces réserves, on le sait aussi, ont été l'occasion d'une levée de boucliers contre moi.

En ce qui me concerne, cela n'est pas exact. La levée de boucliers, si levée de boucliers il y a, a été provoquée par les attaques et les injures de M. Copin-Albancelli à mon égard.

Et à qui espère-t-il donner le change en écrivant comme il le fait :

Enfin nous avons tous si peu l'état d'esprit voulu pour nous fédérer utilement, que le seul projet de fédération a suffi pour créer un état de guerre. Cet état de guerre, les documents produits le prouvent, existe en dehors de moi qui ne suis en guerre contre personne, qui me suis simplement borné à exposer avec la plus grande modération les objections que j'avais à faire. Les promoteurs du projet, après s'en être pris à moi, paraissent aujourd'hui s'en prendre un peu à tout le monde. Eux qui veulent la paix, ils bataillent sur tous les points. Il suffit de comparer la façon dont j'expose mon opinion avec celle dont ils me traitent dans leurs articles pour constater que je suis bien plus fait qu'eux pour la fédération. Je discute, en effet ; ils me battent. Mais j'ai une cuirasse faite de mes vingt-cinq années de services. On peut taper là-dessus, ça résiste.

J'ignore ce que vaut la cuirasse des vingt-cinq années de luttes de M. Copin-Albancelli ; mais je sais malheureusement ce que sont ses œuvres. Ou sa mémoire est bien courte, ou son audace est grande.

Il oublie ses articles du 6 et 13 décembre 1913, où il m'accusait d'être faux « prophète » d'obéir « aux influences soigneusement couvertes » des chefs de la Franc-Maçonnerie, de créer de « mauvais courants dans l'antimaçonnerie au profit de la Secte, et terminait par ce sanglant outrage: «Taxil n'a pas opéré autrement et c'était un traître».

Et c'est lui, M. Copin-Albancelli, qui, après avoir écrit cela contre

moi, vient, aujourd'hui, se poser en victime — que l'on «bat »! Si M. Copin-Albancelli est victime de quelqu'un, c'est de lui-même et de sa manière de discuter. En se posant, comme il le fait en pontife de l'antimaçonnerie et en excommuniant à tort et travers, les catholiques,à côté desquels il a la prétention de combattre, le directeur de *La Bastille*, président d'une association antimaçonnique composée de catholiques, m'a obligé à rechercher dans quelle situation il se trouvait lui-même, après ses divers avatars, vis-à-vis de l'Eglise. Je me suis servi pour cela de ses écrits,et ce n'est pas ma faute, mais la sienne, si l'étude des documents n'a pas tourné à son avantage.

En tout cas, je ne lui laisserai pas dénaturer les faits et je le mets au défi de citer de ma part une phrase désobligeante pour lui, avant les grossières attaques dont il a cru devoir m'honorer gratuitement.

Lorsque M. Copin-Albancelli, qui, toujours et en toute occasion, parle de l'iniquité commise contre lui « l'iniquité qui pèse, écrit-il, sur nous tous », voudra reconnaître les torts qu'il a eus vis-à-vis de moi, en m'attaquant comme il l'a fait, cette discussion cessera ; mais jusque là je ne lui permettrai pas de changer les rôles. Ses « vingt-cinq ans de services » n'ont rien qui doivent prévaloir contre mes trente-cinq ans de luttes, toujours dans le même camp et au service de la cause catholique.

Aussi M. Copin-Albancelli est-il un peu ridicule lorsqu'il écrit :

> Au fond, en cette affaire, ne sommes-nous pas tout simplement en présence d'un tout petit rassemblement d'antimaçons remplis de bonne volonté, mais impatients, entrés plus tard que nous dans la carrière, qui bénéficient du travail de patience qui a été accompli par les vétérans et qui, oublieux des services rendus par ceux-ci, les trouvent « encombrants » ? Ils s'imaginent qu'ils vont galvaniser l'antimaçonnisme. Ce n'est pas bien coupable. Mais, tout de même, c'est peut-être une erreur.

Même en comptant à M. Copin-Albancelli ses années de services dans la Franc-Maçonnerie, à moins qu'il ne prétende les faire compter double, je suis encore son ancien dans la bataille politique.

J'ai raconté comment le Directeur de *la Bastille* avait, par un article, publié dans ce journal le 19 avril dernier, fait échouer un projet de fédération approuvé en haut lieu. Je n'y reviendrais pas si M. Copin-Albancelli n'écrivait dans son article du 28 février :

> Toujours d'après les documents, il me semble d'ailleurs que leur projet s'est peut-être développé un peu trop en dehors des vétérans de l'antimaçonnisme. M. l'abbé Tourmentin paraît avoir été tenu à l'écart. M. de la Rive aussi. Quant à moi, on prétend qu'on m'avait fait des confidences. Je l'ai nié. Je le nie plus que jamais.

M. Copin-Albancelli est aussi brouillé avec la logique qu'avec la

vérité. Comment aurait-il pu écrire son article du 19 avril 1913, destiné à faire échouer le projet de Fédération, si on ne lui avait pas fait des « confidences » à ce sujet? Ce ne sont cependant pas MM. Tourmentin ou de la Rive qui lui en ont parlé.

Et c'est lui, qui, après avoir publiquement dévoilé le projet et mis le public, — les Francs-Maçons aussi, par la même occasion — au courant du travail en cours d'exécution, vient aujourd'hui reprocher aux auteurs du projet de ne pas avoir informé en même temps M. l'abbé Tourmentin et M. de la Rive ! Les pourparlers étaient engagés, tout ne pouvait pas se faire en un jour ; et c'est M. Copin-Albancelli, près duquel on avait débuté, qui, en dévoilant publiquement ce qui devait demeurer secret, a tout fait échouer.

Cela est si vrai, qu'aussitôt après l'apparition de l'article de *la Bastille*, du 19 avril, j'ai dû, sur la demande du vénéré promoteur de l'idée de fédération, faire une démarche personnelle auprès de M. de la Rive pour lui expliquer les choses[1].

Qui M. Copin-Albancelli espère-t-il tromper par toutes ces explications qui n'en sont pas? Il ferait bien mieux de reconnaître son erreur de conduite. Cela serait plus profitable à sa dignité que d'écrire :

> Je n'ai jamais compris, je l'avoue, la grande colère que souleva l'article dans lequel j'émettais de simples objections. Je n'ai pas compris davantage l'argument de la prétendue confidence qui aurait dû m'obliger à garder le silence.

Certes, on ne lui avait pas demandé de serment, ce qui, du reste, n'aurait pas servi à grand'chose, probablement ; mais il y a des devoirs de loyauté qui sont tout indiqués. M. Copin-Albancelli ne l'a paraît-il, pas compris alors : il ne le comprend pas encore. C'est regrettable pour lui. Le tort des auteurs de l'idée de fédération a été de le croire capable de le comprendre. Ils l'ont payé cher.

M. Copin-Albancelli termine son article par ces lignes :

> Il me semble qu'il y a un moyen très simple de sortir d'affaire. Que les promoteurs de l'idée de fédération fédèrent les éléments qu'ils sont parvenus à rassembler. Je ne serai pour ma part nullement l'ennemi de cette fédération-là. Je ne lui demanderai qu'une chose ; la liberté de poursuivre dans mon petit coin, qui me suffit largement, les discussions théoriques que je crois indispensables. Fédérés ou non fédérés, gardons nous de les faire dégénérer en querelles personnelles et tout sera très bien.

Ce n'est pas le 28 février 1914 qu'il fallait faire cette déclaration,

1. J'ai des lettres de M. de la Rive qui rendent témoignage de ma démarche auprès de lui, et c'est par suite de son intervention que M. Copin-Albancelli a écrit les lettres dans lesquelles il avoue avoir été mis directement et par M. Baron au courant du projet de Fédération.

mais bien avant le 19 avril 1913. Si M. Copin-Albancelli, au lieu de toujours soulever une question d'intérêt personnel, avait donné cette réponse aux ouvertures qui lui ont été faites, il ne peut le nier, au commencement de 1913, les choses auraient pris une autre tournure.

Quant aux querelles personnelles, c'est M. Copin-Albancelli encore qui les a soulevées. Nous attendons de sa part, non des excuses dont nous n'avons que faire, mais une déclaration loyale reconnaissant qu'il s'est laissé entraîner trop loin dans sa polémique vis-à-vis de nous, en jetant le nom de Taxil là où il était souverainement déplacé et injurieux.

N. Fomalhaut.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue de la Gare — Nevers

met de se reconnaître mutuellement, les lettres R. C. seraient leur signe et sceau. Ils doivent observer quelques règles, le *juramentum fidelitatis et sacrum silentium*, comme le serment pythagoricien. Ces frères sont aussi divisés en certains Ordres; l'un d'eux est le *Mathematicus*, un autre est un *Magus*, le troisième un cabaliste, le quatrième est un médecin, le cinquième un Alchymiste, les autres sont *Necromantici, Chiromantici, Catoptromantici*; il y en a un qui se nomme Frère Sophar, un autre : Frère Mustapha, etc.

Cette société a été formée sous l'impulsion de l'esprit de Dieu, prévue par Dieu, prédestinée par Dieu : il était de toute nécessité que Dieu bouleversât la Nature, et que, dès son commencement, le monde courût à sa fin et réclamât une rénovation avant sa destruction. Le sixième âge du monde serait maintenant proche, et le *trigonus igneus* (triangle de feu) des six flambeaux brille, annonçant de plus en plus la fin du monde. On doit dès lors espérer pour un temps très prochain une Vérité, Lumière, et Vie et Magnificence comparables à celles dont Adam jouit au paradis, et il s'ouvrira pour l'Allemagne une porte merveilleuse. Avant tout doit avoir lieu la chute de la Papauté, la triple corne sera anéantie. Le pape et Mahomet sont nommés *Blasphemiæ Orientis et Occidentis*. Le pape est l'Antechrist. Si les (Frères) avaient vécu au commencement des temps, ils auraient arrangé les choses tout autrement, elles auraient tourné bien différemment pour les prédicateurs catholiques ; mais ils s'occupent maintenant de pourvoir à cela, ils délibèrent dans leur Antre, où, enveloppés de nuages, ils ne craignent personne. Ils reconnaissent l'Empire Romain comme une monarchie; ils veulent combler de richesses d'or son chef, l'Empereur, ils ont autant d'or que le roi d'Espagne en reçoit des deux Indes, car ils ont un trésor inépuisable. C'est pourquoi ils invitent quiconque voudrait venir à eux, à ne point rechercher l'or; et leur trésor doit durer jusqu'à ce que le Lion arrive, car il en aura besoin pour consolider son empire.

Leur but et leur fin sont aussi manifestes que l'aurore la plus claire, c'est de ramener l'âge du bonheur après la nuit saturnienne. Alors tout ce qu'il y a de secret dane le monde sera révélé, tout mensonge, toute fausseté disparaîtront. La tromperie cessera de prévaloir contre la piété. Les méditations des Frères doivent être mises bien au-dessus des révélations de Dieu ; on peut réduire les premières en axiomes nouveaux. Le grand monde (le Macrocosme) est renfermé dans l'homme, comme un grand arbre dans une petite graine. Tout consiste en une mélodie ; tout se passe en grand et en petit de la même manière.

Ils se vantent aussi de l'invention d'une langue dans laquelle sera indiquée la nature de toute chose. Ils prétendent à une innocence comparable à celle d'Adam ; ils louent la chasteté ; ils se disent à l'abri des maladies, de l'âge et de la pauvreté. Ils promettent des bienfaits à toutes les nations ; ils disent qu'ils évoquent les Esprits les plus distingués; ils ont des dictons très beaux, comme *Sub umbra Alarum tuarum, O Jehova, Jesus mihi omnia* !

Ils prétendent appartenir à la confession de Jésus-Christ, telle qu'elle existe en Allemagne, à l'exception de ce qu'enseignent les faux prophètes. Ils se disent très attachés à la Sainte Ecriture, mais ils n'en font pas grand usage ; ils déclarent que le livre de leur Père est le meilleur après la Bible, mais ils ne veulent pas le soumettre à la censure du monde. Ils ne sont pas d'accord avec Moïse dans la Genèse, car ils disent que Dieu n'a pas fait le corps d'Adam avec la terre, mais l'a tiré d'un extrait ou Quinte Essence du ciel et de la terre. Quand des savants entrent dans leur Société, ils doivent mettre de côté leur science, et se faire Paracelsistes, car ils reconnaissent Paracelse comme un monarque qui a lu avec application le livre du monde. Ils n'admettent que deux sacrements, à la façon de l'Eglise réformée.

Lorsque quelqu'un est digne d'être admis parmi eux, ils le reconnaissent d'après leur règle de révélation. Ils ont de grands secrets pour la guérison, et, à les en croire,

ils auraient guéri le comte de Norfolk de la lèpre en Angleterre. Ils se comparent au Christ, quand il envoya ses apôtres prêcher ; de même ils quittent leur Cloître, et observent les règles suivantes : 1° ne pas exercer d'autre profession que de guérir les malades, et cela gratis ; 2° de garder la fidélité et le secret sous l'obligation du serment ; 3° de se vêtir suivant la coutume du pays où ils se trouvent ; 4° de se réunir chaque année à la fête du Saint-Esprit ; 5° de se désigner à chacun un successeur capable ; 6° d'avoir pour signe la Rose-Croix ; 7° de tenir la société secrète pendant 100 ans.

Ils dédient leurs écrits, tels que la *Fama et Confessio* à l'Empereur, aux Rois, aux savants de l'Europe, et font de magnifiques invitations à voir leurs palais, leurs trésors, à étudier leurs arts et sciences ; ils demandent qu'on leur réponde et qu'on les juge, et alors, ils se montreront.

La sagesse qu'Adam, Moïse et Salomon ont possédée, est réunie dans un Globe et Livre du Monde ; l'art de la sphère est traité sous le titre de *Rota*, *Harmonia*, *Melodia*, *Concentratio*. Là, tous les trésors cachés de la divine sagesse sont contenus, ainsi que les choses mystérieuses et invisibles. Ils bavardent abondamment sur la pierre philosophale, et ils en disent : qu'elle n'est pas seulement un Rubis royal, une escarboucle qui éclaire toutes choses de sa lumière de feu, mais qu'elle est aussi un remède parfait, qui change en l'or le meilleur tous les corps et les métaux imparfaits, et chasse loin de l'homme toutes les maladies. Néanmoins, ils prétendent ne faire aucun cas de l'art de faire de l'or, et que cet art impie et maudit n'est nullement le but le plus élevé de leur philosophie, que cet art donne occasion à beaucoup de volerie, que c'est une chose sans importance, et accessoire. *Fi de l'or, en tant qu'or !*

La première Société aurait compté dans son sein des moines, des peintres, des écrivains et de véritables cabbalistes avec une langue et un vocabulaire magique. Il y aurait aussi des médecins célibataires. Dans leur appartement souterrain se trouveraient leurs sous-régents, qu'ils sauraient contraindre à l'obéissance au moyen du mot de Paracelse, de ses écrits, caractères, imaginations cabbalistiques. Alors, ils pourraient marcher sur la tête du serpent, parce qu'ils sont pourvus de l'antidote céleste. Enfin, ils peuvent vivre pendant plusieurs centaines d'années, parce qu'ils sont composés de Dieu et de toute la machine céleste. La Roue a commencé à tourner lorsque Dieu a dit : *Fiat*, et elle cessera de tourner quand il dira : *Pereat*.

La *Confession* de cette Fraternité est accordée sur cette Lyre, ils exhortent journellement les hommes à obéir à l'impulsion, à l'avertissement de Dieu, pour qu'on s'adresse à eux ; ils ont des maisons et des palais plus que royaux, qui sont entourés de nuages, de telle sorte que nul ne peut les endommager ; il y a là une source inépuisable d'or et d'argent ; on y vit dans un état comme celui de l'éternité, sans connaître la faim, la maladie, la pauvreté ; l'on peut y acquérir toutes les sciences et tous les arts ; on trouve dans un livre unique ce que contiennent tous les autres ; on peut habiter dans un endroit et néanmoins savoir ce qui se passe dans le monde entier et posséder tous les biens du monde. Il serait temps qu'on y songe et qu'on s'y prépare ; Dieu a déjà envoyé des messagers qui sont des étoiles nouvelles dans le Serpentaire et dans le Cygne, comme signes de choses très importantes ; il faut qu'on suive l'exemple des Arabes à Damiar. L'Europe doit mettre au monde un enfant vigoureux, c'est-à-dire une Réforme, des personnages éminents feront un essai de cette Réforme au moyen de leurs écrits : la Pierre s'offrira elle-même à les servir, quand il le faudra pour l'exécution du dessein de Dieu.

Quant à la façon dont on peut entrer dans cette Fraternité, il y en a plusieurs ; en premier lieu ceux qui sauront lire les grandes lettres et caractères que Dieu a écrits dans la structure du Ciel et de la Terre, sont appelés, alors même qu'ils n'en savent rien ; ils ne doivent pas mépriser cet appel. En second lieu, ceux qui sont d'esprit paisible et humble : à ceux-ci Dieu enverra des anges qui leur parleront ; en troisième lieu, il faut fuir les livres d'alchimie, car ils ne contiennent qu'une teinture menson-

gère; on doit tenir le *Magnum Magisterium Philosophorum* pour un simple accessoire, et non pour un don particulier de Dieu. La nature révèlera bien d'autres secrets, et la manière d'arriver à la vraie lumière. Comme quatrième moyen, la lecture de la Bible; c'est le seul livre qu'on doive suivre pour régler sa vie; c'est un abrégé du monde entier; celui qui entend bien la Bible est égal à Dieu, mais les lettres qui s'y trouvent ne sont pas les lettres réelles, mais des lettres *magiques, caractéristiques, cabbalistiques*, venant du *Bereschit*, c'est-à-dire de la véritable langue, qui explique toutes choses, celle que possédaient Adam et Eve; et toutes les autres langues ont été confondues à Babylone (Babel).

Voilà les chaînes qui ont été forgées par le Vulcain infernal et ses Cyclopes enchanteurs dans l'Antre de la nuit éternelle. Voilà la mixture dont le Diable s'est fait l'apothicaire, l'herbe, poison des âmes, qui a été semée par Zoroastre, Hermès, les Cabbalistes, les Magistes, les Enthousiastes, les Charactéristes, les Anabaptistes, les Alchymistes faiseurs d'or, œuvre à laquelle ont aussi coopéré Corneille Agrippa dans sa *Philosophie Occulte*, Pistorius l'Apostat, Goclenius, Burgravius le Manichéen... En somme, c'est un chaos de confusion, un édifice en l'air.

Ils se cachent et ils placent, au-dessus de tout, leur livre; ils le préfèrent à la Bible; ils veulent, à la manière des Arabes, mettre de nouveaux axiomes, la Magie, la Cabbale et le Charlatanisme de Paracelse à la place de notre Philosophie, de notre Théologie ecclésiastique, de notre Physique, de nos Mathématiques, et réformer tous les Arts. Ils qualifient le Pape d'Antechrist, rejettent les sept sacrements, et prétendent n'être point des Hérétiques; ils ne veulent pas qu'on examine leur doctrine; à ce compte, le Diable serait le meilleur des professeurs.

On connaît l'oiseau à son chant : ils prétendent posséder plusieurs langues; ils recommandent la Dialectique de Ratichius; ils se vantent de connaître les choses futures; ils discourent amplement sur l'Antechrist, de même sur Gog et Magog. Ils séduisent secrètement les prédicateurs pour leur faire prêcher leurs innovations aux Princes. Enfin, je m'empresse de le dire, il est venu auprès de moi deux de ces gens, que je tiens pour suspects de cette secte; ils avaient une physionomie étrange, des yeux scintillants et sans cesse en mouvement; ils ne peuvent rester tranquilles un seul instant; ils répondent d'une parole précipitée, comme s'ils savaient d'avance les pensées; ils sont en état de parler sur ce qui se passe dans tel ou tel lieu, et ils ne tardent guère à entrer en propos au sujet de la Pierre philosophale, de la Teinture universelle, etc. Je dois l'avouer, j'aime mieux les voir loin de moi que tout près; j'ai une juste antipathie contre eux, comme s'il y avait en eux, outre une âme humaine, je ne sais quoi encore d'horrible ou de fantastique, de caché (passage très remarquable, le texte dit : comme s'il y avait entre eux, à côté de l'âme humaine quelque autre chose d'horrible, qui tiendrait du fantôme).

Le Jésuite Jean Robert les qualifie de *Fraterculi Acheruntici*. Libavius dit avec raison que leur doctrine est un mensonge diabolique de sorcellerie, contre toute philosophie, toute théologie; il traite leur invitation de rêve plaisant, leur doctrine de folie, de vanité, de blasphème; il voit en eux une véritable peste, comme il n'en fut jamais de plus grande.

Ils n'en ont pas moins leurs patrons, défenseurs, apologistes, qui se disent les héritiers du Parnasse et des Muses, et qui les tiennent pour les premiers personnages du monde, qui auraient été prédestinés, comme leur fondateur, et qui devraient annoncer au sixième âge du monde des choses merveilleuses.

Adam Hasselmayr, notaire, qualifie ces gens-là d'illuminés d'en haut, et les appelle des Jésuites; il a été condamné aux galères par l'archiduc Maximilien; et de sa grande plume, il ne manquera pas d'encre pour écrire son *liber Mundi*.

Ces gens-là ont des *Hierogrammatæi* et des *Hiérophantes*, André Haberweschl appelle leur livre un écrit magico-cabbalistique; ils disent que personne ne peut le com-

prendre, et ils ont l'impudence de dédier ce livre maudit aux chefs et princes de l'Europe, et de demander qu'on y réponde, mais il suffit pour cela de la lettre grecque π (pfui).

On pourrait se demander comment ces preneurs de mouches prétendent réformer toutes les Eglises, Romaine, Luthérienne, Calviniste, païenne. Il ne suffit pas de feuilleter des Livres de Paracelse, d'opposer l'un à l'autre le *Macrocosme* et le *Microcosme*, de diviser l'homme en homme sidéral et homme élémentaire, de faire des *magismes*, des *Cabbalismes*, et autres tours de cette sorte ; cette Fraternité doit d'abord se réformer en particulier et laisser à Dieu tout-puissant la Réforme générale. Ils se donnent pour des génies illuminés ; mais leurs écrits prouvent la plus grande folie. Est-ce que les Arabes de Damiar ont seuls la Sagesse ? Est-ce à eux qu'est parvenu le livre que l'Ange a apporté à Adam attristé sur les bords de l'Euphrate, ce livre, grâce auquel il aurait su toutes choses, qui se serait transmis ensuite à Seth, à Enoch, à Noé et à Salomon ? Que contient ce livre ? De la Sorcellerie pure.

Admettons que les Arabes apprennent quelque chose de leurs Esprits familiers : est-ce que le Diable sait tout ? Il y a parmi ces Frères des gens qui content de longues fables sur le *Chaos*, sur *l'Orcus*, *la Magie*, *de Magnali Magno*, *Spiritu astrali*, *Vectore Uno*, *infuso divino continuato*, *de anima mundi*, *Sale Hermetico*, *Usnea*, *unguento armario*, *pulvere sympathetico*, etc. C'est une fausse Sagesse que celle qui se fonde sur l'*in spiritu mundi* ou plutôt *immundi*, sur une fausse interprétation de l'Ecriture, dans des *Caractères*, des *signatures*, des *anneaux de sagesse*, des *paroles inconnues*, etc., et surtout quand on recourt au troisième ordre des Anges, qui apparaissent dans des miroirs, des cristaux, des verres, et même dans les ongles de l'homme.

Un honnête Allemand, dans son *Proloquium* fait, en ces termes, l'éloge des Rose-Croix : ils veulent bâtir une écurie de moutons dont le Diable serait le berger ; ils sont envieux, avides, idolâtres, etc. (Suit une page d'injures).

Quant à leur Antre, c'est l'antre de Cacus, on les en arrachera, comme Hercule en arracha ce monstre.

Si des Rose-Croix je passe à Paracelse, ce n'est pas sans de très bonnes raisons. En effet, ils disent que Paracelse n'était sans doute pas un membre de la Fraternité, mais ils le tiennent pour un homme très éclairé, très savant dans le Livre du Monde.

Ce petit traité se termine par une biographie de Paracelse extrêmement curieuse, pleine de détails peu connus et recueillis sur place.

775. Historicher Bericht vom Marianisch-Teutschen Ritterorden des Hospitals unserer Lieben Frauen zu Jerusalem, von J.-C. VENATOR. — Nürnberg, 1680 ; in-8°.

[Relation historique sur l'Ordre marianiste allemand des Chevaliers de l'Hôpital de Notre-Dame à Jérusalem, par J.-C. VENATOR.]

Cet ouvrage est mentionné avec des indications un peu différentes par GRÆSSE (*Trésor des livres rares*, T. VI., p. 275) :

VENATOR *Caspar, Deutschordens Pirester und Pfarrer zu Mergentheim : Historisches Bericht vom Marianischen Teutschen Rittersorden des Hospitals unser Lieben Frauen zu Jerusalem.* (Venator Caspar, prêtre de l'Ordre Teutonique, et curé à Mergentheim. Relation historique de l'Ordre Marianiste Teutonique de l'Hôpital de Notre-Dame à Jérusalem). Nürnberg, bei Andreas Knorzen, 1680, in-4° avec figures d'armoiries.

On trouve dans la *Table Méthodique* de BRUNET (T. VI, col. 1184, n° 21994) la mention suivante : *Recherches sur l'ancienne Constitution de l'Ordre teutonique et sur ses* usages, Mergentheim, 1807, in-8°.

Dans la notice de Græsse, Mergentheim est le lieu d'origine de l'auteur, et non le lieu d'impression de l'ouvrage ; en outre, la différence des dates ne permet pas un rap-

prochement. L'ouvrage cité par Brunet serait-il une traduction, avec une indication erronée ?

776. Chymische Schrifften Alle, etc. von Alex. von Suchten. — Frankfurt, 1680 ; in-12.

[Tous les Ecrits chimiques d'Alex. de Suchten.]

Sur Alexandre de Suchten, voir la notice du n° 100. Voir aussi la notice du n° 518, qui indique avec plus de détail l'édition ci-dessus et une édition fort antérieure (1621) ainsi qu'un traité particulier du même auteur sur l'antimoine.

Rosenthal mentionne aussi (p. 216, n° 2921) un ouvrage qui est dédié à Alexandre von Suchten, par W.-H. Gebsehn. Cet ouvrage a pour titre *Magia Naturalis*, et a paru en 1611.

Le *Manuel Bibliographique des Sciences psychiques et occultes de M. Albert* L. Caillet indique quelques ouvrages de cet auteur, d'abord celui qui figure en tête de cet article (tome III, p. 562, n° 10422) : *Alexandri von* Suchten *Chymische Schriften, alle so viel deren vorhanden, zum ersten Mahl zusammen gedrückt, mit sonderbahrem Fleisz von vielen Druckfehlern gesaubert, vermehret, und in zwey Theile als die Teutschen und Laternischen verfasset* (Ecrits chimiques d'Alex. von Suchten, publiés pour la première fois en entier et expurgés avec un soin particulier de nombreuses fautes d'impression, augmentés et arrangés en deux parties pour le latin et l'allemand), Francfort-sur-Mein, Georges Wolf, 1680, in-8° de XIV-486-IX pp.

Ibid., p. 562, n° 10423 :

Liber unus de Secretis Antimonii, das ist von der grossen Heymligkeit des Antimonii die Artzney belangent, durch den Edlen und Hochgelahrten Hn Alexander von Suchten, *allen Medicis notwendig zu wissen cura Michaelis Toxitis. medici Argentorati* (Un Livre sur les secrets de l'Antimoine, c'est-à-dire : Du grand secret de l'antimoine, important pour la médecine, par le noble et très docte seigneur Alex. von Suchten ; remède qu'il est nécessaire aux Médecins de connaître),publié par les soins de Michel Toxites, médecin à Strasbourg. Strasbourg, Christian Müller 1570, petit in-8°.

Ibid. p. 562, n° 10424 : *Alexandri von* Suchten *Mysteria* (pour mysteriosa ?) *gemma Antimonii, in 2 Tracttâlein abgetheilet, deren einer : die Artzneyen zu anfallenden Menschlichen Krankheiten offenbaret, der andere aber : wie die Metallen erhöhet, und die Verbesserûng ubersetzet werden : mit mancheriey kûnstlichen und philosophischen beyderseits Bereitungen, exempelweise illustrirt, und zu Vindicirung seines Lobs und Ruhms publicirt worden durch Johann Tholdum, Hessum* (La mystérieuse gemme de l'Antimoine, c'est-à-dire : Sur les grands Mystères de l'Antimoine, divisé en deux traités, dont l'un révèle les remèdes pour les maladies qui surviennent à l'homme ; l'autre montrant comment les métaux sont exaltés, et soumis au perfectionnement ; avec un grand nombre de préparations de l'art et de la philosophie démontrées par des exemples), le tout publié pour travailler à sa louange et à sa réputation, par Joh. Thold, de Hesse, *Nûremberg*, chez Paul Fûrsten, S. d. (1604) in-8° de VI-380-XXVII p.

777. Histoire critique du Vieux Testament, par P. Simon, suivant la copie à Paris, 1680 ; in-4°.

L'initiale du prénom est certainement fausse, car il s'agit ici d'un ouvrage du P. Richard Simon.

Nous trouvons dans la Biographie Michaud, T. XXXIX une notice trés détaillée sur cet auteur, auquel son esprit hypercritique a valu une place dans la Bibliothèque du F.·. Peeters Baerstsoen.

Richard Simon naquit à Dieppe en 1638, entra à l'Oratoire à l'âge de vingt-et-un

ans et après avoir professé la philosophie au Collège de Juilly, fut appelé à Paris pour remplir le même emploi auprès de ses jeunes confrères. Il fut chargé en même temps de dresser le catalogue des livres et des manuscrits orientaux, que possédait la Bibliothèque de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, la plus riche de Paris en ce genre de littérature. Le P. Simon dévora avidement tout ce que contenait cette collection, et forma, dès lors, ces immenses recueils qui lui fournirent tant de matériaux pour la composition de ses nombreux ouvrages. Le premier par lequel il commença à se faire connaître fut un *factum* pour un Juif condamné au feu en 1670 par le Parlement de Metz comme coupable de l'assassinat d'un enfant chrétien. Ce mémoire contribua beaucoup à faire casser l'arrêt de condamnation.

Ici, nous ne devons pas omettre un passage qui se trouve dans l'article biographique du Bienheureux Simon, ainsi que la note qui s'y rapporte :

« En 1670, Raphaël Lévy, Juif de Boulay, fut brûlé vif à Metz pour avoir immolé un enfant de trois ans du village de Glatigny. Quelques personnes ont soutenu que ce Juif était innocent » — [Note : Après l'exécution de Lévy, on publia à Paris un *Abrégé du Procès*, etc. Cet Abrégé tout à fait hostile aux Juifs, fut attribué à Amelot de la Houssaye. Il fut aussitôt réfuté par un *Factum servant de réponse, etc.* , que l'on a cru du célèbre Richard Simon, mais un bibliographe instruit, M. Duputel prétend, d'après Osmont, que c'est au contraire Amelot qui est l'auteur du *Factum*,et que Simon n'a fait que le réimprimer dans sa *Bibliothèque Critique*. En ce cas, l'auteur de l'Abrégé resterait inconnu. Cf. le *Bulletin du Bibliophile*, 5e série, p. 28. — Nous donnerons, plus loin, les indications de Barbier et de Brunet.]

« Je sais, écrivait-il à ce sujet, que cette nation nous hait mortellement, mais nous devons lui montrer que nous pratiquons envers elle la maxime de l'Evangile qui nous commande d'aimer nos ennemis ».

Depuis cette époque, le P. Simon ne laissa guère passer une année sans mettre au jour quelque ouvrage, dont voici une liste aussi complète qu'on a pu la faire :

1° *Fides Ecclesiæ Orientalis*, Paris 1671, in-8° ; 1682, in-4°. C'est une traduction des opuscules de Gabriel de Philadelphie, avec des notes ; il la donne comme un supplément au premier volume de la *Perpétuité de la Foi*, dont il accusait lès auteurs d'avoir commis beaucoup de fautes, et d'avoir mal répondu au ministre Claude.

2° Trois ans après, on imprima sous le nom de Dom Récarède Siméon, les *Cérémonies et Coutumes* des Juifs d'aujourd'hui, traduites de l'italien de Léon de Modène. La seconde édition, de 1681, est augmentée d'un supplément touchant les Caraïtes et les Samaritains, et d'une comparaison des cérémonies des Juifs avec la discipline de l'Eglise. L'Epître dédicatoire à Bossuet fut composée par Frémont d'Ablancourt. Il y en a eu d'autres éditions, où l'auteur prend le nom de Simonville.

3° Traduction du *Voyage de Jérôme Dandini au Mont Liban*, Paris, 1675. Simon, dans cette traduction, comme dans la précédente, a supprimé ce qu'il considérait comme des longueurs dans l'original.

Ici se place un épisode singulier. Le Consistoire de Charenton ayant proposé à cette époque, une somme de douze mille livres pour l'exécution du projet d'une nouvelle version de la Bible qui pût être substituée à celle de Genève, dont le style suranné devenait de plus en plus obscur, le P. Simon, pour qui une pareille somme n'était point indifférente, traça, à la sollicitation de son ami Justel, le plan d'une version qui pût être du goût des catholiques et des protestants. Ce projet n'eut pas de suite, mais il lui attira des reproches de la part des catholiques, et il eut besoin de se justifier par deux lettres qui furent imprimées.

4° C'est surtout à son *Histoire critique du Vieux Testament* que R. Simon doit sa grande célébrité. Le docteur Pirot, censeur de la Sorbonne fut effrayé de la hardiesse de l'auteur, qui enlevait à Moïse la composition du Pentateuque, pour l'attribuer à

des Scribes du temps d'Esdras. Bossuet averti, déclara conjointement avec trois docteurs, que l'ouvrage était plein de principes dangereux, que les corrections proposées par l'auteur étaient insuffisantes, et qu'il n'était pas possible de remédier au mal par des cartons. L'ouvrage fut donc supprimé par arrêt du Conseil, et presque tous les exemplaires mis au pilon. Le très petit nombre d'exemplaires échappés à la destruction manquent de frontispice. Le P. Simon avait trouvé le moyen d'en soustraire un qu'il envoya en Angleterre. C'est sur cet exemplaire qu'Elzévir en donna une édition très défectueuse en Hollande ; la traduction latine qu'en fit Aubert de Versé l'était bien davantage. Enfin, Reinier Leers, s'étant procuré un exemplaire très correct de l'édition de Paris, publia l'ouvrage en 1685, à Rotterdam, tel qu'il était sorti des mains de l'auteur, avec une préface curieuse, une apologie générale, des notes marginales et les pièces qui avaient paru séparément pour ou contre. Le P. Simon protesta qu'il n'avait eu aucune part à cette édition, mais il ne fut cru de personne. Cette histoire déplut également aux protestants et aux catholiques. Attaqué de tous côtés, le P. Simon fit face à tous ses adversaires. Nicéron a donné la liste des nombreux écrits qu'enfanta cette querelle, qui aboutit à l'exclusion de R. Simon du Corps de l'Oratoire. Il se retira alors dans son prieuré-cure de Bolleville, au pays de Caux ; il s'en démit au bout de deux ans pour revenir à Paris.

1689. Il y publia alors son *Histoire critique du Nouveau Testament*, qui fut bien accueillie du public ;

1690. Elle fut suivie de l'*Histoire des Versions du Nouveau Testament* où il attaquait vivement la version de Mons, par ressentiment contre le docteur Arnauld, qu'il accusait à tort d'avoir contribué à la condamnation de son *Histoire critique du Vieux Testament.*

Il fut question, à cette époque, de donner à Paris une nouvelle édition de ses Histoires ; M. de Harlay, son protecteur, s'y intéressait vivement, et Bossuet s'y serait prêté volontiers. On lui proposa pour occuper ses talents, de traduire des traités des Grecs schismatiques, afin de mettre les théologiens catholiques mieux au fait, mais ce projet échoua par l'obstination de l'auteur dans ses idées sur la composition du Pentateuque.

1693. Irrité des contradictions qu'il éprouvait, il ne garda plus de mesure dans son *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, qu'il publia à Rotterdam en 1693. Il y traitait de la manière la plus inconvenante les conciles et les Pères, surtout Saint Augustin ; en même temps, il exaltait Grotius et les Unitaires.

Les faux principes qu'il avait établis dans ses Histoires critiques lui servirent de règle dans sa traduction du Nouveau Testament, imprimée en 1702 à Trévoux et réimprimée l'année suivante à Rouen, sous la rubrique de Trévoux. Elle était dédiée au Duc du Maine, souverain de Dombes, et revêtue d'un privilège de ce prince. Bossuet put en faire ordonner la saisie, et le cardinal de Noailles en défendit la lecture dans son diocèse. L'auteur y répondit du ton d'un homme qui se sent puissamment soutenu. Il l'était en effet par le chancelier Pontchartrain, et par l'abbé Bignon, directeur général de la librairie. Mais ils ne prévalurent pas contre l'énergie du cardinal de Noailles, et Simon se trouva réduit à répandre divers petits écrits où il ergotait sur des anecdotes, sur des explications arbitraires de textes. Tout cela est réuni dans sa *Bibliothèque de Saint-Jore*, et dans ses *Lettres Choisies*.

Ce fut dans ces circonstances que, pour satisfaire à son ressentiment, il donna une nouvelle édition de l'ouvrage de Camus, évêque de Belley, touchant la réunion des protestants, avec des remarques quelquefois répréhensibles, tendant à prouver que Bossuet, dans sa célèbre *Exposition*, n'avait fait que perfectionner le traité de Camus, traité que Bossuet n'avait connu qu'après la composition de son propre livre. '

Richard Simon mourut en 1712, à Dieppe, où il s'était retiré. Bruzen de la Martinière, son neveu, raconte que les Jésuites l'ayant rendu suspect à l'intendant de Rouen

il craignait que ce magistrat ne fît saisir ses manuscrits pour les livrer à ses dénonciateurs qui auraient pu, après sa mort, en faire un usage contraire à ses intentions ; que le regret qu'il en eut lui causa une fièvre violente, dont il mourut.

Parmi les ouvrages de ce savant critique, dont il n'a pas été fait mention plus haut, il faut distinguer : 1° *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, par le sieur de Moni, Amsterdam, 1684, sous la rubrique de Mons et de Francfort ,1692 et 1711. Il y donne un libre cours à son antipathie contre les auteurs de la *Perpétuité de la Foi.* En 1687, il publia un supplément curieux contre Th. Smith sous ce titre : *De la Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation.*

2° *Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques*, sous le nom de Jérôme Acosta, Francfort (Rotterdam) 1684 ; Rouen, 1691 ; et 1706 (Francfort). Il y en a une autre sous la rubrique d'Utrecht. Ces éditions sont toutes différentes entre elles ; la dernière est la plus curieuse ; l'auteur y a semé des traits satiriques contre les moines, et surtout contre les Bénédictins.

3° *Lettres choisies*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam, 1730, 4 vol. in-12, précédées de la vie de l'auteur par Bruzen de la Martinière son neveu. Elles sont curieuses, mais on y trouve quelques anecdotes postérieures à leur date, ce qui prouve qu'elles n'avaient pas toujours été envoyées à leur adresse.

4° *Bibliothèque choisie*, par *le Sieur de Saint-Jore*, 4 vol. in-12 ; les deux premiers sous la rubrique de Bâle, 1709, et les deux derniers, sous celle d'Amsterdam 1708-1710. Presque tout le quatrième volume est fait de pièces relatives à sa version du Nouveau-Testament. Ce recueil fut supprimé par arrêt du Conseil, du 5 août 1710. Barrat en changea le titre et publia la plupart des pièces qu'elle contenait sous celui de *Nouvelle Bibliothèque choisie*, etc., 2 vol. in-12, Amsterdam, Paris, 1714.

5° *Remarques sur la Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques et sur les Prolégomènes de la Bible*, de Dupin, 4 vol. in-8°, qui ont été édités par le P. Souciet.

6° *Novorum Bibliorum Synopsis*, Utrecht, 1684, in-8°. C'est le projet d'une nouvelle Bible polyglotte. L'ouvrage lui-même était fort avancé quand l'auteur mourut. Son projet avait été suivi en 1685 de l'*Ambrosii Origenis Epistola de Novis Bibliis polyglottis*, où il traçait le plan d'un dictionnaire et d'une nouvelle méthode hébraïque devant être adaptée à sa polyglotte.

7° *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, Londres. 1682, in-12, avec la vie et des lettres du P. Morin ; ouvrage rempli de fautes, où il fait une satire impertinente du savant P. Morin. Il prétendit l'avoir trouvé dans les papiers du P. Amelotte, mais il ne persuada personne. Dans ce qu'il dit des antiquités des Chaldéens et des Egyptiens, il semble s'être borné à copier l'abbé de Longuerue, et il s'est attiré une accusation de plagiat.

8° *Lettres critiques où l'on voit les sentiments de M. Simon sur plusieurs ouvrages nouveaux publiés par un gentilhomme allemand*, à Bâle (c'est-à-dire à Rouen), 1699, petit in-12. Volume très rare... Des onze lettres qui le composent, trois avaient paru en 1694, sous le titre de *Critique du Livre publié par les Moines bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur sous le titre de Bibliothèque divine de Saint-Jérôme*. Les huit autres concernent le second volume de Saint-Jérôme. L'auteur y montre beaucoup d'aigreur, mais celui qui est l'objet de ses critiques, Dom Martianay, n'en montre pas moins. R. Simon avait légué ses livres apostillés de sa main et ses manuscrits à la cathédrale de Rouen. La liste s'en trouve dans celle des livres de cette église, dressée par l'abbé Saas, et ce fait détruit l'anecdote de son biographe sur la destruction de ses manuscrits.

Brunet (T. V, col. 394) nous donne des détails intéressants sur l'état des exemplaires de l'*Histoire du Vieux Testament* échappés à la destruction (noter qu'il s'agit d'un exemplaire et non de la totalité des exemplaires qui ont survécu).

Histoire critique du Vieux Testament, (Paris, veuve Billaine, 1678, in-4°). Edition originale devenue très rare, parce qu'elle a été saisie chez l'imprimeur par ordre du

chancelier, avant qu'elle fût entièrement terminée. Presque tous les exemplaires ont été détruits, et le petit nombre de ceux qu'on a pu conserver est resté sans frontispice. Ce volume précieux ne renferme que les trois premiers livres de l'ouvrage, avec le catalogue des principales éditions de la Bible ; en voici la description : 10 ff. pour la préface, et 4 pour la table des chapitres, 680 pp. de texte, suivies d'une table des matières qui occupe 7 ff.

Puis Brunet mentionne l'édition faite en Hollande :

La même *Histoire critique du Vieux Testament, suivant la copie imprimée à Paris*, 1680, in-4°. Cette édition, faite à Amsterdam par Daniel Elsevier, d'après une copie manuscrite inexacte, n'a presque aucune valeur, mais le véritable frontispice, dans certains exemplaires, se trouve placé après l'avertissement et la table des chapitres ; alors, le volume commence par un titre particulier ainsi conçu :

Histoire de la Religion des Juifs et de leur établissement en Espagne et autres parties de l'Europe... écrite par *Rabbi Mozès Levi*, Amsterdam, Pierre de la Faille, 1680.

Brunet renvoie au *Dictionnaire des Anonymes*, T. II, n° 7586.

L'Histoire critique du Vieux Testament a été réimprimée plus exactement et avec des augmentations, à Amsterdam, 1685, in-4°.

Quant à l'*Abrégé* et au *Factum* dont il a été fait mention dans l'article biographique de Michaud, voici ce que nous trouvons à ce sujet dans Barbier. (*Dict. des ouvrages anonymes*), T. I., col. 42, d. :

Abrégé du Procès fait aux Juifs de Metz, avec trois arrêts du Parlement qui les déclarent convaincus de plusieurs crimes, et particulièrement Raphaël Lévi d'avoir enlevé sur le chemin de Metz à Boulay, un enfant chrétien, âgé de trois ans, pour réparation de quoi il a été brûlé vif le 17 *janvier* 1670, Paris, Fréd. Léonard, 1670, petit in-12, 92 pp. Le P. Lelong attribue cet écrit à Amelot de la Houssaye. Richard Simon en a publié une réfutation sous ce titre : « *Factum servant de réponse au livre intitulé : Abrégé du procès* », s. l. n. d., in-4°, 18 pp. C'est une pièce rare, mais on la trouve imprimée dans la *Bibliothèque critique de Sainjore* (R. Simon), T. I., pp. 109 et suiv.

Osmont ayant, dès 1768, dans son *Dictionnaire typographique* attribué le *Factum* à Amelot de la Houssaye, cette erreur a été reproduite de nos jours par plusieurs bibliographes.

778. De Royaumond. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, suivant la copie à Paris, 168 ; pet. in-8°, fig.

Voir ci-dessus, n° 739, et plus loin, n° 781.

779. La vie de Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, par le P. Bouhours. — Liége, 1680 ; in-12.

Les Bibliographies de la Compagnie de Jésus, celle du P. De Backer comme celle du P. Sommervogel, sont un peu trop succinctes dans la partie biographique. Aussi, devons-nous recourir à la *Biographie* de Michaud pour cette section de présent travail (T. V., p. 211) :

Dominique Bouhours, né à Paris en 1628, entra dans l'Ordre des Jésuites en 1644, à l'âge de 16 ans. Il professa d'abord les humanités à Paris, et la rhétorique à Tours. Après cette épreuve qu'il subit avec honneur, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, et ensuite de celle du marquis de Seignelay, fils de Colbert. Tourmenté toute sa vie par de violents maux de tête, il mourut à Paris le 27 mai 1702, à l'âge de 75 ans. On a écrit qu'il avait dit la veille de sa mort à un de ses amis qu'il « ressentait quelque scrupule du plaisir qu'il avait à mourir ». Comme il avait été

assez dans l'usage de publier alternativement des livres de littérature et des livres de piété, on lui fit cette épitaphe :

Ci-gît un bel esprit qui n'eut rien de terrestre :
Il donnait un tour fin à ce qu'il écrivait.
La médisance ajoute qu'il servait
Le monde et le ciel par semestre.

L'abbé de Longuerue l'a ainsi dépeint : « C'était un homme poli, ne condamnant personne, et cherchant à excuser tout le monde ». « La nature, ajoute le P. Nicéron, lui avait donné un air agréable et une physionomie spirituelle ». Malgré ces qualités de caractère, il eut des ennemis, entre autres Ménage et Maimbourg. Ces derniers l'accusaient d'être aussi recherché dans ses manières que dans ses écrits. Ménage disait qu'il s'était érigé en précieux ridicule, par la lecture trop assidue de Sarrasin et de Voiture. Un passage des *Essais de morale*, où Nicole peint un religieux bel esprit qui fait un recueil de mots qui se disent dans les ruelles et dans les lieux qu'il ne doit pas fréquenter, lui parut dirigé contre lui, et de là vint, dit-on, son animosité contre Port-Royal. Mais Mme de Sévigné disait de lui : « L'esprit lui sort de tous les côtés ». Voltaire l'a placé dans le Temple du Goût, derrière Pascal et Bourdaloue, qui s'entretiennent du grand art de joindre l'éloquence au raisonnement, il marque sur des tablettes les fautes de langage et les négligences qui leur échappent. On a de lui :

1° *La relation de la mort de Henri II, duc de Longueville*, Paris, 1663, in-4°.

2° *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Amsterdam, chez Elsevier, 1671, petit in-12. Le clinquant du style, l'agrément et la variété des matières valurent à l'auteur beaucoup d'éloges, et il se fit de son livre deux éditions en six mois. Ce livre fut cependant vivement critiqué la même année, par Barbier d'Aucour dans ses *Sentiments de Cléanthe*, critique que l'abbé d'Olivet jugeait ingénieuse, délicate, enjouée, d'un goût sûr, quelquefois minutieuse, mais toujours vraie. Le P. Bouhours fit des efforts inutiles pour la faire supprimer. Moréri dit à ce sujet : « Ce dernier ouvrage donna de la vogue aux *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, mais on ne voulut plus les lire sans les *Sentiments de Cléanthe*, et M. Colbert qui avait lu avec quelque plaisir les *Entretiens d'Ariste*, fut charmé de leur critique ». C'est ce qui a fait dire à Voltaire du P. Bouhours : « Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit* ».

3° *La vérité de la Religion chrétienne*, traduite de l'italien du marquis de Pianesse, Paris, 1672, in-12 ;

4° *Doutes sur la Langue française proposés à MM. de l'Académie par un gentilhomme de province*, 1674, in-12 ; *Nouvelles remarques sur la Langue française*, 1675, in-4° et in-12 ; *Suite des Remarques*, etc., 1692, in-12.

5° *Histoire de Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de Rhodes*, Paris, 1676, in-4° et 1677, in-12 ; La Haye, 1759, in-12 et 1806, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand.

6° *Vie de Saint Ignace*. Nous intercalons ici ce que donne au sujet de cet ouvrage le P. Sommervogel dans sa *Bibliographie de la Cie de Jésus* (T. I, n° 17, col. 1903) :

« *La vie de Saint Ignace*, fondateur de la Compagnie de Jésus. — Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roi, etc., rue Saint-Jacques, aux Cicognes, MDCLXXIX avec approbation et privilège, in-4° de 495 pp., sans la dédicace à la Reyne, signée Bouhours, avec portrait gravé par Jac. Honernoot, d'après Huot.

— Réimprimé, *ibid.*, même année, in-12 en deux parties pp. 319 et 495, sans la dédicace et lettre.

— Autre édition suivant la copie de Paris, imprimée à Liége, chez Guillaume Stréel, 1680, in-8°, 483 pp., sans la dédicace et le titre.

— Lyon, 1688, in-12, 2 vol.

— Paris, chez Georges et Louis Josse, 1692, in-8°, 648 pp.

— *Ibid*, chez Louis Josse 1685.

— *Ibid*, 1756, in-12.

— Nouvelle édition revue et soigneusement corrigée, Liége, Duvivier, et Bruxelles, Le Charlier, 1815, in-8°, XL et 664 pp.

— Paris, Méquignon fils aîné 1819, in-12, 548 pp. et portrait.

— *Ibid.*, même éditeur, 1820.

— Avignon, chez Seguin, 1821.

— Besançon, chez Ant. Masolo ; 1825, in-12, 2 vol., pp. 214 et 364 et XLIII. A la fin : *De l'Institut des Jésuites*, opuscule en XLIII pp.

— Paris, Bureau de la Bibliothèque Catholique, 1825, in-18, 2 vol. XVII, et 323, XXI et 523 pp.

— Lyon, chez Périsse frères, 1830, 1840, 1850 et 1856 in-12.

— Enfin, un abrégé : *Vie de Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus*, extraite du R. P. Bouhours, de la même Compagnie, Limoges, chez Ardant frères, 1859, 1861, 1863 avec une gravure, et 1865.

Il en existe des traductions :

— Allemande, par le P. J. Starcke, Cologne 1693, et une autre par Albert Von Haza ; Radlitz, à Vienne 1835, in-12. Imprimerie des Mekhitaristes ; 2e édition de cette traduction, *ibid.*, 1861.

— Anglaise : Londres, 1686, in-8°.

— Hollandaise, par M. B. Berends, La Haye, chez les frères Langenhuysen, 1827 ; 2e édition, 1845.

Autre traduction hollandaise par J.-H.-J. et R.-C.-P., Malines, chez P.-J. Hanicq, 1842, in-18, 2 vol ».

Nous revenons à notre biographie :

7° *Vie de Saint François-Xavier*, Paris 1682, in-4° et in-12.

8° *De la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, 1687, in-4° ; Amsterdam, Elzévir 1688, petit in-12 ; Paris 1691, 1715 et 1768, in-12. Audry de Boisrigaud publia contre ce livre les *Sentiments de Cléarque*, faible imitation de ceux de Cléanthe ; et le marquis Orsi l'attaqua vivement en 1703 dans un ouvrage italien. Basnage dit : « que les pensées des anciens et des modernes y étaient cousues avec des fils d'or et de soie », et Bussy-Rabutin écrivit à l'auteur : « La France vous aura plus d'obligations qu'à l'Académie Française ; elle ne redresse que les paroles, et vous redressez le sens ».

9° *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, Paris, 1689, in-12 ; *ibid*, 1734, in-12 ; Boileau, oublié dans le précédent ouvrage, est cité avantageusement dans celui-ci, mais à côté d'auteurs italiens et à de versificateurs peu estimés du satirique. Il dit sèchement à Bouhours qu'il l'avait mis en assez mauvaise compagnie.

10° *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise*, Paris, 1700, in-12. Cette compilation entreprise pour faire tomber les propos tenus contre le ton mondain et profane des précédents ouvrages, ne fit que les confirmer, et l'on observa que l'auteur devait avoir peu lu les Pères.

11° *Vie de Laurence de Bellefonds, supérieure et fondatrice du monastère des religieuses Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges de Rouen*, Paris, 1686, in-8° ;

12° *Opuscules sur divers sujets*, Paris, 1684, in-12 ;

13° *Lettres à la Marquise de... sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, 1678, in-12 ;

14° *Relation de la sortie d'Espagne du P. Everard Nitard*, Jésuite, *Confesseur de la Reine*, Paris, 1669, in-12, pièce rare et curieuse ;

15° *Critique de l'Imitation de Jésus-Christ traduite par le sieur de Beuil* (Le Maistre de Sacy), Paris, 1688, in-12 ;

16° *Lettres à une dame de province, sur les dialogues d'Eudoxe et de Philanthe*, Paris, 1688, in-12 ;

17° *Maximes de Saint Ignace avec les sentiments de Saint François-Xavier*, Paris 1683, in-12 ;

18° *Recueil de Vers choisis*, Paris, 1693, in-12 ;

19° *Sentiments des Jésuites touchant le péché philosophique*, Dijon, 1690, in-12 ;

20° *Nouveau Testament*, traduit en français selon la Vulgate ; 2 vol. in-12, le 1er en 1697, le 2e en 1703. Le P. Bouhours y travailla pendant les quinze dernières années de sa vie, dans les intervalles de ses migraines habituelles ; les PP. Le Tellier et Besnier, Jésuites, y ont aussi travaillé. Cette traduction eut des censeurs, et Richard Simon lui reprocha d'y avoir fait parler les Evangiles à la Rabutine. Piqué de ces critiques, le P. Bouhours annonçait le dessein de s'en venger ; Boileau l'en détourna : « Gardez-vous-en bien, lui dit-il, c'est alors qu'ils auraient raison de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui prêche surtout le pardon des injures ». Les défauts de cette traduction n'ont pas empêché le P. Lallemand de l'adopter pour ses *Réflexions morales*, de préférence à celle de Mons, dont s'était servi le P. Quesnel.

On trouve l'*Eloge du P. Bouhours* dans les *Mémoires de* Trévoux, juillet 1902 ; dans le *Journal des Savants* du 24 juillet 1702, et dans les *Mémoires de* Nicéron.

780. Le Jésuite défroqué, ou les Ruses de la Société. — Rome (Hollande), 1680 ; pet. in-12.

Barbier (*Dict. des anonymes et pseudonymes*), T. II., col. 992) indique l'ouvrage suivant :

Le Jésuite sécularisé (par Dupré) Cologne, Villebard (Hollande), 1676, 1681, 1682 ; et il ajoute qu'il existe une *Critique du Jésuite sécularisé*, Cologne, Delpenck, 1683, in-12.

Graesse. *Trésor des Livres rares*, T. III, p. 761, donne l'indication suivante :

« *Le Jésuite défroqué, ou les Ruses de la Société*, Rome (c'est-à-dire quelque ville de Hollande), s. d., in-18.

« Il existe un autre ouvrage dont le titre est analogue, c'est : *le Jésuite sécularisé*, paru à Cologne, chez Villebard. Il en a paru une *Critique*, qui, dans certains exemplaires, est jointe à l'ouvrage principal. Ce dernier a la forme d'un dialogue entre *Dorval, abbé et docteur en théologie, et le Jésuite Maimbourg*.

781. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, avec des explications édifiantes tirées des SS. Pères ; par De Royaumont (Nic. Fontaine), suivant la copie imprimée à Paris, chez Pierre Le Petit (Amsterdam), 1680 ; in-8°, grav.

N'est-ce pas la même édition que celle cataloguée plus haut, n° 778 ?

782. Magnum interest totius Reipublicæ Hermeticæ, sive Epistola II Buccinatoria ad J. Ottonem Helbig, Joh. de Monte Hermetis Anonymum ad (*lire : ac*) cæteros Magnates hermeticos data Duumviris Hermeticis fœderatis qua responditur XII quæstionibus Helbigianis, interpellatur Hermes a Monte cum toto Senatu Hermetico, ut mature inspiciant, quid Reipublicæ intersit. — Gedani, B.-L. Tanck, 1681 ; in-4°.

[Le grand intérêt de toute la République hermétique, ou Deuxième Lettre résonnante adressée à J. Otto Helbig, à l'anonyme Jean du Mont d'Hermès et autres magnats hermétiques, remise aux Duumvirs hermétiques fédérés, dans laquelle il est répondu aux douze questions d'Helbig, et où est interpellé Hermès du Mont avec

tout le Sénat hermétique, afin qu'ils examinent sans délai ce qui est de l'intérêt de la République.]

Kloss, n° 2630. Voir ci-dessus, n° 764, la Première lettre de ce genre, et n° 610, la Troisième. Les douze questions posées par J. Otto Helbig l'ont probablement été dans sa lettre aux Rose-Croix, qui fait l'objet du n° 772.

783. Adam A. Lebenswaldt, Arzt zu Salzburg. Acht Tractätlein von des Teufels List und Betrüge, etc. Viertes von des Teufels List und Betrug in der falschen Alchymisterei und Goldmacher-kunst, darinnen ausführlicher Bericht gegeben wird von den sogenannten Fratribus Rosen-Kreutzern, und Theophrasto Paracelso. (Nouvelle édition). — Salzburg, J.-Bapt. Meyer, 1681 ; in-18.

[Adam A. Lebenswaldt, Médecin à Salzbourg. Huit petits traités sur la ruse et les impostures du diable, etc. — Quatrième (traité) sur la ruse et l'imposture du diable dans la fausse Alchimie et l'art des faiseurs d'or ; où il est donné une relation détaillée sur les dénommés Frères Rose-Croix, ainsi que sur Théophraste Paracelse.]

Nouvelle édition du n° 774 ci-dessus. Cf. Kloss, n° 2628.

784. Allgemeine und General-Reformation der gantzen weiten Welt. Beneben der *Fama Fraternitatis* des Löblichen Ordens des Rosencreuzes. — Regensburg, 1681 ; in-8°.

[Universelle et Générale Réformation de l'univers entier. Avec la *Fama Fraternitatis* de l'illustre Ordre du Rose-Croix.]

Kloss, n° 2429 ; Taute, n° 858. Voir la notice relative à l'édition originale, *supra*, n° 267.

785. Chymische Hochzeit Christiani Rosencreuz. Anno 1459. — Regenspurg, 1681, in-8°.

[Les Noces chimiques de Christian Rose-Croix. En l'an 1459.]

Voir au sujet de cet ouvrage les notices des nos 163 et 345. Cf. Kloss, n° 2476 (où il faut lire 1681, au lieu de 1781).

M. *Arthur* Waite, dans son livre : *History of the Rosicrucians* consacre, tout un long chapitre (pp. 99-196) à la bibliographie et à l'analyse de cet ouvrage. L'analyse qu'il en fait ne permet guère de voir autre chose qu'une fantaisie peut-être avec quelques traits satiriques à l'égard des contemporains de Valentin André, l'auteur bien certain de cet ouvrage. De ce long travail, nous tirerons les indications propres à aider les recherches et nous laisserons aux chercheurs eux-mêmes les conclusions.

« Buhle qualifie cet ouvrage de roman comique d'un talent extraordinaire. Il fut publié pour la première fois à Strasbourg en 1616, mais il semble avoir été composé vers 1601-1602, et être resté manuscrit, en sorte qu'il aurait précédé de beaucoup même les premiers ouvrages rosicruciens. Le British Museum possède deux éditions de l'original allemand, portant toutes deux la date 1616. Il fut traduit en anglais pour la première fois en 1690 sous le titre : « *The Hermetic Romance, or the Chymical Wedding Written in High Dutch by Christian Rosencreutz. Translated by E. Foxcroft, late*

Fellow of King's College in Cambridge. Printed by A. Sowle, at the Crooked Billet in Hollow Lane, Shoreditch ; and sold at the Three Keys in Nag's Head Court ; Gracechurch Street. (Le Roman hermétique, ou le Mariage chimique. Ecrit en haut allemand par Christian Rosencreutz, traduit par E. Foxcroft, ex-fellow de King's College à Cambridge. Imprimé par A. Sowle...) » Quant aux deux éditions allemandes, M. Waite les indique ainsi : « *Chymische Hochzeit Christiani Rosenkreuz.* Anno, 1459. Erstlick Getruckt zu Strassbourg. Anno MDCXVI. — La seconde édition fut imprimée par Conrad Echer.

Au Chap. VIII (p. 216). M. Waite revient sur l'attribution du *Mariage Chimique* à Valentin André : « J'ai dit que toute la discussion (sur l'origine des Rose-Croix) se concentre dans l'examen du *Mariage Chimique.* Or, depuis la publication en 1796 des *Autobiographies d'hommes célèbres*, par Seybold, où fut imprimée pour la première fois, mais en traduction allemande, l'autobiographie de Valentin André, on n'a plus aucune raison pour douter qu'il en soit l'auteur. Le texte latin de cette autobiographie, texte qui est l'original, ne fut imprimé qu'en 1840, in-8°. F.-H. Rheinwaldt en fut l'éditeur. Valentin André nomme cet ouvrage dans l'énumération de ses premiers écrits, et dit qu'il le composa à l'âge de quinze ans, que c'était une partie de ses œuvres de jeunesse, qui ont péri pour la plupart. Le *Mariage Chimique* étant resté plusieurs années en manuscrit, fut imprimé à Strasbourg, en 1616, comme on l'a vu. Le R. C. R. des premiers manifestes rosicruciens fut immédiatement identifié avec le *Christian Rosencreuz* du roman allégorique, et bien que la première édition de la *Confessio Fraternitatis*, et, en apparence aussi celle de la *Fama* ne parlent pas de la Fraternité comme étant la Rose-Croix, l'édition de 1615 imprimée à Francfort l'appelle en propres termes *Bruderschafft des Rosenkreutzes* ; on a donc droit de dire que les trois ouvrages, *Mariage chimique*, *Fama* et *Confessio* sont d'un seul et même auteur.

M. Waite dans une note sur ce passage, semble trouver ou indiquer un grand et profond mystère, qui doit appeler l'attention des hommes qui s'adonnent aux questions risicruciennes, dans ces lignes d'un style sans doute prétentieux et compliqué, mais tout à fait au goût de l'époque : « Jam a secundo et tertio post millesimum sexcentesimum cœperam aliquid exercendi ingenii ergo pangere, cujus facile prima fuere *Esther* et *Hyacinthus* comœdiæ ad æmulationem Anglicorum histrionum juvenili ausu[1] factæ, et quibus posterior, quæ mihi relicta est, pro ætate, non displicet. Secuta sunt *Veneris detestotio et Lacrymæ*, tribus dialogis satis prolixis, ob infelicem... casum meum expressæ, quæ invito me perierunt. Superfuerant e contra *Nuptiæ Chymicæ*, cum monstrorum fœcundo fœtu, ludibrium, quod mireris a nonnullis æstimatum et subindagine explicatum, plane futile et quod inanitatem curiosorum prodat et invenio etiam in chartis meis titulos *Julii Sive Politiæ libros tres*, *Judicium astrologicum contra astrologiam*, *Iter*, sed quod dudum perierunt, quid iis consignarim, non memini. (*Vita*, Lib. I, p. 10, Ed. Rheinwald, 1849).

Traduisons cela en français et l'on verra à quel point il faut avoir le désir de trouver du mystère dans les choses les plus simples, pour suivre le conseil et aussi l'exemple de M. Waite. Valentin Andréa nous dit donc : « Dès les années 1602 et 1603, j'avais commencé à écrire quelques choses pour exercer mon esprit ; mes premières compositions furent certainement les comédies d'*Esther* et d'*Hyacinthe*, que la hardiesse juvénile me porta à écrire pour rivaliser avec les acteurs anglais ; la dernière de ces pièces, que j'ai conservée, ne me déplaît pas, étant donné l'âge que j'avais. Puis, vinrent une *Malédiction contre Vénus et les larmes*, en trois livres assez prolixes, qui ont disparu, à mon grand regret, par suite de mon destin malheureux. Au contraire, le *Mariage chimique* a survécu, *plaisanterie qui a été féconde en produits monstrueux ; vous serez étonné d'apprendre que cette œuvre futile, et qui fait ressortir la vanité des curieux, a été pour certains un objet d'estime et une occasion de recherches subtiles.* Je trouve aussi dans mes papiers les titres : *Julius ou la politique*, en trois livres, un jugement astro-

logique contre l'astrologie, un voyage, mais comme ils ont péri depuis longtemps, je ne me rappelle pas ce que j'y avais rapporté ».

On ne saurait montrer plus clairement la route où il ne fallait pas s'engager.

M. Waite reprend : « Le *Mariage chimique* contient ce passage : « Sur quoi je me préparai pour le voyage, je me revêtis de mon habit de toile, je ceignis mes reins avec un ruban rouge de sang fixé en croix sur mon épaule ; je plantai quatre roses à mon chapeau ».

Cela semble une allégorie, mais M. Waite la détruit lui-même en expliquant ainsi ce passage : Les armes de la famille d'Andreæ contiennent une croix de Saint-André avec quatre roses.

M. Waite tient cependant à son idée ; il nous dit en effet (p. 231) : « Valentin Andreæ qualifie le Mariage de *ludibrium*, et Buhle dit que c'est un roman comique, mais ceux de mes lecteurs qui sont au fait des allégories alchimiques discerneront bien des choses d'une signification grave et occulte dans ce singulier récit d'un étudiant ou artiste préparé, qui avait été choisi magiquement et surnaturellement pour participer à l'accomplissement du *magnum opus*. Ils reconnaîtront que les incidents comiques font partie d'un plan sérieux, que l'ensemble de l'ouvrage est en concordance avec les traditions générales de l'alchimie. Ils se demanderont si l'auteur est franc quand il se sert d'une épithète qui est visiblement hors de sa place ».

Il ne reste plus à M. Waite qu'à dire que Valentin Andreæ, dans une *autobiographie* restée inédite jusqu'en 1797, a menti en disant qu'il a écrit le *Mariage chimique* alors qu'il avait seulement une quinzaine d'années. Les autres raisons qu'il donne pour présenter le *Mariage chimique* comme une œuvre occulte d'un adepte consommé ne sont pas plus convaincantes.

786. L'inquisizione processata, opera storica e curiosa, divisa in due tomi. — In Colonia, apresso Paulo della Tenaglia (à la Sphère), 1681 ; 2 tomes en 1 vol. in-12.

[Instruction contre l'Inquisition. Ouvrage historique et curieux, divisé en deux tomes. (En Italien.)]

787. Histoire des Juifs, par *Flav.* JOSEPH, traduite par *Arnaud* D'ANDILLY. — Amsterdam, Schippers, 1681 ; in-folio, grav.

Sur Flavius Josèphe, voir le n° 38.

788. Mysterium magnum, oder Erklarung über das erste durch (*sic ! lire :* Buch)) Mosis, von der Offenbarung Göttlichen Worts durch die 3 Principia Gottliches Wesens, auch vom Ursprung der Welt und der Schoppfung u. s. w. Beschrieben durch Jacob BOHME, sonst genannt Teutonicus Philosophus. — Zu Amsterdam, 1682 ; in-8°.

[Le grand Mystère, ou Eclaircissement sur le Premier Livre de Moïse, traitant de la révélation du mot divin par les trois principes de l'essence divine, ainsi que de l'origine du monde et de la création, etc, composé par Jacob BOHME, dénommé aussi le Philosophe teuton.]

Voir le numéro suivant

789. Betrachtung Göttlicher Offenbarung, was Gott, Natur

und Creatur, sowohl Himmel, Hölle und Welt, sambt allen Creaturen sind ; woher alle Dinge in der Natur ihren Ursprung genommen haben ; und wozu Gott dieselbige geschaffen hat, u. s. w. Ausgefangen zu beantworten, jedoch nicht vollendet im Jahre 1624, durch Jacob Böhme, sonsten Teutonicus Philosophus genannt. — Amsterdam, 1682 ; in-8°.

[Reflexions sur la Révélation divine : qu'est-ce que Dieu, la nature et la création, de même que le ciel, l'enfer et le monde avec toutes les créatures ? d'où toutes choses dans la nature ont-elles tiré leur origine, et pourquoi Dieu les a-t-il créées ? etc. Méditations commencées, mais non achevées, en l'an 1624, par Jacob, dénommé aussi le Philosophe teuton.]

La *Biographie nationale* allemande, publiée par les soins de l'Académie Royale des Sciences de Bavière, (Leipzig, 1876, T. III, p. 65) contient, sous la signature de Hamberger, l'histoire très complète de la vie et des travaux de Bœhme, à laquelle nous allons faire quelques emprunts :

Jacob Boehme naquit en 1575 à Altseidenberg, village près de Seidenberg, dans la Haute Lusace. Il reçut une éducation sévèrement religieuse chez ses parents, paysans intelligents et aisés, et acquit une instruction assez étendue dans l'école de sa ville natale, et, comme ses condisciples, il lut avec application la Bible. Comme il paraissait trop faible pour les travaux des champs, il entra comme apprenti chez un cordonnier de la ville; il avait alors quatorze ans. Les propos indécents et impies qu'il entendait autour de lui le décidèrent à quitter son maître, et il entreprit, âgé de 18 ou 19 ans, son voyage de compagnon. Il n'y eut que trop souvent l'occasion de voir les maux causés par les haines religieuses, mais les questions sérieuses qui s'agitaient sous les querelles extérieures purent contribuer à éveiller les dons intellectuels qui dormaient en lui. Il se remit à une étude approfondie de la Bible, et lut aussi divers écrits de Paracelse, Weigel, Schwenckfeld et autres, se livra à la prière, et trouva toujours une consolation dans les promesses du Sauveur, et il tira profit de ces acquisitions spirituelles dès qu'il fut établi à Görlitz à la fin de son voyage, en 1594 : il y acquit le droit de bourgeoisie et la qualité de maître dans la profession qu'il exerçait. Puis il épousa la fille d'un maître; son mariage lui donna le bonheur, et il eut six enfants. Il était le modèle des époux et des pères ; il s'appliquait à sa profession d'une manière si laborieuse et si honnête, qu'au bout de neuf ans, ses économies le mirent en état d'acheter une maison. A cette époque, ses relations étaient bornées à son milieu, et avec la simplicité de ses mœurs et la modération de son langage, il n'avait attiré l'attention d'aucun membre du haut clergé protestant. Mais, peu de temps après son établissement à Görlitz, c'est-à-dire vers 1600, il reçut d'en haut une illumination merveilleuse. L'éclat projeté par la lumière du soleil sur un vase poli de fer-blanc fit naître en lui une grande clarté intellectuelle ; on eût dit que les mystères les plus profonds de la nature lui étaient devenus accessibles, mais il laissa encore s'écouler une dizaine d'années avant de mettre par écrit les choses qui lui étaient révélées. Il avait alors trente-cinq ans, et il obéit à un mouvement intérieur qui se produisit spontanément en lui. Les idées fondamentales qu'il exprima dans son premier ouvrage, intitulé d'une manière bien caractéristique : *Aurora oder Morgenröthe in Aufgang* (Aurore ou rougeur matinale à son lever) sont tout à fait identiques à celles qu'on trouve dans ses écrits postérieurs, mais dans ce premier ouvrage, qui fut écrit avec une certaine précipitation, on trouve la marque d'une fermentation, d'un bouillonnement intellectuel qui nuit à la clarté et à l'ordre de l'exposition. Cette œuvre fut depuis, pour lui, l'occasion de mille souffrances. Un gentilhomme, Karl von Endern, qui vit cet ouvrage en manuscrit fut fortement séduit par sa lecture ; il en fit une copie ; une autre copie tomba entre les mains du pasteur supérieur Gregorius Richter, et celui-ci





